TRENTE-SEPTIÈME ANNÉE — N° 11 010 **DERNIÈRE ÉDITION** MERCREDI 25 JUIN 1980

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

2,20 F

Algérie, 1,30 DA ; Maroc, 2 dir. ; Tunisie, 2 m. ; Allemagne, 1,40 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 17 fr. ; Canada, $ 1,10 ; Côte-d'Ivoire, 255 F CFA ; Danemark, 4,75 kr. ; Espagne, 50 pes. ; U.K., 35 p. ; Irlande, 50 p. ; Grèce, 40 dr. ; Iran, 125 ris. ; Italie 600 L. ; Liban 300 p. ; Luxembourg, 17 fr. ; Norvège, 4 kr. ; Pays-Bas, 1,50 fl. ; Portugal, 30 esc. ; Sénégal, 225 F CFA ; Suède, 3,75 kr. ; Suisse, 1,20 fr. ; U.S.A., 95 cts ; Yougoslavie, 36 din.

Tarif des abonnements page 14

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C. C. P. 4207-23 PARIS
Télex Paris n° 650572

TÉL. : 246-72-23

Les prix ont augmenté de 0,9 % en mai

LIRE PAGE 39

Les Sept s'engagent à accroître leur production de charbon, d'énergie nucléaire et d'hydrocarbures

L'horizon 1980

Les Sept ont fait à Venise un nouveau pas, qui prolonge et amplifie l'action engagée voici un an à Tokyo. Ils avaient alors décidé de plafonner leurs importations de pétrole jusqu'en 1985. Les statistiques montrent que, selon toute probabilité, le pari sera gagné, au moins pour 1980. Sauf au Canada, qui est un très petit acheteur, les importations promettent d'être inférieures au plafond fixé.

Ce succès — dû en partie à la crise économique, qui réduit les besoins d'énergie — confère une certaine crédibilité aux engagements pris à Venise. S'écartant désormais d'une stratégie purement défensive, les Sept ont décidé d'accroître de façon substantielle leur production d'énergies autres que le pétrole, *production qui devra se situer* en 1990 entre 750 millions et 1 milliard de tonnes d'équivalent-pétrole, montant considérable. Cela grâce essentiellement au doublement de la production de charbon des Sept — et, dans une moindre mesure, d'hydrocarbures — ainsi qu'à un développement accéléré de leurs programmes nucléaires.

Le but de cet effort est de rompre le lien entre croissance économique et consommation de pétrole, pour s'affranchir de la tutelle de l'OPEP et rendre à l'opinion publique l'espoir d'une expansion possible, donc, d'un moindre chômage, même dans l'hypothèse, malheureusement plausible, d'une hausse continue du prix des hydrocarbures.

Certes, l'engagement est peu précis. Les Sept espèrent ramener en dix ans de 53 % à 40 % la part du pétrole dans leur consommation d'énergie ; mais on se garde de dire à quoi l'on s'engage et qui fera quoi. M. Giscard d'Estaing a simplement indiqué que, pour la France, l'objectif est de ramener la part du pétrole de 56 % à 30 % en dix ans. A ce stade, le souci est surtout de susciter une mobilisation collective du camp occidental pour une période de longue durée ; d'aider en particulier l'administration Carter à convaincre enfin l'opinion publique américaine et le Congrès de la nécessité d'agir.

De Tokyo à Venise, les Sept ont sauté allégrement de l'horizon 85 à l'horizon 90. Cela reflète, bien sûr, le sentiment que les difficultés du jour n'ont rien de passager, que le second « choc pétrolier » n'a guère de chances de pouvoir être maîtrisé comme l'a été le premier.

Autre observation : la collaboration des Sept, donc des Etats-Unis, de l'Europe et du Japon, se développe sans complexe. Le temps est loin où M. Jobert claquait les portes à Washington parce qu'il soupçonnait M. Kissinger de se servir de la crise du pétrole pour neutraliser les velléités d'indépendance de la Communauté.

Les Sept, pour surveiller la mise en œuvre de leur programme « indépendance » et lui donner un minimum de base concrète, ont décidé, à l'initiative de la France, ce qui est significatif, de créer un groupe à haut niveau, c'est-à-dire une structure administrative « trilatérale ». *Hier*, une telle démarche aurait été accueillie à Paris comme une trahison. Personne ne conclut aujourd'hui que la Communauté européenne, ou ce qu'il en reste, risque de souffrir.

Si la coopération trilatérale se développe sans heurt, ses initiatives extérieures demeurent limitées. A l'égard de l'OPEP, les Sept ont donné à Venise l'impression d'hésiter entre la critique sévère et l'appel du pied. Au bout du compte, heureusement, l'invitation au dialogue l'a emporté. A l'égard des pays en voie de développement, ils ne sont pas prêts et le reconnaissent ; les suggestions faites à Venise ne sont que partielles. Les Sept se sont donné un an, jusqu'au prochain sommet économique au Canada, pour traiter sérieusement ce dossier.

Le F.M.I. et les pays pétroliers sont invités à faciliter le «recyclage» des pétrodollars

Les chefs d'Etat ou de gouvernement des sept grands pays industrialisés du monde occidental ont terminé leur réunion de Venise, le 23 juin, en adoptant une résolution de douze pages consacrée aux problèmes économiques. Ils s'y engagent à accroître leur production de charbon, d'énergie nucléaire et d'hydrocarbures, pour réduire, en dix ans, de 53 % à 40 % la part du pétrole dans leur consommation d'énergie. Des mesures — hausses de prix, crédits budgétaires — seront mises en œuvre à cet égard. Simultanément, les économies de pétrole seront encouragées.

Après un rappel de la priorité qui doit être accordée à la « réduction de l'inflation », *les Sept déclarent* « accueillir avec intérêt » — *mais sans plus — les suggestions de la commission Brandt, qui proposait une rencontre mondiale pour tenter de remédier à la crise économique et au sous-développement. Les Sept se contentent pour l'instant d'inviter les institutions internationales et les pays pétroliers à faciliter le « recyclage » des pétro-dollars.*

Des bilans contradictoires

De notre envoyé spécial

Venise. — Tout est bien qui finit bien : que ce soit le président Carter, le chancelier Schmidt ou M. Giscard d'Estaing, tout le monde est reparti, en principe, très satisfait de Venise. A en croire les propos de circonstances tenus par les Sept à l'issue de *leurs travaux, tout* ne va pas trop mal dans un monde en crise. La liste des points positifs relevés par les uns et les autres serait même impressionnante si elle n'était pas contradictoire : le malentendu germano-américain a été dissipé, à en croire les officiels de Bonn et de Washington, d'accord pour rendre responsable du différend la presse, qui aurait mal rapporté les propos du chancelier Schmidt ; la cohésion entre alliés a été renforcée, même si MM. Carter et Giscard d'Estaing sont tombés d'accord pour estimer que les insuffisances du système actuel de consultation sont tellement graves qu'elles ne peuvent être réglées en marge du *sommet* ; le *leader ship* américain serait en pleine renaissance ; les thèses françaises sur la nécessité de maintenir un contact au plus haut niveau avec Moscou trouveraient leur justification dans le premier retrait de troupes soviétiques d'Afghanistan...

JACQUES AMALRIC.

(Lire la suite page 3.)

Les troupes vietnamiennes ont pénétré en Thaïlande pour contrecarrer le retour de réfugiés cambodgiens

Des escarmouches se déroulaient toujours dans la matinée du mardi 24 juin à la frontière khméro-thaïlandaise entre les troupes de Bangkok et *les soldats vietnamiens, qui avaient pénétré, pour la première fois,* la veille sur plusieurs kilomètres à l'intérieur du territoire du royaume et occupaient, semble-t-il, deux camps de réfugiés. Cette action de Hanoï paraît destinée à contrecarrer l'opération de rapatriement « volontaire » de réfugiés engagée la semaine dernière par les autorités thaïlandaises.

Les affrontements de lundi auraient fait, indique-t-on à Bangkok, au moins quatre cents morts du côté vietnamien et trois cents victimes chez les réfugiés. Cependant, M. Nguyen Co Thach, ministre vietnamien des affaires étrangères, a soutenu à Djakarta, où il se trouvait en visite, que les forces de son pays n'avaient jamais pénétré en territoire thaïlandais. L'armée vietnamienne, a-t-il ajouté, « ne quittera le Cambodge que lorsque la Chine cessera de menacer l'Indochine ».

Les Etats-Unis ont condamné l'« agression » vietnamienne et réaffirmé leur engagement envers la Thaïlande. La Chine, de son côté, a condamné avec « fermeté » cette incursion vietnamienne. Cette nouvelle tension intervient alors que, d'une part, le climat des relations entre la Thaïlande et le Laos se détériore et que, d'autre part, l'Association des nations du Sud-Est asiatique organise une conférence régionale.

De notre envoyé spécial

Bangkok. — Pour la première fois depuis leur invasion du Cambodge, des troupes vietnamiennes ont franchi en force la frontière thaïlandaise en plusieurs endroits, lundi 23 juin, à Aranyaprathet, à 300 kilomètres au nord-est de Bangkok.

Plusieurs centaines de fantassins de Hanoï, soutenus par des *tirs d'artillerie, ont attaqué* et occupé le village thaïlandais de Ban-Mak-Moon et le camp de réfugiés cambodgiens avoisinant, provoquant des affrontements meurtriers avec l'armée thaïlandaise et jetant plusieurs dizaines de milliers de civils cambodgiens et de villageois thaïlandais dans une fuite désordonnée. D'autres bombardements d'artillerie et des incursions vietnamiennes ont eu lieu dans le même secteur frontalier, où sont établies de fortes concentrations de fugitifs cambodgiens, à Ban-Nong-Samet et à Nong-Chan, principal point de distribution de l'aide internationale à destination de l'intérieur *du Cambodge et* l'un *des points* de passage du rapatriement volontaire entrepris par les autorités de Bangkok depuis une *semaine. Le même phénomène* de panique s'est répandu parmi les populations de ces agglomérations, mais les incursions vietnamiennes n'ont pas donné lieu, comme à Mak-Moon, à des affrontements directs avec l'armée royale.

ROLAND-PIERRE PARINGAUX.

(Lire la suite page 6.)

POINT

Une formation trop inégalitaire

Le gouvernement et les partenaires sociaux sont convenus, lors du colloque organisé du 23 au 25 juin à l'UNESCO, de donner un « nouveau souffle » *à la formation professionnelle, dix ans après le premier accord paritaire interprofessionnel signé dans ce domaine. A cette occasion, M. Raymond Barre a annoncé le lancement, à l'automne prochain, d'un* « premier programme d'apprentissage industriel », *destiné essentiellement à créer des emplois nouveaux pour ouvriers qualifiés et techniciens.*

Est-ce à dire que la formation professionnelle était en train de s'essouffler ? Certes, près de trois millions de stagiaires (un travailleur sur sept) en bénéficient chaque année et 15 milliards de francs sont dépensés à ce titre. Les employeurs, qui ont consacré à la formation 1,83 % de leur masse salariale en 1978, font même un effort supérieur à leurs obligations (1,1 %). Dans l'ensemble, la formation continue constitue en France un bon instrument au service d'une économie plus performante, et elle pallie en partie les défaillances du système éducatif.

Mais, comme la C.F.D.T., notamment, l'a dénoncé à juste raison, la formation professionnelle reste encore trop inégalitaire : le même pourcentage (15 %) d'ingénieurs et cadres et de manœuvres et d'O.S. y ont recours, alors que la deuxième catégorie représente 33,1 % de la population active, contre 6,7 % pour la première. Elle est aussi trop peu personnalisée et le congé-formation individuel s'apparente souvent plus, selon l'expression cédétiste, à « une course d'obstacles qu'à l'exercice d'un droit ». *Bref, la formation professionnelle est encore essentiellement liée aux besoins de l'entreprise, au détriment des aspirations personnelles. Le conseil national (paritaire) de la formation professionnelle, auxquelles les nouvelles orientations gouvernementales seront soumises à l'automne, aura à se pencher sur cette question fondamentale. N'est-ce pas un symbole s'il n'a pas été réuni depuis six ans !*

(Lire page 41.)

AU JOUR LE JOUR

Mutations vénitiennes

Avant le sommet de Venise, les Soviétiques étaient des affreux et Carter avait tort de vouloir imposer ses conceptions, d'ailleurs floues, à des Européens seulement capables de vivre leurs dissensions.

Mais après Venise, tout est changé : les Soviétiques, en retirant des troupes d'Afghanistan, se voient autorisés finalement à y demeurer au moins quelque temps par Carter, qui ne veut plus rompre les ponts, et par les Européens, qui en commun parlent de dialogue mais aussi de fermeté ; ce qui permet à la presse soviétique de protester, comme pour ne pas avoir l'air trop complice.

Et, en fin de compte, l'extraordinaire de cet après-Venise, c'est qu'il n'y a que des vainqueurs. Même si l'on voit mal de qui ils ont bien pu triompher.

MICHEL CASTE.

LA BAISSE DE LA NATALITÉ

Comprendre et choisir

Organisé sous l'égide du ministère du travail et de la participation, le colloque national sur la démographie française, qui s'est ouvert à Paris, lundi 23 juin, s'est surtout préoccupé de la baisse actuelle de la fécondité. Le président de la République doit prononcer une *allocution mercredi lors de la séance de clôture.*

M. Mattéoli, ministre du travail et de la participation, qui avait inauguré la session, invite ci-dessous les Français à prendre conscience du danger et à ne pas attendre de l'Etat des solutions-miracles.

par JEAN MATTÉOLI (*)

Avec vingt-huit millions d'habitants — à l'intérieur de ses frontières actuelles — la France *de 1800 était, derrière* la Russie d'alors, la nation la plus peuplée d'Europe. Un siècle et demi plus tard, la population de notre pays n'avait augmenté que de moitié, alors que dans le même temps, et malgré une importante émigration, celles de *l'Italie* et de la Suède avaient triplé, celle de l'Allemagne quadruplé, et quintuplé celle de l'Angleterre et du pays de Galles. La France, avant toutes les autres nations, avait donc vu s'engager, dès le dix-huitième siècle, la baisse de sa fécondité.

Aussi est-ce peu de dire que cette baisse n'est pas un phénomène récent. Mais c'est aujourd'hui un phénomène dramatique dans la mesure où, depuis 1974, le simple remplacement des générations n'est plus assuré. *Pour que* ce remplacement soit possible, il faudrait, en effet, que l'indicateur conjoncturel de fécondité (1) soit égal à 2,1 ; or il s'est stabilisé, depuis la fin de 1975, autour de 1,85, et jamais, en temps de paix, il n'a été aussi bas dans toute l'histoire de notre pays. Bien que la situation de la France ne soit pas aussi alarmante que celle d'autres nations occidentales, elle n'en exige pas moins d'être analysée avec attention.

Nous ne pouvons plus, en effet, espérer que la diminution de la mortalité compense, dans quelque mesure, la baisse de la fécondité. L'espérance de vie des Françaises atteint aujourd'hui soixante-dix-sept ans, celle des *Français* soixante-neuf ans, et il est peu probable — sauf découverte médicale éclatante — que ces chiffres s'accroissent sensiblement au cours des prochaines années. Le nombre de personnes qui meurent avant cinquante ans est de nos jours si peu élevé que, même si l'on parvenait à le réduire à zéro, l'indicateur nécessaire au remplacement des générations ne baisserait que de 2,10 à 2,05. Et alors que, depuis un siècle, la baisse de la mortalité a contribué à rajeunir la population française — dans la mesure où les progrès ont surtout porté sur la mortalité infantile et juvénile — c'est à un vieillissement de cette population qu'elle conduira désormais, puisque la proportion d'enfants qui meurent au cours de la première année d'existence est heureusement devenue très faible (un sur cent).

C'est donc la fécondité qui doit requérir toute notre attention, puisque c'est d'elle seule que dépend notre équilibre démographique à long terme.

(Lire la suite page 41.)

(*) Ministre du travail et de la participation.

(1) L'indicateur conjoncturel de fécondité est le nombre moyen d'enfants par femme correspondant aux conditions de fécondité de l'année.

Le P.C. et le pouvoir régional

Un entretien avec M. Raymond Maillet, président du conseil de Picardie

M. Raymond Maillet, député communiste de l'Oise, maire de Monchy-Saint-Eloi, a été élu le 1er février 1980 président *du conseil régional de Picardie, succédant à M. Jacques Mossion* (C.D.S.), sénateur de la Somme. La Picardie est ainsi la première et la seule région dont l'assemblée d'élus est présidée par un communiste.

Dans l'interview qu'on lira page 18, M. Maillet explique quels devraient être, selon lui, les pouvoirs des régions en matière économique et dénonce les excès du pouvoir central représenté par le préfet de région.

UN HOMMAGE A SOUFFLOT

Éloge de l'architecture

Il y avait alors des pacages pour vaches aux Champs-Elysées et des tas *de petites échoppes dans les* passages du Louvre, pas de musée, pas de grand opéra à Paris, pas de bibliothèque royale digne de ce nom, et l'alimentation en eau de la ville laissait à désirer. On était sous Louis le Bien-Aimé. Pourtant, jamais tant de *projets intelligents n'ont été élaborés*, proposés, discutés, pour faire face à la situation et promouvoir ce qu'on appelait *déjà* le progrès. Etudes et projets d'un immense intérêt, car, comme le grand axe Paris-Neuilly-Saint-Germain, par exemple, ils reprennent souvent des idées de Colbert et préparent toujours l'œuvre du dix-neuvième siècle.

Or, derrière toutes les initiatives, on trouve toujours, ou presque, le *même homme qui propose* inlassablement des solutions, établit des devis, démontre l'urgence, invente même des modes de financements, et, comme d'habitude, on invoque le manque de crédits : Jacques-Germain Soufflot. Il est mort en 1780, à soixante-sept ans, *il y a deux cents ans*. C'est à Lyon que son souvenir est commémoré par une exposition de la Caisse des monuments historiques assortie d'un colloque à l'Institut d'art de l'université. La formule se révèle la bonne.

ANDRÉ CHASTEL.

(Lire la suite page 21.)

Le Monde

idées

FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER

Quatre pour cent des Français ne sont pas représentés au Parlement par le suffrage universel : Ce sont les « Français de l'étranger », dont les six mandataires au Sénat sont choisis par un « conseil supérieur » qui siège, du mardi 24 au samedi 28 juin, à Paris, Pour les socialistes Guy Penne et Jean-Pierre Bayle, il s'agit-là d'une situation scandaleuse à laquelle il convient de mettre fin au plus tôt : les six sénateurs en question, qui se veulent « apolitiques », votent tous pour le gouvernement. C'est aussi l'avis du gaulliste Jacques Raphaël-Leygues, ancien ambassadeur à Abidjan, qui appuie la proposition du sénateur de Cuttoli en faveur d'une représentation spécifique des Français de l'étranger au sein du Conseil économique et social. Quant à M. Gabriel Péronnet, député U.D.F., ancien ministre, il demande pour eux, une complète égalité des droits, autrement dit : la possibilité d'élire des représentants à l'Assemblée nationale.

Un poujadisme diplomatique

par RAPHAËL-LEYGUES (*)

M. FRANÇOIS-PONCET a dit qu'il était le ministre des Français de l'étranger. Il faut lui rendre cette justice qu'il se préoccupe de la situation de nos compatriotes établis hors de France avec compétence et efficacité. Il a changé le nom de la direction des affaires consulaires, qui s'appelle maintenant : « Les Français de l'étranger » ; c'est intelligent et agréable, mais cela ne change rien du tout au fond des choses.

Par contre, M. François-Poncet a conscience que les Français de l'étranger ne ressemblent pas à ceux d'il y a vingt ou trente ans, et c'est fort important. Autrefois, les Français d'Algérie, notamment, étaient de grands propriétaires terriens ou de petits Blancs implantés pour longtemps. Actuellement, les Français « de » l'étranger sont surtout des Français « à » l'étranger. Ce sont des représentants de grosses sociétés, dont l'activité se fait tout à la fois à leur propre avantage, bien sûr, mais bénéficie aussi, même dans l'immédiat, à l'œuvre collective de la France, tant sur le plan si important de la francophonie que pour nos exportations. Ce sont des coopérants, des enseignants, des médecins, des ingénieurs, qui savent montrer aussi le vrai visage de la France. Les uns et les autres sont en relations directes avec notre pays par téléphone, et viennent souvent reprendre contact avec Paris. Hommes de terrain, ils ne sont cependant jamais isolés.

Il y a vingt ans, la phrase de M. François-Poncet : *« Je suis le ministre des Français de l'étranger »*, aurait été mauvaise car les Français de l'étranger étaient une ethnie à part qu'il fallait protéger, mais dont les indignations et les enthousiasmes ne pouvaient pas être acceptés par tous au nom de la France.

Aujourd'hui, le ministre a raison, mais le problème de fond n'est pas pour autant abordé.

Paradoxalement sans audience

Nos compatriotes établis hors de France sont donc, le plus souvent, des hommes et des femmes qui dominent une profession depuis longtemps, une plantation, une mine, une officine médicale, une compagnie maritime ou ferroviaire, une pharmacie, un cabinet d'avocat... Ce sont des coopérants qui font la classe à des enfants qui n'ont jamais vu la France et dont certains ne la verront jamais. Ces compatriotes établis à l'étranger, s'ils n'ont pas de la terre de France à la semelle de leurs souliers, ont cependant des idées utiles pour l'ensemble des intérêts français dans le monde ; ils ne peuvent faire entendre leur voix dans des conditions suffisantes. Et c'est le vrai problème d'aujourd'hui.

Il n'y a pas, à l'Assemblée nationale, de représentants du million de Français établis à l'étranger ; il n'y en a pas au Conseil économique. Les Français de l'étranger ont pour interprètes six sénateurs, dont presque tous remarquables, mais qui défendent les intérêts de nos compatriotes éparpillés sur toute la planète. Sur six de ces sénateurs — et à cause des fatigues de leurs voyages incessants, — trois sont morts d'infarctus depuis dix ans.

Le Conseil supérieur des Français de l'étranger qui pourrait faire entendre sa voix, est considéré actuellement par des fonctionnaires fort honorables (mais qui prennent peut-être leurs souvenirs pour des droits) comme un monde clos, dont ceux qui veulent qu'il n'ait aucune influence, cherchent justement à ce qu'il reste un monde clos. Aucune loi, aucun arrêté, aucune coutume ne dit que les sénateurs ne doivent être choisis que parmi les membres du Conseil supérieur : de même qu'aucune coutume, aucune loi ne dit que les sénateurs de France métropolitaine doivent être choisis parmi les conseillers généraux de plus de dix ans de grade. Le désir de fonctionnaires, notamment du ministère de la coopération, en ce qui concerne l'Afrique noire, est que le Conseil supérieur reste définitivement une sorte de manège de chevaux de bois autour duquel cent vingt enfants regardent tourner les poneys caracolant et les cochons roses de carton oscillants, pour qu'un sur vingt des postulants monte faire un tour de piste tous les trois ans. Et c'est tout.

On veut séparer le Conseil supérieur des assemblées parlementaires, séparer les coopérants des pionniers. Les médiocres veulent toujours diviser pour régner, pour régner sur rien, sur des reliquats de pensée.

A mon avis, ce poujadisme diplomatique n'est ni dans nos traditions ni dans nos espoirs. Le Conseil supérieur des Français de l'étranger, justement parce qu'il comprend des personnalités ayant chacune réussi dans leur secteur et ne faisant pas carrière en France, doit avoir d'autres perspectives que d'élire dans son sein des sénateurs tous les trois ans.

La voix des Français de l'étranger doit être importante. Hommes de terrain, ils peuvent mieux combattre que d'autres le hobby actuel militaro-colonial émanant de barbouzes d'officiers supérieurs de salon et d'hommes d'affaires en cheville avec ces derniers, qui, à la limite du hors-jeu, préfèrent outre-mer — notamment en Afrique — aux vraies élites africaines tout un folklore de personnages discutables mais riches et de cérémonies ridicules qui dénaturent le vrai visage de la France.

Au Conseil économique

Le sénateur de Cuttoli a rédigé, au nom des sénateurs représentant les Français établis hors de France, une proposition de loi organique déposée devant le Sénat sous le n° 178, aux termes de laquelle il faut modifier diverses dispositions de l'ordonnance 58-1360 du 29 décembre 1958 portant loi organique relative au Conseil économique et social. Cette proposition est sagace ; elle est l'œuf de Christophe Colomb, l'invention simple et utile. Aux termes de cette proposition, nos compatriotes, compte tenu de leur poids démographique, mais surtout de cette contribution nécessaire et active qu'ils apportent au développement de l'économie et de la culture française dans le monde, devraient avoir une représentation spécifique au sein du Conseil économique et social.

En ce qui concerne l'Afrique, trop peu connue et qui est le continent le plus important du monde, cette assemblée peut être un peu ce qu'était il y a trente ans — concernant les problèmes des Français de l'étranger — l'Assemblée de l'Union française, qui, alors que ces pays d'Afrique n'étaient pas indépendants, a, formé non seulement de futurs chefs d'Etat, mais aussi des hommes qui ont pris le goût de l'Afrique, la connaissent ruisseau par ruisseau et motte de terre par motte de terre, et surtout ethnie par ethnie, avec le désir de savoir, comprendre, respecter et aimer.

Le président de la République serait alors conseillé, voire contré, sur un plan technique et sans passion, autrement que par des éléments administratifs sédentaires, lorsqu'il s'occupe notamment de l'Afrique. Il aurait auprès de lui des hommes qui aiment l'Afrique et n'en ricanent point.

Le président de la République, depuis six ans, a certes pris conscience de la grande aventure du monde. Mais il n'a pas de militants ; il est seul avec ses administratifs et ses flagorneurs, qui sont parfois les mêmes — pas toujours — et qui brident tout ce qu'il peut y avoir d'imaginatif en lui, notamment quant à l'Afrique.

Le manque d'imagination est la plaie des gouvernants de tous les pays, et l'imagination ne peut venir que des hommes de terrain, élus ou pas. On ne peut pas faire une politique, notamment africaine, uniquement — il faut le répéter — avec des barbouzes, des militaires et des hommes d'affaires métropolitains.

Or, dans une assemblée technique motivée par des éventualités majeures, les idées peuvent naître, émanant d'hommes sans prétentions, mais qui conçoivent comme des évidences des réalités que des fonctionnaires parisiens n'imaginent même pas.

Enfin, comme la vocation du Conseil économique n'est pas purement politique, les chefs d'Etat étrangers n'auront même pas la pensée que nos compatriotes représentant les Français de l'étranger pourraient s'immiscer dans les problèmes de politique intérieure de leur terre d'accueil.

La proposition de loi rédigée par M. de Cuttoli et signée par tous les sénateurs représentant les Français établis hors de France est une initiative heureuse car elle permet de casser des routines qui se prennent à tort pour des traditions. Il faut la soutenir.

(*) Ancien député U.N.R., ancien ambassadeur en Côte-d'Ivoire.

Pour l'égalité des droits

par GABRIEL PÉRONNET (*)

DANS un passé déjà lointain, ceux qui quittaient la France le faisaient pour longtemps, souvent sans espoir de retour. Ils n'entretenaient plus avec leur pays que des rapports épisodiques, affectifs ou familiaux.

Mais depuis quelques années, en fonction de l'ouverture de notre économie sur le monde, nous assistons au départ d'une nouvelle vague d'expatriés, partant remplir des fonctions précises pour le compte d'administrations nationales ou internationales, de sociétés privées et d'organisations professionnelles. Jeunes le plus souvent, diplômés des universités ou techniciens formés au sein de leurs entreprises, ils sont motivés par le désir de voir des horizons neufs, en exerçant une activité stimulante. Le séjour à l'étranger n'est le plus souvent qu'une simple étape dans le déroulement d'une carrière.

Plus de vingt mille jeunes Français, en l'année 1979, sont allés ainsi rejoindre nos un million trois cent mille concitoyens résidant déjà hors de France.

Partant pour moins longtemps, ils souhaitent entretenir des liens étroits avec la métropole. Ils demandent notamment, et c'est là une exigence bien légitime, des avantages culturels et sociaux analogues à ceux dont jouissent leurs compatriotes restés sur le sol natal.

Ils se sentent concernés

Ils continuent plus que jamais à se sentir concernés par la vie de leur pays et ne veulent pas se couper du reste de la nation.

La France ne peut pas leur refuser une totale égalité de droits, notamment celui d'avoir leurs propres représentants à l'Assemblée nationale.

Certes, le soutien des autorités françaises ne leur fait pas défaut et l'on doit se féliciter de la création d'une direction des Français de l'étranger au ministère des affaires étrangères.

Certes, leur représentation parlementaire est assurée, selon l'article 24 de la Constitution, par six sénateurs élus selon un mode particulier, sur présentation du Conseil supérieur des Français de l'étranger.

Mais ils ne disposent d'aucune représentation directe à l'Assemblée nationale, alors que leurs compatriotes de la métropole sont représentés à raison d'un député pour cent mille habitants en moyenne, et que toute la législation — générale ou spécifique — qui les concerne est votée en dernier ressort par l'Assemblée nationale. Il y a là un véritable paradoxe. Une fois élu, le député représente la nation, c'est-à-dire le peuple français tout entier, et les Français vivant hors de France appartiennent, tout autant que les autres, au peuple français.

A ce titre, il semble logique qu'ils désirent concourir de plein droit à l'expression de la souveraineté nationale en élisant au suffrage universel — selon des modalités à définir — leurs propres députés.

L'Assemblée représente tous les Français

La vocation de l'Assemblée nationale est d'exprimer cette souveraineté nationale dans des conditions qui font des députés les représentants de tous les Français, où qu'ils vivent.

On peut espérer, à juste titre, que l'adaptation d'un tel dispositif institutionnel présenterait un intérêt supplémentaire très important : celui de mettre fin aux difficultés auxquelles donne lieu actuellement la faculté d'inscription des Français de l'étranger dans les communes de plus de 30 000 habitants.

L'aspiration de nos compatriotes vivant hors de France, de plus en plus largement exprimée, à une représentation à l'Assemblée nationale qui leur soit propre apparaît donc comme fondée.

Rien ne peut justifier — comme l'a dit le président Chaban-Delmas — « que les Français de l'étranger ne puissent concourir à l'expression de la souveraineté nationale selon des modalités plus appropriées à leur situation que celles actuellement en vigueur ».

(*) Ancien ministre.

Des Français à part entière ?

par GUY PENNE (*) et JEAN-PIERRE BAYLE (*)

UN million trois cent mille Français résident actuellement hors de France.

S'il est vrai que, en cette période de concurrence internationale effrénée, il est impératif d'assurer le rayonnement de la France, dans les domaines culturel et scientifique aussi bien que commercial, cette importante communauté constitue un atout majeur pour l'avenir de notre pays.

Encore faut-il que les problèmes et les aspirations de ces Français soient réellement entendus et pris en considération.

Pour les comprendre, il faut d'abord avoir à l'esprit deux caractéristiques d'ensemble de l'expatriation récente.

D'abord la diversité des situations.

Qu'on en juge : la situation d'un cadre du secteur privé qui s'expatrie le temps d'un contrat signé par son entreprise est-elle identique à celle d'un retraité à qui il ne reste, après conversion de sa pension en monnaie locale, que le minimum vital ?

La situation d'un agrégé détaché au ministère des affaires étrangères est-elle comparable à celle d'un enseignant recruté localement ?

Une seule réponse, en forme de constat : les inégalités sociales qui caractérisent notre pays sont aussi cruellement ressenties par les Français résidant hors de France que par ceux qui sont restés en métropole.

Deuxième trait dominant : les séjours sont en général plus brefs que par le passé.

Les Français qui s'expatrient, le plus souvent pour raisons professionnelles, envisagent rarement d'effectuer à l'étranger une carrière complète. Cette mobilité implique donc une nouvelle approche de leurs problèmes, tant sur le plan économique et social que sur le plan politique : la rupture avec la métropole est devenue plus rare, et il est de la plus haute importance pour nos compatriotes résidant à l'étranger de pouvoir être considérés comme des « Français à part entière ».

De ces différents points de vue, que peut-on constater aujourd'hui ?

— Dans le domaine social, de nombreuses mesures auraient dû être prises depuis longtemps : protection sociale efficace pour tous, assurance vieillesse et assurance chômage, couverture médicale, fonds de secours, facilités de réinsertion... et cette liste n'est pas exhaustive ;

— Dans le domaine essentiel de la scolarisation des enfants, force est de constater que l'on ne tend pas vers l'objectif de la gratuité (là bien entendu où les structures éducatives existent, ce qui n'est pas le cas partout). La diversité de statuts des établissements scolaires est, nous dit-on, un obstacle : il faut donc créer un « Office public de l'enseignement français à l'étranger », géré par le ministre de l'éducation ;

— Dans le domaine culturel, l'insuffisance des moyens et la volonté politique du pouvoir actuel se conjuguent pour aboutir à une véritable situation de désinformation ;

— Dans le domaine de l'exercice des droits civiques : le parti socialiste a dénoncé en son temps la loi de juillet 1977 et le scandale du « racket électoral » qui ont permis, grâce à un saupoudrage judicieux des voix sur certaines circonscriptions, un sursaut... inespéré de la majorité (voir l'article de Monique Vignal « Assurances tous risques », *le Monde*, janvier 1978).

Un chef-d'œuvre d'hypocrisie

Mais au-delà de cet épisode peu glorieux de la vie démocratique de notre pays, il faut constater que la caractéristique essentielle du vote des Français résidant à l'étranger est l'abstentionnisme. Les raisons en sont diverses : désintérêt quelquefois, négligence aussi, mais surtout difficultés pour participer aux scrutins. Il sera répondu que le vote par procuration permet à tous de participer aux choix décisifs qui engagent l'avenir de notre pays. Voire... le vote par procuration ne respecte pas le secret du vote.

Il est donc indispensable que, pour les futures échéances électorales, tous nos compatriotes résidant à l'étranger puissent voter sur place, et pour cela que soient multipliés les centres de vote décentralisés.

Cette rapide énumération suffit à montrer qu'on est encore bien loin de la simple égalité de droits à laquelle nos compatriotes de l'étranger aspirent légitimement.

Mais, au moment où va se réunir le Conseil supérieur des Français à l'étranger, il est de la responsabilité de notre parti d'attirer plus particulièrement l'attention de l'opinion sur une situation proprement scandaleuse : l'absence d'une représentation politique des Français à l'étranger émanant du suffrage universel.

Un million trois cent mille Français n'ont pas de représentants à l'Assemblée nationale. Quant aux six sénateurs des Français à l'étranger, ils sont désignés par le C.S.F.E. avant ratification par le Sénat. Ce système n'a rien à voir avec le suffrage universel indirect. Il suffit pour s'en convaincre d'examiner le mode de désignation des membres du C.S.F.E.

Cet organisme consultatif auprès du ministère des affaires étrangères, dont la composition est régie par décret du 10 mars 1959) et l'élection de ses membres par arrêté (du 26 novembre 1962), regroupe une centaine de personnalités.

Certaines sont nommées de manière discrétionnaire par le ministre, d'autres représentent de droit des associations minoritaires (la Fédération Bochet regroupe cinq mille professeurs français résidant à l'étranger : elle est membre de droit du C.S.F.E., alors que la Fédération de l'éducation nationale, par exemple, ne l'est pas... malgré ses effectifs très supérieurs d'adhérents hors métropole, le plus grand nombre enfin représentent les Français résidant à l'étranger, mais sur quels critères ?

Quelquefois, c'est l'ambassadeur qui les désigne. Le plus souvent, ce sont les associations existantes sur place qui désignent des « grands électeurs », qui eux-mêmes choisissent le(s) représentant(s) du pays ou groupe de pays au C.S.F.E.

Ces associations, souvent peu représentatives de l'ensemble de la population, doivent être agréées par l'ambassadeur pour participer au choix des représentants au C.S.F.E. Là encore, quel critère est retenu pour l'agrément ? « Avoir une activité d'intérêt général... », ce qui exclut *a priori* toute velléité politique avouées !

De plus, une même personne peut voter plusieurs fois comme adhérente de plusieurs associations (décompte plural).

S'il ne s'agit pas pour nous de négliger le rôle incontestable des associations regroupant les Français résidant à l'étranger, nous constatons néanmoins que ce mode de désignation obère toute crédibilité démocratique, et c'est regrettable, car le C.S.F.E., malgré ses imperfections, est un moyen de pression non négligeable pour la défense des intérêts de nos compatriotes résidant à l'étranger.

Sur la répartition géographique des membres du C.S.F.E. et celle des sénateurs (surreprésentation de l'Afrique, par exemple), il y aurait aussi beaucoup à dire.

***

Alors ? Il faut en finir avec ce chef-d'œuvre d'hypocrisie, afin qu'on ne puisse plus écrire : *« Si Bokassa Ier ou Amin Dada avaient connu le mode d'élection des sénateurs représentant les Français de l'étranger, ils s'en seraient emparés pour pouvoir bâtir une démocratie à la française. »*

La dernière session du C.S.F.E., en octobre 1979, a rediscuté de ce problème, mais, hélas ! le vœu de l'élection de ses membres au suffrage universel a été encore une fois repoussé, sous le prétexte du risque de politisation... et de perte de pouvoir des associations !

Les six sénateurs, élus sur des bases « apolitiques », et qui votent tous pour le gouvernement, sont-ils à ce point attachés à la cooptation érigée en système ?

Notre parti a déposé des propositions de loi :

— Election démocratique des sénateurs représentant les Français résidant hors de France (installation de comités sénatoriaux élus au suffrage universel, possibilité de se présenter au nom d'un parti politique) ;

— Election de députés représentant les Français établis hors de France.

Le ministre des affaires étrangères s'est dit un temps favorable à cette évolution. Qu'attend donc le gouvernement pour que ces propositions de loi soient mises à l'ordre du jour ?

La moralisation de la vie politique de notre pays passe aussi par là. Il convient de donner aux Français résidant à l'étranger tous les moyens de se considérer comme Français à part entière : c'est un choix politique qui honorerait la démocratie.

Pour que la présence française à l'étranger se développe, il faut prendre toutes les dispositions pour que ceux qui acceptent de jouer ce rôle essentiel ne soient pas déçus par le lot habituel des promesses non tenues.

(*) Délégués nationaux du P.S. aux Français à l'étranger.

Pour l'égalité des droits

D

Le Monde

étranger

LA RENCONTRE DE VENISE

Les Sept espèrent ramener en dix ans de 53 % à 40 % la part du pétrole dans leur consommation d'énergie

Le prochain sommet sera consacré à l'aide au développement

De notre envoyé spécial

Venise. — La séance de travail qu'ont tenue mardi les chefs de gouvernement a été consacrée à la rédaction de la *« déclaration du sommet de Venise »*. Ce document de douze pages, outre une introduction et une conclusion, comporte cinq parties : inflation, énergie, relations avec les pays en voie de développement, problèmes monétaires, commerce. Elles ont en commun de décrire les actions concertées à entreprendre pour tenter d'atténuer *les effets de la crise économique* qui frappe l'Occident.

Le chapitre sur l'énergie est de loin le plus fouillé, le plus intéressant. Il met l'accent sur le développement, au cours des prochaines années, de la production de sources d'énergie autres que le pétrole et place le charbon en tête des énergies de substitution. Un tel effort devrait, selon les Sept, permettre de ramener, en dix ans, de 53 % à 40 % la part du pétrole dans la demande d'énergie de ces pays. En France, selon M. Giscard d'Estaing, celle-ci reviendrait de 56 % aujourd'hui à environ 30 % en 1990.

Le problème central du financement de la croissance dans les pays en voie de développement n'est abordé que de manière *superficielle*. C'est sans doute parce que certains des Sept — les Etats-Unis et la Grande-Bretagne — considèrent qu'il n'y a pas de difficultés majeures à attendre avant la fin 1981 et n'ont pas jugé opportun, à ce stade, d'arrêter des orientations précises en matière de recyclage des capitaux. Cependant, et il n'est pas indifférent qu'une telle impulsion soit donnée à un niveau politique aussi élevé, les institutions financières internationales (Banque mondiale et F.M.I.) sont invitées à se donner les moyens nécessaires ou à adapter leurs règles pour être en mesure de pratiquer une politique d'intervention plus audacieuse que dans le passé.

La stratégie à suivre à l'égard du tiers-monde va occuper une place importante parmi les préoccupations de l'Occident au cours des douze mois à venir. Les Sept indiquent ainsi qu'ils vont aborder dans un esprit positif les *« négociations globales »* qui vont s'engager à l'automne dans le cadre des Nations unies. Ils sont *évidemment* conscients qu'il ne sera pas possible de s'en tenir aux orientations probablement peu *précises* qui seront définies dans cette enceinte. Ils annoncent *déjà* leur intention de faire davantage en chargeant leurs *« représentants personnels »* de s'attacher au problème afin de leur faire rapport pour le sommet d'Ottawa au printemps 1981. Le thème principal de celui-ci devrait donc être la politique de développement.

Conformément à la tradition, à l'issue de la réunion, les chefs de gouvernement qui entouraient leur président, M. Cossiga, le premier ministre italien, ont fait, les uns après les autres, devant les journalistes, une déclaration. *M. Giscard d'Estaing* a *estimé* que le sommet de Venise *« marquait un incontestable progrès de cette institution dans son fonctionnement et dans son utilisation »*. — Ph. L.

La déclaration commune

Voici les principaux extraits de la déclaration adoptée lundi soir à Venise. Après avoir évoqué les répercussions du prix de l'énergie sur l'inflation et le niveau d'activité économique dans les pays des Sept et dans le monde entier, les participants au sommet de Venise affirment :

La succession d'augmentations importantes du prix du pétrole, sans rapports avec les conditions du marché, et culminant dans les décisions prises dernièrement à Alger par l'Organisation des pays exportateurs de pétrole *(OPEP)*, a *abouti dans* la réalité à une inflation encore plus forte et à la menace imminente d'une récession et d'un chômage sérieux dans les pays industrialisés. Du même coup les perspectives de croissance des pays en développement s'en sont trouvées minées et dans certains cas vir*tuellement anéanties*. Nous pensons que certains des pays exportateurs de pétrole prennent de plus en plus conscience de ces répercussions. (...)

La réduction de l'inflation est la première des priorités et bénéficiera à tous les pays. L'inflation freine la croissance et nuit à tous les secteurs de nos sociétés. Une politique énergique de rigueur budgétaire et *monétaire* est nécessaire pour briser les anticipations inflationnistes (...).

Nous nous sommes aussi engagés à *encourager* l'investissement et l'innovation afin d'accroître la productivité, à favoriser la redistribution des ressources des secteurs en déclin vers les secteurs en expansion, et à promouvoir l'utilisation la plus efficace des ressources sur le plan tant national qu'international. *Pour cela*, il faudra opérer des transferts de dépenses du secteur public vers le secteur privé et de la consommation à l'investissement et éviter ou limiter soigneusement *les actions protégeants* des industries ou des secteurs particuliers des rigueurs de l'ajustement. A court terme, il sera peut-être difficile, économiquement et politiquement, de prendre des mesures de ce genre, mais cela est essentiel pour parvenir à une croissance soutenue non *inflationniste et pour* améliorer l'emploi, ce qui est notre objectif principal. (...)

Nous devons rompre le lien qui existe entre la croissance *économique* et la consommation du pétrole. Nous avons la ferme intention d'atteindre cet objectif au cours des dix pro*chaines années*. Cette *stratégie* exige des économies accrues de pétrole et une augmentation substantielle de la production *et de l'utilisation* des sources d'énergie alternatives. A cette fin, il conviendrait de recourir le plus possible aux méca*nismes des prix*. Les prix pétroliers intérieurs devraient tenir compte des prix mondiaux représentatifs. Les mécanismes *du marché devront* être complétés, en tant que de besoin, par des mesures administratives et des incitations de *nature budgétaire*. L'investissement dans le secteur de l'énergie contribuera de manière substantielle à la croissance *économique et* à l'emploi (...).

(...) Nos possibilités d'accroître l'offre et l'utilisation de sources d'énergie autres que le *pétrole au cours des dix* prochaines années sont évaluées à l'équivalent de 15 à 20 millions de barils/jour de pétrole. Nous *avons la ferme intention* de renforcer et de coordonner nos efforts pour que cela devienne une réalité.

Nous encouragerons *la* prospection et la mise en valeur de nos propres ressources d'hydrocarbures pour assurer la production maximum sur une longue période.

Dans le même temps, nous comptons doubler la production et l'utilisation de charbon d'ici à 1990. Nous encouragerons la conclusion d'engagements à long terme entre les producteurs et les utilisateurs de charbon (...).

Nous soulignons la contribution vitale de l'énergie nucléaire à un approvisionnement en énergie plus sûr. Il est indispensable d'en accroître le rôle si nous voulons couvrir les besoins énergétiques mondiaux. Nous devons donc augmenter notre capacité de production nucléaire (...).

des prêts de ces institutions, dans la mesure où l'actuelle reconstitution de leurs ressources le leur permet, pour mener à bien les programmes évoqués ci-dessus.

Les pays industrialisés démocratiques ne peuvent pas seuls supporter la responsabilité de l'aide et des autres contributions en faveur des pays en développement : elles doivent être équitablement partagées par les pays producteurs de pétrole et les pays industrialisés communistes. Les représentants personnels devront réexaminer les politiques et les procédures en matière d'aide et autres contributions en faveur des pays en développement et faire rapport de leurs conclusions sur ce sujet lors du prochain sommet (...).

Nous accueillons avec intérêt le rapport de la commission Brandt (1). Nous étudierons soigneusement ses recommandations.

Nous comptons sur le marché international des capitaux pour continuer de jouer le rôle principal dans le recyclage des excédents substantiels de capitaux pétroliers, sur la base des critères de prêts sains. Nous appuyons le travail actuel de nos autorités monétaires et de la Banque des règlements internationaux en vue d'améliorer la surveillance et la sécurité du système bancaire international. Les banques privées pourraient compléter ces efforts.

Les concours privés devront être complétés par un rôle accru des institutions internationales, en particulier du Fonds monétaire international (...).

Nous encouragerons le F.M.I. à *rechercher des voies dans* lesquelles il pourrait, en respectant ses orientations sur la « conditionnalité », rendre le recours à ses ressources plus attrayant pour les pays ayant des difficultés de financement.

Nous exhortons les pays exportateurs de pétrole à favoriser le processus de recyclage en accroissant leurs concours directs aux pays aux prises avec des difficultés de financement et en allégeant ainsi la pression sur les autres mécanismes du recyclage (...).

Nous sommes résolus à consolider encore davantage le système des échanges internationaux. Nous résisterons aux pressions protectionnistes qui ne peuvent qu'aboutir à l'inverse du résultat recherché et aggraver l'inflation (...).

(1) Composée de vingt et une personnalités appartenant soit au monde industrialisé, soit au tiers-monde, la « commission indépendante sur les problèmes de développement » avait été créée en décembre 1977 à la suggestion de M. McNamara. Plus connue sous le nom de *son président*, l'ancien chancelier Brandt, elle a présenté, en février 1980, un rapport proposant un « programme d'urgence » pour les années 1980-1985. Il était notamment suggéré la création d'un « impôt international » appliqué entre autres sur les ventes d'armes et les dépenses militaires, ainsi que sur l'exploitation des hydrocarbures et des minerais.

Ramener la part du pétrole à 40 % de la demande d'énergie

Un groupe à haut niveau de représentants de nos pays et de la Commission de *la C.E.E.* examinera périodiquement les résultats obtenus par chacun de nous dans ce domaine.

Notre *stratégie* globale a comme objectif de répondre aux besoins en énergie des dix années à venir. Nous sommes *convaincus qu'elle est susceptible* de réduire la demande, notamment celle de pétrole, sans gêner la croissance. Au *cours de la décennie*, cette stratégie devrait nous permettre de ramener, dans nos pays, à 0,6 environ le rapport entre l'accroissement de la consommation collective d'énergie et la croissance économique. Nous en attendons également une réduction de 53 % actuellement à environ 40 % en 1990 de la part du pétrole dans notre demande totale d'énergie, et nous prévoyons qu'en 1990 la consommation collective de pétrole sera suffisamment inférieure aux niveaux actuels pour que l'offre et la demande s'équilibrent à des prix acceptables.

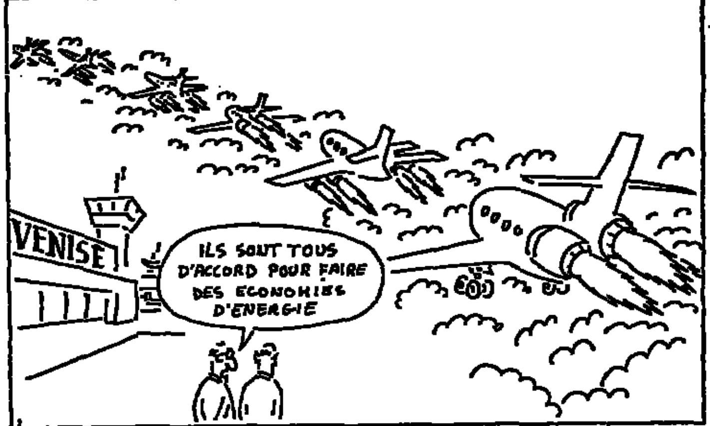
Nous sommes très préoccupés par les conséquences des augmentations du prix *du pétrole sur* les pays en développement importateurs de pétrole (...).

C'est dans un esprit positif et constructif que nous abordons la perspective de négociations globales dans le cadre des Nations unies et la formulation d'une nouvelle *stratégie internationale* en matière de développement (...).

Nous demandons à la Banque mondiale d'examiner dans quelle mesure *les ressources et* les mécanismes en place en faveur de l'exploration, du développement et de la production *tant des énergies classiques* que renouvelables dans les pays en développement importateurs de pétrole sont *adaptés et d'étudier* les *moyens*, y compris la possibilité de créer une nouvelle filiale ou une nouvelle facilité grâce à laquelle elle pourrait améliorer et augmenter ses programmes de prêts en matière énergétique (...).

Nous approuvons vivement l'augmentation générale du capital de la Banque mondiale, les augmentations des moyens des banques régionales de développement et la sixième reconstitution du capital de l'Association internationale pour le développement. Nous accueillerions avec satisfaction une accélération du rythme





(Dessin de KONK.)

Des bilans contradictoires

(Suite de la première page.)

Autant de motifs de satisfaction ne peuvent, bien sûr, s'expliquer que par des *analyses différentes* des mêmes faits. L'affaire d'Afghanistan, qui restera le grand dossier de ce sixième sommet des industrialisés, illustre parfaitement ces différences d'approches et de sensibilités.

Au cours d'une brève conférence de presse, M. Giscard d'Estaing n'a pas caché, lundi après-midi, sa satisfaction. Révélant qu'il avait proposé à M. Brejnev, lors de la rencontre de Varsovie, un calendrier d'éva*cuation des troupes soviétiques*, le président de la République a laissé entendre que de nouveaux retraits étaient possibles. A la question de savoir si, dans son message oral transmis par l'ambassadeur d'U.R.S.S. à Paris, M. Brejnev parlait d'un *« premier retrait »*, M. Giscard d'Estaing a répondu par un hochement de tête affirmatif. Auparavant, il avait affirmé que *« la rencontre de Varsovie a, dans une certaine mesure, ouvert la voie à une première réduction des effectifs soviétiques »*. Sans citer aucun chiffre précis, le chef de l'Etat n'en a pas moins qualifié de *« significatif »* celui des effectifs soviétiques qui vont être retirés et a déclaré qu'il est faux de prétendre que le contingent soviétique en Afghanistan a été récemment renforcé.

Un faux enthousiasme

M. Giscard d'Estaing, on le voit, a surtout retenu des événements des indications favorables à sa thèse. Et c'est bien normal. C'est au même exercice qu'on se livre du côté britannique ou américain, avec, bien évidemment, des résultats opposés : alors qu'on laisse entendre du côté français que le retrait soviétique porterait sur dix mille hommes, on affirme de très bonne source américaine qu'il ne porterait que sur cinq mille hommes, appartenant à des unités de fusées sol-sol, d'artillerie et des chars lourds inutilisables dans la guerre de guérilla afghane. Plutôt que de considérer ce retrait comme une conséquence de la rencontre de Varsovie, on fait remarquer sa concomittance avec le sommet de Venise et la proximité des Jeux olympiques. *On affirme aussi que des renforts* de l'armée rouge ont bel et bien été acheminés récemment en Afghanistan et on attire l'attention sur les troupes soviétiques basées à la frontière soviétique, mais qui interviennent de plus en plus souvent dans des opérations militaires menées en Afghanistan. Bref, sans aller jusqu'à parler d'une « manœuvre » soviétique, on se refuse à l'exclure. Le mot d'ordre serait du genre : *« Wait, see and no comment. »*

Même son de cloche chez les Anglais et les Allemands. Pour lord Carrington, il convient d'être *« plus prudent que les Français, car Karmal pourra toujours demander le retour des effectifs ramenés en U.R.S.S. »*. Quant au ministre ouest-allemand des affaires étrangères, *« il est encore impossible d'évaluer l'importance de la décision soviétique »*.

Pour le reste, les Américains préfèrent en public jouer les heureux surpris. A les entendre, *ils ne s'attendaient* absolument pas que leurs partenaires acceptent le texte sur l'Afghanistan qui a été publié dimanche soir. A croire qu'ils n'étaient pas au courant de la déclaration des Neuf publiée dix jours avant sur le même sujet et qui proclame pratiquement la même chose... Ce faux enthousiasme, en fait, trouve tout simplement son explication dans la situation électorale américaine : M. Carter doit à tout prix retourner aux Etats-Unis en grand triomphateur et en adroit réconciliateur, pour conserver quelques chances de l'emporter en novembre. Pour ce faire, il est prêt à faire feu de tout bois. *Dans le cas de l'Afghanistan*, ce n'est guère difficile : bien peu d'Américains se souviendront de la déclaration des Neuf. Beaucoup, en revanche, se souviennent de la déclaration des mêmes sur le Proche-Orient, et c'est sans doute pourquoi un sujet aussi controversé n'a été abordé qu'au cours de conversations bilatérales, en marge du sommet, comme par exemple pendant la rencontre Carter-Giscard d'Estaing. Le thème ne se prête manifestement pas assez à la mode du temps : l'unanimisme. M. Carter y a d'ailleurs fait une discrète allusion dans sa conférence de presse de lundi *soir*, déclarant notamment : *« Le président Giscard d'Estaing demande un retrait immédiat des troupes israéliennes des territoires occupés. C'est facile à dire, mais la question reste de savoir comment le faire. »*

Au cours de cette conférence de presse, M. Carter a poussé sa recherche de l'unanimisme jusqu'à la caricature, n'hésitant pas, pour faire bonne mesure, à qualifier d'*« expérience fructueuse »* la *rencontre de Varsovie entre* MM. Brejnev et Giscard d'Estaing, qui avait soulevé à Washington l'enthousiasme que l'on sait... Le chef de la Maison Blanche n'a pas pu s'empêcher, il est vrai, d'égratigner au passage M. Giscard d'Estaing, annonçant que le président de la République l'avait informé de la teneur du message de vendredi de M. Brejnev avant qur l'agence Tass n'officialise son contenu, mais ajoutant qu'il était de *toute* façon au courant de l'initiative soviétique avant la communication de M. Giscard d'Estaing.

Citant pour la première fois un chiffre en public, M. Carter a dit que les effectifs retirés constituaient moins de 10 % des quatre-vingt-cinq mille Soviéti*ques dénombrés en Afghanistan*. Il a *précisé* que selon les renseignements américains, les troupes retirées d'Afghanistan iraient sans doute grossir les effectifs déjà massés du côté soviétique de la frontière.

La partie la plus révélatrice de l'exercice auquel s'est livré *M. Carter concerne le chancelier* Schmidt. Là encore, quelques bonnes paroles destinées à prouver à l'électeur américain combien leur président excelle dans l'art d'aplanir les divergences : le prochain voyage du chancelier Schmidt à Moscou est, a dit le président américain, *« une bonne chose »*. Ceci posé, M. Carter est entré comme par hasard dans le domaine des restrictions mentales : il est certain que le chancelier Schmidt présentera *« sans les enjoliver »* les positions (il s'agit, a-t-il rappelé, de demander le *« retrait total et absolu »* des troupes soviétiques) *et il serait « heureux mais surpris »* que M. Brejnev se rallie aux plans du chancelier en ce qui concerne l'ouverture d'une négociation sur les euromissiles.

Mais quels sont les plans du chancelier ? Après la tension germano-américaine des dernières semaines, il se voit cantonné dans une *voie étroite qu'on peut définir* ainsi : libre à lui, s'il le veut, de demander aux Soviétiques de cesser d'installer leurs fusées SS-20 en Russie occidentale en échange de l'ouverture de négociations entre l'OTAN et l'U.R.S.S. sur les euromissiles. Un point, c'est tout. S'il va au-delà, il faut qu'il sache qu'il sera désavoué par M. Carter. Le président américain ne pouvait pas être plus net lorsqu'il a dit, après avoir annoncé que le choix des emplacements *pour les fusées Pershing-2* commencerait dès cet été : *« Je n'accepte aucun gel de nos plans. »* On peut penser que M. Carter n'a pas utilisé par hasard le mot *« gel »* ; c'est celui, justement, que le chancelier Schmidt jure n'avoir jamais prononcé à propos des Pershing-2 et des missiles de croisière.

Les allusions passablement perfides de M. Carter n'étaient pas, de toute façon, nécessaires pour souligner l'aspect artificiel de la « réconciliation » germano-américaine : lundi matin, un haut responsable *ouest-allemand* confirmait en partie les inquiétudes américaines en annonçant que la *Belgique ne se prononcerait finalement* sur l'installation de Pershing-2 sur son territoire qu'après avoir pris connaissance des résultats du voyage que le chancelier Schmidt *doit effectuer* à la fin du mois à Moscou. Théoriquement, c'est cette semaine, à l'occasion de la réunion de l'OTAN à Ankara, que Bruxelles aurait dû faire connaître sa décision définitive. En décembre dernier, lors de la décision de l'OTAN sur l'installation des missiles américains, *la Belgique avait en effet* promis de se prononcer dans un délai de six mois.

JACQUES AMALRIC.

ASIE

LA SITUATION EN AFGHANISTAN

L'agence Novosti estime que la « présence limitée de troupes soviétiques reste nécessaire »

En dépit du retrait, annoncé par le gouvernement afghan, *« d'une division et de cent huit chars »* d'Afghanistan, les troupes soviétiques étaient nettement visibles, lundi 23 juin, à Kaboul, où, selon l'A.F.P., de nombreux commerces étaient restés fermés à la suite de l'appel à la grève générale. Selon des diplomates, rapporte UPI, environ vingt mille soldats, conseillers et techniciens civils soviétiques se trouveraient dans la capitale afghane à la suite de ce qui est apparu comme un renforcement, au cours des dernières semaines, de cette présence.

Lundi soir, le porte-parole du département d'Etat, M. Thomas Reston, a déclaré à Washington que les Etats-Unis n'avaient pas confirmation que le retrait soviétique avait effectivement commencé. Les services spécialisés américains estiment que l'U.R.S.S. va sans doute installer au nord de la frontière entre les deux pays les unités qu'elle retirera d'Afghanistan de façon qu'elles puissent facilement y retourner en opération.

L'agence Novosti, a écrit d'autre part, dans un long commentaire publié lundi à Bonn, que *« la présence limitée de troupes soviétiques reste nécessaire en Afghanistan, malgré le retrait de certaines unités »*. L'agence soviétique conclut qu'une solution politique au conflit afghan *« reste toujours possible, à condition que soit garanti l'arrêt des invasions militaires de forces contre-révolutionnaires à partir des territoires d'Etats voisins »*.

La *Pravda* avait décrit lundi le départ, dès dimanche, d'une *« longue file de chars et de troupes terrestres (...) qui a devant elle 500 kilomètres de route de l'amitié avant de retrouver sa terre natale »*. Un journaliste de l'Europe de l'Est a déclaré avoir vu au moins deux cents camions soviétiques sortant d'un camp militaire.

Selon l'A.F.P., les Afghans ont réagi avec incrédulité à l'annonce *du retrait partiel des forces soviétiques* : les milieux diplomatiques à Kaboul n'attachent qu'une importance limitée à ce retrait, estimant qu'il ne s'agit que d'une opération visant à contenir la montée des sentiments antisoviétiques, parmi la population notamment. Les chars, d'autre part, se révèlent, selon les mêmes milieux, inutiles dans un pays largement montagneux pour combattre une insurrection.

A Kaboul, le mouvement de grève générale était, lundi, dans son troisième jour. L'envoyé spécial de *l'Humanité*, qui note par ailleurs que la *« nouvelle du départ d'un premier contingent d'unités de l'armée soviétique a accentué la détente que connaît la capitale »*, indique que *« pratiquement tous les commerçants ont rouvert »*. *« Plusieurs individus qui passaient de boutique en boutique, parfois avec des armes (...), ont été arrêtés »*, ajoute le journal. L'A.F.P. indique, pour sa part, que les résistants afghans ont tué au moins sept commerçants qui avaient refusé de fermer leur magasin pendant la grève, et que le gouvernement avait menacé d'exécution ceux qui poursuivaient le mouvement. Des soldats gouvernementaux ont forcé plusieurs commerçants à ouvrir leur échoppe.

LE TÉMOIGNAGE DE DEUX DÉPUTÉS U.D.F.

Les trois batailles de Kaboul

par ALAIN MADELIN et GILBERT BARBIER

Nous publions ci-dessous le témoignage de MM. Alain Madelin et Gilbert Barbier, députés U.D.F. d'Ille-et-Vilaine et du Jura, qui se sont rendus en Afghanistan du 15 au 21 juin.

L'information a, paraît-il, surpris : *deux parlementaires U.D.F. à Kaboul*, et, qui plus est, circulant à peu près librement dans une partie de l'Afghanistan. Voulant juger de plus près de la situation en Afghanistan, témoigner à la Fête de la liberté, nous avons tout simplement demandé nos visas à l'ambassade de Paris ; une aubaine pour les autorités afghanes qui escomptaient manifestement utiliser localement notre visite pour démontrer que le gouvernement de Kaboul n'est pas totalement isolé sur le plan international. Visas accordés, nous partons aussitôt, prenant sans doute de vitesse le message envoyé par la valise diplomatique pour annoncer notre visite.

Ainsi notre arrivée à Kaboul passe-t-elle inaperçue, seuls sont refoulés, semble-t-il, ceux qui affichent leur profession de journalistes (à l'exception des journalistes de *l'Humanité* accueillis à l'aéroport par l'attaché de presse de l'ambassade soviétique).

A Kaboul, sans doute moins agité qu'on ne l'imagine en France, nous circulons librement. Nous réussissons même — non sans mal, — à trouver un véhicule pour traverser partiellement le pays et nous en retourner au Pakistan par la route Kaboul-Djelalabad-Peshawar.

Au-delà des péripéties de ce voyage, les témoignages recueillis, les choses vues, nous ont permis de nous forger une analyse plus claire de la situation. En Afghanistan, les Soviétiques livrent trois batailles : politique, militaire et diplomatique. Pour l'instant ces trois batailles sont loin de tourner à leur avantage.

● LA BATAILLE POLITIQUE. — Le régime pro-soviétique de Babrak Karmal est complètement isolé. Imposé par la force, il n'a aucune représentativité et l'on peut constater à chaque instant la réaction de rejet de l'immense majorité du peuple afghan. Pour un pays de dix-sept millions d'habitants, le régime en place n'a le soutien que de quelques milliers de collaborateurs et d'une armée affaiblie par plusieurs dizaines de milliers de désertions. Et ce n'est pas l'enrégimentement de gosses de quinze ans aujourd'hui qui peut le renforcer.

Il est clair que les Soviétiques n'ont pas réussi à secréter, par leur idéologie, cette « auto-occupation indigène » garante de l'ordre soviétique. L'ordre à Kaboul ne repose que sur l'armée rouge.

● LA BATAILLE MILITAIRE. — Cette bataille là tourne plutôt mal pour les Soviétiques, le pays est moins sûr pour eux qu'il ne l'était il y a six mois. Certes, les Soviétiques contrôlent — mal — les grandes villes et les principaux axes de communication, mais l'esprit de résistance souffle partout. D'ailleurs, peut-être faudrait-il mieux parler pour l'instant d'insurrection populaire. En six mois la résistance n'est pas encore organisée. Elle est divisée, dépourvue d'encadrement, d'entraînement, d'armes modernes. Un des responsables de la résistance à Kaboul nous dira : *« Nous commençons seulement depuis deux mois à nous organiser, j'ai maintenant une cinquantaine de plans d'action mais il me manque quelques pistolets avec des silencieux, quelques bombes avec des minuteries... nous n'avons rien. »* A 20 kilomètres de Kaboul, la nuit, les résistants descendent des montagnes et contrôlent les villages. A 30 kilomètres, à Jalrès, des témoins nous expliquent comment la ville change régulièrement de mains entre les Soviétiques et la résistance. Résultat : plusieurs centaines de morts et environ soixante blessés par jour.

Entre Sairobi et Djelalabad, la route peut être coupée à chaque instant par la résistance. On n'y circule qu'une fois par jour en convoi « protégé » par les Soviétiques. Le jour où nous l'emprunterons, un char soviétique et deux camions militaires seront détruits.

Voilà pourquoi maintenant les Soviétiques se replient sur des positions-clés. Ils procèdent ponctuellement à quelques opérations de nettoyage. Pour contrôler le pays, leurs effectifs (80 000 ? 120 000 ?) sont insuffisants. Il leur faudrait 300 000, 400 000, 500 000 hommes et plus. A l'inverse, 5 000 hommes ou 100 chars de moins n'affectent pas leur capacité militaire. Il y aura toujours assez de chars dans les casernements soviétiques qui encerclent Kaboul pour écraser toute insurrection. Seulement, semble-t-il, les Soviétiques font tout pour éviter un soulèvement populaire. A la veille des Jeux olympiques, ils ne veulent pas risquer une répression style Budapest 56 avec ses répercussions internationales.

Une chose est certaine : la résistance qui s'organise, pour peu qu'elle reçoive des armes modernes, portera des coups de plus en plus douloureux à l'occupant soviétique.

Voilà pourquoi de retour de Kaboul, nous étions convaincus que, devant l'échec de leurs batailles politique et militaire, les Soviétiques allaient lancer une offensive diplomatique.

● LA BATAILLE DIPLOMATIQUE. — Elle a pour objectifs :

— Obtenir, au nom de la « non-ingérence », l'isolement de la résistance, et l'hésitation des nations islamiques et de l'Occident à lui apporter un soutien militaire ;

— Obtenir, en échange de quelques gestes de bonne volonté soviétique, un début de reconnaissance des autorités de Kaboul (quitte à changer bientôt ces autorités et à fabriquer artificiellement un gouvernement d'« union » autour, par exemple, d'un chef religieux Pachtoun — qu'il reste à trouver).

En ce sens, l'annonce du retrait de quelques troupes soviétiques n'est pas pour surprendre.

Seulement, la manœuvre est apparue tellement cousue de fil rouge qu'elle a échoué. A *Venise*, les Sept ont maintenu leur exigence de retrait total des troupes soviétiques et n'ont rien concédé. Pourtant, n'en doutons pas, les Soviétiques reviendront à la charge.

Mais, pour l'instant, ce triple échec politique, militaire et diplomatique des Soviétiques nous aura montré *comment* — ainsi que nous l'a dit un responsable de la résistance — *« avec rien, le peuple afghan a eu le courage de combattre la plus puissante armée du monde »*.

Le plénum du comité central du P.C. soviétique recommande un « renforcement maximal de la capacité de défense »

De notre correspondant

MOSCOU. — *A la veille de la session du Soviet suprême, qui commence ce mardi 24 juin, le plénum du comité central du parti communiste soviétique a traité lundi deux thèmes importants : la convocation du vingt-sixième congrès du parti, qui aura lieu à partir du 23 février 1981, et la situation internationale. Les membres du comité central ont entendu le rapport de M. Brejnev qui est publié dans la presse et celui de M. Gromyko, ministre des affaires étrangères, qui n'a pas été rendu public mais dont la substance est reprise dans la résolution adoptée à l'issue des travaux.*

C'est la première fois depuis avril 1978 que la réunion plénière du comité central est entièrement consacrée à la politique étrangère de l'U.R.S.S. Fermeté et volonté de poursuivre la détente dans la ligne des vingt-quatrième et vingt-cinquième congrès : tels sont les deux mots d'ordre qui ressortent de la résolution et qui seront vraisemblablement repris par le prochain congrès.

Le plénum estime que *« les menées de l'impérialisme et des autres forces hostiles à la paix exigent une vigilance permanente et un renforcement maximal de la capacité de défense* [de l'U.R.S.S.], *afin de faire échouer les projets de l'impérialisme, qui visent à la supériorité militaire et au diktat mondial »*.

Traitant du même sujet, M. Brejnev a déclaré dans son discours que *« les milieux impérialistes s'appliquent à exercer une pression sur l'U.R.S.S. (...). Ils voudraient même l'isoler. Toutefois, leurs actions commencent à faire long feu »*. Cet échec s'explique, selon lui, par l'augmentation du potentiel économique et de la puissance militaire soviétiques et par la politique juste définie par les deux derniers congrès. Le secrétaire général a promis de ne ménager aucun effort pour préserver la détente, bien que, a-t-il dit, *« l'impérialisme cherche à mettre à l'épreuve notre désir de paix, notre bonne volonté et notre détermination de persévérer dans cette voie »*.

La résolution adoptée par le comité central accuse les forces impérialistes d'être favorables à la *« rupture de l'équilibre mondial au détriment de l'U.R.S.S. et des pays socialistes, de la détente internationale et de la sécurité des peuples »*. Pour arriver à leurs fins, les milieux dirigeants des Etats-Unis *« se sont engagés dans la voie des sanctions économiques et de la réduction des relations scientifiques, techniques, culturelles et sportives. Ils ne respectent pas les engagements qu'ils ont contractés. Ils violent les accords qu'ils ont signés »*, poursuit le texte, qui condamne ensuite le rapprochement sino-américain *« sur une plate-forme antisoviétique (...). L'association de l'impérialisme et de l'hégémonisme de Pékin est un nouveau phénomène dangereux pour la paix mondiale, pour l'humanité tout entière, y compris pour les peuples américain et chinois »*.

Après ce sombre tableau de la situation internationale, la résolution traite de la détente, qui peut et doit être maintenue, et qui est définie comme *« le résultat logique du rapport des forces qui s'est créé depuis quelques décennies dans le monde »*, autrement dit comme le résultat du renforcement du camp socialiste. Ce postulat implique que tout élargissement des positions des pays socialistes a pour conséquence un renforcement de la détente. La résolution note qu'il existe *« des possibilités objectives et des forces socio-politiques capables d'empêcher un glissement vers une nouvelle guerre froide »*. Ces forces résident dans le camp socialiste, le mouvement de libération nationale et les forces démocratiques des pays capitalistes. Le texte ajoute que ce point de vue trouve également des partisans parmi les hommes d'Etat occidentaux et non alignés.

Le discours de M. Brejnev, comme la résolution, accorde une large place à l'Afghanistan. Le chef du parti et de l'Etat soviétique a justifié l'intervention militaire en expliquant que l'U.R.S.S. *« n'avait pas d'autre choix que d'envoyer des troupes et que les événements avaient confirmé que c'était la seule décision juste »*. Quant au retrait de certaines unités — dont Moscou n'a toujours pas précisé le nombre — il a été rendu possible par le fait que *« la vie se normalise peu à peu en Afghanistan. Les grandes bandes contre-révolutionnaires ont été démantelées ; les interventionnistes ont subi de graves échecs. »* M. Brejnev a cité le nom du *« camarade Babrak Karmal »* et il a promis que l'U.R.S.S. continuerait à *« aider l'Afghanistan à bâtir une vie nouvelle, à sauvegarder les conquêtes de la révolution d'avril »*.

Dans ces conditions, il ne restait plus au comité central, dont c'était la première réunion plénière depuis le « coup de Kaboul », qu'à *« approuver totalement les mesures d'assistance multiforme »* prises à l'égard de l'Afghanistan. La résolution préconise, d'autre part, *« un règlement politique de la situation qui s'est créée autour de l'Afghanistan, pays qui pratique une politique de non-alignement »*, sur la base des propositions faites le 14 mai dernier par le gouvernement de Kaboul.

DANIEL VERNET.

DIPLOMATIE

Les visites du président Carter en Yougoslavie et en Espagne

Le président Carter est arrivé ce mardi 24 juin, dans la matinée, à Belgrade. Il a déposé une gerbe sur la tombe de Tito et devait ensuite rencontrer le président Miatovitch. M. Carter doit quitter Belgrade, mercredi 25 juin, pour Madrid.

BELGRADE : un langage commun...

De notre correspondant

Belgrade. — Le président Carter bénéficie d'un traitement de faveur. Tous les commentaires, ici, sont empreints de cordialité et soulignent la continuité et la stabilité des bons rapports entre les deux pays. *« Nous sommes très satisfaits d'accueillir M. Carter »*, a déclaré lundi 23 juin *l'ambassadeur Kalezith*, porte-parole du secrétariat des affaires étrangères, qui a ajouté : *« Nous sommes convaincus que cette visite contribuera à développer nos relations sur la base de la déclaration publiée en 1977 à l'issue des entretiens entre les présidents Tito et Carter à Washington, relations caractérisées par l'égalité et le respect des divergences de vues. Nous croyons aussi que cette visite aidera à éliminer des foyers de tension. »*

De son côté, le quotidien *Politika* écrit : *« Sur les questions de la paix et de la sécurité mondiales, la Yougoslavie et les Etats-Unis ont toujours trouvé un langage commun. Et les deux pays ont toujours été d'accord sur le fait que les différends devaient être réglés pacifiquement. »*

Le journal évoque aussi ce qu'on appelle ici la « collaboration financière » avec les Etats-Unis devenus le principal créancier de la Yougoslavie. M. David Rockefeller, président de la Chase Manhattan Bank, a été reçu cette semaine par le chef du gouvernement et le président de la direction collégiale de l'Etat. Un accueil tout à fait exceptionnel pour un homme d'affaires étranger. Dans une interview accordée par M. Carter à des journalistes yougoslaves à Washington avant son départ des Etats-Unis, le chef de la Maison Blanche réaffirme sa détermination de soutenir l'indépendance et l'unité de la Yougoslavie et son intérêt pour le non-alignement. *« Tout ce que les non-alignés font ou disent*, dit-il, *est très important pour les Etats-Unis, et pour l'U.R.S.S. aussi, je crois. »* — P. Y.

MADRID : avant la renégociation du traité de coopération

De notre correspondant

Madrid. — M. Carter sera mercredi 25 juin le quatrième président des Etats-Unis à se rendre en Espagne depuis le voyage d'Eisenhower en 1959, qui avait rompu vingt ans d'isolement du franquisme. Il sera le premier à rendre visite à la jeune démocratie espagnole.

Au programme un banquet offert par le roi Juan Carlos, un dîner avec le chef du gouvernement, M. Adolfo Suarez, et un petit déjeuner avec M. Felipe Gonzalez, premier secrétaire du parti socialiste ouvrier espagnol (P.S.O.E.). Le ministre espagnol des affaires étrangères, M. Marcelino Oreja, est déjà allé au devant des vœux de Washington en déclarant, il y a une semaine, que *l'Espagne demanderait son adhésion* à l'OTAN sans doute dès 1981, et en tout cas avant les élections de 1983, si les négociations sur son entrée dans le Marché commun et sur Gibraltar progressent de façon satisfaisante. M. Joseph Luns, secrétaire général de l'alliance atlantique, s'est empressé de répondre que l'Espagne serait admise dans l'OTAN dès le lendemain du jour où elle poserait sa candidature.

Les entretiens entre MM. Carter et Suarez porteront surtout sur la renégociation du traité de coopération hispano-américain, la situation au Proche et au Moyen-Orient et la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe qui doit avoir lieu cet automne à Madrid. Le traité hispano-américain arrive à expiration l'an prochain. Signé en 1976, il accordait aux Etats-Unis l'utilisation de trois bases aériennes, d'une base navale et d'un polygone de tir en Espagne, en échange d'une aide militaire et économique de 1 250 millions de dollars, échelonnée sur cinq ans. Il prévoyait également la « dénucléarisation » de l'Espagne avec le retrait des sous-marins Polaris de la base navale de Rota, près de Cadix. M. Oreja a indiqué que le nouveau traité devrait être complémentaire de l'adhésion de l'Espagne à l'OTAN et que Madrid serait plus exigeant dans la négociation en demandant une coopération économique et technologique plus concrète.

(Intérim.)

● *La situation aux Nouvelles-Hébrides.* — MM. Peter Blaker, ministre d'Etat chargé de la coopération, et Paul Dijoud, secrétaire d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer, auront une nouvelle série d'entretiens sur la situation aux Nouvelles-Hébrides, mercredi 25 juin à Londres. Les gouvernements français et britanniques s'efforcent, en effet, de trouver une solution pacifique à la crise née de la tentative de sécession de l'île d'Espiritu-Santo.

Kaboul

DMATIE

du président Carter
goslavie et en Espagne

: un langage commun...

ASIE

Inde

La disparition de Sanjay Gandhi constitue une dure épreuve politique pour le premier ministre

Les funérailles de Sanjay Gandhi devaient avoir lieu mardi après-midi 24 juin, à New-Delhi. C'est en faisant de la voltige aérienne à bord d'un monomoteur récemment importé des Etats-Unis que le fils du premier ministre indien s'est tué. Selon l'agence Reuter, cependant, la police n'exclut pas la possibilité d'un sabotage.

Bien qu'elle ait feint de ne pas être affectée par la mort de son fils cadet, Sanjay, Mme Gandhi vient de subir un choc personnel, mais aussi politique, très dur. La disparition de l'« héritier présomptif », alors qu'il avait à nouveau le vent *en poupe, devrait notablement affecter* dans les prochains mois le cours de la vie politique indienne, et d'abord les rapports de forces au sein du parti gouvernemental, le Congrès-Indira.

Il y avait — les élections législatives nationales et provinciales l'ont encore confirmé de façon éclatante — un « phénomène Sanjay ». Jeune impétueux, au langage bref *mais* direct, il attirait et *même* fascinait beaucoup d'Indiens de sa génération. *Son action controversée était en train* de modifier, dans une certaine mesure, les traditions politiques. La vieille classe parlementaire congressiste prenait ombrage de son ascendant, de ses méthodes *« brutales et irraisonnables »*, mais se révélait incapable d'y remédier. Son entrée progressive en scène, qui coïncida avec la confirmation des tendances à l'autoritarisme chez Mme Gandhi, conduisit de nombreux hauts dirigeants à se séparer du premier ministre. Ils ne s'expliquaient généralement pas qu'un jeune homme sans mandat électif et sans expérience puisse donner, depuis le sérail, des ordres à des ministres, *adopter une attitude arrogante* à l'égard des corps constitués et, d'une façon générale, ne tenir compte de l'avis de personne, sinon de sa mère et de quelques amis. Ses critiques, ses adversaires, s'inquiétaient que la personnalisation du pouvoir ait, ainsi, pris le pas sur le respect des *pratiques démocratiques en usage en* Inde. Certains redoutaient que, les crises, comme celle que connaissent actuellement les régions orientales, et la *permanence* de problèmes économiques et sociaux gigantesques aidant, ne s'instaure peu à peu une espèce de fascisme à l'indienne.

Des conceptions sommaires

Homme d'action énergique, Sanjay, nous disait Mme Gandhi, à la fin de 1979, *« est quelqu'un qui aime voir les choses réalisées rapidement »*. Mais l'efficacité qu'il mit à « nettoyer » certains bidonvilles de la Vieille-Delhi et, surtout, à conduire des opérations de stérilisation forcées relevait plutôt de la balourdise et du péché de jeunesse politiques. Avec Sanjay c'était aussi — depuis son retour dans l'ombre du pouvoir, — le règne du copinage pour les nominations à de hautes fonctions, l'attribution de marchés de l'Etat, de circonscriptions électorales. Cela *n'a pas empêché son élection triomphale* au début de l'année, qui lui permit de faire, pour la première fois, son entrée au Parlement. *Ce* n'est sans doute pas son charisme ni le rayonnement de son « message » qui sont à la base de ce succès *mais* l'organisation d'un appareil *qu'il avait pris en main et où se* comptent de nombreux courtisans et fiers-à-bras.

Etait-il le dauphin en puissance ? Cette question, comme la personnalité du fils du premier ministre, constituait l'un des sujets de spéculation *favoris des observateurs à New-Delhi*. Mme Gandhi, en tout cas, semblait avoir mesuré tout le tort que lui fit l'action *catastrophique* de son fils sous l'état d'urgence et réclamé de lui qu'il fît cette fois ses premières armes en tant que député, puis à la tête du parti, dont il avait été désigné *tout récemment l'un des secrétaires* généraux. Sans doute est-ce dans cet esprit qu'il n'avait pas reçu de portefeuille ministériel et qu'il venait de démentir toute prétention à la direction du gouvernement du grand Etat de l'Uttar-Pradesh. *« Je ne me suis pas lancé en politique pour devenir ceci et cela, simplement pour entreprendre ce que je croyais nécessaire »*, avait-il déclaré au magazine que dirige sa jeune femme.

Ses conceptions politiques étaient pour le moins sommaires — *anticommunisme primaire*, foi dans la *libre entreprise*, encouragement aux investissements étrangers, notamment américains, — et tranchaient avec l'héritage congressiste, laissé entre autres par son grand-père Nehru.

La mort de Sanjay Gandhi constitue en somme la fin d'une « dynastie », l'autre fils du premier ministre, Ranjiv, semblant avoir peu de goût pour la politique. Avec Sanjay, les jeunes congressistes ont pris une place *importante dans le parti. Les « élus »* de Sanjay représentaient jusqu'à un cinquième des députés du Congrès-I à la Chambre basse et exerçaient à travers leur « gourou » de l'influence sur le pouvoir. Mme Gandhi souhaitait depuis longtemps ce renouveau du personnel congressiste sous prétexte *d'appliquer un programme de* réformes mais, en fait, parce que les parlementaires aguerris réclament un partage du pouvoir et s'opposent au nouveau style imposé par les Gandhi. Ayant perdu son principal « homme de confiance », elle se retrouve à nouveau seule, dans une large *mesure, face à la classe politique*.

GÉRARD VIRATELLE.

● *M. V.V. Giri*, qui fut président de l'Union indienne de 1969 à 1974, est mort le 24 juin, à Madras, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

[Originaire de l'Andhra-Pradesh, Etat du sud de l'Inde, M. Giri avait reçu une formation de juriste, milité au parti du Congrès, puis consacré une partie de sa vie à l'action syndicale. Il fut l'un des fondateurs du Trade Union Congress, dirigea la centrale des cheminots, puis fut nommé, *en 1952, ministre* du travail, avant d'être appelé au poste de gouverneur successivement de plusieurs Etats. Elu vice-président de l'Inde en 1967, il fut, en 1969, le candidat à la présidence de Mme Gandhi — contre la volonté des « barons » du parti du Congrès, — qu'il aida ensuite, dans ses fonctions, à mettre en place certaines réformes (nationalisations de banques, limitation de la richesse).]

Japon

Après sa victoire aux élections à la Chambre basse

Le parti gouvernemental obtient aussi la majorité absolue au Sénat

Tokyo. — En *reconduisant* à la Chambre haute une confortable majorité libérale démocrate, les Japonais ont confirmé le choix qu'ils avaient exprimé pour le renouvellement des membres de la Chambre basse. Les résultats des deux élections simultanées, du dimanche 22 juin — dont les seconds sont connus ce *mardi* — consacrent une victoire incontestable du camp conservateur sur l'opposition. Le premier regagne pratiquement la position qu'il avait à son apogée, à la fin des années 60.

Le parti libéral démocrate (P.L.D.), qui avait vu sa majorité s'effriter régulièrement au cours des dix dernières années, ne disposait plus au Sénat que d'une avance de 2 sièges sur l'opposition. Le renouvellement de la moitié des mandats des sénateurs lui a permis de recouvrer une majorité substantielle de 135 sièges sur 252 (enregistrant un gain de 9 sièges). Les partis d'opposition sans exception régressent de manière notable.

Ignorant les appels de l'opposition et apparemment peu attirés par l'éventualité d'un gouvernement de coalition, les Japonais ont choisi de donner un nouveau blanc-seing au camp *conservateur au pouvoir depuis* un quart de siècle. Ce choix paraît d'autant plus surprenant qu'il y a huit mois, en octobre 1979, les électeurs infligeaient une défaite au P.L.D. qui, ne disposant plus d'une majorité suffisante, était contraint de compter sur les indépendants pour gouverner.

Le vote du 22 juin constitue un renversement complet de cette tendance — la seule constante étant l'immobilisme du P.S. Huit mois après avoir manifesté leur mécontentement à l'égard du P.L.D., les Japonais lui rendent apparemment leur confiance sans que l'on discerne clairement les événements politiques qui, au cours de cette période, auraient pu les faire changer d'avis.

Il y a d'abord des facteurs conjoncturels : la mort du pre-

De notre correspondant

mier ministre Ohira survenue à dix jours du scrutin a eu deux conséquences principales. Premièrement, elle a sans doute suscité des réactions de sympathie dans l'électorat flottant (40 % du total) Les candidats conservateurs ont d'ailleurs exploité au maximum la fibre sensible des électeurs Politiquement, *la mort de M. Ohira* a surtout privé l'opposition de sa cible : ses attaques, ayant dû se *faire plus indirectes* et *plus générales* par respect pour le défunt, ont perdu de leur force.

La mort du premier ministre a, d'autre part, intensifié le sentiment de crise dans le camp conservateur et les milieux d'affaires qui le soutiennent. Le P.L.D. paraissait non seulement en perte de vitesse mais aussi de plus en plus dangereusement divisé et à la veille d'un éclatement. Cette situation a incité les milieux d'affaires à intensifier leur aide financière aux candidats conservateurs.

Satisfaction des milieux d'affaires

La défaite de l'opposition est due autant aux facteurs qui ont favorisé le P.L.D. qu'à sa propre incapacité à paraître une alternative crédible. Il y a d'abord la faiblesse du P.S., paralysé par ses luttes intestines. La gauche étant trop divisée, restaient les centristes. Leur progression, notamment en octobre dernier, était, pensait-on, significative d'une volonté de changement. Or, alors qu'ils étaient prêts au pouvoir, ceux-ci ne se sont pas vu accorder cette fois la confiance des électeurs. Il y a eu une série d'alliances électorales entre bouddhistes et sociaux-démocrates, mais les électeurs se sont parfaitement aperçus de la précarité de celles-ci, les divergences étant de plus en plus nettes dans les derniers jours de la campagne, notamment lorsque le parti social démocrate a proposé une *« grande coalition nationale »* qui a soulevé des tollés chez les socialistes et suscité une réserve embarrassée chez les bouddhistes. Un autre élément a joué en défaveur des centristes : de compromis en compromis, ceux-ci en étaient arrivés à se retrouver sur des positions identiques à celles du P.L.D. et *même*, pour le P.S.D. en ce qui concerne la défense, à la droite des conservateurs.

Voter centriste dans ces conditions revenait à porter au pouvoir *des hommes se réclamant d'une* politique vague ou, dans le meilleur des cas, calquée sur celle des conservateurs, à quelques nuances près, mais en créant une situation instable propre à tout gouvernement de coalition.

Dernier facteur à jouer en défaveur des bouddhistes : l'électorat du Komeito, *formé de petits-bourgeois* quelque peu moralisateurs, est certes sensible aux scandales auxquels sont mêlés les conservateurs Mais les bouddhistes se sont aperçus que le *« parti propre »* (Komeito) et ceux qui le soutiennent, la secte Sokagakkai, ne sont pas exempts de ce genre de tare. Le propre president de la Sokagakkai, M. Ikeda, étant mêlé, selon la presse japonaise, à plusieurs affaires louches. Placés devant l'alternative de choisir entre le P.L.D., dont les méthodes de gouvernement sont connues, mais qui a pour lui l'efficacité, dont le spectaculaire développement économique du Japon est la preuve, et les partis centristes, dont ni la politique ni les méthodes ne diffèrent fondamentalement de celles des conservateurs, les Japonais ont voté pour la stabilité et la continuité.

Les milieux d'affaires, aujourd'hui, se félicitent du « bon sens » dont ont fait preuve les électeurs. En fait, ce sont les votes flottants qui ont contribué, avant tout, au *redressement du camp conservateur*. Cet électorat ne se mobilise qu'en temps de crise. Les Japonais *se sentent* certes dans une meilleure position économique que la plupart des pays industrialisés, *mais ils manifestent cependant* une certaine appréhension face à l'avenir. Sur la scène internationale, *l'affaiblissement* des Etats-Unis est très profondément ressenti par l'allié asiatique, *qui se demande si cela est dû à* la personnalité de M. Carter ou à une cause plus profonde.

Le choix qu'ont fait les électeurs, qui écarte, du moins momentanément, la possibilité d'un gouvernement de coalition, va surtout avoir pour conséquence de réduire considérablement le champ et la portée du débat politique alors que s'ouvre, pour le Japon, une période où sa responsabilité internationale va s'accroître.

Les libéraux *démocrates sont* apparemment libres de mener la politique que bon leur semble (accroître *les capacités de défense*, mettre en place un système d'action destiné à remédier au déficit *des finances publiques*, poursuivre une politique étrangère de plus en plus étroitement liée aux *Etats-Unis)* Sur le premier point, cependant, le fait que le candidat social-démocrate, ancien général, avocat du réarmement, n'ait pas été élu, signifie peut-être que les Japonais ne sont pas tout à fait prêts à approuver l'ensemble de la politique des conservateurs. Leurs votes offrent en tout cas à ceux-ci toute la latitude pour donner libre cours à leurs rivalités internes dans le processus de désignation d'un nouveau premier ministre, le mois prochain.

PHILIPPE PONS.

EUROPE

Italie

Le meurtre d'un magistrat

LES SUBSTITUTS DU PARQUET DE ROME FONT UNE GRÈVE DE DEUX JOURS

Rome (A.F.P.). — Les substituts-procureurs de la République de Rome font grève les 24 et 25 juin pour *protester* contre l'insuffisance de protection accordée aux magistrats chargés des dossiers des organisations terroristes.

Dans un document au ton très dur, trente-cinq substituts-procureurs de la République rendent hommage à leur collègue, Mario Amato, assassiné le 23 juin, et accusent les dirigeants du parquet de Rome qui, selon eux, ont maintenu le juge Amato *« dans un isolement complet, sans lui apporter ni aide réelle ni compréhension »*, alors qu'il menait une enquête importante sur le terrorisme d'extrême droite.

Selon l'organisation Magistrature démocratique, regroupant les magistrats de gauche, M. Amato avait reçu des menaces, craignait pour sa vie, et s'était plaint de l'inertie des dirigeants du parquet vis-à-vis des extrémistes impliqués dans une affaire de terrorisme d'extrême droite.







ASIE

Les troupes vietnamiennes ont pénétré en Thaïlande

(Suite de la première page.)

D'abord surpris par l'attaque et l'occupation du village de Mak-Moon, les Thaïlandais ont riposté en début d'après-midi avec le soutien de blindés et de l'aviation. Ils avaient, lundi soir, repris le contrôle de Mak-Moon. La zone affectée par les combats a été bouclée et les représentants des organisations internationales humanitaires n'ont pas pu s'y rendre. On ignore encore le nombre des victimes civiles et militaires de part et d'autre, de même que l'étendue des dégâts matériels. On sait toutefois que de nombreux blessés sont transportés dans les hôpitaux du camp de réfugiés de Khao-I-Dang et vers celui d'Aranyaprathet.

L'armée thaïlandaise aurait eu plus d'une dizaine de tués, indique une bonne source. On sait, d'autre part, que la concentration de Mak-Moon abritait de vingt mille à vingt-cinq mille Cambodgiens. Un calme précaire semblait être revenu, mardi matin, le long de la frontière, après ce coup de semonce meurtrier de Hanoï qui risque d'avoir, même s'il n'est pas suivi par d'autres attaques, de grandes retombées politiques.

L'intrusion vietnamienne survient, en effet, à la veille de l'ouverture, à Kuala Lumpur, de la conférence annuelle des pays de l'ASEAN (1), réunion qui sera suivie d'entretiens avec les ministres des affaires étrangères des Etats-Unis, du Japon, du Canada, de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande et de l'Inde, et où le problème de la crise cambodgienne figurera au tout premier plan. Elle fait aussi suite à l'échec des récentes tentatives diplomatiques de Hanoï pour faire accepter par l'ASEAN le caractère irréversible du fait accompli au Cambodge.

Des mises en garde répétées

Mais surtout, elle prend place après plusieurs jours de mises en garde par Phnom-Penh et Hanoï contre la poursuite des opérations de rapatriement entreprises par les Thaïlandais avec l'assistance du Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (U.N.H.C.R.) et qui vont notamment permettre le renvoi au Cambodge de plusieurs milliers de Khmers rouges dont M. Pol Pot a le plus grand besoin pour alimenter sa guérilla pendant la saison des pluies.

A diverses reprises, au cours de la saison sèche, les forces vietnamiennes avaient attaqué des secteurs frontaliers à partir desquels s'organisent et opèrent leurs adversaires cambodgiens — Khmers rouges d'une part, Khmers Serei et Sereika anticommunistes de l'autre, — et dans lesquels cohabitent généralement des soldats et des populations civiles. Les troupes de Hanoï se sont particulièrement acharnées depuis six mois, mais sans succès notables, contre les Khmers rouges, retranchés dans les monts du Phnom-Melay, véritable forteresse naturelle qui jouxte, et parfois chevauche, la frontière khméro-thaïlandaise. Cependant, les *forces* de Hanoï, depuis leur invasion du Cambodge, en janvier 1979, avaient paru soucieuses d'éviter de s'en prendre aux populations civiles qui avaient fui la misère et le chaos aussi bien que leur présence.

De même, les Vietnamiens, bien qu'ils se soient permis quelques incursions brèves et limitées en territoire thaïlandais, avaient, jusqu'à présent, évité de provoquer l'armée royale et de porter la guerre dans les « sanctuaires » des mouvements de la résistance établis sur la frontière ou à ses abords immédiats. Au contraire, tout en dénonçant régulièrement le soutien apporté aux Khmers rouges par l'armée de Bangkok et par la Chine populaire, et alors que régnait ici une psychose de l'agression vietnamienne, les *bo dois* (soldats) de Hanoï étaient restés, l'arme au pied, à bonne distance de la frontière.

Cent fois, et même tout dernièrement à Bangkok, des dirigeants vietnamiens ont affirmé qu'il n'était pas dans leurs intentions d'attaquer la Thaïlande. Il est trop tôt pour dire si l'opération contre Mak-Monn est un avertissement ou le prélude à d'autres opérations de « nettoyage ».

Le camp de Mak-Moon

Mak-Moon, qui fut la plus grosse concentration frontalière de fugitifs khmers (avec près de deux cent mille personnes) et où a longtemps opéré une équipe de pseudo-Khmers Serei, véritable gang de trafiquants et d'exploiteurs liquidé depuis dans de sombres circonstances, avait été dégonflé au fil des combats entre factions rivales et du fait de la volonté de l'armée thaïlandaise de réduire la prolifération de poches anarchiques. D'autre part, les représentants des organisations internationales humanitaires (CICR et UNICEF) qui n'avaient, pour sauver des dizaines de milliers de civils, d'autre alternative que de nourrir également les soldats et d'alimenter moult trafics lucratifs, étaient physiquement menacés, et il était essentiel pour la poursuite de leur mission que cesse cette pagaille.

Depuis des mois, et sans l'intervention des Vietnamiens qui se sont contentés de laisser pourrir la situation entre leurs adversaires, la frontière a été un terrain de manœuvre, où des dizaines de milliers de civils, assistés par les organisations internationales, mais sans protection réelle de leur part, ont été les otages de divers groupes aux intérêts divergents et, en même temps, ont servi de rempart humain entre deux armées. Dévasté par des combats en avril dernier, incendié, le camp de Mak-Moon s'était peu à peu reconstitué. Mais la présence des organisations internationales n'y avait pas été rétablie.

Depuis des mois, aucun responsable n'ignorait les risques de la situation malsaine prévalant à la frontière. Certains l'avaient dénoncée. Mais les inconvénients qu'elle présentait pour les premiers intéressés — les populations cambodgiennes déracinées — semblent avoir pesé de bien peu de poids *face* aux intérêts que certains groupes n'ont cessé d'en retirer. On n'ignorait pas non plus que, en permettant à des groupes armés de proliférer au sein de ces masses de civils misérables, on transformait ceux-ci, *ipso facto*, en cibles militaires, cette évolution étant jugée comme une véritable provocation par les Vietnamiens.

Certains pensent aujourd'hui que les forces de Hanoï, en attaquant Mak-Moon, ont choisi de donner un avertissement à la Thaïlande pour faire cesser le rapatriement des Khmers rouges. Mais, si c'est bien là l'explication, on ne voit pas pourquoi les Vietnamiens ont choisi de faire payer le prix de leur avertissement à des civils cambodgiens et thaïlandais désarmés, alors qu'ils savent parfaitement que les combattants et cadres de M. Pol Pot sont rapatriés à Ta-Prik, à 40 kilomètres au sud-ouest de Mak-Moon.

ROLAND-PIERRE PARINGAUX.

● *La Chine a formellement « gelé »*, lundi 23 juin, ses conversations engagées avec le Vietnam en avril 1979 après le conflit frontalier entre les deux pays. Dans une note, le ministère chinois des affaires étrangères a signifié à l'ambassade du Vietnam à Pékin qu'il considérait « *la situation et l'atmosphère très favorables à la tenue d'une troisième série de pourparlers* ». Cette mise en sommeil des conversations intervient après la polémique consécutive à l'incident survenu vendredi à l'ambassade de Chine à Hanoï. — *(A.F.P.)*

Corée du Sud

EN VISITE A PARIS

M. Kim Woun Gie, vice-premier ministre veut rassurer les bailleurs de fonds étrangers

M. Kim Woun Gie, vice-premier ministre sud-coréen, également chargé du plan, représente son pays à la conférence de l'IECOK (International economic cooperation for Korea) qui s'ouvre à Paris ce mardi 24 juin. Cette conférence réunit, sous l'égide de la Banque mondiale, les principaux pays créditeurs de Séoul : Etats-Unis, Grande-Bretagne, France, Allemagne de l'Ouest, Japon, Italie, Australie, Canada, Belgique et Autriche. M. Kim Woun Gie demandera une aide financière de 6 milliards de dollars et, surtout, tentera de rassurer des partenaires qu'inquiètent l'aggravation du déséquilibre de la balance des paiements et la détérioration de la situation sociale et politique en Corée du Sud.

Les conférences de l'IECOK ont lieu chaque année dans un des pays créanciers mais, pour la première fois, il y a dans la délégation sud-coréenne une personnalité n'assumant pas de responsabilités dans l'économie : M. Kim Kyong Won, conseiller spécial pour les affaires politiques internationales auprès du président de la République. Cet homme, qui occupait déjà ce poste auprès du président Park, est présenté à Séoul comme « *le Kissinger sud-coréen* » en raison de son rôle important. Sa présence donne à penser qu'en dehors de son aspect technique, le voyage du vice-premier ministre a des objectifs politiques.

M. Kim Woun Gie ne fait pas une visite officielle en France mais, le 26, il aura des entretiens avec M. Raymond Barre et plusieurs ministres, avant de se rendre, le 28, à Londres où il sera reçu par Mme Thatcher.

Quand il rencontrera M. Barre, le vice-premier ministre sud-coréen évoquera la coopération économique entre les deux pays, notamment en matière nucléaire (Creusot-Loire est intéressé par un projet de construction de deux centrales nucléaires en Corée du Sud), mais il n'y a pas d'ordre du jour précis et il sera répondu à toute question que pourrait poser le chef du gouvernement français, nous ont déclaré MM. Kim Woun Gie et Kim Kyong Won.

Les deux responsables sud-coréens sont cependant très prudents dans leurs explications sur la situation à Séoul. Ils confirment qu'un référendum sur une nouvelle Constitution aura lieu en octobre — la loi martiale étant sans doute maintenue à ce moment-là — mais sans pouvoir en dire davantage sur le projet actuellement à l'étude par un comité spécial de treize membres nommés par le gouvernement. Ils assurent ignorer si un choix est déjà fait entre un régime parlementaire et un régime présidentiel avec un chef d'Etat élu au suffrage universel. En principe, le projet, dont ne peut délibérer l'Assemblée nationale qui ne siège plus en raison de l'interdiction de toute activité politique, sera connu au mois d'août.

Volonté de dialogue avec Pyongyang

En ce qui concerne le sort de M. Kim Dae Jung, un des principaux chefs de l'opposition, arrêté pour avoir « *utilisé les étudiants radicaux afin de créer une situation de confrontation* », tout dépendra « *des résultats de l'enquête en cours sur ses activités* ». Il n'est pas possible de dire non plus qui prendra la direction du parti gouvernemental pour succéder à M. Kim Jong Pil que les autorités militaires ont fait arrêter pour corruption dans le cadre de leur campagne de « purification ».

M. Kim Kyong Won qualifie de « *spéculations* » les informations selon lesquelles Washington évite actuellement les contacts à haut niveau avec Séoul et pourrait s'abstenir de voter certains crédits pour la Corée du Sud dans les institutions internationales, telle la Banque asiatique de développement, afin de contraindre le régime militaire à se libéraliser. Le conseiller du président Choi Kyu Hah estime que la Corée du Sud et les Etats-Unis restent d'accord sur l'essentiel en ce trentième anniversaire de l'attaque surprise de la Corée du Nord — le 25 juin 1950 — qui fut la cause d'une guerre de trois ans au cours de laquelle trois millions de personnes furent tuées dans la péninsule.

Affirmant que les Nord-Coréens « *ont toujours démenti l'existence de leurs tentatives dans le passé* », M. Kim Kyong Won confirme qu'un bateau-espion de Pyongyang a bien été détruit par les forces sud-coréennes la semaine dernière (*le Monde* des 22-23 et 24 juin). Un général sud-coréen a déclaré que si les Mig-21, qui étaient venus défendre le navire lors de sa découverte par un patrouilleur sud-coréen, ne s'étaient pas retirés à l'arrivée de trois Phantom sud-coréens, une bataille aérienne aurait été engagée. Malgré ce grave incident, M. Kim Kyong Won nous a assuré lundi que Séoul veut nouer le dialogue avec Pyongyang et que son gouvernement a des « *propositions intéressantes* » à faire en ce domaine. Effectivement, lors d'une rencontre avec les émissaires du Nord au village frontalier de Panmunjom, ce mardi, les représentants de Séoul ont proposé que la rencontre entre les premiers ministres des deux Corées — dont il était question depuis longtemps — ait lieu en septembre, malgré la tension actuelle.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

AFRIQUE

Maurice

PORT-LOUIS REVENDIQUE L'ILE FRANÇAISE DE TROMELIN

Port-Louis *(A.P.)*. — L'île Maurice a décidé de proclamer officiellement sa souveraineté sur l'île Tromelin, terre de 1,5 kilomètre de long sur 790 mètres de large, située à 400 kilomètres au nord-est de Madagascar.

A l'issue du conseil de cabinet, M. Suresh Moorba, ministre de l'information, a confirmé l'intention de son gouvernement d'inclure l'île dans la liste de ses dépendances. La revendication mauricienne sur l'île Tromelin, qui porte le nom du chevalier français qui y a débarqué en 1776, a fait l'objet d'une communication détaillée remise par le premier ministre Sir Seewoosagur Ramgoolam à l'ambassadeur de France en avril 1976. Cette revendication a été réaffirmée lors de la conférence internationale sur les communications à Genève en février 1977.

La France a contesté ces arguments et soutient que l'occupation effective de l'île constitue la preuve de sa souveraineté. Une station météorologique a été construite et des tortues qui y vivent sont régulièrement exportées vers l'île de la Réunion.

De son côté, la République malgache revendique également l'île Tromelin. Mais M. Paul Berenger, dirigeant de l'opposition mauricienne, a récemment déclaré que le président malgache Didier Ratsiraka lui avait donné l'assurance qu'il était prêt à renoncer à cette prétention. Par contre, le président Ratsiraka compte toujours faire reconnaître la souveraineté malgache sur les îles Europa, Juan de Nova, et sur les Glorieuses, qui sont également françaises (*le Monde* du 23 mars 1978). Aussi est-il possible que la controverse soit finalement portée devant la Cour internationale de justice de La Haye.

● ERRATUM. — Dans l'information publiée dans nos éditions du 13 juin dernier concernant les inquiétudes d'Amnesty International à propos des détenus en Libye, un mastic a dénaturé le sens d'une phrase.

Nous avons écrit : « *On leur assura* [aux émissaires d'Amnesty] *que l'exécution des citoyens libyens résidant à l'étranger ainsi que les exécutions en prison font partie d'un programme officiel.* » Il fallait lire : « *On leur assura que l'exécution des citoyens libyens résidant à l'étranger n'avait pas été mise en œuvre. Cependant, Amnesty International estime que les assassinats de citoyens libyens à l'étranger ainsi que les exécutions en prison font partie d'un programme officiel.* »

AMÉRIQUES

Canada

Les partis politiques québécois semblent prêts à s'unir contre les propositions constitutionnelles de M. Trudeau

De notre correspondant

Montréal. — M. René Lévesque, premier ministre du Québec, a obtenu, sans l'avoir même demandé, l'appui implicite de l'opposition de la province dans sa lutte contre les propositions constitutionnelles de M. Trudeau. M. Lévesque craint que le gouvernement fédéral ne cherche à « *profiter du résultat du référendum* (les électeurs québécois ayant rejeté à 59,5 % le projet de souveraineté-association que le gouvernement provincial leur a proposé le 20 mai) *pour imposer au Québec une conception du Canada qu'il a toujours combattu* ». Le chef du parti libéral du Québec, M. Claude Ryan, a critiqué la démarche choisie par le premier ministre canadien, M. Pierre Elliott Trudeau, pour le processus de révision de la Constitution. Et le petit parti de l'Union nationale a adopté la même attitude que les libéraux du Québec.

S'en prenant plus particulièrement à la déclaration de principe que M. Trudeau a soumise aux provinces et dont ce dernier voudrait faire le préambule de la future Constitution canadienne, M. Ryan a qualifié ce texte de « *brouillon qu'il faudra refaire entièrement* ». Il s'étonne que cette déclaration ne reconnaisse pas l'existence des deux sociétés distinctes au Canada, dont l'une est majoritairement française au Québec, et qu'elle escamote le problème du dualisme linguistique et culturel en lui préférant l'affirmation d'un douteux « pluralisme culturel ».

Les deux peuples fondateurs

Sur ce point, M. Ryan, qui n'en a pas moins combattu avec beaucoup de vigueur le projet de souveraineté-association (souveraineté politique du Québec assortie d'une association économique avec le Canada) du gouvernement québécois, est très proche de M. Lévesque. C'est également le cas en ce qui concerne le droit du Québec à l'autodétermination que M. Lévesque souhaiterait voir reconnu par la Constitution. De même, à propos de ce qu'on est convenu d'appeler les « *revendications traditionnelles* » du Québec, le chef de l'opposition libérale pourrait donner son appui au gouvernement québécois, et il s'est indigné que le problème des compétences en matière de politique sociale et culturelle, ainsi que les relations internationales et la justice ne figurent pas au programme des négociations constitutionnelles.

Comme on le prévoyait, l'alliance entre MM. Trudeau et Ryan au cours de la campagne référendaire, répondait uniquement à des considérations tactiques. Une fois écarté le danger d'une victoire du « oui » au référendum, les profondes divergences entre les deux hommes ont resurgi avec d'autant plus de vigueur que M. Trudeau semble vouloir revenir sur les engagements qu'il avait pris en mai. Sans entrer dans les détails, le premier ministre avait promis solennellement qu'il procéderait à un renouvellement en profondeur des relations entre les provinces et le gouvernement fédéral. Il avait laissé entendre qu'il était disposé à assouplir sa position, et beaucoup de Québécois fédéralistes avaient cru comprendre que M. Trudeau était disposé à reconnaître, enfin, le principe de l'égalité des deux « peuples fondateurs » du Canada. « *Or*, écrit le rédacteur en chef du quotidien *le Devoir, on s'est trompé. M. Trudeau n'a pas changé d'avis (...). Il accepte la dualité linguistique mais rejette l'égalité des peuples qu'elle sous-tend. Il se dit même convaincu que les Québécois ont en majorité récusé, le 20 mai, cette conception des deux peuples.* »

L'intransigeance de M. Trudeau ne s'arrête pas là puisqu'il ne cache même plus sa volonté de consulter directement les Canadiens s'il ne parvient pas à s'entendre avec les gouvernements des provinces, à l'occasion de la conférence fédérale provinciale qui aura lieu du 8 au 12 septembre. Deux possibilités s'offriront alors à lui pour résoudre le problème constitutionnel qui empoisonne la vie politique canadienne depuis des décennies : demander aux deux chambres du Parlement, par deux tiers des voix, de lui accorder l'autorisation de procéder au « rapatriement » de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique qui, depuis sa promulgation en 1867, est une loi du Parlement britannique ; ou organiser un référendum à l'échelle nationale pour demander aux Canadiens s'ils veulent une Constitution qui leur appartienne véritablement et qui ne dépende plus de Londres. M. Trudeau pencherait plutôt, dit-on, pour le référendum, et il est probable qu'il l'emporterait haut la main, sauf au Québec. Le problème ne serait pas résolu pour autant puisqu'il faudrait alors amender le texte ou même rédiger une nouvelle Constitution pour répondre à l'attente unanime des Canadiens en faveur de la modernisation de leurs institutions politiques et d'une nouvelle définition des rapports entre les provinces et le gouvernement fédéral.

BERTRAND DE LA GRANGE.

El Salvador

SELON DES RELIGIEUX DU HONDURAS

L'armée salvadorienne a massacré au moins six cents personnes le 14 mai

Tegucigalpa *(A.F.P.)*. — L'armée salvadorienne a massacré, le 14 mai dernier, au moins six cents hommes, femmes et enfants qui tentaient de se réfugier au Honduras, ont affirmé lundi des religieux honduriens.

Dans un document publié à Tegucigalpa et signé, notamment, par Mgr José Carranza, secrétaire de la conférence épiscopale du Honduras, les prêtres de Santa-Rosa-de-Copan (localité de l'ouest du Honduras) assurent que ce jour-là l'armée salvadorienne a attaqué dans le village de La Aldea un grand nombre de personnes qui voulaient passer au Honduras.

« *Deux hélicoptères de la garde salvadorienne, des soldats et des membres de l'organisation paramilitaire Orden ont ouvert le feu sans distinction sur les gens sans défense* », indique le document. « *A la fin du massacre, qui a duré de 7 heures du matin jusqu'au milieu de l'après-midi, le bilan était au moins de six cents morts.* »

Le document relate des scènes d'horreur : « *Des femmes torturées avant de recevoir le coup de grâce, des nouveau-nés jetés en l'air.* » « *Les cadavres sont restés sans sépulture, proie des chiens et des rapaces. D'autres se sont perdus dans les eaux du rio Sumpul* », selon les religieux, qui affirment que, dans les jours qui ont suivi le massacre, un pêcheur hondurien a remonté dans ses filets cinq cadavres d'enfants.

Les religieux condamnent « *l'oligarchie et l'armée salvadorienne, l'organisation des Etats américains, ainsi que le gouvernement hondurien, pour s'être rendus complice de ces actes, et les partis politiques et les institutions pour avoir gardé le silence* ».

Toujours selon les religieux, la veille du massacre, l'armée hondurienne avait pris position sur la rive gauche du rio Sumpul et, à l'aide de mégaphones, avait interdit aux salvadoriens de passer la frontière. D'autre part, ils affirment que, pendant le massacre, les soldats honduriens repoussaient vers les lieux de la tuérie les paysans salvadoriens qui avaient réussi à traverser le fleuve.

Jamaïque

TRENTE MILITAIRES SONT ARRÊTÉS APRÈS UNE TENTATIVE DE COUP D'ÉTAT

Trente officiers et sous-officiers ont été arrêtés le dimanche 22 juin à Kingston au moment où ils s'apprêtaient à renverser le gouvernement de M. Michael Manley, a déclaré, lundi 23, le porte-parole du premier ministre de la Jamaïque. Le leader du petit parti d'extrême droite Jamaican United Party, M. Charles Johnson, a également été arrêté.

M. Michael Manley a prononcé, dans la nuit de dimanche à lundi, deux allocutions radiodiffusées pour annoncer cette tentative de coup d'Etat et il a mis en garde les Jamaïquains contre « *la propagande et les mensonges* ». Il a également fustigé les activités du parti travailliste dirigé par M. Edward Seaga.

● *A Washington*, le département d'Etat s'est abstenu, lundi de commenter cette tentative de coup d'Etat à la Jamaïque. De son côté, le dirigeant du parti travailliste jamaïquain, M. Edward Seaga, a nié que son parti soit impliqué dans cette affaire. « *C'est par les urnes que nous battrons l'actuel gouvernement* », a-t-il affirmé. M. Seaga, qui se trouve aux Etats-Unis pour s'entretenir avec des hommes d'affaires américains, a laissé entendre que M. Michael Manley pourrait avoir « orchestré » les informations sur cette tentative pour tenter de discréditer l'opposition et de créer une crise dans le pays. Selon les sondages, le gouvernement pro-socialiste de M. Manley pourrait perdre les prochaines élections au profit du parti travailliste de M. Seaga, pro-occidental.

PROCHE-ORIENT

Iran

La révolution et ses commentateurs

Un « feuilleton » politique à sensation

La révolution iranienne a constitué, depuis plus de deux ans, le plus surprenant, le plus captivant — et parfois le plus inquiétant — « feuilleton politique » qui soit. Ses épisodes, fertiles en rebondissements inattendus n'ont cessé de faire la « une » des journaux, les maisons d'éditions prenant le relais, du moins en France. Dans sa première phase — « l'Iran contre son roi », — le monde entier a suivi les péripéties de la lutte opposant l'imam Khomeiny, soutenu par un peuple aux mains nues, à la dynastie Pahlevi appuyée par les Etats-Unis et l'armée.

On avait pu voir alors comment, en dépit d'une sanglante répression qui avait fait plus de soixante mille morts sous le règne du seul Mohamed Reza chah, les défilés populaires animés par les religieux et les grèves des travailleurs avaient paralysé le pays cinq mois durant, conduit à l'insurrection des 10, 11 et 12 février 1979, dont les mouvements de guérilla — fedayin (marxistes) et moudjahidin (religieux radicaux) — avaient été le fer de lance. L'abolition de la monarchie fut alors suivie le 31 mars de la proclamation de la République islamique.

Cette première phase a donné lieu à une série d'ouvrages (reportages, documents et analyses) dont nous avons rendu compte (1). Fait notable : la France vient en tête pour les études originales consacrées, de près ou de loin, à la révolution iranienne (2), suivie par la Grande-Bretagne (3). Comme s'ils souhaitaient tourner le dos à un miroir qui ne manquerait pas de leur renvoyer une image déplaisante, les Etats-Unis n'ont encore rien publié de marquant, et les principaux ouvrages en gestation sont ceux d'universitaires qui avaient critiqué la politique de Washington comme Marvin Zonis, James Bill, Nikki Keddie...

La R.F.A. s'est efforcée, à sa manière, de comprendre ce qui s'est passé dans ce pays où elle avait des intérêts économiques considérables : si elle s'est contentée de traduire trois ou quatre livres parus à Paris et à Londres, en revanche, la Friedrich-Ebert-Stiftung (4), institut de recherches du parti socialiste, a organisé deux séminaires rassemblant des spécialistes internationaux. Le premier (21 et 22 juin 1979) était consacré à l'analyse des causes de la révolution, le second (20-22 mars 1980) avait pour thème « la République islamique, problèmes et perspectives ». La publication des actes est prévue avant la fin de l'année.

L'analyse du chiisme

La deuxième partie du « feuilleton » pourrait s'intituler « Mollahrchie et Démocratie ». Entamée il y a un peu plus d'un an, elle est *plus déroutante que* la première en raison de l'interaction des joutes internes, *souvent confuses*, et des rapports de forces internationaux. Révélatrice des tensions intérieures et extérieures, la prise d'otages de novembre 1979, a contribué à occulter bien des aspects du régime. Une deuxième génération d'ouvrages, publiés récemment, comble cette lacune sur le triple plan de l'information, de l'analyse et de la réflexion.

Un album assure bien la transition entre *les deux phases de la* révolution : *Iran, l'éclatement*, du photographe Michel Setboun (5). Ses images *tour* à tour réalistes, allusives, ironiques, émouvantes, violentes, tragiques, toujours éloquentes, complétées par un texte sobre et précis, situent les événements allant du règne arrogant du chah aux luttes menées par les Kurdes, les Baloutches, les Turkmènes et les Arabes pour obtenir leur autonomie. Elles permettent de mieux comprendre, sinon de justifier, les erreurs, voire les excès, de la République des ayatollahs. Ces excès, un journaliste iranien qui n'a manifestement aucune sympathie pour les religieux, les *dénonce* avec verve sous le pseudonyme de Saleh Khaznar (6). On regrette, *cependant, que* ce réquisitoire vengeur et alerte demeure à la surface des événements.

Instrument de travail indispensable pour qui veut se documenter sur le chiisme, le livre de l'iranologue Yann Richard (7) est tout le contraire du précédent. Ignorant volontairement l'événementiel, l'auteur *allie* la *rigueur* universitaire à la clarté de l'honnête homme pour traiter cette matière aride. Le chapitre sur « la pensée chiite contemporaine », s'efforce de familiariser le lecteur avec les théologiens et les penseurs qui ont influencé la révolution, en particulier les ayatollahs Motahhari, Taleghani et, bien entendu, Khomeiny. M. Mehdi Bazargan, l'idéologue Ali Shariati et le sociologue Abolhassan Bani Sadr, *devenu* le premier président de la République islamique, dont l'auteur résume la *doctrine* par l'expression « *spontanéité organisée* ».

Aux deux questions que tout le monde se pose — que veut cette république ?, Que s'y passe-t-il depuis un an ?, — deux ouvrages répondent plus directement. Celui de M. Bani Sadr, *Quelle révolution pour l'Iran ?* (8) et celui de Chapour Haghighat, *Iran, la révolution inachevée et l'ordre américain* (9). Tous deux sont précédés de substantielles préfaces de Paul Vieille qui a, par ailleurs, publié plusieurs articles éclairants dans la revue trimestrielle *Peuples méditerranéens* (10). *Esprit* a, pour sa part, consacré un numéro spécial à *l'Iran et à l'islam* (11) ; la volonté de lucidité et de compréhension qui caractérise cette entreprise fait d'autant plus regretter le manque de rigueur de certains passages et quelques jugements hâtifs.

La plupart de ces textes — à l'exception du livre de M. Bani Sadr qui n'aborde pas directement le sujet, — condamnent la prise d'otages tout en déplorant qu'elle n'ait pas donné lieu dans le monde à une meilleure analyse du rapport de forces en Iran et des causes profondes de la « *confrontation inégale entre une nation démunie et une superpuissance* », selon l'expression de M. Haghighat. Ce dernier constate que les Européens ont critiqué « *la violation de l'immunité diplomatique* » mais n'ont pas mis en cause l'« *intolérable jeu de l'impérialisme américain mené en Iran depuis des décennies* ». Or, ce jeu est intimement lié à la situation intérieure iranienne.

Résumant l'argumentation de M. Haghighat et la pensée de M. Bani Sadr, Paul Vieille écrit à propos du cabinet de M. Bazargan (mars-novembre 1979) : « *Le gouvernement réformiste constitué afin de ménager l'armée est, en réalité, l'expression de l'appareil techno-bureaucratique et militaire qui s'était constitué grâce à la rente pétrolière, c'est-à-dire dans l'articulation au marché mondial.* » Il avait donc tendance à reconstituer les structures de l'ancien régime, mais sans le chah, et le bloc social qu'il représentait « *était le véritable agent collectif de l'impérialisme à l'intérieur* ».

Que la prise d'otages, « *témoignage... dans la logique du martyre* » puisse conduire « *à l'échec et à la mort* » importe peu à ses auteurs. Elle n'en reflète pas moins le désarroi des masses populaires devant la tournure prise par les événements et aura, souligne le préfacier, « *secoué l'édifice politique qui tendait à se mettre en place, provoqué l'effondrement du gouvernement réformiste et (...), surtout, provoqué la libération des énergies révolutionnaires, jusque-là contenues, et ouvert une deuxième phase de la révolution dont on ne peut pourtant prédire la destinée* », bien qu'elle se soit plus fermement engagée dans la voie de l'indépendance économique.

Ce problème est précisément au *cœur de l'ouvrage* de M. Bani Sadr, fort utile pour connaître la pensée du chef de l'Etat, encore que certains passages soient mal traduits. Composées d'études rédigées entre 1976 et 1978, les trois premières parties (1. « L'Iran et les multinationales » ; 2. « Le rôle de l'armée dans la société nationale » ; 3. « Les institutions politiques des Pahlavi ») établissent un rapport dialectique entre la domination extérieure et la dictature intérieure et suggèrent les voies que devrait suivre l'Iran libéré. Ces voies consistent à évincer *les multinationales*, à « *iraniser* » la consommation, à reconstruire l'économie sur des bases *autocentrées*, à *conquérir* l'indépendance bancaire et financière.

Une dernière partie, « Pour une nouvelle conscience », recueil d'éditoriaux parus dans le quotidien du président — *Engelab islami (la Révolution islamique)*, — aborde quelques sujets cruciaux comme le chômage et les minorités. Pour ces dernières, il propose une solution différente de celles « *retenues par Staline et le colonialisme anglais* », de sorte que « *Kurdes, Turcs et Arabes ne seront plus des éléments de décomposition, mais plutôt des éléments actifs de l'unité nationale et de l'unité des territoires islamiques* ». Il traite aussi des rapports du nouvel Etat avec l'Europe, les Etats-Unis et l'Union soviétique.

Paradoxalement, depuis deux ans, peu d'ouvrages ont abordé la politique étrangère du nouveau régime. Serait-ce qu'il n'en aurait pas vraiment ? Et donc que l'attraction exercée par cette révolution sur une partie des masses du tiers-monde et du monde arabe et islamique tient essentiellement à la lutte d'un peuple qui, par ses seuls moyens, *est venu à bout d'une monarchie* vieille de deux mille cinq cents ans, et d'une armée considérée comme la cinquième du monde ?

L'Iran insurgé (1), dont un des sous-titres est « Un tournant du monde ? », exposait les *grandes* lignes de *la* nouvelle diplomatie définies par son premier chef, M. Karim Sandjabi. Faisant beaucoup *penser* au non-alignement volontariste de l'Algérie mais avec une coloration plus islamique, cette politique n'a guère été modifiée pour l'essentiel : il est vrai qu'elle avait été élaborée — avant d'être approuvée par le *Conseil de la* révolution — par M. Ahmat Salamatian, directeur du cabinet de M. Sandjabi, avant d'occuper les mêmes fonctions auprès du président Bani Sadr (12).

Dans son ouvrage précédemment cité, M. Haghighat étudie les rapports de Téhéran avec les puissances régionales et examine, documents à l'appui, les retombées internationales de la tornade iranienne. C'est probablement le dernier *séminaire de* la Friedrich-Ebert-Stiftung qui a procédé aux analyses les plus prospectives, étant entendu que, même si le gouvernement iranien évoluait ou se transformait assez profondément, il ne reviendrait pas complètement en arrière et continuerait à pratiquer une politique non alignée, pro-palestinienne, anti-israélienne et pour le moins réservée à l'égard de Washington.

Parmi les communications présentées, on retiendra, entre autres, celle précise et subtile de Mme Valerie Yorke, qu'elle publie par ailleurs (13) sur la situation dans le Golfe et celle, prémonitoire, de M. Kenneth Hunt, officier du British Atlantic Committee. Intitulée *Les conséquences de la révolution iranienne sur l'équilibre stratégique régional et international*, son étude passe notamment en revue, avec un luxe de détails, les difficultés qu'il y aurait à monter des expéditions aériennes, *maritimes* et *terrestres contre* l'Iran. Deux documents que le Pentagone aurait dû consulter avant d'entreprendre le « raid de Tabas »...

PAUL BALTA.

(1) Rappelons, notamment pour 1979 : *l'Iran contre le chah*, d'Ahmad Faroughi et J.-L. Reverier, Simoëns, Paris ; *la Révolution au nom de Dieu*, de Claire Brière et Pierre Blanchet, le Seuil, Paris ; *l'Iran insurgé*, de Paul Balta et Claudine Rulleau, Sindbad, Paris ; *Iran, le maillon faible*, Behrang, Maspero, Paris.

(2) Citons, entre autres, *les Kurdes et le Kurdistan*, ouvrage collectif, Maspero, Paris 1978 ; *Pour un gouvernement islamique*, de Ruhollah Khomeiny, Fayolle, Paris, 1979 ; *Réponse à l'histoire*, de Mohamed Reza Pahlavi, Albin-Michel, Paris, 1979 ; *La terre a bougé en Iran*, de Gilles Anquetil, Hachette, Paris 1979.

(3) *Iran, the Illusion of Power*, de Robert Graham, Croom Helm, London, 1978 ; *Iran Dictatorship and Development*, de Fred Halliday, « Penguin Books », London, 1978.

(4) Godesberger Allee 149/5 300 Bonn 2.

(5) Le Sycomore, Paris, décembre 1979, 148 p.

(6) *Quand le chah n'est pas là...* Ed. Fédérop, Lyon, 1980, 168 pages. Environ 49 F.

(7) *Le Shi'isme en Iran, imam et révolution*. Ed. Jean Maisonneuve, Paris, 1980, 136 pages. Environ 68 F.

(8) Fayolle, Paris, 1980, 340 pages. Environ 62 F.

(9) Ed. Anthropos, Paris, 1980, 214 pages. Environ 53 F.

(10) Cf. les nos 8, 9 et 10 (juillet 1979 à mars 1980), notamment « Transformation des rapports sociaux en Iran », et de F. Khosrokhavar, « le Comité dans la révolution iranienne ». Le numéro 25 F.

(11) « Khomeinysme, islamisme, tiers-monde » ; « Une crise des sociétés islamiques » ; « La presse française face à Khomeiny » ; « L'Europe interpellée », Paris, janvier 1980, 25 F.

(12) Le chef de l'Etat vient de lui confier la responsabilité de la radio et de la télévision.

(13) *The Gulf in the 1980*, The Royal Institute of International Affairs, Chatham House Papers, London, 1980, 80 pages. Environ 40 F.



Le Monde

politique

DANS LA PRESSE HEBDOMADAIRE

Godillots et « pieds-noirs »

Deux commémorations : celle du débarquement, le 14 juin 1830, du corps expéditionnaire français à Sidi-Ferruch, celle de l'appel, le 18 juin 1940, du général de Gaulle. Deux anniversaires qui ont réveillé des querelles d'autant plus vives que les protagonistes — gaullistes et giscardiens — se disputent le passé pour un enjeu futur : celui de l'élection présidentielle.

Jean Daniel, dans *LE NOUVEL OBSERVATEUR*, écrit : *« C'est vrai qu'il fallait une certaine dose de culot pour rendre hommage, la même semaine et d'un même élan, à de Gaulle et à ceux qui, en pleine guerre d'Algérie, avaient tenté de le tuer. C'est vrai que, si l'intention était vraiment de réconcilier ceux des Français qui sont encore séparés par les atroces souvenirs de la guerre d'Algérie, on pouvait éviter de cautionner une cérémonie partisane organisée par des éléments qui, tout comme une certaine droite pétainiste renaissante, réclament non un pardon mais une revanche. C'est vrai enfin qu'en paraissant, même indirectement, approuver la réhabilitation, fût-ce à titre posthume, de Roger Degueldre, chef des fameux commandos Delta, Jacques Dominati, ministre de Valéry Giscard d'Estaing, qui se trouve avoir été partisan de l'Algérie française, peut bien être soupçonné d'avoir renoué avec ses options de l'époque et d'exprimer aussi les nostalgies de certains membres du gouvernement. Pourtant... Pourtant, on ne peut réprimer une certaine gêne devant la protestation indignée des principaux dignitaires du gaullisme. »*

Non sans ironie, Christian Fauvet relève dans *L'EXPRESS* : *« Si près d'une élection présidentielle, c'était une belle opération. Au Mont-Valérien, le chef de l'Etat célébrait le quarantième anniversaire de l'appel du 18 juin 1940. A nous les voix gaullistes ! Trois jours plus tôt, un de ses secrétaires d'Etat saluait la mémoire des « martyrs de l'Algérie française ». A nous les voix des rapatriés ! Mardi 17 juin, l'opération anniversaires se soldait par un double échec cinglant. »*

Pour Geneviève Galey, dans *Le POINT*, *« tout s'est passé comme si* [M. Giscard d'Estaing] *avait voulu tirer un double avantage de ces commémorations »*. Elle ajoute : *« Double échec : l'esprit de décrispation, même porté à son comble, ne peut permettre dans la même semaine d'honorer un président défunt, ses adversaires et, fût-ce par inadvertance, ceux qui voulaient l'assassiner. »*

Aux yeux de Claude Jacquemart, qui s'exprime dans *VALEURS ACTUELLES*, M. Raymond Barre *« s'est montré assez convaincant, du moins en apparence, pour amener »* les députés R.P.R. à renoncer à poursuivre la grève de l'hémicycle entamée pour protester contre la présence de M. Dominati à l'inauguration de la stèle de Toulon. Il poursuit : *« Si l'incident paraît clos, il reste cependant que des sensibilités ont été exacerbées, des souvenirs avivés, des rancœurs ranimées, près de vingt ans après les événements qui les avaient provoqués. Il n'est pas impossible que cela ait des incidences, notamment électorales. »*

Sous le titre « Pourquoi Giscard se gênerait-il ? » on peut lire dans *ROUGE*, hebdomadaire de la Ligue communiste révolutionnaire (trotskiste) : *« L'incident rappelle à qui l'aurait ignoré ou oublié qu'à la République barbouze des gaullistes a succédé, sous le marbre froid des particules, celle d'une bourgeoisie qui trempa il y a vingt ans dans les menées activistes où nageait l'O.A.S. Les Ponia, les Giscard et le clan giscardien dans son ensemble n'ont jamais pu démentir les liens qui leur ont été attribués avec les milieux de l'O.A.S... »*

REVOLUTION, hebdomadaire du parti communiste, qui consacre son dossier à juin 40 estime : *« L'évocation officielle de juin 40 est singulièrement discrète (...). Le moins qu'on puisse dire est que le pouvoir ne l'a pas voulu (...) C'est qu'il est gêné aux entournures : juin 40 ne fut pas une défaite, mais une trahison. Et son auteur est parfaitement connu : c'est une classe, la bourgeoisie... »*

Georges Montaron, dans *HEBDO-T.C.-TEMOIGNAGE CHRETIEN*, évoque *« l'esprit qui soufflait »* il y a quarante ans : *« Nous voulons un peuple debout, un peuple que nous appelons à la clairvoyance parce qu'il doit juger et agir à la dimension du monde, un peuple que nous voulons digne, c'est-à-dire indépendant, un peuple que nous invitons à l'effort, afin qu'il sache se dépasser lui-même. Et cela n'est révolutionnaire. Car l'esprit de Vichy fait de résignation, d'abandon, de laisser-aller, est partout ; car l'idéologie nazie demeure présente sous les formes de la violence aveugle, de la force qui prime le droit, de la haine qui anime ceux qui ont pour règle la vengeance : « Pour un œil, un œil, pour une » dent, une dent. »*

Dans *LE FIGARO MAGAZINE*, Alain Griotteray observe : *« Après toutes les fêtes religieuses du mois de mai dont elle a fait des jours de congé, la République laïque, débonnaire et pacifique, sacrifie volontiers sur l'autel de la patrie aux rites des gloires d'antan. Mais combien de maîtres, aujourd'hui dans les collèges, évoquent-ils devant leurs élèves la princesse des contes, la madone aux fresques des murs auxquelles le général de Gaulle assimila toute sa vie la France. »*

Tenter de séduire à la fois les pieds-noirs et les godillots du fondateur de la Ve République, n'était-ce pas mélanger les chapitres de l'histoire ?... Pas étonnant que cela ait donné lieu à des histoires. — A. Ch.

LES TRAVAUX DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

• Le recrutement latéral des membres des tribunaux administratifs

Jeudi 23 juin, sous la présidence de M. LAGORCE (P.S.), l'Assemblée nationale examine le projet de loi relatif au recrutement des membres des tribunaux administratifs.

Ce texte a notamment pour objet d'autoriser, jusqu'au 31 décembre 1985, un recrutement complémentaire des conseillers de tribunaux administratifs en reconduisant, sous réserve de plusieurs modifications, les dispositions de la loi du 10 décembre 1977, qui avait prévu la mise en œuvre de ce mode de recrutement jusqu'au 31 mai 1980.

M. ABOUT (U.D.F.), rapporteur de la commission des lois, met l'accent sur « *l'encombrement du rôle des tribunaux administratifs* » et indique que le nombre des requêtes enregistrées, qui était en 1962-1963 de seize mille, est pasé à vingt-trois mille en 1975-1976 et à trente-trois mille en 1978-1979. Il ajoute : *« Le nombre des affaires en instance est actuellement d'environ soixante-trois mille, ce qui représente plus de deux années de jugements. Dans quinze tribunaux, sur vingt-cinq, le délai moyen entre le dépôt de la requête et le jugement varie entre deux et quatre ans. »*

Dans la discussion générale, M. KALINSKY (P.C., Val-de-Marne) assure que le gouvernement *« a l'intention de réduire la juridiction administrative à un simple service chargé des affaires contentieuses »*, alors que celle-ci, note-t-il, *« est la seule à pouvoir s'opposer à des textes réglementaires pris en violation de la légalité »*.

M. ALAIN RICHARD (P.S., Val-d'Oise) estime que c'est *« une lourde erreur »* de supprimer l'intervention du commissaire du gouvernement (décret publié au *Journal officiel* du 21 juin), parce que, explique-t-il, *« un double examen est une garantie de fiabilité judiciaire »*.

M. DE BRANCHE (U.D.F., Mayenne) déclare que la situation pourrait être améliorée si l'on renforçait, outre les services contentieux de l'administration, ceux des préfectures, des directions départementales et des collectivités locales. Il se prononce, d'autre part, pour la création d'*« un corps unique de la magistrature administrative, dont le Conseil d'Etat constituerait le sommet »*.

M. BONNET, ministre de l'intérieur, indique que le gouvernement *« se devait de proposer des mesures pour mettre fin à l'asphyxie de la juridiction administrative »*. Les besoins, note-t-il, sont de quarante-trois magistrats. *« Nous sommes dans un état de vide juridique »*, observe-t-il, avant d'ajouter : *« L'institution d'un concours de recrutement ouvert aux étudiants porterait un coup beaucoup plus sévère au principe du recrutement par l'ENA »* que le recrutement latéral proposé par le gouvernement.

Dans la discussion des articles, l'Assemblée examine l'article premier, qui pose le principe du recrutement complémentaire jusqu'en 1985 par la voie d'une sélection. Elle adopte un amendement de M. DE BRANCHE, stipulant que le nombre de postes pourvus, au titre du recrutement complémentaire ne pourra excéder, en 1980 et 1981, le nombre de ceux prévus au titre du recrutement statutaire (ENA et tour extérieur). A partir de 1982, il ne pourra excéder le nombre de postes offerts chaque année, dans les tribunaux administratifs, aux élèves sortant de l'ENA. L'Assemblée adopte un amendement de M. RICHARD, modifié par le gouvernement, précisant que la sélection se fera par concours et prévoyant la présence dans le jury de deux universitaires nommés par le ministère de l'intérieur, ainsi que d'un représentant du ministre de l'intérieur et un représentant du ministre de la justice.

A l'article 2, qui fixe les modalités de la sélection pour les conseillers de deuxième classe, l'Assemblée adopte un amendement de la commission, modifié par MM. RICHARD et SEGUIN (R.P.R., Vosges), précisant notamment que le concours est ouvert aux fonctionnaires, aux agents publics civils ou militaires pouvant justifier, au 31 décembre de l'année du concours, de sept ans de service public effectif ; aux magistrats de l'ordre judiciaire ; aux titulaires de l'un des diplômes exigés pour se présenter au concours d'entrée à l'ENA.

Après avoir adopté l'article 3, relatif au recrutement des conseillers de première classe, l'Assemblée adopte l'article 4, qui permet de recruter, pour une période de trois ans non renouvelable, des membres du corps des tribunaux administratifs admis à la retraite. Elle repousse un amendement de M. RICHARD tendant à supprimer la posibilité offerte au ministre de l'intérieur de mettre fin aux activités des intéressés sur avis conforme du chef de la mission permanente et du président du tribunal administratif intéressé. Les députés repoussent également un amendement de M. DE BRANCHE tendant à favoriser l'entrée de certains membres des tribunaux administratifs au Conseil d'Etat.

L'ensemble du projet est ensuite adopté. — L. Z.

• Les concubines seront exclues du bénéfice de l'assurance-veuvage

En séance de nuit, sous la présidence de M. RIVIEREZ (R.P.R.), l'Assemblée examine le projet de loi, adopté par le Sénat, tendant à instituer une assurance-veuvage en faveur des conjoints survivants ayant ou ayant eu des charges de famille.

M. BONHOMME (R.P.R.), rapporteur de la commission des affaires familiales et sociales, indique qu'en France un foyer sur quatre est un foyer de veuve, contre un sur huit aux Etats-Unis et un sur treize au Canada. Les veuves âgées de moins de cinquante-cinq ans sont au nombre de trois cent quarante-cinq mille, note-t-il. Il explique ensuite que ne seront pas concernées par l'assurance veuvage les veuves dont le mari relevait du régime de la fonction publique ou des régimes spéciaux (S.N.C.F., R.A.T.P., E.D.F.-G.D.F.), celles dont le mari relevait d'un régime de non-salariés non-agricoles (artisans, commerçants ou professions libérales), enfin les veuves sans enfants et celles dont les ressources sont supérieures à un certain montant.

« Le plafond de ressources imposé, déclare-t-il, *serait d'un montant égal à l'allocation veuvage versée pendant la première années, soit 1 580 francs par mois. Seraient prises en compte toutes les ressources personnelles de la veuve, sauf le capital versé par le régime de base. »* M. Bonhomme ajoute que l'allocation veuvage ne sera versée que pendant trois ans et que son montant sera dégressif : 1 580 francs par mois la première année, 1 050 francs par mois la deuxième année et 790 francs la troisième année.

Mme PELLETIER, ministre délégué à la famille et à la condition féminine, observe que la France compte plus de trois millions de veuves et que, chaque année, cent soixante-quinze mille femmes perdent leur mari. Abordant le problème du financement de cette prestation, elle déclare : *« Celui-ci sera effectué par l'appel d'une cotisation spécifique à la charge du salarié de l'ordre de 0,1 % du salaire plafonné. Il s'agit, en effet, d'une nouvelle assurance sociale : elle doit être financée de façon autonome et sans faire peser une nouvelle charge sur les entreprises. »*

Après avoir indiqué que l'assurance veuvage entrera en vigueur le 1er janvier 1981 pour les salariés du régime général et les salariés agricoles, Mme Pelletier assure : *« Lorsque, dans un couple non marié, l'un des concubins disparaît en laissant des enfants, il est bien normal que le survivant puisse bénéficier des prestations familiales. Mais,* ajoute-t-elle, *le veuvage ne peut, ne doit pas être transposé aux cas de concubinage »*.

Dans la discussion générale, Mme CHAVATTE (P.C., Pas-de-Calais) insiste sur la nécessité d'élargir le champ d'application du projet et souhaite que l'Assemblée, suivant les dispositions adoptées par le Sénat, accorde le bénéfice de l'assurance veuvage aux femmes ayant vécu maritalement. Elle s'élève contre le fait que seuls les salariés participeront au financement de l'assurance veuvage.

M. BROCARD (U.D.F., Haute-Savoie) juge que le versement de l'assurance veuvage aux concubins est *« une extension inopportune »*, car elle va à l'encontre de *« notre attachement à la famille »*. Il se déclare également défavorable à la fixation du plafond de ressources ouvrant droit à l'allocation, disposition introduite par le Sénat.

M. BESSON (P.S., Savoie) relève que rien n'est prévu dans le projet pour permettre aux veuves d'acquérir une qualification professionnelle et d'*« aborder le monde du travail »*. Il souligne qu'il aurait été souhaitable de prévoir un accès prioritaire des veuves aux centres de formation professionnelle et note que le principe de la dégressivité rend impossible l'acquisition d'une qualification professionnelle.

Mme MISSOFFE (app. R.P.R., Paris) critique *« le labyrinthe des lois sociales »* et estime que pour financer une allocation de solidarité chacun doit contribuer selon son salaire.

M. GRUSSENMEYER (R.P.R., Bas-Rhin) se félicite du caractère *« libéral »* de la disposition étendant le champ d'application de l'assurance veuvage au conjoint qui vivait maritalement.

Mme LEBLANC (P.C., Somme) déclare que pour trouver un travail la veuve se heurte à de très gros obstacles : *« L'insuffisance des débouchés, l'âge et le manque de qualification professionnelle »*. M. HAMEL (U.D.F., Rhône) se déclare également hostile aux dispositions relatives au concubinage et à la fixation du plafond de ressources. M. LABORDE (P.S., Gers) relève *« les discriminations catégorielles »* créées entre les différentes catégories de veuves et dénonce la faiblesse du montant de l'assurance veuvage.

Mme BARBERA (P.C., Hérault) met l'accent sur les profits des grandes entreprises en expliquant que ceux-ci pourraient servir à financer l'allocation veuvage sans cotisation supplémentaire pour les salariés.

Répondant aux orateurs, Mme PELLETIER indique notamment qu'une campagne d'information sur les droits des femmes seules sera organisée à l'automne prochain.

Dans la discussion des articles, l'Assemblée repousse deux amendements du groupe communiste, visant notamment à créer des facilités fiscales pour les veuves et déclare irrecevables onze amendements du groupe communiste.

Après avoir repoussé, par 243 voix contre 220, un amendement visant à éviter l'effet de seuil qui résulte du plafond de ressources, elle adopte un amendement de M. Brocard supprimant la disposition fixant le plafond de ressources ouvrant droit à l'allocation de veuve, au montant de l'allocation servie la première année. La détermination de ce plafond, ainsi que l'indiquait le texte initial, sera donc fixée par décret. L'Assemblée adopte un amendement du gouvernement excluant l'aide personnalisée au logement des ressources prises en compte pour l'attribution de l'assurance-veuvage.

Par 267 voix contre 213, l'Assemblée adopte un amendement de M. Brocard tendant à supprimer un article, introduit dans le texte initial par le Sénat, assimilant au conjoint survivant, pour l'application des dispositions du texte, *« la personne qui vivait maritalement avec l'assuré, au décès de celui-ci »*.

Les députés déclarent ensuite irrecevable un amendement du groupe communiste tendant à supprimer le ticket modérateur d'ordre public, puis repoussent, par 279 voix contre 201, un amendement communiste visant à financer les charges de l'assurance veuvage par des cotisations assises sur le revenu brut de certaines entreprises occupant plus de cinq cents salariés. Après avoir repoussé un amendement du groupe socialiste tendant à supprimer les cotisations à la charge des salariés, l'Assemblée adopte à l'unanimité, l'ensemble du projet.

La séance est levée, mardi 24 juin, à 2 h. 28.

L. Z.

AU SÉNAT — Les professeurs seront majoritaires dans leur collège électoral

Le Sénat a adopté, lundi soir 23 juin, par 184 voix contre 103 (P.C., P.S., rad. g.), la proposition de loi sur les conditions d'éligibilité aux fonctions de président d'université. Le texte voté par les sénateurs diffère de celui approuvé par l'Assemblée nationale devant laquelle il est renvoyé pour une seconde lecture. Toutefois, la modification principale concernant le collège électoral qui désigne les présidents d'université ayant obtenu non seulement l'accord mais le soutien actif des ministres, il est vraisemblable que la répartition et le poids respectifs des différentes catégories composant ce collège resteront ceux proposés par le Sénat et non ceux de l'« amendement Rufenacht » voté en première lecture par l'Assemblée et qui écartait totalement assistants et étudiants (lire page 19 le commentaire de Serge Bolloch).

Reprenant la discussion générale qui avait été interrompue jeudi dernier 19 juin, les sénateurs ont entendu M. CARAT (P.S., Val-de-Marne), qui a critiqué les dispositions proposées par la commission des affaires culturelles, et son rapporteur, M. JEAN SAUVAGE (Un. centr., Maine-et-Loire). « *Les maîtres-assistants*, souligne-t-il, *se voient définitivement écartés de la présidence des conseils d'université. Certes, le rapporteur s'est efforcé d'atténuer la mesure qui tend, en fait, à priver du droit de vote certains membres élus du conseil d'université. C'est du pluralisme modulé : les professeurs et maîtres de conférence entreraient à 50 % dans les nouveaux conseils, alors qu'ils représentent environ 25 % des effectifs enseignants. Mais on accorde 15 % aux maîtres-assistants qui en représentent 35 %. On réduit également la part des autres catégories et on impose un modèle nique, alors que la diversité des situations imposerait une certaine souplesse. Dès le départ, on prend le risque de dégrader un peu plus les rapports entre professeurs, maîtres assistants et assistants. Les charges que ces derniers assument en moyenne université et dans tout le premier cycle méritaient*, conclut M. Carat, *un autre traitement.* »

M. GOUTEYRON (R.P.R., Haute-Loire) critique vivement la proposition de M. Rufenacht mais se rallie à celle de la commission des affaires culturelles. Le malaise de l'Université, pense-t-il, tient d'abord aux conditions d'entrée dans le premier cycle et aux incertitudes du baccalauréat.

M. NOE (P.S., Essonne) dénonce le retour au « mandarinat » et critique l'abandon du principe de la non-rééligibilité.

« *C'est du prestige et du talent des professeurs*, répond Mme SAUNIER-SEITE, ministre des universités, *que dépend l'image de l'Université. C'est pourquoi le président d'université et le directeur d'U.E.R. doivent avoir le rang de professeur, et rien ne doit les empêcher d'être réélus.* » Répondant à M. GOUTEYRON, le ministre déclare aussi : « *Le problème du baccalauréat est effectivement a cœur de nos préoccupations, mais les réflexions ont beaucoup avancé. Le ministre de l'éducation vous en fera part le moment venu.* »

Le Sénat repousse par 187 voix contre 23, après une longue discussion, un amendement communiste défendu par Mme BIDARD (Seine-Saint-Denis), qui prévoyait notamment que la représentation des étudiants dans le collège électoral des présidens d'université devait être égale à celle des enseignants.

Le ministre demande ensuite aux sénateurs de repousser une série d'amendements, ceux, notamment, de MM. CARAT (P.S.) et CAILLAVET (Gauche-dém., Lot-et-Garonne), ce dernier fixant à 45 % la proportion des « professeurs, maîtres de conférences, professeurs associés et cherheurs de rang égal » dans le collège électoral des présidents d'université.

« *Je suis favorable*, déclare Mme SAUNIER-SEITE, *aux pourcentages proposés par la commission des affaires culturelles.* »

C'est finalement la composition proposée par le rapporteur qui est approuvée : « *Professeurs, maîtres de conférences et chercheurs de rang égal, 50 % ; maîtres-assistants et chercheurs de rang égal, 15 % ; assistants et chercheurs de rang égal, 5 % ; étudiants, 15 % ; membres du personnel non enseignant, 5 % ; personnes extérieures choisies par le conseil en raison de leur compétence, 10 %.* »

« Pleins pouvoirs » au ministre

Plusieurs autres modifications sont adoptées, la plus importante (par 185 voix contre 104) concernant la période transitoire précise que : « *En cas de défaut d'application par les conseils des dispositions de la présente loi, le ministre des universités pourra, après avis du conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche, prendre toute mesure nécessaire à la constitution des nouveaux conseils.* »

Puis, avant le scrutin sur l'ensemble, les orateurs expliquent leur vote. Mme BIDARD juge le texte « *profondément néfaste* ». M. CHAUVIN, président du groupe de l'Union centriste, votera la proposition de loi et félicite le minitre pour « *son énergie* », grâce à laquelle l'« *université revient à la paix et au travail* ». M. CALDAGUES (R.P.R., Paris) votera, lui aussi, la proposition et fait confiance aux étudiants « *contre les casseurs* ». M. CARAT prévoit que ce texte provoquera « *des troubles et des conflits* », tandis que M. DE BOURGOING, président du groupe des Républicains indépendants, se félicite du rôle rendu « *aux personnels de rang magistral* ».

« *Ce texte*, souligne Mme SAUNIER-SEITE, *va dans le sens des responsabilités que j'entends assumer comme ministre des universités et ministre des universitaires, quelles que soient les menaces brandies sur ma gauche !* »

Les sénateurs adoptent ensuite une proposition de loi visant à couvrir des décisions cassées par le Conseil d'Etat, relatives à des nominations de professeurs en chirurgie dentaire (rapporteur : M. SAUVAGE). « *Il s'agit*, précise le ministre des universités, *de mettre fin à un extraordinaire imbroglio juridique dont sont victimes les professeurs et tout l'enseignement de l'ondontologie.* »

La fin de la séance de nuit est occupée par l'examen en seconde lecture du projet de loi « relatif aux économies d'énergie et à l'utilisation de la chaleur ». Mais la discussion doit en être interrompue et renvoyée au lendemain à la suite d'un conflit entre la commission des affaires économiques qui a voté un amendement de M. LAUCOURNET (P.S., Haute-Vienne) en faveur des logements sociaux, et M. D'ORNANO, ministre de l'environnement, qui, pour faire échec à l'adoption de cet amendement, demanda un vote bloqué.

A. G.

LES ÉLECTIONS CANTONALES

GUADELOUPE : canton du Moule 1 (2e tour).

Inscr., 8 131 ; vot., 2 968 ; suffr. expr., 2 851. M. Florent Girard, Rassemblement démocratique, anticolonialiste et progressiste du peuple du Moule (div. g.), 1 603 voix, ELU ; Mme Gabrielle Manicom-Louis, U.D.F.-rad., 1 248.

[*Il s'agissait de pourvoir le siège vacant depuis la décision du Conseil d'Etat d'annuler l'élection de M. Girard en raison de la distribution de tracts à caractère raciste contre M. Hira, son adversaire au second tour des élections cantonales de mars 1979 (M. Hira, adjoint au maire du Moule, est d'origine hindoue). M. Girard avait obtenu 1 788 voix contre 1 740 à M. Hira.*

Au premier tour de cette élection partielle, M. Girard était arrivé en tête avec 968 voix contre 635 à Mme Gabrielle Manicom-Louis, 626 à M. Constantin Hira (C. D. S.), 179 à M. Jean Galleron (div. g.), 21 à M. Hugues Razan (P. R.) et 10 à M. Guy Fletcher (Combat ouvrier). Il y avait eu 2 440 suffrages exprimés et 2 511 votants sur 8 131 inscrits.

A l'issue du premier tour, Mme Manicom disposait d'un potentiel de voix légèrement supérieur à celui de M. Girard. Elle pouvait espérer recueillir les voix de M. Hira et de M. Razan, soit 1 283 sufrages. Elle n'en a obtenu au second tour que 1 248, soit 43,77 % des suffrages exprimés.]

VIENNE : canton de Lencloître (1er tour).

Inscr., 5 388 ; vot., 3 190 ; suffr. expr., 3 115. Mme Clara Pierre, mod., 890 voix ; MM. Gérard Archambault, P.C., 831 ; Serge Girard, sout. R.P.R., 713 ; André Moulin, P.S., 681. *Il y a ballottage.*

[*Il s'agit de pourvoir au remplacement du général René Pierre (mod. maj.), récemment décédé, qui avait été élu au second tour des élections cantonales de mars 1976 avec 1 433 voix contre 1 276 à M. Archambault (P.C.) et 971 à M. Girard (mod. maj.). Le conseiller sortant, M. Rouillard (mod. maj.) ne sollicitait pas le renouvellement de son mandat.*

Au premier tour, le général Pierre était arrivé en tête avec 1 016 voix contre 708 à M. Girard, 602 à M. Archambault, 482 à Mme Civet (Mouvement des démocrates), 359 à Mme Bourroux (P.S.) et 305 à M. Moulin (soc. ind.).

Par rapport au premier tour de mars 1976, le parti communiste gagne plus de neuf points (26,67 % contre 17,33 %). M. André Moulin (P.S.) recueille 21,86 % des suffrages exprimés alors qu'en 1976 le total de ses propres voix (il était alors socialiste indépendant) et de celles de la candidate investie par le parti socialiste n'en représentait que 19,12 %.

Soutenu par le R.P.R., M. Girard réalise aussi un meilleur score : 22,88 % contre 20,39 %. Quant à Mme Pierre, veuve du conseiller général décédé, elle fait un peu moins bien que son mari : 28,75 % contre 29,26 %.]

RECTIFICATIF. — Plusieurs coquilles ont rendu incompréhensible le résultat de l'élection municipale partielle de Grosne (Territoire de Belfort) que nous avons publié dans nos éditions du 24 juin. Dans cette commune qui compte cent trente-cinq électeurs inscrits, les neuf candidats de la liste présentée par le maire sortant, M. Albert Reiniche (R.P.R), ont été élus.

HISTOIRE

L'APPEL DU 18 JUIN

Le témoignage de François Jacob

LE SYMBOLE DE L'ESPOIR

Au cours de la cérémonie organisée par l'Institut Charles-de-Gaulle dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne à l'occasion du quarantième anniversaire de l'appel du 18 juin, le président de la République a évoqué dans un discours, dont nous avons reproduit le texte intégral dans le Monde *du 20 juin, les souvenirs d'un « garçon de quatorze ans » à l'écoute de la BBC en 1940.*

Avant M. Giscard d'Estaing, le professeur François Jacob, Compagnon de la libération, prix Nobel, avait retracé l'itinéraire d'un adolescent de vingt ans qui, au même moment, avait pris le chemin de Londres et de la France libre.

Voici le texte de son allocution :

L'image qu'un peuple veut donner de lui-même se reflète dans les fêtes qu'il choisit pour jalonner sa mémoire. Il y a quarante ans, en plein désastre, une voix déformée par la radio appelait les Français à croire en la France et en la liberté. Cette voix s'est tue depuis longtemps déjà. De ceux qui, alors, lui répondirent, bien peu survivent aujourd'hui, et leurs souvenirs s'estompent. Pour les dizaines de millions de Français qui sont nés après 1940, cette période n'est pas souvenir, mais histoire. Une histoire qui leur paraît souvent confuse, peut-être parce que leurs pères et leurs mères n'ont pas su, ou n'ont pas voulu, la leur apprendre.

21 juin 1940. La cohue sur le petit port de Saint-Jean-de-Luz écrasé de soleil. Toute la journée, des barques de pêcheurs ont conduit vers des navires à l'ancre dans la rade les débris des troupes polonaises qui ont combattu à nos côtés. Le soir venu, quelques Français tentent de se mêler aux Polonais, malgré un cordon de gendarmes chargés de filtrer les départs. Devant moi, un homme, petit, un jockey je l'apprendrai plus tard, déguisé en civil, l'œil rieur, fleurant son Parisien à 100 mètres. Un gendarme lui barre le chemin : *« Où vas-tu, toi ? — Svastika !* hurle l'autre sans hésiter. Stupéfait, le gendarme s'écarte. Quelques heures plus tard, nous nous retrouvons, le jockey et moi, assis côte à côte sur le pont d'un navire en route pour l'Angleterre. *« De Gaulle, tu connais ? »*, demande-t-il ; et sans attendre la réponse, il poursuit : *« C'est un général. Je l'ai entendu à la radio. Il a dit qu'il continue la guerre. Il a dit que, tôt ou tard, on finira par les avoir. Les autres se couchent devant Hitler. Alors les choses sont simples, non ? »*

Dans cette première nuit de l'été, les étoiles s'allument, indifférentes à l'histoire des hommes. Pas une vague sur la mer ; pas un souffle d'air. Seul le halètement des hélices nous éloigne d'une côte où progressent dans l'ombre les divisions allemandes. Et cette côte de France, maintenant invisible dans l'obscurité, le petit jockey ne la reverra plus. Il sera tué à Bir-Hakeim.

La nation en miettes

Vous qui n'étiez pas nés en 1940 ; vous pour qui cette période n'est pas souvenir, mais histoire, essayez d'imaginer. Essayez d'imaginer le long silence qui enveloppait l'automne et l'hiver de cette guerre pourrie. La veulerie. Les mensonges sur la faiblesse de l'Allemagne et la force de la France. L'engourdissement progressif. Et, brusquement, les événements déchaînés, la ruée des divisions blindées, le déferlement des bombardiers, notre armée disloquée, la population en fuite jusqu'aux Pyrénées. En un mois, tout ce qui semblait le plus fort et le plus stable dans le pays, tout ce qui formait l'armature même de l'Etat et de la nation gisait en miettes. Dans la douceur d'un printemps exceptionnel, c'était un monde qui coulait à pic, avec ses armées et ses lois, son Parlement et ses grands hommes, ses traditions et ses industries.

Et dans la coulisse, des hommes décidés au pire, pour qui l'arrivée de Hitler à Paris garantissait le maintien d'un certain ordre. Parmi ceux-là mêmes qui, depuis vingt ans, étaient chargés de défendre la France, certains ne songeaient plus qu'à la soumettre à l'idéologie de l'ennemi. Un ennemi pas comme les autres assurément, celui qui inventait la Gestapo et Auschwitz ; qui, dans la nuit des prisons, déshumanisait l'homme sous la torture ; qui, méthodiquement, minutieusement, s'efforçait, au nom de la race, d'anéantir des cultures et des peuples entiers. Essayez d'imaginer la stupeur et l'angoisse de notre pays, écrasé sous un déluge de feu, de mensonges et d'ignominie. Essayez d'imaginer la quasi-totalité des Français prêts à accepter la défaite, l'occupation et le vieillard providentiel.

L'appel du 18 juin, c'était d'abord le non opposé par le général de Gaulle à la défaite et à la disparition de la France. Un non fondé sur la passion, sur la croyance mystique en la France et en sa grandeur, beaucoup plus que sur la raison et sur l'existence, dans le monde libre, de forces capables un jour d'écraser l'ennemi. Mais la confiance et l'espoir ne relèvent pas toujours de la raison. Et ce qui a donné sa grandeur à ce refus, ce qui a contribué à en faire un des mythes de notre histoire, c'était précisément de n'être pas raisonnable. La folie alors était la seule sagesse.

L'appel du 18 juin, c'était aussi le non à la torture et au mépris de l'homme ; le non de toutes les résistances à l'oppression pour qui la vie n'a plus de sens que dans la lutte ; le non d'Antigone opposant à son roi les contraintes de la loi non écrite. L'exceptionnel dans l'appel du 18 juin, c'était d'abord la rencontre de vérités simples, parce que le droit de la France se confondait avec les droits de l'homme et le patriotisme avec la liberté. C'était aussi la rébellion, l'insubordination du soldat à des ordres jugés indignes, parce que l'obéissance du Français à l'intérêt et à l'honneur du pays l'emportait sur l'obéissance du militaire à ses chefs.

Vous qui n'étiez pas nés en 1940, essayez d'imaginer la fougue et l'espoir de ces insensés qui prétendaient emporter la patrie à la semelle de leurs souliers. Imaginez cette épopée commencée à Londres dans une petite pièce nue où, solitaire, le général de Gaulle assumait la France, son malheur et son espérance. Imaginez cette épopée poursuivie dans les sables d'Afrique par cette poignée de déracinés qu'étaient les nomades de la France libre.

***

22 mars 1943. Le Sud-Tunisien. Au petit jour, les camions débarquent les hommes au pied d'un djebel. De là, l'ennemi domine la plaine et interdit la progression des chars néo-zélandais qui cherchent à contourner la ligne Mareth. Autour de moi, la section de tirailleurs commandée par l'aspirant Vincent Danis, un zoologiste au Muséum d'histoire naturelle à Paris. En débouchant, nous apercevons, debout sur un piton, seul avec son aide de camp, piaffant d'impatience, le général Leclerc et son képi de légende, la chéchia affublée d'une visière. Des crêtes voisines, on lui tire dessus. Il répond en épaulant sa canne comme un fusil, et criant : *« Pan ! Pan ! Pan ! »* A peine ses troupes arrivées, il les lance sur l'objectif. Quelques jours plus tard, le djebel sera enlevé. Les chars britanniques pourront passer. Mais il m'aura fallu ramasser le corps de mon ami Vincent Danis, le chercheur heureux de vivre, curieux de tout, qui, dans les nuits du désert, nous donnait des cours de zoologie et de politique.

Pour ces hommes et pour ces femmes qui, répondant à l'appel du général de Gaulle, avaient rejoint Londres, la Résistance ou les maquis, il y avait une part de hasard et d'aventure. En 1944, le soleil de l'été est revenu éclairer la libération comme il eût éclairé la défaite. Cependant, même si Hitler avait réussi, même si l'Allemagne nazie avait gagné la guerre, l'appel du 18 juin et les opérations menées par quelques groupes de Français libres et de résistants seraient restés pour témoigner, comme sont restés pour témoigner ces mots gravés dans la pierre des Thermopyles : *« Passant, va dire à Sparte que nous sommes morts pour obéir à ses lois. »*

La volonté des hommes

Sans général de Gaulle, sans France libre, sans Résistance, la guerre eût certes connu le même sort, un peu plus lent, peut-être. La liberté, les alliés eussent suffi à nous la rendre. Mais l'enjeu du 18 juin consistait moins à reconquérir la France qu'à en maintenir une certaine image. Une image que Hitler voulait à tout prix effacer. Car pour le nazisme, il ne s'agissait pas seulement d'occuper la France, de la piller, de la priver d'avenir. Il fallait aussi l'avilir, lui donner honte d'elle-même, lui jeter chaque matin sa ration de haine et de coups au visage. Mieux encore, il fallait en faire une complice. C'est pour maintenir une France vivante par-delà la patrie écrasée que sont tombés le petit jockey et le zoologiste, ceux de Bir-Hakeim et ceux du Vercors. Ils sont morts pour que cette France, qui ne croyait plus en elle-même, puisse un jour retrouver sa confiance et sa dignité, pour qu'elle puisse être présente à la victoire.

Et aussi pour montrer qu'il n'y a pas de sens imposé à l'histoire humaine, pas de loi qui en détermine le déroulement. Une partie n'y est jamais perdue. Les jeux n'y sont jamais faits. L'histoire, ce n'est pas une fatalité, une série de circonstances irrévocablement fixées par le destin. Par-delà le bruit et la fureur des événements, ce qui oriente le cours des affaires des hommes, c'est la volonté des hommes, non l'action de quelque force mystérieuse. Et une volonté en apparence toute-puissante aujourd'hui pourra se briser sur d'autres volontés demain. Personne ne connaît la tournure que prendra l'histoire. Rien n'est joué, jamais.

Ce monde que balaient sans fin le flux et le reflux de la vie et de la mort, c'est l'homme qui lui donne son sens. Car le seul être à exiger un sens à sa vie est celui qui sait qu'il va mourir. L'homme a peu à peu transformé ses notions de temps, de matière, d'énergie, de vie même. Mais il n'a pas su encore modifier en conséquence les valeurs qui régissent les relations humaines. Il n'a pas su encore faire cohabiter justice sociale et liberté. Notre siècle est celui des idéologies assez sûres d'elles-mêmes, de leurs raisons, de leurs vérités pour ne voir le salut du monde que dans leur propre domination. Ce que cherchent les conquérants modernes, ce n'est pas à unifier en harmonisant les contraires, mais à uniformiser en écrasant les différences, ces différences qui font la variété et la richesse de l'humanité. Dans leur monde de fanatisme, il n'y a pas de place pour l'autre. Leur univers de maîtres et d'esclaves nie tout ce qui donne sa valeur à l'être humain, tout ce que l'humanité a fait et qui a fait l'humanité. Mais devant la menace d'asservissement, on verra toujours se dresser le petit groupe de ceux pour qui la paix ne s'achète pas à n'importe quel prix ; l'éternelle poignée de ceux qui, pour témoigner, sont prêts à se faire égorger. Pour ceux-là, le 18 juin 1940 restera le symbole de l'espoir.

Pour une nouvelle Résistance

par FRANÇOIS DE RAVIGNAN (*)

Le rappel courageux que font quelques rares journaux de la défaite de juin 1940, à l'occasion de son quarantième anniversaire, s'il ne fait que réveiller chez certains des souvenirs de douleur ou de honte, aura manqué son but. Car cette défaite est, bien plus que la défaite militaire de la France, celle de l'Europe des lumières et de l'humanisme. Nous vivons toujours de ses effets ; elle est toujours actuelle. Cette guerre n'a été que l'avant-goût d'un demi-siècle de déshumanisation croissante : c'est par milliers qu'il faudrait maintenant compter les Oradour, si l'on avait voulu ou voulait y prêter seulement attention, en Algérie, au Biafra, au Zaïre, au Vietnam, au Cambodge, en Afghanistan... L'univers concentrationnaire s'est étendu à toutes les parties du monde. Des écoles très efficientes ont diffusé partout des méthodes éprouvées de torture. La faim tue chaque année dans le monde plus de gens que les nazis n'ont fait périr de juifs pendant cinq ans...

La vérité provisoire

Est-ce par inconscience ou par habitude qu'on célèbre encore la prétendue victoire de la « civilisation » sur la « barbarie » ? Combien dérisoire apparaît aujourd'hui l'espérance d'un Guéhenno en 1944 : *« La liberté revient... On sent une immense gratitude. C'est la joie la plus profonde de vérifier que ce qu'on a toujours pensé de l'homme est vrai. »* Fugace, la joie ; provisoire, la vérité de toujours ; car le vainqueur, le vrai, n'est-ce pas celui qui écrivait : *« Dans un monde où la force règne partout et seule en maîtresse de la faiblesse, qu'elle contraint à la servir docilement ou qu'elle brise, l'homme ne peut pas relever de lois spéciales. »* Il faut relire aujourd'hui le commentaire que faisait Simone Weil de cette phrase du *Mein Kampf* d'Hitler : *« Ces lignes expriment d'une manière irréprochable la seule conclusion qu'on puisse raisonnablement tirer de la conception du monde enfermée dans notre science. La vie entière d'Hitler n'est que la mise en œuvre de cette conclusion... Il a très bien vu l'absurdité de la conception du 18e siècle en faveur aujourd'hui... Depuis deux ou trois siècles, on croit à la fois que la force est maîtresse unique de tous les phénomènes de la nature et que les hommes doivent fonder sur la justice, reconnue au moyen de la raison, leurs relations mutuelles. C'est une absurdité criante. Il n'est pas concevable que tout l'univers soit absolument soumis à l'empire de la force et que l'homme puisse y être soustrait... »* (1).

Savoir discerner le mensonge

On ne peut dénoncer plus clairement la dérision d'un humanisme qui, dès lors que la science est déclarée souveraine et explicative du tout, ne peut être qu'une pâle mauvaise conscience ou un remords inavouable. Il ne peut que s'épuiser, avec Camus, dans le constat de son absurdité, se demander, avec Martin du Gard, au nom de quoi il s'affirme, ou se nier, avec Jacques Monod dans le postulat d'une *« éthique de la connaissance vraie »*... *« Avec les armes, les esprits ont fléchi,* dit encore Simone Weil. *Un mensonge incohérent a été vaincu par un mensonge cohérent. »* Cette cohérence a séduit et peut séduire jusqu'au vertige. Seuls peuvent y résister ceux qui savent y discerner le mensonge, et d'abord un mensonge primordial dans tout ce qui permet de tuer l'homme, au singulier comme au pluriel ; car la vérité de l'homme c'est vivre et choisir. Est mensonge, par conséquent, la soumission au hasard et à la nécessité, aux lois de la science, c'est-à-dire à la loi de la force.

Aujourd'hui la coalescence de tant de soumissions, la convergence de tant de mensonges risquent de créer l'intolérable. Il n'y a pas vingt moyens d'empêcher, s'il se peut, l'intolérable d'arriver ; il n'y en a qu'un, c'est de ne supporter aucun intolérable, lors même qu'il l'est pour les autres et qu'il prétend nous protéger. Or nous supportons tranquillement, en France, qu'un ministre de la défense fasse à la radio l'apologie de la bombe à neutrons ; nous supportons les descentes de parachutistes en Afrique. Nous supportons, chez nous, que le contrôle policier s'aggrave, en commençant par s'intéresser aux plus démunis. Nous supportons qu'au nom des *« lois de la science économique »* de plus en plus de gens, et de jeunes en particulier, se trouvent sans travail. Nous supportons que, dans le tiers-monde, des peuples d'esclaves soient mis au service de la sacro-sainte croissance de nos empires, quand bien même elle se paie de la faim des autres.

(*) Ecrivain et agronome.

(1) Les citations de Simone Weil sont extraites de son ouvrage *l'Enracinement*, écrit à Londres en 1943. (Coll. Idées, N.R.F.)

Pour une nouvelle Résistance

La vérité provisoire

CORRESPONDANCE

La défaite de 1940

Plusieurs lecteurs nous ont écrit à propos des articles de M. Henri Michel (le Monde des 9, 10, 11-12 mai) sur la défaite de 1940.

L'attitude de la Belgique

C'est toujours avec un intérêt renouvelé que je lis les travaux de M. Henri Michel. Chaque fois j'y trouve la griffe d'un maître de l'histoire de la seconde guerre mondiale. D'un maître qui vaut d'ailleurs à la France d'occuper à juste titre une place particulièrement en vue dans le mouvement international qui a ébranlé le monde de 1939 à 1945.

Cette domination du sujet se manifeste à nouveau dans la série d'articles que M. Henri Michel a consacrés à retracer les causes de la défaite de 1940. Aussi n'est-ce réduire ni leur importance ni leur qualité que d'essayer, sur certains points, de compléter l'information de vos lecteurs. Au contraire, je vous demande d'y voir un hommage et au prestige scientifique de M. Henri Michel et au crédit qui s'attache à ce que *le Monde* publie.

Dans son premier article, M. Henri Michel affirme que « la Belgique avait *« opté pour une politique de neutralité qui ne servait que l'Allemagne »*. Que tel ait été, à l'époque, le sentiment de beaucoup de Français est peu douteux. Mais, à l'heure actuelle, il est possible d'avoir à ce propos des vues plus nuancées. En effet, le problème que les dirigeants belges avaient à résoudre *était celui d'un renforcement de* la défense nationale. Or, une puissante opposition empêcherait le Parlement de réunir une majorité pour voter les réformes nécessaires. Cette opposition était en partie flamande. Elle redoutait un regain de l'influence culturelle française sous le couvert d'un rapprochement, fût-il militaire, entre la Belgique et la France. L'autre aile de l'opposition était socialiste. Antimilitariste par *tradition*, elle se méfiait de desseins étrangers aux intérêts des classes laborieuses.

La seule manière de s'assurer à la Chambre comme au Sénat les voix indispensables était de promettre que l'effort demandé ne servirait jamais qu'à défendre une cause « exclusivement et intégralement belge ». En d'autres termes, la neutralité était le prix politique qu'il fallait payer pour rendre possible le réarmement que la *situation internationale* exigeait. Faut-il ajouter qu'en dépit des mots ce réarmement était une réplique au péril allemand ?

***

Dans le deuxième article, M. Henri Michel met en cause l'autorité du général Billotte sur le roi Léopold. En fait, Billotte a été placé dans une situation impossible non pas par ses subordonnés, qu'ils fussent le roi des Belges ou lord Gort, mais par ses propres supérieurs qui, au débotté, lui ont imposé un commandement qu'il n'avait pas les moyens d'exercer à la fois en Hollande, en Moyenne-Belgique, et sur la Meuse. La vérité est que Belges et Britanniques ont ressenti comme une vive déception le manque d'action d'une autorité que les uns et les autres avaient acceptée parce qu'elle leur paraissait répondre à l'intérêt général.

Dans la même foulée, M. Henri Michel écrit que Léopold III *« a refusé, contrairement à l'avis de ses ministres, que l'armée belge passât s'il le fallait en France pour continuer le combat commun »*. Encore une fois, cette présentation un peu elliptique demande à être complétée. Le 20 mai 1940, le roi a dépeint aux ministres les éventualités qui pouvaient se présenter. Voici comment le premier ministre, Hubert Pierlot, a rendu compte des propos du souverain : *« Si l'armée belge restait en relations avec le gros des forces françaises, il (le roi) continuerait évidemment la lutte. »* En outre, *« si l'armée belge était exposée à être faite prisonnière, la France et l'Angleterre continuant à se battre, il accepterait de la quitter. »* Mais Léopold III a poursuivi : *« Il y a une autre hypothèse. C'est que l'armée française doive déposer les armes. »* Et de prévenir : *« Dans ce cas, je ne me vois pas en France. »* C'est donc parce qu'il prévoyait la défaite de la France que le roi des Belges a refusé de quitter le territoire national. Aurait-il aperçu une chance sérieuse de poursuivre la lutte avec succès, il serait parti.

Enfin, M. Henri Michel écrit encore : *« Après dix jours de combat, il (le roi des Belges) a estimé que ses troupes n'étaient plus en état de combattre et il n'a pas exécuté, de son propre chef, une partie de la manœuvre décidée pourtant, la veille, avec le nouveau généralissime français, le général Weygand. »* Première observation : le fait se situe le 22 mai 1940, c'est-à-dire le treizième jour de la campagne. Seconde observation : le commandement belge a estimé non pas que ses troupes n'étaient pas en état de combattre mais que la nouvelle retraite que Weygand leur demandait risquait de porter un coup fatal à leur moral ; après avoir néanmoins étudié la possibilité de se replier sur l'Yser il a décidé de résister sur le canal de dérivation de la Lys et sur la Lys ; il a, en outre, étendu son front en sorte de libérer deux divisions britanniques au profit de la contre-attaque vers le Sud souhaitée par Weygand. Le rappel de ces éléments donne évidemment une autre image du comportement belge.

Quant à la capitulation, elle a été, il est vrai, unilatérale. Le nécessaire *a été fait* néanmoins pour en aviser les alliés. Elle a été l'ultime ressource d'une armée battue, qui se sentait abandonnée à son sort. Les Britanniques rembarquaient. Au vu de la suite des événements, on aurait mauvaise grâce à leur en faire grief. Mais c'était d'un *faible réconfort immédiat* pour les Belges. Et l'on chercherait en vain un réconfort plus efficace du côté français.

Ceci doit être dit sans amertume. Nous avons *été* victimes d'une défaite commune. Il serait triste d'y ajouter, quarante ans plus tard, l'aigreur de commentaires injustes. Œuvrons plutôt pour remonter le courant. La France a une histoire assez riche en pages glorieuses pour se remettre d'un chapitre malheureux.

JEAN VANWELKENHUYZEN,
Directeur du Centre de recherches et d'études historiques de la seconde guerre mondiale à Bruxelles.
(C. R.)

Deux « bêtises » de Hitler...

M. Henri Michel prétend, dans sa conclusion, que le maréchal Pétain et le général Weygand ont accepté la défaite avec l'idée de refaire la France selon d'autres concepts politiques.

Or accepter la défaite, même avec l'idée de refaire politiquement la France, c'eût *« été accepter la mutilation de la patrie »*, car Hitler ne cachait pas son intention de nous amputer, non seulement de l'Alsace-Lorraine, mais d'autres territoires. Une telle acceptation quel qu'en fût le prétexte *eût été une « trahison »*.

Ayant été nommé directeur de l'infanterie de l'armée de l'armistice, par le général Weygand, au sortir du champ de bataille où je m'étais trouvé opposé aux chars de Rommel, je peux affirmer que « pas un militaire » n'a pris son parti de la défaite et que tous n'ont été animés que par une seule pensée, une seule passion, celle de reprendre la lutte, car tous savaient que la guerre ne faisait que commencer. Et que cette idée, cette passion a été précisément celle du maréchal Pétain et celle du général Weygand, dont toute la vie militaire d'avant 1914 avait été déjà dominée par la volonté de revanche, la volonté de reprendre l'Alsace-Lorraine.

Seulement, s'il était, en 1940, une volonté qu'il fallait dissimuler à *tout* prix à Hitler, c'était bien celle-là. Nous y sommes assez bien parvenus, puisque Hitler a cru à notre prostration et à notre résignation, et qu'il a eu « la bêtise de nous accorder l'armistice ».

Et s'il était une autre idée qu'il fallait non moins dissimuler, c'était celle de conserver à tout prix le Maghreb, base de départ de notre future reconquête. Or en juin 1940, pour quiconque ne veut pas se bercer d'illusions et bâtir *un roman*, il n'y avait qu'un moyen de conserver le Maghreb, c'était « l'armistice » si Hitler voulait bien s'y prêter. Or Hitler a commis « la seconde bêtise de nous laisser le Maghreb ». C'est pourquoi il a perdu la guerre à Rethondes. Pourquoi aussi, j'ai eu la bonne fortune d'avoir à dicter la capitulation à l'une des dernières armées allemandes, en Autriche.

Général ANDRÉ LAFFARGUE.

Un discours prophétique de Jacques Duboin

L'historien réputé M. Henri Michel écrit que *« La grande erreur des chefs militaires français est d'avoir sous-estimé les grandes innovations que leur apportait, à l'époque, la vitesse et le moteur. »*

Je ne saurais contester ce jugement fondé, mais je crois nécessaire de porter à votre connaissance un document irréfutable qui prouve qu'à l'origine cette erreur incombe, en tout premier lieu :

— D'une part, au ministre de la guerre André Maginot (du gouvernement Albert Sarrault) qui a déposé sur le bureau de la Chambre des députés, en 1922, le premier projet de loi sur l'organisation de la défense nationale ;

— D'autre part, à la majorité de cette Chambre, qui l'a finalement voté, et qui était la chambre dite « bleu horizon », du *nom de* la couleur de l'uniforme des soldats de 1918, et dont l'orientation politique était manifestement à droite.

Le document auquel je me réfère pour justifier mon affirmation est constitué par le compte rendu officiel de la séance du 14 mars 1922 de la *Chambre des députés*, publié dans le *Journal officiel de la République française* n° 30, en date du 15 mars 1922, pages 784 à 788.

La séance était consacrée à la discussion du projet de loi précisé *ci-dessus*, et l'intervention qui fait que cette séance mérite, aujourd'hui, d'être qualifiée d'« historique », est celle du jeune député de la Haute-Savoie, Jacques Duboin, qui eut le courage d'affronter une Chambre en majorité hostile, et le mérite de démontrer la nécessité et l'urgence :

— De la création d'une armée moderne, en la « moteurisant » ;

— De renoncer à maintenir les divisions de cavalerie inscrites dans le projet de loi ;

— De créer au ministère de la guerre une direction de l'arme nouvelle constituée par les chars ;

— De créer d'urgence un corps d'intervention rapide capable d'opérer dès les premières heures d'un conflit.

On peut constater que les innovations citées par M. Henri Michel n'avaient pas été négligées par Jacques Duboin ; et nous croyons devoir donner quelques extraits de son discours :

Au député qui lui avait demandé : « Qu'est-ce que cela veut dire moderniser une armée ? » il avait répondu : *« Une armée moderne, c'est une armée qui se reconnaît à l'odorat : elle sent le pétrole et ne sent pas le crottin. C'est une armée où le moteur mécanique joue le principal rôle ».*

Au ministre qui lui avait demandé de définir l'armée moderne, il avait répondu : *« C'est une armée dans laquelle vous ne compterez plus un seul cheval. Quand on veut moderniser une industrie, la première modification que l'on opère consiste à la « moteuriser ». Eh bien, pour l'armée, c'est la même chose. La moderniser c'est la « moteuriser »...*

» Dans la dernière guerre, l'intervention du moteur mécanique, dans les transports d'abord, puis dans l'emploi de la chenille sur le champ de bataille ont permis de terminer la guerre un an plus tôt comme l'ont reconnu les Allemands eux-mêmes. »

Se référant à une conférence du général Estienne, le créateur de l'artillerie d'assaut en 1918 — sous les ordres de qui il avait servi alors (1), — Jacques Duboin suggère : *« Représentez-vous l'avantage formidable d'une force de 100 000 hommes capables de couvrir 120 kilomètres dans une seule nuit, avec armes et bagages, n'importe où, à n'importe quel moment, en disposant de 8 000 camions ou tracteurs automobiles et de 4 000 chars à chenilles, montés par une troupe de choc de 20 000 soldats d'une seule arme ; capables de combattre de près et d'aborder l'ennemi. La tactique est d'une brutale simplicité : voici les chars de rupture sous le couvert soit de la nuit, soit... écrasant tous les obstacles. L'infanterie blindée, l'artillerie d'accompagnement les suivent, profitant d'un chemin tracé. Les premières lignes ennemies surprises sont rompues, et voici les rapides chars d'exploitation qui s'élancent — comme jadis la cavalerie — pour hâter la victoire... »*

» Supposons dit Jacques Duboin, que les Allemands, auxquels nous pensons toujours, forcément, lorsque nous nous occupons de choses militaires, réalisent l'armée moderne dont je viens de parler... »

« C'est certainement ce qu'ils font », lance M[e] de Moro-Giafferi.

Cela se passait en imagination, en 1922, le 14 mars, et cela s'est passé réellement et tragiquement pour les Français le 10 mai 1940, qui vit le début de la déroute d'une armée démoralisée par l'intervention massive des engins blindés et des avions ennemis, alors qu'elle-même en était insuffisamment pourvue. *Du fait que* les avertissements adressés au gouvernement par Jacques Duboin n'avaient pas été entendus, sa modernisation prit un retard considérable qui ne put être rattrapé.

Après ce que l'on sait des insuffisances graves des armements de l'armée française, on conviendra qu'elles ne manquent pas de piquant, les paroles suivantes, prononcées le 14 mai 1922, à la Chambre des députés par le colonel Fabry, rapporteur général du projet de loi en discussion :

« Les idées exposées par notre collègue Duboin (qui fut très souvent interrompu) *méritent d'être écoutées. Il peut apparaître ici peut-être comme un précurseur. mais ce sera le seul reproche qu'on pourra lui adresser. Il va beaucoup trop vite. »*

Général ROBERT LASSERRE (C.R.)

(1) Après s'être engagé en 1914, bien qu'il eût été réformé antérieurement pour faiblesse de constitution.

DÉFENSE

DEUX POINTS DE VUE SUR LA BOMBE A NEUTRONS

ÉVITER LE CARNAGE DES CIVILS

par SAMUEL T. COHEN (*)

PENDANT des siècles les nations européennes ont subi les ravages des guerres classiques. Le tribut payé, en terme de victimes civiles et de destructions matérielles, à cette forme de guerre a été incommensurable.

Et pourtant, à l'ère nucléaire, la plupart des Européens ont choisi de se préparer à une nouvelle guerre classique plutôt que d'envisager l'emploi de l'armement nucléaire pour assurer leur défense sur le champ de bataille.

La raison en est simple. Aussi redoutables que soient les données connues de la guerre classique, la grande inconnue de la guerre nucléaire a pris des proportions tellement apocalyptiques dans l'esprit des populations que cette perspective est classée dans le domaine de l'« impensable ». A la base de cette croyance, se trouve le spectre d'Hiroshima, où une bombe unique a tué soixante-dix mille personnes et en a blessé un nombre équivalent. Les Etats-Unis ayant placé en Europe des milliers d'armes nucléaires dont beaucoup ont la puissance de celle d'Hiroshima, l'idée que l'on se fait d'une bataille nucléaire n'a rien de surprenant.

Pour confirmer cette image, l'exercice de l'OTAN nommé Carte blanche, dans les années 50, avait fait entrer en jeu sur le territoire allemand deux cent soixante-huit engins nucléaires. Et on avait calculé que l'emploi d'un pareil arsenal aurait causé cinq fois plus de victimes civiles que tous les bombardements alliés de la deuxième guerre mondiale.

Il va de soi qu'un tel résultat théorique ne remplissait pas d'enthousiasme les Allemands de l'Ouest, à commencer par un jeune politicien nommé Helmut Schmidt.

Politiquement inutilisables

En dépit de ces effarantes constatations, les Etats-Unis ne firent rien pour construire un arsenal tactique moins destructif. Au contraire, pendant les présidences de J. Kennedy et de L. Johnson, on résista à l'idée de modifier qualitativement les caractéristiques techniques de cet arsenal, bien que cela fut devenu possible. Le secrétaire à la défense, M. MacNamara déclara : « *Les armes nucléaires, même de quelques kilotonnes, sont des engins extrêmement destructeurs, et sûrement pas les meilleurs pour défendre des zones aussi habitées que l'Europe.* » En fait, par cette déclaration, la politique officielle vis-à-vis des armes nucléaires tactiques était tracée : il fallait conserver leur puissance de destruction à un tel niveau qu'elles fussent politiquement inutilisables, et pouvoir ainsi mettre l'accent sur la guerre classique pour laquelle les Européens étaient invités à fournir les gros bataillons réclamés par la « *flexible response* » américaine (riposte graduée).

Au début des années 60, on proposa d'ajouter des armes à neutrons à l'arsenal existant, pour permettre une défense moins dévastatrice de l'environnement civil. Mais les conceptions officielles l'emportèrent. Des calculs incroyablement faux furent avancés pour ruiner ce projet (ce genre de distorsions n'est pas un monopole américain. Des stratèges européens, dont certains Français en ont leur part). L'arsenal tactique resta inutilisable.

Au début des années 70, la plupart des Européens, toujours obnubilés par l'image apocalyptique d'une guerre nucléaire sur leur territoire, s'étaient résignés à une défense classique en dépit des ravages qu'ils connaissaient bien de cette forme de guerre : et pour se consoler, ils continuèrent à croire à la valeur du parapluie stratégique américain pour arrêter une guerre classique en dépit des trous déjà apparents dans le parapluie. Rien de sérieux ne fut entrepris pour protéger les populations d'un emploi éventuel des armes nucléaires, ce dont témoigne le Livre blanc de la défense, publié par l'Allemagne fédérale en 1972 :

« *Le souvenir amer des expériences de la deuxième guerre mondiale, l'énormité du danger nucléaire et le coût prohibitif des abris ont fait que la majorité de la population est indifférente ou même hostile à la défense civile.* »

Discutable

Cette attitude d'indifférence, voire d'hostilité, était compréhensible du fait de la nature des stocks tactiques de l'OTAN à ce moment-là. Mais, lorsqu'en 1975, les Etats-Unis décidèrent de développer et de déployer des engins à neutrons, cette opinion devint très discutable. Non seulement le risque de destruction serait considérablement réduit par ce genre d'armements, mais des moyens de défense civile très efficaces pourraient être acquis à un prix très inférieur au « coût prohibitif » dénoncé par le Livre blanc.

Les Européens savent depuis longtemps quelles destructions urbaines et quel carnage civil produisent les guerres classiques. La possession des villes est un avantage militaire et politique majeur pour l'agresseur, et elles constituent en outre d'excellents points forts pour la défense. C'est pourquoi l'histoire de l'Europe est pleine de guerres classiques ayant laissé les grandes villes en ruine.

Techniquement, cette destruction résulte du fait que les zones bâties offrent aux soldats une bonne protection et un excellent camouflage contre toutes les armes, sauf les plus puissantes. Dans le combat de rues, le bombardement massif est nécessaire pour déloger les défenseurs, en abattant les murs plutôt qu'en les traversant sans les détruire.

Les armes nucléaires déployées jusqu'ici par les Occidentaux sont fondées sur le principe de la « fission » nucléaire, utilisé à Hiroshima. Sauf à leur imposer d'impossibles contraintes, ce genre d'armes, qui recherchent l'effet de souffle et de chaleur, peuvent causer d'immenses ravages. A Hiroshima, plus des deux tiers des victimes ont résulté de ces effets physiques écrasant les bâtiments et provoquant des tempêtes de feu.

A moins de construire des abris très solides et très coûteux, les citoyens ne peuvent échapper aux effondrements et aux incendies, qui demeureraient quels que soient leurs chances de survie. Et au sortir de leurs abris, ils trouveraient un tas de ruines à la place de leurs maisons, de leurs bureaux et de leurs usines. La lutte pour la survie dans un tel environnement serait aggravée par la contamination radioactive qui peut résulter de l'emploi des armes à fission.

En revanche, l'emploi d'engins à neutrons pour la défense évite, dans une très large mesure, de pareils inconvénients, et même si le potentiel des engins neutroniques était utilisé à plein, la situation serait radicalement différente. La raison de cette possibilité sans précédent — qu'il s'agisse d'armes classiques ou nucléaires — est que les bombes à neutrons sont fondées sur le principe de la « fusion », qui est de même nature que les réactions produisant la chaleur du soleil. Les armes fondées sur ce principe produisent surtout des radiations nucléaires instantanées : des neutrons à haute énergie. On peut les employer de telle manière que le souffle et la chaleur n'atteignent pas la surface du sol, alors que le rayonnement neutronique serait fatal aux personnels ennemis sur de larges zones, jusqu'à plusieurs kilomètres carrés pour une arme à neutrons.

1 000 F par personne à l'abri

Alors que la protection contre les effets du souffle et de la chaleur est difficile et coûteuse, ce n'est pas du tout le cas pour la protection contre les radiations. Il n'est plus nécessaire de se protéger de l'effondrement des bâtiments, de la chaleur et du manque d'oxygène résultant des incendies. Il suffit de disposer d'une épaisseur suffisante de matériau très commun et peu coûteux (de la terre par exemple) pour réduire les radiations à un taux inoffensif. Il suffit d'un abri très simple, spécialement conçu à cet effet, ou de tirer parti de la protection déjà fournie par les structures souterraines telles que caves, garages, métro, etc. La terre et le béton sont les meilleures protections. Une épaisseur de quelques pieds (1) de terre suffit à protéger des flashes neutroniques, et si l'on emploie le béton, cette épaisseur est réduite d'un tiers environ.

Les bombes à neutrons ayant pratiquement peu d'effets de souffle, il n'est pas nécessaire d'avoir des structures très solides pour assurer l'efficacité de l'abri. Dans ces conditions, le coût maximum ne devrait pas dépasser 1 000 F par personne abritée.

Une autre caractéristique des armes neutroniques est la très faible radioactivité émise par l'explosion, par rapport à celle qui résulte des engins à fission ayant la même efficacité militaire. En fait, dans leur forme ultime, les armes à neutrons ne produisent pratiquement plus de radioactivité du tout. C'est pourquoi les risques de contamination radioactive seront considérablement réduits, voire totalement éliminés, lorsque les armes à neutrons auront remplacé les armes tactiques à fission.

Des Soviétiques « clausewitziens »

Mais quid de l'arsenal tactique soviétique qu'il faut aussi, bien entendu, prendre en considération ? Là, il devient nécessaire d'étudier la doctrine soviétique pour les opérations nucléaires.

A la différence des Occidentaux, les Soviétiques sont restés profondément « clausewitziens » dans leurs conceptions militaires, comme l'étaient d'ailleurs Marx et Lénine. De ce fait, les armes nucléaires, comme les autres, doivent être utilisées en fonction des objectifs politiques de l'Etat. Cette doctrine de base a été exposée dans *Pensée militaire* — le journal officiel de l'état-major.

« *Les thèses de la stratégie militaire soviétique traduisent la stratégie politique du parti communiste de l'Union soviétique.*

» *Il importe à la stratégie politique que la stratégie militaire tire parti des progrès scientifiques et techniques qui se matérialisent dans des armements de puissance variable. Certaines de ces armes peuvent causer d'énormes dommages à des continents, d'autres seulement à des nations individuelles (...), finalement, d'autres sont faites simplement pour battre les armées ennemies sans causer de dommages trop graves à l'économie et aux populations des nations dont les dirigeants auraient provoqué la guerre.*

» *Seul le pouvoir politique peut déterminer l'intérêt qui s'attache à mettre en œuvre les armes les plus puissantes et l'échelle souhaitable des destructions.* »

Dans ces conditions, il est à peu près évident que l'Union soviétique a été intéressée par les armes neutroniques et peut-être a-t-elle développé et stocké des bombes à neutrons. En fait, à la fin de 1978, M. Leonid Brejnev a déclaré que l'U.R.S.S. avait essayé depuis plusieurs années de telles armes avec succès. Bien qu'il ait nié leur fabrication, l'examen de la doctrine tactique soviétique montre que l'armée rouge aurait avantage à se servir de tels engins.

De ce fait, il est tout à fait possible que la protection civile des Européens contre l'emploi éventuel de leurs propres bombes à neutrons — en admettant qu'ils en disposent un jour pour leur défense — puisse en même temps les protéger des explosions nucléaires ennemies.

(*) Physicien nucléaire américain considéré comme l'un des inventeurs de la bombe à neutrons.

(1) 1 pied = 0,324 mètre.

UNE ARME CONTRE LA SUBVERSION

par ANTOINE SANGUINETTI (*)

TOUT a été dit en France, depuis quelque temps, sur les inconvénients ou les dangers de la bombe à neutrons, cette arme nucléaire tactique qui tue les hommes proprement, sans rien abîmer d'autre. En fait, puisque ses effets sont moindres que ceux des armes nucléaires tactiques normales, on ne voit pas que la bombe à neutrons puisse participer plus efficacement à la dissuasion. Ce serait donc alors un matériel spécifique du combat de l'avant, et c'est bien pour cela que les Etats-Unis y avaient pensé avant nous, il y a trois ans. La reprise de leur projet marquerait donc bien, à défaut de la lettre, notre retour à l'esprit de l'OTAN.

Tout cela est vrai. Mais je voudrais pour ma part mettre plutôt l'accent sur certaines qualités de ce matériel génial, dont on a trop peu parlé et qu'il est seul à posséder ; sur des utilisations possibles que des durs, des réalistes, ont sans doute envisagées, sans l'avouer du reste ; mais auxquelles les purs, les démocrates, les rêveurs, n'ont sûrement jamais pensé. Le chef d'état-major des armées affirmait récemment, et publiquement, que cela pouvait répondre à nos besoins. Et là, comme technicien, je ne puis qu'être d'accord !

Je ne m'attarderai pas sur le fait, parfois mis en avant, que cette bombe à neutrons ménage le matériel de l'adversaire en n'en tuant que les servants. Ce n'est pas un souci militaire, en effet, au contraire : les servants qui survivent à leurs matériels sont neutralisés pour longtemps, tandis que des armes intactes peuvent retourner aux mains de nouveaux combattants, plus faciles à fabriquer que tous les matériels, sophistiqués ou pas.

L'argument ne me semble donc pas déterminant contre le Russe. J'oserai même le dire un peu spécieux.

Mais il en va bien sûr tout autrement pour la protection de l'environnement, qu'on ne peut négliger : villes et leurs faubourgs, immeubles et vitrines, rues et ponts, et feux rouges ; et pylônes et lignes, téléphoniques ou d'éclairage ; usines et puits de pétrole ; en bref, tous ces biens précieux et qui coûtent si cher à reconstruire périodiquement.

Travail propre et assuré !

Pour nous autres, Occidentaux, parfois contraints par les manigances de nos ennemis au rôle de gendarmes de l'univers, nous tenons certainement là un excellent moyen de stopper des infiltrations subversives ou des comportements anormalement hostiles, en Afrique ou au Proche-Orient, sans abîmer des sources de matières premières indispensables : gommer, par exemple, d'intempestifs gendarmes katangais, ou calmer des ayatollahs trop excités. D'autant plus qu'il ne s'agit pas d'une de ces armes de sauvages qui vous grillent une région, parfois pour des années, comme le napalm ou les défoliants. Dans les pays où la démographie galopante est un fléau, ce pourrait même avoir, en un sens, des aspects positifs.

Si par ailleurs, en dépit des médias, la subversion amenait l'une de nos belles nations occidentales à faire un mauvais choix, forçant ainsi une armée de l'alliance à empêcher la déstabilisation politique de son pays conformément à la doctrine Schlesinger du début de 1975, la tâche serait en fait bien simplifiée. Plus besoin de l'énorme dispositif de quadrillage militaire mis en place à prix d'or sur la France depuis cinq ans. Plus besoin de s'entraîner à prendre un groupe de H.L.M., comme le 35e régiment d'infanterie de Belfort le 22 février dernier à Delle, avec un tas d'hélicoptères. Travail propre et succès assuré : on retrouvera les lieux intacts, habitables immédiatement par les mêmes ou par d'autres, frigidaires et télés en état et draps dans les lits. C'est tout de même un progrès indéniable.

D'autant que, si l'on a eu le souci humanitaire de prévenir, on limitera les pertes aux plus rebelles, morts en somme par leur faute. Pour peu qu'on ait pris la précaution de construire des abris — et justement l'on y pense enfin sérieusement, — il n'arrivera rien à ceux qui s'y rendront. Il suffira alors d'aller les y rechercher, après l'alerte, pour vérifier leurs identités grâce au fichier informatique qui abrège et facilite ces formalités pour la plus grande commodité des citoyens.

Avec ce bijou de la technologie moderne qu'est la bombe à neutrons, Hitler aurait pu éviter des morts inutiles dans le ghetto de Varsovie ; Franco n'aurait pas piétiné de longs mois devant la cité universitaire de Madrid ; et plus loin dans l'histoire, M. Thiers aurait réduit la Commune de Paris tout aussi efficacement, mais sans la destruction des châteaux des Tuileries et de Saint-Cloud, de la Cour des comptes, de l'Hôtel de Ville, de tout ce précieux patrimoine historique.

Et nous sommes, justement, dans l'Année du patrimoine.

(*) Amiral à la retraite, membre du parti socialiste.

UTRONS

E LA SUBVERSION

Le Monde

société

JUSTICE

A Grenoble

Douze personnes sont jugées pour proxénétisme

De notre envoyé spécial

Grenoble. — Apparemment, le tribunal correctionnel de Grenoble juge douze proxénètes présumés, dont trois sont absents des débats. En réalité, c'est bien davantage à une mise en cause de la société par le phénomène prostitutionnel que nous amènent les débats, qui se sont ouverts mardi 24 juin devant les juges grenoblois, et qui doivent durer quatre jours. Car soudain, les légendes les plus hallucinantes, les fantasmes les plus démoniaques prennent corps à travers les témoignages qu'osent enfin apporter celles qui en sont les victimes.

Oui, cela existe. Oui, pour Nadia, pour Fabienne, pour Chantal et pour *quelques autres, une certaine réalité a été* pendant des années celle de tous les jours. Les dizaines de passes, les coups, les humiliations, elles n'ont pas pu tout inventer. La preuve : la police elle-même a reconnu la véracité d'un certain nombre *d'informations. La preuve encore* : les expertises médicales ont conclu que les traumatismes et les stigmates relevés sur le corps de ces femmes n'étaient pas le fruit de leur imagination. Ainsi en a conclu, en tout cas, M. Paul Weisbuch, un juge d'instruction suffisamment entêté pour résister à de multiples pressions et mener à bout son enquête.

Les « protégées » accusatrices

Le réquisitoire définitif du substitut, M. François-Louis Coste, est, dans sa froide méticulosité, le répertoire fidèle de ce long calvaire que, pour la première fois ou presque, les victimes elles-mêmes ont osé décrire, rompant la fameuse loi du silence, quatre d'entre elles s'étant même portées partie civile. L'itinéraire des prostituées y est *reconstitué* méthodiquement : de bouges qui tantôt s'appellent pompeusement le Bird Land, tantôt plus banalement le Vulcano et qui parfois même se cachent derrière une pizzeria, il s'achève souvent dans la *« première chambre à droite »* d'un sordide « claque » grenoblois. Itinéraire entrecoupé de raclées destinées à affirmer la prééminence du mâle autant qu'à calmer *ses humeurs : on a relevé* quatorze cicatrices d'origine traumatique sur le corps de Fabienne, trois sur celui de Chantal, etc.

Détresse morale, *dénuement*, sentiment d'abandon avec, pour quelques-unes, au bout du parcours, après les semaines et les mois d'usure, la perspective, comme Fabienne, du « repos » : trois semaines à Perpignan... pour aller y « tapiner » *dans les « bars américains »*, bien entendu.

Mais les proxénètes ne sont pas tous aussi sentimentaux. A ce cheptel humain que sont les femmes de la côte de Moirans ou des quais de l'Isère, en ne demande qu'une chose : produire. Deux mille francs par jour, c'est ce que gagnait Chantal. Soixante mille francs par mois, car, dans son métier, il n'y a pas de dimanche. *Au moins au* moment du partage, au bar l'Italia, était-elle autorisée à conserver quotidiennement cinquante francs par son protecteur, Vincent Di Caro, le tendre Vincent qui n'a frappé que deux fois Bernadette Prudhome, un autre *« tapin » : une fois d'un* coup de poing dans la figure et une autre de quelques gifles. Le même Di Caro, qui aidait quand même un de ses amis, Aldo Piccarretta, à *faire sortir* Christine de l'hôpital, où elle était soignée, suite aux brutalités endurées.

Un autre sentimental cet Aldo Piccarretta, dont on regrettera l'absence dans le box (il a, dit-on, échappé à la police, mais chacun connaît sa *résidence* turinoise). Lui refusait de voir Nadia, enceinte de sept mois de ses œuvres, abandonner « si tôt » le trottoir. Qu'importe la menace de fausse couche qui planait sur la jeune *fille*, il souhaitait qu'elle continue de « travailler » jusqu'à terme. Fragile Nadia, dont *les seins ont mal résisté* aux brûlures de cigarette du délicat Aldo et dont la rébellion a mal résisté au rapt de son enfant. Mais peut-être entendra-t-on un de ces messieurs regretter que les filles d'aujourd'hui n'aient plus guère de cœur au ventre.

Colleurs d'affiches

Pourtant le « *rapport* » de ces dernières paraît suffisamment vital à tel proxénète détenu pour qu'il envoie dix-huit lettres à un ami afin de s'étonner de l'absence de rentrées : ce qui tend à prouver que les vaguemestres des prisons manquent parfois de vigilance. Quant aux milords au petit pied qui, depuis Turin, régentent les bouts de trottoir grenoblois, ils peuvent aussi s'estimer satisfaits puisque, ainsi que le note M. Coste, Giuseppe Piccarretta est propriétaire pour lui-même ou ses frères résidant en France de deux maisons, deux commerces de chaussures et une pizzeria à Savone.

Giuseppe Piccarretta, l'homme de *l'ombre*, celui dont l'instruction a peu parlé. Expulsé de France en juin 1976, il vit à Turin tranquille, tenant, selon l'accusation, les rênes de *l'affaire. Davantage que ceux* qui comparaissent devant le tribunal de Grenoble, ce grand absent est peut-être l'homme qui a créé et imposé la « prostitution à la grenobloise ».

Regrettable, cette absence. S'il venait, *Giuseppe Piccarretta pourrait* peut-être expliquer comment ce commerce a pu, depuis des années, prospérer dans la région. Car le tribunal ne devrait pas oublier que certains de ceux qu'on accuse aujourd'hui de proxénétisme ont fait leurs classes, il n'y a pas bien longtemps, comme colleurs d'affiches.

JAMES SARAZIN.

M. Jacques Léauté quitte la commission de révision du code pénal et le comité contre la violence

M. Jacques Léauté, professeur à Paris-II et directeur de l'Institut de criminologie de Paris, vient de remettre sa démission de membre de la commission de révision du code pénal et de membre du comité national de prévention de la violence et de la criminalité.

Cette démission intervient après celle de Mᵉ Germaine Sénéchal-Lereno, qui avait quitté la commission de révision du code pénal au mois de mai dernier (le *Monde* du 15 mai).

Dans la lettre qu'il a adressée, le 20 juin, au garde des sceaux, M. Léauté indique notamment :

« A la tribune de l'Assemblée nationale, le 16 juin dernier, vous avez présenté une proposition de réforme de l'instruction préparatoire que j'avais faite il y a plus de dix ans comme la preuve qu'à cette époque j'étais partisan de ce que je combats aujourd'hui. Vous avez présenté mon prétendu revirement comme un exemple du fait que — je vous cite — « la bonne foi n'a pas toujours débordé dans les prises de position auxquelles on a assisté au cours des six dernières semaines ».

» Cette manière de mettre en doute ma bonne foi est inacceptable. Je n'ai jamais proposé quoi que ce soit qui de près ou de loin ressemble à la réforme de l'instruction préparatoire par le projet de la « sécurité et liberté ». Votre réforme consiste (...) à renverser le principe fondamental du droit français que, dans des affaires aussi graves que celle-là, deux précautions contre le risque d'erreur judiciaire, c'est-à-dire deux instructions, valent mieux qu'une seule.

Puis le directeur de l'Institut de criminologie fait état d'un exemple de citation tronquée dont le ministre se serait rendu l'auteur à propos de l'instruction préparatoire en matière correctionnelle.

Après quoi, M. Léauté conclut : *« J'ai été sensible à la peine que vous avez prise de faire dépouiller mes déclarations au cours de cette longue période ; mais votre façon d'abaisser les motifs qui m'opposent à votre projet continue à m'indigner. Quand vous m'avez accordé audience le 6 mai dernier, vous m'aviez instamment prié de différer jusqu'à l'achèvement des travaux parlementaires la démission dont j'étais venu vous faire part venant de lire le contenu de ce projet. Il m'est désormais impossible de continuer à le faire.*

» Croyez que ce qui rassemble contre le projet « sécurité et liberté » les juristes de tous les bords, avec un degré d'unanimité et d'intensité sans aucun précédent depuis un siècle en temps de paix, n'est pas une simple réaction corporatiste mais une conviction que la réforme empêcherait de rendre une justice juste dans de nombreux cas. Croyez, aussi, monsieur le garde des sceaux, à mes sentiments distingués. »

● *La section du cinquième arrondissement du parti socialiste* organise, mardi 24 juin, à 20 h. 45, à la Maison des mines, 272, rue Saint-Jacques, un débat public sur le thème Sécurité, police, liberté, avec la participation de MM. Maurice Grimaud et Gérard Monate.

À propos des travaux de Mme Schwidetzki

PLUSIEURS PERSONNALITÉS SOULIGNENT LES RISQUES CROISSANTS DU RACISME

Au cours d'une conférence de presse réunie le 23 juin à la Maison des sciences de l'homme, à Paris, à propos de Mme *Ilse* Schwidetzki, l'anthropologue allemande qui a reçu, le 16 juin, une des médailles Broca et qu'ils *accusent d'être* l'auteur d'écrits racistes (*le Monde* des 19 et 20 juin), MM. Léon Poliakov, Jean Hiernaux, Albert Ducros, Albert Jacquard, Emmanuel Le Roy Ladurie, Jacques Le Goff, Maurice Godelier, Alain Schnapp ont souligné le risque croissant du racisme. Pour eux, les hommes sont indéniablement différents, mais la reconnaissance de ces différences conduit trop souvent, hélas, à faire de ces différences le fondement de notions de hiérarchie et de supériorité sur lesquelles s'appuie le racisme.

Si l'anthropologie physique n'est pas une science perverse en elle-même, elle peut cependant être facilement pervertie. Rien dans la biologie et la génétique modernes ne justifie l'existence de « races » et les chercheurs qui étudient l'homme et les populations doivent *rester très vigilants* pour éviter que cette perversion, toujours possible, n'amène encore une fois à des excès aussi monstrueux que ceux des nazis.

Tous les orateurs ont répété que, selon eux, les écrits de Mme Schwidetzki sont indéniablement racistes.

D'autre part, dans une interview, publiée dans *Libération* du 23 juin, Mme Schwidetzki déclare qu'elle n'a jamais été raciste et qu'elle n'a *« aucune raison de renier [ses] travaux, qui n'ont rien de raciste »*. Pour elle, les races ne peuvent être niées mais, a ajouté Mme Schwidetzki, *« mes travaux ont été détournés et déformés par les nazis. Je n'en suis pas responsable. Je n'ai jamais dit qu'une race était supérieure à une autre... seulement différente. »*

● *Dans une lettre qu'il nous a adressée* après notre article du 19 juin, M. Pierre Vidal-Naquet s'est également prononcé sur ces travaux. *« Il ne peut y avoir le moindre doute sur le caractère profondément raciste des écrits de Mme Schwidetzki. »*

● *Cinq ans de réclusion pour un pompier pyromane.* — Les jurés de la cour d'assises de l'Isère ont condamné, le 23 juin, à cinq ans de prison, dont une année avec sursis et mise à l'épreuve, un pompier volontaire de vingt-sept ans, M. Robert Chavant, accusé d'être l'auteur de cinq incendies criminels allumés entre 1976 et 1978.

SPORTS

TENNIS

Wimbledon sous les bâches

De notre envoyé spécial

Londres. — Un temps typiquement *anglais, c'est-à-dire* traversé de grains maritimes, a marqué la première journée du Tournoi de Wimbledon : sur les soixante-quatre rencontres du *premier tour, ont pu être* joués seulement — et encore tous interrompus — vingt-six matches du simple messieurs. L'All England Club s'était mis en frais pour *recevoir* ses visiteurs, dont les bataillons fanatiques avaient pris l'assaut des grilles dès midi. D'abord, quatre nouveaux courts de gazon ont été inaugurés dans le dos du Centre Court, ce qui porte la capacité de jeu à dix-huit terrains. Ensuite, sur les cinq grands courts, un nouveau système électronique a été mis en main des arbitres de ligne pour juger aux rayons, d'une manière infaillible, les services canons insaisissables à l'œil. Enfin, le duc de Kent, au milieu des hortensias et de la fine fleur des *invités* de Buckingham, présidait la loge *royale* du Centre Court, dévotement contemplé par la foule des quatorze mille quatre cent quatre-vingt-neuf *spectateurs bien tassés qui* bravaient les averses.

Selon la tradition, Björn Borg, quatre fois vainqueur consécutif du tournoi, fut appelé à disputer le premier match. Sans concéder un set au musculeux gaucher égyptien Ismaël El Shafei, il joua à sa main, tout en donnant du spectacle. Remportera-t-il son cinquième titre de rang ? Tout le monde se demande s'il réussira ce challenge unique dans l'histoire du tennis, encore que, pour être impartial, on se doit de rappeler que, jusqu'en 1968, les professionnels *furent interdits et qu'un* Rod Laver, auteur du double grand chelem à sept ans de distance, aurait pu réaliser cet extraordinaire exploit.

Le second match à l'affiche du Central Court faisait saliver le public : pensez donc ! La réédition de la rencontre de Coupe Davis disputée à Bristol, la semaine passée, entre Ilie Nastase et John Feaver, au cours de laquelle l'irascible roumain avait jeté son *soulier* avec un pied de nez et quelques apostrophes bien senties, à l'arbitre de chaise. Mais, hier, sur la pelouse auguste, où il disputa deux finales, Nastase était redevenu tout gentil, allant jusqu'à faire rire la foule en invitant fort irrespectueusement le duc de Kent à demeurer sur place, alors que chacun dans la tribune royale s'était levé pour saluer son départ. Quant à Feaver, battu cette fois sans rémission, *jamais il n'avait* été à pareil honneur. Il faut reconnaître que, à part Buster Mottram et John Lloyd — que le tableau a opposés dans un combat fratricide, — les Anglais sont dépourvus de vedettes masculines.

Mais les vieux horse-guards persistent : Mark Cox, vainqueur relativement facile de Gilles Moretton, qui ne peut prendre sa revanche de l'an dernier, et Roger Taylor, bien que *battu en cinq sets par l'obscur* Australien Rocavert, faisaient encore glousser d'aise les collèges-girls agglutinés le long des courts 3 et 5. La *performance majeure n'en reste pas* moins à l'actif des hommes d'équipes qui, toute la journée, inlassablement tirèrent et retirèrent les dix-huit bâches protectrices de l'herbe sacrée.

OLIVIER MERLIN.

RESULTATS

Borg (Suède) b. El Shafei (Egypte), 6-3, 6-4, 6-4 ; McEnroe (E.-U.) b. Walts (E.-U.), 6-3, 6-3, 6-0 ; Cox (G.-B.) b. Moretton (Fr.), 3-6, 6-1, 6-4, 6-4 ; Tim Gullikson (E.-U.) b. Prajoux (Chili), 7-5, 6-3, 6-1 ; Sadri (E.-U.) b. Martin (E.-U.), 6-4, 6-2, 6-4 ; Case (Austr.) b. F. Gonzales (E.-U.), 7-6, 6-4, 6-3 ; Lendl (Tch.) b. Riessen (E.-U.), 6-3, 4-6, 6-2, 6-1 ; Warwick (Austr.) b. Boileau (Belg.), 4-6, 6-4, 6-3, 6-3 ; Gottfried (E.-U.) b. Kachel (Austr.), 7-5, 6-3, 6-1 ; Nastase (Roum.) b. Feaver (G.-B.), 6-2, 6-3, 7-6 ; Masters (Austr.) b. Moore (Afr. du Sud), 2-6, 6-2, 6-0, 6-2.

AUTOMOBILISME

LES MENACES SUR LE GRAND PRIX DE FRANCE

Les négociations engagées entre la *Fédération internationale du sport* automobile (FISA) et l'Association des constructeurs (FOCA) pour que le Grand Prix de France (29 juin) se déroule normalement avec toutes les voitures de formule 1 n'ont pas encore abouti. Au cours d'une conférence de presse, réunie à Paris lundi 23 juin, M. Jean-Marie Balestre, président de la FISA, a déclaré « être allé aussi loin que possible » dans les concessions faites à la FOCA. M. Balestre a proposé que le 30 juin, *le lendemain du Grand Prix de* France, toutes les parties intéressées rediscutent de la prochaine réglementation et notamment de la suppression *des jupes souples*, cause du différend qui oppose la FOCA à la FISA.

La proposition de M. Balestre a, pour le moment, été rejetée par la FOCA. L'Association des constructeurs subordonne le déroulement normal du Grand Prix de France à des discussions qui doivent avoir lieu avant l'épreuve et non après.

Dix voitures seulement étaient engagées pour le Grand Prix de France, mardi 24 juin. Trois Ferrari, trois Alfa-Romeo, trois Renault et une Osella. M. Guy Ligier a fait savoir qu'il resterait solidaire de la FOCA et que sa participation au *Grand Prix de France était liée* à celle de tous les membres de l'association.

TALBOT A PRIS UNE PARTICIPATION DE 70 % DANS LE CAPITAL DE LA SOCIÉTÉ LIGIER-SPORTS

M. Perrin-Pelletier, président-directeur général de Talbot, a précisé, lundi 23 juin à Paris, que sa société avait pris une participation de 70 % dans le capital de la société Ligier-Sports. Le budget annuel de Talbot et de Ligier pour le programme de formule 1 (le Monde *du 24 juin*) *n'a pas été précisé, mais il devrait s'élever à 40 millions de francs, la part du Service d'exploitation industriel des tabacs et allumettes (SEITA), commanditaire de Ligier depuis la création de l'écurie de formule 1, en 1976, s'élevant à 10 millions.*

Les importants investissements que nécessite le développement du moteur V 12 existant, les études et la construction du prochain moteur — un six cylindres turbo-compressé — n'entrent pas dans ce budget de 40 millions.

D'UN SPORT A L'AUTRE...

BOXE. — *Le Mexicain Salvador Sanchez (vingt et un ans) a conservé, samedi 21 juin, à Las Vegas, son titre de champion du monde des poids plumes en battant par arrêt de l'arbitre à la quatorzième reprise l'Américain Danny Red Lopez.*

RUGBY. — *Le XV d'Australie a gagné par 13 points à 9, samedi 21 juin, à Sydney, le premier test-match qui l'opposait aux All Blacks.*

Faits et jugements

Découverte d'un réseau de fabrication de faux passeports pour des réfugiés politiques

Six personnes soupçonnées d'appartenir au réseau « Solidarité » créé il y a une quinzaine d'années par Henri Curiel, assassiné à Paris le 4 mai 1978, et accusées d'avoir fabriqué de faux passeports pour venir en aide à des réfugiés politiques, ont été arrêtées jeudi 5 juin, révèle, mardi 24 juin, *le Quotidien de Paris*. Deux d'entre elles, MM. Daniel Landré, professeur, et Yves Lanfreville, graphiste, ont été interpellées à Caen, et quatre autres, M. Jean-Philippe Elantkowski, sculpteur, son épouse Maria, graveur, de nationalité argentine, M. Philippe Lequesne, ingénieur, et Alain Saillens, employé communal, ont été appréhendées à Paris.

Ces six personnes ont été inculpées, par M. Jacques Migayron, juge d'instruction au tribunal de Paris, de fabrication de faux documents administratifs et écrouées. Elles devaient être entendues ce mardi 24 juin.

Une perquisition opérée à Ivry (Val-de-Marne), dans un entrepôt, a permis de découvrir deux cents passeports fabriqués et huit cents autres en cours de fabrication, ainsi que du matériel nécessaire à la confection de ceux-ci.

Leurs défenseurs, Mᵉˢ Nicole Dreyfus, Henri Leclerc et Jean-Pierre Mignard, vont déposer prochainement une demande de mise en liberté. Une ordonnance favorable a déjà été rendue à l'égard de M. Alain Saillens, mais le parquet a fait appel de cette décision.

Dix-sept mois de prison pour un insoumis.

M. Gilles Garrec, âgé de vingt-deux ans, agent d'exploitation aux postes et télécommunications, a été condamné vendredi 20 juin, par le tribunal permanent des forces armées de Rennes, à dix-sept mois d'emprisonnement pour insoumission, nous indique notre correspondant. M. Garrec, qui n'avait pas *demandé à bénéficier du statut* d'objecteur de conscience, avait été arrêté le 15 mars dans le beffroi de l'hôtel de ville de Rennes, où il *déployait* une banderole réclamant la « Liberté pour tous les réfractaires à l'armée » (« le Monde » du 5 avril). Le jeune homme avait été libéré le 31 mars après qu'il eut observé une grève de la faim.

D'autre part, le tribunal correctionnel de Besançon (Doubs) a *condamné respectivement* à 300, 580 et 400 F d'amende MM. Yves Roy, Jean-Philippe Billet et Gilles Gauthier, qui avaient, en octobre 1979, renvoyé leurs papiers militaires, par solidarité avec neuf jeunes gens de la région qui avaient agi de même.

● *Un nationaliste corse libéré.* — Sur ordonnance de M. Jean-Claude Thin, juge d'instruction à la Cour de sûreté de l'État, un nationaliste corse poursuivi pour avoir participé à l'occupation de l'hôtel Fesch d'Ajaccio et de la mairie de Bastelica, M. Maurice Lorenzoni, âgé de vingt-huit ans, agriculteur, a été mis en liberté.

Un couple de réfugiés sud-vietnamiens tués à Paris.

Un couple de réfugiés sud-vietnamien, M. Duy Mach, médecin en retraite, âgé de soixante-quatorze ans, ancien vice-président de la Croix-Rouge vietnamienne, et sa femme, Mme Thanh Cong Cang, pharmacienne, âgée de soixante-huit ans, ont été tués par strangulation dans leur appartement de la rue du Commandant-Mouchotte, dans le quatorzième arrondissement de Paris. C'est leur fille, pharmacienne, qui a découvert le double meurtre, lundi, en début de soirée.

Selon les premiers éléments de l'enquête il semble qu'une fouille succincte de l'appartement ait eu lieu.

● *Inculpation de deux agriculteurs du Var.* — Les deux agriculteurs varois, MM. Louis Imbert et Marcel Tinco, appréhendés par la police le jeudi 19 juin après les deux attentats à l'explosif commis, dans la nuit du 18 au 19 juin, contre le centre des impôts de Toulon (*le Monde* du 21 juin), ont été inculpés de *« tentative de destruction par explosif de bâtiments administratifs »* et écroués le 20 juin à la prison de Toulon.

Après l'interpellation des deux agriculteurs, quelque trois cents personnes avaient occupé le 19 juin la mairie d'Hyères, puis manifesté à Toulon devant l'hôtel de police et la préfecture.

Tentative d'attentat contre le monument des « cinquante-trois fusillés » de Châtillon (Rhône)

Lyon. — Deux charges de T.N.T. ont été découvertes, lundi 23 juin, par les gendarmes de Villefranche-sur-Saône (Rhône) derrière le monument aux « Cinquante-trois fusillés » de Châtillon (Rhône). Le détonateur et la mèche lente mis en place n'ont pas fonctionné et les services de déminage ont désamorcé l'engin. La tentative d'attentat avait été signalée par un appel téléphonique au bureau lyonnais de l'Agence France-Presse. D'autres appels anonymes à l'A.F.P. et à la gendarmerie de Villefrance-sur-Saône ont fait état, en termes très vagues, d'une réunion de néo-nazis, samedi 21 et dimanche 22 juin, dans un château situé à une trentaine de kilomètres de Châtillon.

Des jeunes gens qui appartiendraient à la Fédération d'action nationale européenne (FANE) auraient célébré, dans la cour de ce château, le solstice d'été, se regroupant autour d'un feu de camp et invoquant la mémoire de Hitler, d'Eichmann et de François Duprat. Le groupe aurait défilé en uniforme dans les rues du village de Poule-les-Echarmeaux (Rhône) avoisinant le château. Les enquêteurs tentent de vérifier le lien entre l'attentat manqué de Châtillon et cette éventuelle réunion privée de nostalgiques du nazisme. — *(Corresp. rég.)*.

Une inculpation après le meurtre d'un notaire parisien.

Mlle Martine Anzani, juge d'instruction à Paris, chargée du dossier sur le meurtre, le 3 juin, d'un notaire parisien, M. Maurice Régent, a inculpé, lundi 23 juin, un employé de l'étude, M. Jean Mawen, d'homicide volontaire. Cet employé, âgé de vingt-neuf ans, d'origine camerounaise, qui a été écroué à la maison d'arrêt de Fresnes, avait déjà été placé en garde à vue au début de l'enquête, mais les charges contre lui étaient restées insuffisantes.

M. Maurice Régent avait disparu dans la matinée du 3 juin, après s'être rendu à son étude de la rue Saint-Fiacre (2ᵉ arrondissement). Une lettre, retrouvée dans l'escalier de l'immeuble, indiquait que le notaire avait été enlevé. Dans une seconde lettre, le ravisseur réclamait une rançon de 4 750 000 F. Les policiers estiment cependant qu'il s'agit d'un *simulacre d'enlèvement* : le corps de M. Maurice Régent avait été retrouvé, le 4 juin, dans la cave de l'immeuble.

● *Le prince Thibault d'Orléans est maintenu en détention.* — La cour d'appel de Pau a *confirmé*, vendredi 20 juin, l'ordonnance de maintien en détention du prince Thibault d'Orléans.

Inculpé, le 26 avril, de complicité dans une tentative de vol qualifié à main armée par M. Jean-Pierre Belmas, juge d'instruction à Tarbes, le prince Thibault est depuis lors incarcéré à la maison d'arrêt de Pau (*le Monde* des 29 et 30 avril).

POLICE

UN NOUVEAU MODÈLE DE VOITURE DE PATROUILLE MIS A L'ESSAI A PARIS

Six exemplaires de voitures de police d'un modèle nouveau ont été mis à l'essai dans la capitale et la région parisienne au cours du dernier week-end. Il s'agit de Peugeot 305 break, de couleur blanche à bandes rouges, portant le mot « police » en lettres bleues sur l'avant du capot, le coffre arrière et chacun des côtés.

Ces véhicules sont équipés de signaux d'alarme, d'un puissant haut-parleur et d'une rampe de toit lumineuse dotée de quatre gyrophares clignotants d'une puissance de 55 watts chacun.

Un terminal d'ordinateur installé sur le tableau de bord permettra aux fonctionnaires en patrouille de vérifier instantanément la situation administrative des véhicules et des passagers de tout véhicule éventuellement intercepté.

CARNET

Réceptions

— Le délégué général du Québec et Mme Yves Michaud, ont offert lundi soir une réception à l'occasion de la fête nationale du Québec.

Décès

— Mme Pierre Besse,
Philippe et Véronique,
M. Gabriel Besse,
M. et Mme Jacques Besse et leurs enfants,
Mme de Montigny de Pontis,
La comtesse de la Chevardière de la Grandville et ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre BESSE,

rappelée à Dieu, à l'âge de cinquante-trois ans, muni des sacrements de l'Eglise, le 22 juin 1980.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 26 juin 1980, en l'église Saint-Jean-Baptiste, 1, rue de l'Eglise à Neuilly-sur-Seine, où l'on se réunira à 9 heures.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Terre-Cabade à Toulouse, dans le caveau de famille.

1, rue du Général-Delanne,
92200 Neuilly-sur-Seine.

— Le président,
Les membres du conseil d'administration,
Tous les collaborateurs de l'U.A.P.,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Pierre BESSE,
directeur
à l'Union des assurances de Paris,

survenu le 22 juin 1980.

Les obsèques auront lieu en l'église Saint-Jean-Baptiste, 1, rue de l'Eglise, à Neuilly-sur-Seine, le jeudi 26 juin, à 9 heures.

— M. Boiteux, président du conseil d'administration d'Electricité de France,
M. Chevrier, directeur général d'Electricité de France,
ont le regret de faire part du décès de

M. Robert BOUDRANT,
directeur honoraire
d'Electricité de France,

survenu le 19 juin 1980.

La cérémonie religieuse suivie de l'inhumation est célébrée en l'église de Plaimpied (Cher), le mardi 24 juin, à 16 heures.

Un service funèbre aura lieu à Paris en l'église Saint-Honoré-d'Eylau, le jeudi 26 juin, à 11 heures.

— Le recteur chancelier de l'université de Franche-Comté-Besançon,
Le président et les membres du conseil de l'université de Franche-Comté-Besançon,
Le doyen et le personnel de la faculté des lettres et des sciences humaines de Besançon,
ont le regret de faire part du décès accidentel de

M. Rolant FIETIER,
professeur d'histoire médiévale
à la faculté des lettres
et sciences humaines,
directeur de l'Institut d'études
comtoises et jurassiennes,
officier des Palmes académiques,

survenu le 20 juin 1980.

Les obsèques ont eu lieu le lundi 23 juin 1980, à 9 heures, en l'église Notre-Dame, rue Mégevand à Besançon.

— Mme Jean Figuière et ses enfants,
Mme Maxime Figuière,
M. et Mme Falcoz-Vigne et leurs enfants,
M. et Mme Louis Figuière,
Mlle Marie-Michèle Figuière,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean FIGUIERE,

survenu le 22 juin.

L'inhumation aura lieu dans le caveau de famille à Reillanne, le mercredi 25 juin, à 17 heures.

— Paris, le 23 juin 1980.

Le conseil d'administration de la société des Hôtels Méridien et l'ensemble du personnel ont la tristesse de faire part du décès de son conseiller commercial,

Jacques GATTEGNO,

survenu le vendredi 20 juin 1980, à Paris.

13, square Max-Hymans,
75015 Paris.

— Lagord, La Rochelle.

M. et Mme Yvon Gillette,
Anne, Muriel, Sandrine,
Mme et Mlle Poumet,
M. et Mme Georges Gillette,
font part du décès de

M. Fernand GILLETTE.

Les obsèques religieuses ont eu lieu le mardi 24 juin 1980, à La Rochelle.

1, rue Robert-Noué, 17140 Lagord.

— Mme Madeleine Herbulot, son épouse,
Joël-Tony et Claudie, ses enfants,
Florence et Pascal, ses petits-enfants,
Les familles Herbulot, Bainville, Desmonts, Desroziers, Duvigoureux, Matheo et Serreau,
Et tous ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Tony HERBULOT,
officier de la Légion d'honneur,

survenu le 21 juin 1980, à Paris, à l'âge de soixante-huit ans.

Nous nous réunirons à l'entrée principale du cimetière du Montparnasse, le mercredi 25 juin, à 14 h.

2, quai de Gesvres, 75004 Paris.

[Né à Charleville en 1912, Tony Herbulot, après ses études de droit, assure, au titre du ministère de l'intérieur, la libération de Vitry-le-François en 1944. Nommé sous-préfet de cette ville, puis d'Issoudun et de Bernay, il se consacre au service de la préfecture de la Seine à partir de 1959. De 1969 à 1975, il dirige le bureau d'aide sociale de la Ville de Paris.]

— Nous apprenons le décès de

M. André MERLOT,
ancien membre
du secrétariat confédéral
de la C.G.T.
et du comité central du P.C.F.,

survenu le 21 juin au Plessis-Robinson (Hauts-de-Seine), après une longue maladie.

[Né le 3 janvier 1920 à Ivry-sur-Seine, ouvrier charpentier, André Merlot, syndiqué dès l'âge de treize ans à la C.G.T.U., est, en 1940, membre de la direction des jeunesses communistes. Arrêté, condamné à huit mois de prison, il entre, après sa sortie de prison, dans la résistance, et participe à la direction de l'insurrection parisienne d'août 1944, dans les rangs des francs-tireurs et partisans. Membre du secrétariat de l'Union des syndicats C.G.T. de la Seine en 1949, secrétaire général de l'union de Seine-et-Oise en 1957, André Merlot entre au secrétariat confédéral en 1955.

Elu membre du comité central l'année précédente, lors du treizième congrès du parti communiste, il siège dans cette instance jusqu'au vingtième congrès (décembre 1972). Ayant quitté le secrétariat confédéral de la C.G.T. en 1969, André Merlot dirige jusqu'en mai 1979, au P.C.F., la section de la main-d'œuvre immigrée.]

— M. et Mme Jean Ripoll,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de leur fils,

Jean-Michel,

survenu le 23 juin 1980, à Neuilly-sur-Seine, dans sa vingt et unième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 25 juin 1980, à 13 h. 30, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Neuilly, 158, avenue du Roule.

Cet avis tient lieu de faire-part.

1, rue du Général-Delanne,
92200 Neuilly-sur-Seine.

— M. et Mme Pierre Dumayet, ses enfants,
Antoine et Nicolas Dumayet, ses petits-enfants,
Toute la famille,
Et tous ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Vve Georges TARON,
née Lucie Boudet,

survenu le 19 juin 1980, en son domicile, 252, avenue Daumesnil, Paris-12e, à l'âge de quatre-vingt-treize ans.

La cérémonie religieuse en l'église du Saint-Esprit à Paris-12e, suivie de l'inhumation au cimetière de Saint-Mandé-Sud, dans le caveau de famille, ont eu lieu le lundi 23 juin 1980, dans l'intimité.

43, boulevard de Latour-Maubourg,
75007 Paris.

— Les obsèques du chansonnier et imitateur

Jean VALTON,

décédé samedi soir 21 juin à son domicile, auront lieu le mercredi 25 juin, à 11 h. 30, au cimetière de Bry-sur-Marne (94360).

(Voir « le Monde » du 24 juin.)

— Olga Baïdar-Poliakoff,
Hélène Vallier,
Marina Vlady,
ont l'immense douleur de faire part de la mort de leur sœur bien-aimée,

Odile VERSOIS

survenue le 23 juin 1980.

Une cérémonie religieuse aura lieu en la cathédrale orthodoxe rue Daru, le 25 juin 1980, à 12 h. 30.

— Le comte Pozzo di Borgo,
M. et Mme Philippe Toussaint et leurs enfants,
Carl, Alexandre et Vanina Pozzo di Borgo,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu, munie des sacrements de l'Eglise, de

La Comtesse POZZO di BORGO,
née Tatiana
de POLIAKOFF-BAIDAROFF,
à la scène Odile Versois.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 25 juin 1980, à 12 h. 30, en la cathédrale Alexandre-Newski, 12, rue Daru, Paris (8e).

Le présent avis tient lieu de faire-part.

51, rue de l'Université,
75007 Paris.

Erratum

— Dans l'avis de décès de

Georges R. MANUE

paru dans notre numéro daté 24 juin, il fallait lire :

Crypte de l'Eglise Saint-Jean-Baptiste de Grenelle, 23, place Etienne-Pernet, 75015 Paris.

Remerciements

— Dans l'impossibilité de répondre individuellement à toutes les marques de sympathie qu'ils ont reçues à l'occasion du décès du

Docteur Jacques PINON,

Le docteur Arlette Pinon,
François et Pierre-Louis Pinon,
Mme Raoul Pinon,
Le docteur et Mme F. Pinon,
M. et Mme B. Pinon,
prient toutes les personnes qui se sont associées à leur peine de trouver ici l'expression de leurs plus sincères remerciements.

Anniversaires

— Quimperlé, Lorient.

Il y a un an,

Jean-Charles BELLEGUIC

quittait les siens. A tous ceux qui l'ont connu, Mme Jean-Charles Belleguic, ses enfants, sa mère et toute la famille demandent d'avoir pour lui une pieuse pensée.

Une messe a été dite à son intention dans l'intimité familiale.

— Ses enfants et son époux, André Davidovitch, rappellent le souvenir de

Valentine, Sophie, Marguerite TOPOLSKI,
chirurgien-dentiste honoraire,
ancien chef de clinique
à l'Ecole de chirurgie dentaire
de Paris,

pour le premier anniversaire de son décès, le 25 juin 1979.

Communications diverses

Signatures de livres

— Alec Mellor, Christian Jacq et Patrice de la Perrière signeront leurs œuvres le mercredi 25 juin, de 16 h. à 20 h., à la librairie Athos, 4, place de l'Odéon, Paris (6e).

ESPACE

APRÈS L'ÉCHEC DU 23 MAI

Le prochain lancement d'Ariane serait retardé de un à trois mois

Les causes de l'échec du deuxième lancement de la fusée Ariane, le 23 mai dernier, ne sont toujours pas établies. Les enquêteurs, comme doit le révéler prochainement un communiqué commun de l'Agence spatiale européenne (ESA) et du Centre national d'études spatiales (C.N.E.S.), en sont toujours réduits aux hypothèses.

Quel phénomène est l'origine de la défaillance du moteur D du premier étage de la fusée ? Au cours des quatre semaines écoulées, les groupes de travail mis en place ont pu réduire le champ de leurs investigations et, aujourd'hui, ils ne retiennent que trois catégories de causes probables, sans qu'il soit encore possible de privilégier l'une d'entre elles.

La première concerne la période de démarrage du moteur D. Au cours de celle-ci, certains paramètres comme le temps de montée en régime, par exemple, ont révélé une « dispersion » anormale. La seconde a trait aux interférences qui peuvent apparaître entre le sol et la fusée au moment du décollage. Rien n'a encore permis de déterminer si cette hypothèse, présentée peu de temps après l'échec, était la bonne. La troisième, enfin, moins théorique, vise la découverte d'un corps étranger dans le moteur.

Lors du démontage à Kourou du moteur D, les techniciens ont trouvé une petite plaque d'identification en plastique dans l'injecteur, sorte de pomme de douche par laquelle passent avant de s'enflammer spontanément les ergols — U.D.M.H. et peroxyde d'azote — alimentant le moteur. Cette plaque, en obstruant trois trous sur quatre cent trente-deux, aurait pu engendrer, comme le fait un corps étranger dans un carburateur de voiture, des vibrations fatales au moteur. Pour le moment, rien ne permet encore de savoir si cette plaque était ou non présente à cet endroit au moment de la mise à feu.

L'été et le début de l'automne seront à peine suffisants pour multiplier les essais — n'envisage-t-on pas notamment d'organiser à Vernon (Eure) une trentaine ou une quarantaine de tirs de moteurs Viking sur les installations de la Société européenne de propulsion — et retenir ou éliminer certaines des hypothèses formulées ?

En tout état de cause, il est pratiquement acquis que les deux prochains tirs de qualification du lanceur seront retardés : LO-3 intervenant entre décembre 1980 et février 1981 au lieu du mois de novembre et LO-4 avant la fin du premier semestre de l'année prochaine. Dans les milieux spécialisés, certains pensent que cela pourrait amener à décaler légèrement le premier vol opérationnel (L-5) d'Ariane, prévu pour la mise en orbite de deux satellites de l'ESA (Marecs-B et Sirio-2), sans que les tirs suivants soient affectés. Ainsi, celui réservé à l'organisation Intelsat, premier client non européen d'Ariane, pourrait être d'autant plus facilement maintenu à la date prévue qu'Intelsat a demandé que ce lancement ait lieu en décembre 1981 ou janvier 1982, soit avec un retard de six mois (*le Monde* du 21 mai) sur la date initialement souhaitée.

Dans l'immédiat, les responsables du programme Ariane vont faire leurs comptes, évaluer le coût financier de tous les essais, tests et expériences qu'il va falloir mener et regarder si, malgré cet incident de parcours, on reste dans l'enveloppe budgétaire de 4 529 millions de francs (prix juillet 1979) prévue à l'origine. Enfin, les promoteurs du lanceur attendent les conclusions de la réunion à Bogota du conseil des gouverneurs d'Intelsat, et notamment la confirmation que les deux options prises par cette organisation sur deux Ariane pour des lancements en avril et juillet 1982 seront maintenues.

J.-F. A.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	202 F	331 F	461 F	590 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	367 F	661 F	956 F	1 250 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	234 F	396 F	558 F	720 F
II. — SUISSE - TUNISIE	289 F	506 F	723 F	940 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde »
5, r. des Italiens
PARIS-IXe
1978

Commission paritaire n° 57 437.

Le Monde

SCIENCES ET TECHNIQUES

L'homme : la seule espèce animale capable d'influencer son évolution

Une centaine de spécialistes d'une vingtaine de nationalités différentes ont participé au colloque international sur les « processus de l'hominisation » organisé à Paris par le Centre national de la recherche scientifique et la Société d'anthropologie de Paris, du 16 au 20 juin. Après avoir rendu hommage à Paul *Broca (mort en 1880)*, un des *fondateurs de* l'anthropologie, les participants ont écouté — et discuté — une cinquantaine de communications regroupées en deux thèmes principaux : d'une part, l'évolution de l'homme (depuis l'origine du genre Homo jusqu'à l'évolution des hommes actuels) ; d'autre part, les facteurs de l'évolution et de diversité humaine (milieu, climat, génétique).

COMME toutes les espèces animales, l'espèce humaine est le résultat — transitoire — d'une très longue évolution. En l'état actuel des connaissances, on pense que les premiers organismes monocellulaires sont apparus il y a 3,5 milliards d'années et les premiers primates (un ordre de la classe des mammifères qui rassemble les lémuriens, les simiens et les hominiens), il y a environ 70 millions d'années.

Que l'homme et les singes actuels aient un ancêtre commun, tout le monde en convient. En revanche, la date de séparation du rameau « humain » de celui de nos cousins simiens est encore incertaine. Probablement faut-il la situer quelque part entre — 30 ou — 20 millions d'années. En tout cas, de — 15 ou — 14 à — 8 millions d'années coexistent en Afrique, en Asie et en Europe, plusieurs genres de primates dont l'un, le Ramapithèque, pourrait être notre ancêtre direct.

Certes, on ne connaît pas grand-chose du Ramapithèque : seuls des dents, des mâchoires et quelques fragments d'os longs ont été retrouvés. Mais, de ces modestes fragments, les spécialistes ont tiré diverses informations.

Un ancêtre discuté

Les dents du Ramapithèque ont certaines analogies avec les dents de l'homme et des différences indéniables avec celles de ses contemporains et des grands singes actuels : les canines sont petites, les prémolaires et molaires sont recouvertes d'une épaisse couche d'émail. Cette couche s'explique par le passage d'une nourriture tendre que l'on trouve dans un milieu forestier à des aliments plus abrasifs produits dans un milieu de savane.

Toutefois, le Ramapithèque est un ancêtre discuté. Pour le Dr Elwyn L. Simons (Duke University, Caroline du Nord), il reste le candidat le plus acceptable, en l'état actuel des connaissances. Mais, pour M. Louis de Bonis *(université de Poitiers)*, le Ramapithèque n'est pas tout à fait satisfaisant comme ancêtre. Selon M. de Bonis, le Ramapithèque, en effet, ne serait que la forme femelle d'un genre dont le mâle (plus grand et doté de canines plus longues) serait le Sivapithèque. Partout, Ramapithèque et Sivathèque sont trouvés ensemble. Quant au dimorphisme sexuel notable, on le retrouve chez les singes anthropoïdes (1). *A ceci, le Dr Simons* répond que le dimorphisme sexuel est effectivement très important *chez les grands singes* anthropoïdes, gorilles et orang-outangs, mais qu'il est peu marqué chez les chimpanzés, les gibbons... et les hommes. Or, d'après sa mâchoire, le Ramapithèque aurait été plus petit que le chimpanzé alors que le Sivapithèque aurait été plus grand. Mais ce dernier, pour M. de Bonis, a des canines trop longues pour être sur la lignée humaine. En outre, nul ne peut dire si le Ramapithèque était bipède ou quadrupède.

Tout le monde est d'accord *pour faire des Australopithèques* d'Afrique de l'Est et d'Afrique du Sud les premiers véritables *hominiens*.

Ils ont indéniablement la bipédie et la station debout, même s'ils sont encore un peu courbés. Leurs molaires et prémolaires présentent des ressemblances avec celles du Ramapithèque. Mais les Australopithèques apparaissent sûrement vers — 5 millions d'années, bien qu'une dent, datant de — 6,5 millions d'années trouvée au Kenya, puisse peut-être lui être attribuée. Les Australopithèques disparaissent vers — 1 million d'années.

Entre la disparition du Ramapithèque (il y a 8 millions d'années) et l'apparition de l'Australopithèque, vers — 5 (ou — 6,5) millions d'années, il y a un trou. Aucun fossile prenant place sur la lignée humaine n'a été trouvé pour cette période. Il est donc impossible de retracer à coup *sûr la filiation de l'Australopithèque*.

Autre problème : on pensait que du premier Australopithèque *(l'afarensis)* descendaient non seulement des formes ultérieures d'australopithèques *(africanus* et *boisei* en Afrique orientale, *crassidens, robustus* et *africanus* en Afrique du Sud) mais aussi le premier représentant du genre *Homo, l'Homo habilis*. L'existence *de celui-ci est prouvée* vers — 2,5 millions d'années, mais on a trouvé en Ethiopie et au Kenya des restes qui pourraient peut-être se rattacher au genre *Homo* et qui dateraient de 4 millions d'années. Pour M. Yves Coppens, professeur au Muséum national d'histoire naturelle, une coexistence aussi ancienne du genre Australopithèque et du genre *Homo* remettrait en question la filiation du second à partir du premier. Le genre *Homo* n'aurait pas eu le temps d'évoluer à partir du plus vieil Australopithèque connu actuellement. *Il descendrait* alors d'un autre hominien — un Australopithèque ? — *antérieur à l'Australopithèque afarensis*... mais qui reste à découvrir.

Quoi qu'il en soit, l'apparition du genre *Homo* marque un progrès décisif de l'hominisation.

● L'*Homo* se tient bien droit, comme en témoignent ses jambes et la façon dont son crâne s'emmanche sur sa colonne vertébrale.

● Sa dentition est plus harmonieuse. Les Australopithèques ont des incisives et des canines très petites, des prémolaires et des molaires très grosses. Les *Homo* ont des incisives et des canines mieux proportionnées par rapport aux prémolaires et aux molaires. Les deux genres ont donc une alimentation différente : les premiers sont végétariens, les seconds omnivores.

● Le cerveau commence à grossir notablement. Il est vrai que certains *Homo habilis* ont un cerveau de 500 centimètres cubes seulement, mais d'autres ont déjà une capacité crânienne de 800 centimètres cubes alors que le volume du cerveau des Australopithèques reste toujours compris entre 400 et 600 centimètres cubes.

L'« Homo habilis » en Asie ?

Pour M. Copens, l'*Homo habilis*, que l'on croyait cantonné entre — 2,5 (ou — 4) millions d'années et — 1,5 million d'années à l'Afrique de l'Est et à l'Afrique du Sud, aurait en fait commencé à voyager très tôt. Pour lui, les quelques restes, vieux de 1,9 million d'années, trouvés à Java, et ceux de Chine, datant de 2 millions d'années, appartenaient à *une créature du genre Homo* nettement plus archaïque que l'*Homo erectus*. L'*Homo erectus* (longtemps appelé Pithécantrope) a succédé à l'*Homo habilis* dans la ligne humaine. Il a vécu de — 1,7 million d'années à — 100 000 ans et de lui descend l'*Homo sapiens* (c'est-à-dire l'homme actuel). Si l'hypothèse de M. Coppens est confirmée, elle montrerait que l'extension du genre *Homo* à une très vaste aire géographique a été beaucoup plus précoce qu'on ne le croyait jusqu'à maintenant.

YVONNE REBEYROL.

(Lire la suite page 16.)

(1) Les singes anthropoïdes ou supérieurs (*apes* en anglais) comprennent les gorilles, les orang-outangs, les chimpanzés et, un peu à part, les gibbons. Ils seraient nos cousins plus proches que les autres singes (*monkeys* en anglais).

DEUX LIVRES

■ NAISSANCE DE L'HOMME, de Robert Clarke. Editions du Seuil, 271 pages illustrées. 55 francs environ.

L'homme, dans son orgueil et son égocentrisme, se met volontiers au centre du monde. Il n'a pas tout à fait tort car il est incontestablement une espèce animale unique en son genre qui, en quatre ou cinq millions d'années, a réussi à s'implanter sur toute la planète et à *la dominer*. D'où vient l'homme, quand est-il apparu, comment a-t-il évolué, *comment a-t-il maîtrisé* des techniques de plus en plus complexes ? C'est ce qu'explique Robert Clarke dans son livre *Naissance de l'homme*.

De l'Australopithèque qui est apparu dans les savanes africaines il y a quatre ou cinq millions d'années, aux premières cités — Etats du Proche-Orient (vers 5000 ou 4000 ans avant Jésus-Christ), — les progrès de l'homme ont été prodigieux, et Robert Clarke nous *fait suivre* chaque étape en en montrant l'importance. Un caillou aménagé *par l'enlèvement d'un ou deux* éclats peut nous sembler un outil modeste. Pourtant cette invention a *été* capitale, car elle a été le prélude à toutes celles qui ont suivi... jusqu'à l'ordinateur.

L'auteur est manifestement plein de sympathie pour ces hommes que nous appelons primitifs. Il nous fait comprendre quels trésors d'observation, de trouvailles, d'ingéniosité, d'adaptation, de réflexion, d'intelligence, nos ancêtres ont su accumuler. Et dire qu'actuellement l'homme *« est l'unique être au monde qui possède cet exorbitant pouvoir d'anéantir en quelques secondes ou en quelques siècles ce que d'autres hommes, avant lui, avaient patiemment construit. L'homme est le seul véritable danger pour l'homme. »*

Y. R.

■ LASCAUX INCONNU, par Arlette Leroi-Gourhan, Jacques Allain et une *équipe de seize* spécialistes. Editions du C.N.R.S., 381 pages, nombreuses *illustrations*, 169 francs.

Lascaux ; le nom évoque les admirables peintures qui ornent les parois de la grotte depuis dix-sept mille ans. Mais, trop souvent, *il n'évoque que cela. Il y a*, pourtant, bien plus que les peintures à Lascaux. Des fouilles *minutieuses y ont retrouvé*, en effet, 403 outils de pierre, 28 objets en os, en bois de renne ou en bois de cerf. 34 lampes rudimentaires, des coquillages (parures ?). A ces témoins de l'activité humaine, il faut ajouter de nombreux os de rennes, quelques vestiges de cerfs, de chèvres, de porcs et de chevaux, *et des restes de petits animaux* (lièvres ou lapins, loirs, lérots, rats, hérissons, grenouilles...).

En plus de ces restes, les dix-huit spécialistes qui ont rédigé les différents chapitres du livre ont aussi étudié les colorants, les techniques (probables) d'échafaudages, les pollens, sans oublier bien sûr les centaines de gravures tracées sur les parois. Ainsi peuvent-ils donner une idée globale de ce *« monde clos et complet »* qui est *« l'ensemble monumental à la fois le plus riche, le plus complet et le mieux daté du Paléolithique supérieur »*.

Y. R.

Les prises de brevets sur les organismes vivants : un nouveau champ clos pour les juristes

La récente décision de la Cour suprême américaine — par cinq voix contre quatre — de confirmer le *jugement d'un tribunal qui* ordonnait à l'U.S. Patent and Trademark Office (Office américain des brevets) d'accorder un brevet à M. Ananda Chakrabarty pour la création d'une bactérie (« le Monde » du mercredi 18 juin) n'est qu'un *épisode d'une longue bataille juridique. On prévoit qu'elle* pourrait être à l'origine de nombreuses autres batailles. Elle pose en tout cas des problèmes juridiques, techniques et philosophiques ou moraux.

PEUT-ON breveter un être vivant ? La réponse à cette question est incontestablement affirmative aux Etats-Unis depuis que... *Louis Pasteur a fait* breveter une levure de bière. Des micro-organismes ont aussi été brevetés avant 1960 sans que nul s'en émeuve. La loi américaine prévoit d'ailleurs la possibilité de breveter des plantes — contrairement à la loi française.

Les juges minoritaires ont d'ailleurs retenu un argument de l'Office national des brevets qui s'appuie justement sur cette possibilité de breveter des *plantes*. Le texte légal a été modifié en 1970, et certains juges estiment *que, si le Congrès avait alors* voulu autoriser la prise de brevets sur des micro-organismes, il l'aurait explicitement fait, comme il l'a fait pour les variétés végétales.

Comment traiter les mutations ?

En sens inverse, on a soutenu que tout objet manufacturé par l'homme devait pouvoir être protégé. A faire de la vie une catégorie à part, on aurait dû, en *1818*, refuser de breveter la synthèse de l'urée par Wohler — et, par voie de conséquence, toute la *chimie organique sortirait du* champ des inventions brevetables.

Derrière les questions de principe se profilent des raisons économiques ou pratiques. L'Office américain des brevets, qui doit, avant d'accéder à toute demande, faire un examen de fond de l'invention proposée, s'estime mal armé pour juger de la nouveauté d'une bactérie, et s'inquiète des nombreux problèmes qui ne vont pas manquer de se poser : *comment libeller précisément* la *revendication* accordée à l'inventeur ? Comment *caractériser le micro-organisme :* par les conditions de culture, le milieu, l'activité, les produits *synthétisés ? Et comment traiter* les mutations ? Tout être vivant évolue et, même si l'on crée une culture de référence, les mutations naturelles modifieront les micro-organismes « étalons ».

A côté des mutations naturelles, il sera facile de provoquer des mutations artificielles, qui ne *changeront pas, ou peu, l'activité* économiquement intéressante du micro-organisme — dans le cas de la bactérie de M. Chakrabarty, sa capacité de consommer de grandes quantités d'hydrocarbures. A partir de quel niveau de différence devra-t-on considérer qu'il s'agit d'une bactérie nouvelle, et donc non couverte par le brevet ?

Un nouveau champ d'activité

Toutes ces questions qui inquiètent l'Office des brevets font au contraire l'affaire des cabinets de brevets. Ils voient en effet dans la décision de la Cour suprême l'ouverture pour eux d'un nouvau champ d'activités. Et les nombreux problèmes soulevés par cette décision leur promettent d'intéressantes batailles juridiques.

Déjà se pose la question de savoir quels micro-organismes sont brevetables. Un second procès était pendant devant la Cour suprême. Il s'agissait d'un micro-organisme qui existe naturellement et ne résulte pas d'une *manipulation génétique, mais qui* a été isolé par un biologiste parce qu'il synthétise un antibiotique. La Cour suprême n'a pas jugé ce deuxième cas. L'inventeur soutenait qu'isoler un micro-organisme n'est pas fondamentalement différent de l'action d'isoler un produit chimique. Il semble cependant qu'il ait renoncé à sa demande de brevet.

La faible majorité de cinq voix contre quatre pourrait inciter l'Office américain des brevets à demander à la Cour de reconsidérer sa décision. Il dispose d'un délai de vingt-cinq jours pour faire cette demande et tenter de faire changer d'avis un des juges majoritaires. Il n'est pas non plus exclu que le Congrès américain prenne position et fixe ou modifie la loi, comme la Cour l'y a vivement invité. *On voit donc que la situation* est loin d'être figée.

Quelle est en comparaison la situation française ? La loi du 2 janvier 1968, modifiée le *13 juillet 1978*, indique que ne sont pas brevetables *« les races animales ainsi que les procédés essentiellement biologiques d'obtention de végétaux ou d'animaux, cette disposition ne s'appliquant pas aux procédés microbiologiques et aux produits obtenus par ces procédés »*. La question n'est pas clairement tranchée de savoir si le terme « produits » qui vise au premier chef les matériaux synthétisés par les micro-organismes, peut s'appliquer à ces micro-organismes mêmes.

Elle est quelque peu académique dans la mesure où il n'y a pas en France, contrairement aux Etats-Unis, d'examen portant sur l'invention elle-même, mais simplement une recherche *documentaire. Sauf à démontrer* que ce qu'on lui présenta comme une invention était déjà connu, l'Office des brevets est tenu de délivrer le brevet demandé. Plusieurs demandes ont déjà été *faites* qui couvrent à la fois le procédé de préparation, la souche bactérienne et le produit synthétisé.

Aux termes de la loi, le premier et le troisième terme sont clairement brevetables, même si le micro-organisme ne l'est peut-être pas. On peut évidemment se demander comment trancherait un tribunal si un concurrent utilisait le même micro-organisme mais préparé et cultivé différemment, et pour fournir un autre produit. La question ne ne s'est pas encore posée.

Bloquer la recherche ?

La loi française exclut les variétés végétales des inventions brevetables *mais seulement* depuis quelques années. Auparavant il était usuel de breveter certaines plantes, comme les rosiers. Une loi particulière protège les variétés de plantes quand elles ont fait l'objet d'une culture et d'un examen prouvant leur nouveauté. La protection s'étend à certains pays étrangers — cela dépend des types de plantes — mais est considérée comme moins forte qu'une protection par brevet. En particulier, elle n'interdit pas la culture à petite échelle d'une variété dans le but d'en créer d'autres. Et cela soulève une nouvelle question à propos des micro-organismes : s'ils sont brevetés, ne risque-t-on pas de bloquer la recherche en empêchant d'autres que leur *inventeur de les utiliser comme point* de départ d'une nouvelle lignée ?

MAURICE ARVONNY.

Une centaine de demandes

L'HEUREUX bénéficiare de la décision prise par la Cour suprême des Etats-Unis, le microbiologiste Ananda Chakrabarty de la General Electric Company est le père d'un micro-organisme capable de décomposer le pétrole brut en dioxyde de carbone et en protéines *(le Monde* du 1er novembre 1978). Cet *organisme mangeur d'hydrocarbures*, baptisé « super bug » dans le jargon local, pourrait être *efficace contre les marées* noires. Son inventeur avait déposé une demande de brevet à son sujet en 1972.

Ce type de micro-organisme est la matière première de l'industrie biologique par laquelle de nouveaux magnats espèrent remplacer l'industrie chimique *et pharmaceutique. Ces activités* biologiques, encore au stade de la recherche, sont entre les *mains* d'une douzaine de sociétés comme *Cetus* et *Genentech, Biogen* installée à Genève et deux sociétés dont le siège est à Bethesda, dans l'Etat de Maryland : la *Bethesda Research Laboratories* et la *Genex Corporation. Biogen* s'est récemment *illustrée* par la mise au point de l'interferon et *Genentech*, au cours de l'année passée, par la fabrication en laboratoires de l'insuline humaine et d'une hormone de croissance. Quelque cent demandes de brevets ont été déposées, à ce jour, auprès du *U.S. Patent Office*.

La technologie utilisée pour *fabriquer la plupart des micro-*organismes est celle de l'A.D.N. synthétisée. Les professeurs Stanley Cohen et Herbert Boyer, de l'université de Stanford et de l'université de Californie, sont considérés comme les pionniers de la recherche en matière d'ingénierie génétique.

Des répercussions révolutionnaires

Ils ont, eux aussi, déposé auprès du *U.S. Patent Office* une demande de brevet consacrant cette technologie de greffe de gènes. Le brevet n'a pas encore été accordé, mais pourrait bientôt l'être, dans le sillage de la décision du 16 juin. Le brevetage de cet outil de base de l'industrie biologique, à l'usage fort controversé, pourrait *avoir* des répercussions révolutionnaires sur la recherche et sur ses *applications commerciales*.

De l'avis des biologistes qui contribuent, par leurs recherches à l'essor de l'*industrie biologique*, et de l'avis des nouveaux industriels, la décision du 16 juin est extrêmement positive, sinon aussi *révolutionnaire* qu'on semble le suggérer. Dotant de légitimité ce type de recherches et ses *applications* industrielles, elle donne un coup de pouce à l'industrie et risque *de rassurer les investisseurs* timides, inquiets, de se voir éventuellement voler par un concurrent peu scrupuleux les micro-organismes sur lesquels ils auraient placé de l'argent.

Pour la partie adverse, cette décision n'a fait qu'anticiper l'heure du *« brave new world » prophétisée par Aldous Huxley*. Un monde où, sous la protection de l'institution juridique suprême, on manipulerait en laboratoire le matériel génétique ; où on commercialiserait la vie ; où certaines corporations en détiendraient le monopole, comme si la vie n'était qu'un simple baril de pétrole...

La Cour suprême a toutefois réservé au Congrès le droit d'amender sa décision, et d'interdire le dépôt de brevets pour des organismes vivants s'il le juge nécessaire.

SYLVIE CROSSMANI

POUR LA PROPULSION DE LA FUSÉE ARIANE

Les Français veulent construire une usine de production pour s'affranchir des approvisionnements soviétiques

Le lanceur Ariane, qui pèse 210 tonnes au décollage, en pèse moins de 20 à vide. C'est essentiellement un ensemble de réservoirs et de moteurs, ces derniers utilisant l'énergie chimique fournie par la combinaison des propergols dans les réservoirs. Pour les deux premiers étages, un des propergols est du peroxyde d'azote fourni par l'usine de Pierrefitte (Hautes-Pyrénées) de la Compagnie française de l'azote. L'autre est un dérivé de l'hydrazine, l'U.D.M.H., qui n'est pas fabriqué en France, ni dans aucun des autres pays d'Europe associés à la construction d'Ariane. Les premiers tirs d'Ariane ont été alimentés par de l'U.D.M.H. soviétique, mais cette solution ne peut être que provisoire.

Le Centre national d'études spatiales (CNES) a chargé en 1975 un laboratoire de l'université de Lyon d'étudier un procédé de synthèse de l'U.D.M.H. L'étude a conduit à la réalisation à Vernon (Eure) d'une unité-pilote qui fonctionne de manière satisfaisante. Une usine de production sera probablement construite dans quelques mois.

UN avion à réaction utilise l'oxygène de l'air pour brûler un combustible (kérosène) et obtenir ainsi l'énergie nécessaire à sa propulsion. Une fusée, au contraire, emporte son propre oxygène et combine deux propergols, un comburant fournisseur d'oxygène et un combustible. Comme il est évidemment plus coûteux de stocker l'oxygène dans un réservoir plutôt que d'utiliser l'air, nul ne songe à remplacer le réacteur par la fusée pour le trafic aérien. En revanche, la fusée permet de sortir de l'atmosphère, et a ainsi permis l'exploration de l'espace.

Encore faut-il disposer des propergols nécessaires : le meilleur couple connu est obtenu en associant de l'oxygène liquide et de l'hydrogène liquide. Ce n'est pas simple étant donnée la très basse température de liquéfaction de l'hydrogène et l'impossibilité de le stocker durablement à l'état liquide. Premiers utilisateurs des fusées, les militaires ont cherché des liquides plus maniables et ont développé des moteurs à hydrazine.

L'hydrazine est un hydrure d'azote (N_2H_4). Il se combine spontanément avec des composés, comme l'acide nitrique ou les oxydes d'azote en dégageant beaucoup d'énergie. On peut remplacer l'hydrazine par divers dérivés, et on obtient toute une série de couples possibles de propergols. Pour le lanceur Ariane, on a choisi au début du programme un moteur (1), étudié par la Société européenne de propulsion (SEP), qui était conçu pour utiliser deux propergols, le peroxyde d'azote N_2O_4 et l'U.D.M.H. (unsymetrical dimethylhydrazine) de formule $(CH_3)_2N_2H_2$. L'U.D.M.H. est dérivé de l'hydrazine en remplaçant les deux hydrogènes liés à l'un des atomes d'azote (d'où le caractère non symétrique) par deux groupements méthyles constitués d'un atome de carbone et de trois atomes d'hydrogène. Du seul point de vue de l'efficacité de la combustion, l'U.D.M.H. est un peu inférieur à l'hydrazine. Mais il est plus stable et de manipulation plus aisée.

L'U.D.M.H. était fabriqué aux Etats-Unis, principalement dans une usine située près de Baltimore. Celle-ci a fermé au début des années 1970, d'une part parce que la demande d'U.D.M.H. était très inférieure à sa capacité de production ; d'autre part, parce que des études sur les rats ont montré qu'un des intermédiaires formés pendant la synthèse, la dimethyl nitrosamine $(CH_3)_2N_2O$ était fortement cancérigène.

Maître d'œuvre d'Ariane, le CNES s'est trouvé confronté à un problème d'approvisionnement. Bien qu'ils disposent d'autres installations de capacité plus faible, les Etats-Unis n'étaient plus vendeurs.

Un contrat signé en 1974 avec l'Union soviétique a assuré un approvisionnement en U.D.M.H. suffisant pour les besoins de la phase de développement d'Ariane. Mais le CNES a demandé à un laboratoire de l'Université de Lyon de mettre au point un procédé de synthèse qui évite les intermédiaires dangereux et donne un rendement satisfaisant.

Dirigé par le professeur Cohen-Adad, ce laboratoire (2) faisait déjà des travaux sur l'hydrazine. Un chercheur et un ingénieur du laboratoire, MM. Henri Delalu et Allain Marchand, sont partis d'un procédé classique de synthèse de l'hydrazine (procédé Raschig) et en ont fait une étude approfondie, en isolant les diverses réactions et en cherchant pour chacune d'elles l'influence des concentrations des divers réactifs, de la pression, de la température, et du pH (mesure de l'acidité ou au contraire de la basicité d'un milieu réactif).

Une bonne connaissance de toutes ces influences a permis d'améliorer le procédé, de l'adapter à la synthèse de l'U.D.M.H. et de réaliser en laboratoire une installation fournissant quelques grammes par heure ; en collaboration avec les chimistes de la SEP, une unité pilote produisant 2,7 kilogrammes d'U.D.M.H. par heure, a ensuite été construite à l'établissement de Vernon, où la SEP essaie les moteurs d'Ariane. Opérationnel depuis le début de 1980, ce pilote a permis les dernières mises au point et, surtout, de prouver la validité économique du procédé de synthèse. Un appel d'offres devrait être lancé par le CNES vers la fin de l'année pour la construction d'une usine dont la production (entre 500 et 1 000 tonnes par an) couvrirait les besoins des lancements opérationnels d'Ariane. Dans sa version actuelle, le lanceur consomme environ 60 tonnes d'U.D.M.H. à chaque tir, mais les versions futures seront un peu plus gourmandes, et il faut couvrir aussi les pertes au remplissage et les essais de moteurs au banc.

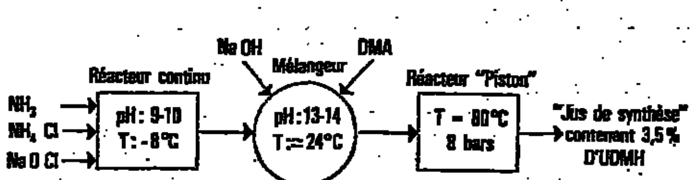
L'originalité du procédé mis au point à Lyon est de séparer la synthèse en deux étapes distinctes : d'abord, la synthèse de la monochloramine, puis la transformation de ce produit en U.D.M.H. Les études ont, en effet, montré que les conditions optimales ne sont pas les mêmes pour les deux étapes : or, dans le procédé Raschig de synthèse de l'hydrazine, on utilisait la monochloramine dans le réacteur même où on la fabriquait, et c'était une raison majeure du mauvais rendement de ce procédé.

La première étape reprend directement le procédé Raschig : on crée la monochloramine par action de l'ammoniac sur l'eau de Javel. La réaction est instantanée, et il suffit de mélanger continuement les produits dans un réacteur. On opère à basse température (— 8° Celsius) et en présence de chlorure d'ammonium pour que le milieu soit faiblement basique. Le mélange contenant la monochloramine est alors additionné de soude pour augmenter le pH. On ajoute la diméthylamine (DMA) et on introduit le tout dans un réacteur « piston », sorte de colonne où les réactifs entrent par le bas et chassent vers le haut les produits de synthèse : il s'agit d'éviter au maximum que l'U.D.M.H. produit ne soit en contact avec la monochloramine qui entre dans le réacteur, car ces deux composés réagissent l'un sur l'autre.

La synthèse de l'U.D.M.H. est faite sous pression et à haute température (80° Celsius), ce qui favorise la réaction de synthèse par rapport à la réaction de dégradation. On obtient finalement un « jus de synthèse » contenant 3,5 % d'U.D.M.H. qui est ensuite distillé pour fournir de l'U.D.M.H. pur à plus de 99 %. Le rendement global de la réaction est d'environ 80 %, et les réactifs qui n'interviennent pas directement (chlorure d'ammonium, soude) sont recyclés.

L'équipe lyonnaise avait étudié une variante dans laquelle la monochloramine était extraite à la sortie du premier réacteur par un solvant organique. Cela conduisait à un mélange final plus riche en U.D.M.H. (15 % environ) et, donc, cela diminuait l'énergie dépensée pour la distillation finale. Meilleure en laboratoire, cette variante s'est révélée plus difficile à industrialiser et n'a pas été retenue.

M. A.



$NaOCl + NH_3 \longrightarrow NaOH + NH_2Cl$

$NH_2Cl + DMA + NaOH \longrightarrow UDMH + NaCl + H_2O$

$NH_2Cl + UDMH \longrightarrow$ divers produits de dégradation

NH_3 : ammoniac.
NH_4Cl : chlorure d'ammonium.
$NaOCl$: hypochlorite de sodium (eau de Javel).
NH_2Cl : monochloramine.
$NaOH$: soude.
$NaCl$: chlorure de sodium.

DMA : diméthylamine $(CH_3)_2N{-}H$

UDMH : diméthyl hydrazine asymétrique $(CH_3)_2N{-}NH_2$

(1) Le moteur Viking équipe les deux premiers étages d'Ariane. Le troisième étage utilise un moteur alimenté par de l'hydrogène et de l'oxygène liquides.

(2) Laboratoire de physico-chimie minérale II, associé au C.N.R.S.

En toute logique

Nombres sans douze

PROBLEME N° 174

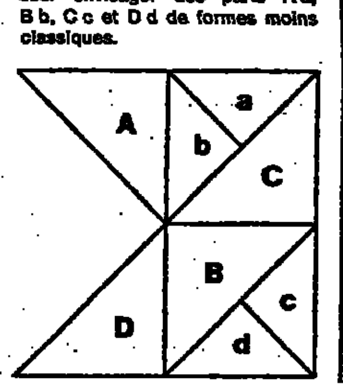
Une compagnie de téléphone attribue à ses abonnés tous les nombres de six chiffres possibles. Néanmoins, pour leur éviter un certain type d'erreur, elle envisage d'exclure tous les numéros comportant le nombre 12, au moins une fois, que ce soit au début ou à l'intérieur.

Combien de numéros seraient ainsi utilisables ?

(Solution dans le prochain « Monde des Sciences et des Techniques ».)

SOLUTION DU PROBLEME N° 173

Voici une manière de partager ce qui reste d'un carré, après amputation d'un quart sous forme de triangle. Il faut oser envisager des parts A a, B b, C c et D d de formes moins classiques.



PIERRE BERLOQUIN.

LES PRIX DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE PHYSIQUE

La Société française de physique vient de décerner ses prix pour 1980 :

● *Le Grand Prix de physique Jean-Ricard* (environ 60 000 F) à M. Maurice Kleman, directeur de recherche au C.N.R.S. (Orsay), pour ses travaux sur les solides ferromagnétiques, les cristaux liquides et la topologie des défauts dans la matière condensée ;

● *Le prix Jean-Perrin* de popularisation de la science, à M. Jean-Marc Lévy-Leblond, du laboratoire de physique théorique de l'université Paris-VII, pour son travail à la tête de la collection « Science ouverte » au Seuil ;

● *Le prix Félix-Robin*, décerné à un physicien pour l'ensemble de ses travaux, à M. Bernard Jacrot, de l'institut Paul-Langevin de Grenoble, pour ses travaux utilisant la physique des neutrons ;

● *Le prix Louis-Ancel*, attribué à un spécialiste de la physique de la matière condensée, M. Pierre Atten, du laboratoire d'électrostatique du C.N.R.S. de Grenoble ;

● *Le prix Aimé-Cotton*, attribué pour des travaux de physique atomique et moléculaire, à M. Henri Dubost, du laboratoire de photophysique moléculaire de l'université Paris-Sud ;

● *Le prix Paul-Langevin*, décerné à deux théoriciens, MM. Jacques Magnen et Roland Seneor, du laboratoire de physique théorique de l'Ecole polytechnique ;

● *Le prix Frédéric-Joliot-Curie*, décerné cette année à une physicienne spécialiste de physique nucléaire, Mme Marie-Claire Mallet-Lemaire, du centre d'études nucléaires de Saclay ;

● *Le prix Foucault*, pour des travaux de physique appliquée, à M. Stéphane Viannay, conseiller scientifique aux établissements Bertin ;

● *Le prix Alain-Brelot*, attribué à un jeune physicien ayant soutenu récemment une thèse dans le domaine de la matière condensée, à M. Jacques Robier, du laboratoire de métallurgie physique à l'université de Poitiers.

LE RADAR AU SERVICE DE L'ARCHÉOLOGIE

UN radar aéroporté a permis de résoudre une énigme archéologique : l'empire maya a dominé l'actuel Guatemala, l'actuel Belize et le sud-est du Mexique entre 250 avant Jésus-Christ et 900 après J.-C. Il a permis à une des plus brillantes civilisations précolombiennes de se développer. Sa population était, pense-t-on, de deux à trois millions d'habitants, et une partie d'entre elle vivait dans des agglomérations importantes. Comment pouvait-on nourrir tout ce monde, étant donné que le territoire est soit aride, soit montagneux, soit couvert de jungles marécageuses ?

En 1977-1978, au cours d'une expérience conjointe du Jet Propulsion Laboratory (J.P.L.) de Pasadena (Californie) et de l'Ames Research Center de la NASA, des images ont été prises, de 8 400 mètres d'altitude par radar aéroporté, d'une vaste zone couvrant 80 000 kilomètres carrés. Le radar avait été mis au point pour la NASA par le J.P.L. pour l'exploration de la planète Vénus, dont la surface est toujours cachée par d'épais nuages. Ce radar, appelé SAR (Synthetic Aperture Radar), a une résolution supérieure à celle des autres radars dotés d'une antenne de même dimension : il peut distinguer des objets de 15 mètres de côté grâce à sa capacité de mémoriser ce qu'il a déjà exploré et d'additionner les mesures mises au cours d'un même passage.

Le SAR, « regardant » à travers les nuages qui couvrent très souvent la région, a donné des images très claires des différents niveaux de la végétation de la forêt tropicale humide. Des hauteurs diverses de ces niveaux, on a pu déduire les irrégularités de la composition et de la forme des sols cachés par les feuillages.

Les images et les cartes qui en ont été tirées par M. Walter E. Brown, spécialiste des radars du J.P.L., ont été soumises au docteur Richard E. W. Adams, professeur d'archéologie à l'université de Cambridge (Grande-Bretagne), qui voulait y rechercher des traces anciennes d'occupation ou de routes. Le docteur Adams a eu la surprise de voir apparaître, sous la forêt tropicale humide, un quadrillage régulier qui ressemblait à un système de canaux.

Sur une vaste échelle

En février et en mars derniers, le docteur Adams, accompagné d'autres archéologues, est allé vérifier sur le terrain si ce quadrillage était bien dû à d'anciens canaux. Selon la NASA, cette expédition n'a pas été facile : elle progressait tantôt en canots, sur des voies d'eau « *infestées d'alligators* », tantôt à pied derrière plusieurs hommes qui ouvraient un passage à la machette.

Il s'agissait bien de canaux, larges de 1 à 3 mètres et profonds de 50 centimètres, destinés à drainer ces terres marécageuses de façon à mettre en culture des parcelles carrées (couvertes aujourd'hui de roseaux et d'arbres au feuillage épais). En l'état actuel des recherches, le docteur Adams pense que le réseau des canaux s'étend, au Guatemala seulement, sur 14 000 kilomètres carrés. Mais il espère compléter ses études grâce à des radars aéroportés qui devraient permettre de distinguer des détails de 3 mètres de côté. côté.

Quoi qu'il en soit, la découverte de ces canaux montré que les Mayas étaient capables de pratiquer une agriculture intensive sur une vaste échelle. Ils devaient cultiver le maïs, base de l'alimentation, et du cacao. Celui-ci était utilisé comme nourriture, certes, mais aussi comme monnaie — ce qui était courant en Amérique centrale — pour acheter à leurs voisins des marchandises utiles, par exemple l'obsidienne pour faire des outils, et du sel.

Y. R.

L'homme : la seule espèce animale capable d'influencer son évolution

(Suite de la page 15.)

M. Woo Ju-kang (Institut de paléontologie des vertébrés et de paléoanthropologie de l'Academia sinica de Pékin) semble d'accord maintenant pour faire des restes « chinois » vieux de 2 millions d'années une forme très archaïque du genre *Homo*. En outre, pour lui, tous les Sinanthropes (la forme chinoise des *Homo erectus*) ont déjà des caractéristiques mongoloïdes : incisives supérieures en forme de pelles, os des joues saillants, os du nez plus perpendiculaire à la face, carène axiale de l'os frontal, notamment. Cela pose donc la question de l'émergence de l'*Homo sapiens*. Pour certains spécialistes, l'*Homo sapiens* est apparu dans une seule région, alors que pour d'autres les *Homo erectus*, présents dans tout l'Ancien Monde, auraient évolué dans plusieurs endroits à la fois. Mais cette théorie d'évolutions simultanées et parallèles aboutissant toutes à une espèce unique, l'*Homo sapiens*, est très controversée.

Toute évolution est progressive. Entre deux stades bien typés, il y a donc tous les intermédiaires possibles, et, plusieurs types ayant coexisté à un moment donné, on pourrait supposer qu'ils étaient interféconds. Or, pour tous les biologistes, ne sont interféconds que les individus appartenant à une même espèce. En poussant ce raisonnement, Mme Emilienne Genet-Varcin (qui était à l'université de Paris-VI) en vient même à se demander si le genre *Homo* est réellement divisé en espèces *habilis*, *erectus* et *sapiens* et si on ne peut parler d'*Homo sapiens* dès l'apparition du genre *Homo*. M. Jan Jelinek, (université de Brno) pose une question analogue : l'*Homo erectus* n'est-il pas déjà un *Homo sapiens* ?

Pour Bernard Vandermeersch (université de Paris-VI) l'*Homo sapiens* serait apparu en Asie, puis aurait gagné l'Europe où il aurait donné naissance à une sous-espèce, *Homo sapiens neandertalensis*. Celui-ci se serait ensuite répandu vers l'est. On trouve seulement l'homme de Neandertal dans l'ouest de l'Eurasie (de Gibraltar à l'Ouzbekistan et au Proche-Orient), entre environ — 100 000 et — 35 000 ans époque à laquelle il a disparu. En l'état actuel des recherches, on ne connaît pas d'autres sous-espèces d'*Homo sapiens* (à part *Homo sapiens sapiens*, c'est-à-dire l'homme actuel qui occupe les cinq continents depuis lors). Mais l'Asie et l'Afrique sont vastes et ont été peu fouillées. Il n'est donc pas totalement exclu que des sous-espèces d'*Homo sapiens* contemporaines de l'homme de Neandertal et particulières à ces deux continents soient identifiées... un jour.

L'espèce humaine est vraiment unique dans tout le règne animal. Naturellement désarmés par une course lente et l'absence de griffes ou de crocs puissants, les ancêtres de l'homme ont su, dès — 3 millions d'années, se doter d'outils qui leur ont permis de compenser leurs handicaps, grâce à leurs capacités d'intelligence et de réflexion. L'évolution de l'homme n'est pas seulement morphologique et physiologique, elle est aussi culturelle. Ainsi, l'homme a-t-il pu s'adapter à tous les milieux qu'il a peu à peu occupés et est-il la seule espèce animale qui se soit répandue sur cinq continents.

Sa vie culturelle et sociale a bouleversé son évolution naturelle. Il est certain que survivent de plus en plus d'êtres humains qui, normalement, seraient morts sans avoir eu le temps de se reproduire. Et il est évident que les conditions *socio-culturelles* retentissent sur l'évolution physique. Ainsi, comme le dit M. Henry de Lumley, professeur au Muséum national d'histoire naturelle, l'homme est-il la seule espèce animale capable d'influencer son évolution.

YVONNE REBEYROL.



DANS LES HOPITAUX DE L'ASSISTANCE PUBLIQUE

L'année 1979 a été marquée par un tassement du nombre des admissions et des actes médicaux

Le rapport d'activité de l'année 1979 a été présenté le 19 juin au conseil d'administration de l'assistance publique. Dans l'ensemble des établissements hospitaliers de l'A.P., l'activité médicale a été marquée à la fois par un tassement des admissions et par une réduction de la durée moyenne du séjour des malades. En outre, un net ralentissement du rythme d'augmentation des actes médicaux a été enregistré (examens biologiques, radiologiques et fonctionnels). Le nombre de ces actes n'a augmenté en 1979 que de 8,85 % contre 11,2 % en 1978.

En 1979, par rapport à l'année précédente, on a noté 269 500 journées d'hospitalisation de moins dans l'ensemble des services de court séjour, soit une baisse de 4,1 % par rapport à 1978. Le nombre des admissions s'étant stabilisé, cette baisse correspond à une diminution de la durée moyenne de séjour, qui était de 13,08 jours en 1977 et de 12,83 jours en 1978 contre 12,28 l'an dernier.

Amorcé durant les premiers mois de l'année, ce phénomène a été particulièrement net au cours du second semestre. Il correspond à la baisse du coefficient d'occupation enregistré pour l'ensemble de l'année (84,3 % en 1979 contre 86,7 % en 1978).

L'activité des services de moyen séjour (1) a été marquée par une baisse du nombre des admissions et de la durée moyenne du séjour (166,7 jours contre 175,2 en 1978). Seuls les services de long séjour ont enregistré un accroissement du nombre des admissions (1998 contre 1660).

Les tendances observées en 1978 dans le développement de chacune des disciplines des services d'hospitalisation générale se sont confirmées en 1979. On peut ainsi distinguer une discipline en forte expansion (la maternité), deux dont l'activité se maintient (la chirurgie générale et la chirurgie orthopédique) et une dont l'activité baisse (la médecine générale).

Les maternités de l'A.P. ont accueilli, en 1979, 2 400 patientes de plus qu'au cours de l'année précédente (soit une croissance de 4,5 %). Pendant cette période, la capacité en lits disponibles est restée équivalente, et la durée moyenne du séjour est passée de 7,24 à 6,90 jours.

Dans les services de chirurgie générale, le nombre des journées réalisées en 1979 (664 651) a été inférieur de 4,1 % à celui de 1978 (693 451). La durée de séjour a, là aussi, diminué (de 0,3 jour).

La baisse d'activité des services de médecine générale continue, caractérisée par un nombre d'admissions inférieur (— 1,5 %) à celui de 1978 et par une réduction de la durée de séjour.

Les services d'hospitalisation spécialisés ont enregistré, eux aussi, une diminution du nombre des admissions directes. En revanche, les admissions provenant d'un autre service de l'hôpital ont, elles, augmenté. L'analyse en termes statistiques de l'activité de ces services permet de retrouver une baisse du niveau d'occupation des lits liée en partie au développement des traitements ambulatoires (consultation, hôpital de jour) et à celui des hospitalisations programmées sur cinq jours (hospitalisation de semaine). La diminution des durées de séjour se retrouve dans l'ensemble des disciplines, particulièrement nette en oto-rhino-laryngologie (8,24 à 7,16 jours), en pneumologie (13,4 à 11,7 jours), en gastroentérologie (12,8 à 11,8) et en pédiatrie générale (8,5 à 8).

Moins d'hospitalisation à domicile

Seules, quelques disciplines (chirurgie plastique et cardio-vasculaire, urologie, neurochirurgie) ont noté une augmentation du nombre des admissions, liées, là encore, à une diminution des durées de séjour.

En nette croissance depuis plusieurs années, les consultations externes ont marqué en 1979 une augmentation de 4,2 %, passant de 3,2 millions à 3,374 millions. Elles conduisent moins que les années passées à une hospitalisation. De même, en ce qui concerne l'activité des hôpitaux de jour, la croissance a continué au même rythme que les années précédentes.

En revanche, l'hospitalisation à domicile (prolongement du traitement au domicile du malade avec le concours des médecins de ville et d'une équipe médico-sociale du service de l'hospitalisation à domicile de l'A.P.) a enregistré une nette diminution du nombre des malades traités (4 115 contre 4 500). Le rapport note à cet égard que « *cette évolution d'activité s'est accompagnée de difficultés pour obtenir d'une part la prise en charge du malade en hospitalisation à domicile, d'autre part et surtout la prolongation des séjours de la part du contrôle médical du régime général de la Sécurité sociale* ».

On assiste, en outre, à un net ralentissement du rythme d'augmentation des actes médicaux. Le nombre des actes de radiologie est en légère régression par rapport à 1978 (— 0,93 %). Celui des actes de laboratoire, qui avait progressé de 9,2 % en 1978 n'a progressé, en 1979, que de 3,9 %, à l'image des actes cotés en K (chirurgie) qui n'ont augmenté entre 1978 et 1979 que de 6,60 % contre 11,5 % entre 1977 et 1978.

Au terme de leur analyse de l'activité médicale des hôpitaux pour l'année 1979, les responsables de l'Assistance publique soulignent que « *la volonté du gouvernement de freiner la croissance des dépenses de santé, les débats publics engagés sur ce thème et les nombreuses informations diffusées par l'administration de l'Assistance publique au corps médical ont certainement influé sur le comportement des praticiens et des malades potentiels* ».

Ils précisent par ailleurs que les charges que l'Assistance publique a imposées à l'assurance-maladie n'ont augmenté, l'an dernier, que de 9,5 % alors que celles des autres établissements progressaient de 20,2 % et celles des cliniques privées de 16 %.

Le rapport note enfin une évolution modérée des effectifs et certaines « *insuffisances sectorielles* », notamment chez les infirmières de salle d'opération et les manipulateurs d'électro-radiologie.

J.-Y. N.

(1) Les services de moyen séjour de l'A.P. prennent en charge les patients après la phase aiguë de leur maladie. Depuis 1976, ils recouvrent les services de malades chroniques, de convalescence et de rééducation.

LE CONGRÈS DE NEURO-GÉRIATRIE DE MARSEILLE

Toutes les démences ne sont pas irréversibles

La présence du professeur Raymond D. Adams de Boston, considéré par ses pairs comme l'un des meilleurs neurologues mondiaux, a constitué l'événement du quatrième congrès de neuro-gériatrie, qui s'est tenu à Marseille les 20 et 21 juin. Ce congrès a réuni, sur l'initiative du docteur Jean Billé, chef du service des maladies du système nerveux de l'hôpital Saint-Joseph, quelque trois cents spécialistes (neurologues et psychiatres) venus de plusieurs pays d'Europe et d'Amérique.

Une grande partie des travaux a concerné l'hydrocéphalie à pression normale du sujet âgé, maladie qui se révèle par un syndrome portant précisément les noms du professeur Adams, qui l'a décrit, et du professeur Salomon Hakim. Cette affection débouche sur un état de démence à la symptomatologie spécifique.

Le professeur Raymond D. Adams a, aujourd'hui, une expérience de quinze années qui lui ont permis de dresser un tableau clinique du syndrome et de mettre au point son traitement.

L'hydrocéphalie à pression normale est due à l'obstruction accidentelle du drainage du liquide céphalo-rachidien. Celui-ci s'accumule alors dans le système ventriculaire situé au centre du cerveau, y provoque la dilatation des ventricules, ce qui peut être une cause d'aliénation mentale durable qui a, cependant, la particularité d'être curable. Le syndrome se manifeste cliniquement par une triple atteinte : il provoque des troubles mentaux (perte de mémoire, apathie, aboulie), des troubles de la marche (allant de simples difficultés à la station debout jusqu'à l'affectation globale des mécanismes) et des troubles sphinctériens (incontinences).

Selon les causes du syndrome, les patients sont divisés en deux groupes : ceux qui sont atteints d'hydrocéphalie à pression normale à la suite d'un traumatisme, d'une intervention chirurgicale ou d'une affection (tumeur, méningite), et ceux dont la cause demeure inconnue. Dans tous les cas, il n'y a pas d'augmentation notable de la pression intra-crânienne et pas d'apparition de maux de tête, aphasies, apraxies ou délires, propres à la démence sénile. On a longtemps douté qu'une hydrocéphalie puisse se produire à basse pression. C'est le mérite du professeur Adams d'avoir rappelé que la gravité de cette affection est fonction de la surface atteinte, ce qui explique — si l'on veut se rappeler la théorie de la pression des liquides sur des surfaces élastiques — que le syndrome puisse apparaître à basse pression.

En tout état de cause, le drainage du liquide céphalo-rachidien est bloqué. La mise en place d'une dérivation est suffisante pour que cesse l'affection : c'est la dérivation ventriculo-cardiaque ou péritonéale. Cette intervention consiste à installer un drain dans la quatrième cavité ventriculaire du cerveau, là où s'accumule le liquide céphalo-rachidien. On met ensuite en place, par l'intermédiaire du cou, un tuyau d'écoulement muni d'une valve qui n'obéit qu'à certaines pressions, et on le fait aboutir soit au cœur, qui joue alors le rôle de « pompe aspirante », soit, plus fréquemment, dans la cavité péritonéale, où s'écoule le liquide.

L'importance du diagnostic

Les résultats sont spectaculaires puisque, après quelques jours seulement, le patient voit ses troubles disparaître et ses facultés revenir.

Le professeur Raymond Adams a lui-même fait part des résultats obtenus dans le traitement de soixante-cinq malades, parmi lesquels quarante-trois présentaient le tableau clinique typique du syndrome. Ceux-ci ont fourni une réponse à 100 % à la dérivation ventriculo-cardiaque. Onze d'entre eux, qui avaient un tableau clinique atypique, ont enregistré une amélioration légère et huit n'ont pas répondu. Même si cette affection est moins fréquente que les autres types de démence (elle représente 3 à 4 % des syndromes démentiels), de tels résultats prouvent qu'il existe des cas réversibles et soulignent l'importance du diagnostic qui, comme l'a indiqué le professeur Billé, « rapproche neurologues et psychiatres ».

L'établissement du diagnostic peut être facilité par les apports importants dus aux techniques nouvelles, qu'il s'agisse de neuro-radiologie, du scanner mettant en évidence les dilatations ventriculaires, qu'il s'agisse aussi de l'exploration du cerveau par radio-isotopes ou plus simplement du dépistage précoce grâce à une connaissance plus précise des symptômes et des « petits signes » qui accompagnent le syndrome.

Les résultats obtenus par dérivation du liquide céphalo-rachidien, et communiqués aussi bien par l'équipe de l'hôpital Saint-Joseph à Marseille que par celle de Clermont-Ferrand, ne sont pas tous aussi optimistes que ceux fournis par l'hôpital de Boston. Cela montre la nécessité d'un diagnostic précis permettant d'éviter toute confusion avec d'autres syndromes pseudo-démentiels très proches.

Si tout le monde ne partage pas l'optimisme du neurologue américain Wells, qui affirme que « 15 % des démences peuvent être considérées comme curables », il n'en reste pas moins qu'il n'est plus désormais interdit d'associer les deux mots et que ce fait même, ainsi que l'a souligné le professeur Jean-Claude Gauthier (Paris), « constitue une révolution dans la pensée neuro-physiologique ». « Le mot démence, ajoute-t-il, a perdu son caractère totalement irréversible ».

JEAN CONTRUCCI.

● *Après notre information concernant le recensement de six cas de typhoïde* — dont un mortel — dans la région de Château-Renault (Indre-et-Loire) (*le Monde* du 10 juin), la direction départementale de l'Action sanitaire et sociale précise qu'il s'agit en fait de toxi-infections alimentaires dues à des salmonelles mineures (*salmonella enteritis*). Transmis le plus souvent par des aliments contaminés, ces germes sont à l'origine d'un tableau clinique proche de la fièvre typhoïde (due à *salmonella typhi*) ou des fièvres paratyphoïdes (dues à *salmonella paratyphi* A, B ou C).

● *Le prix 1980 de la Société Céline* a été récemment remis au professeur François Gros, directeur général de l'Institut Pasteur, par Mme Alice Saunier-Seïté, ministre des universités. Ce prix de 250 000 francs récompense chaque année le travail d'une unité de l'Institut Pasteur. Les lauréats pour 1980 sont les professeurs Pierre-André Cazenave et Stratis Avrameas, qui dirigent respectivement les unités d'immunochimie analytique et d'immunocytochimie.

Les principaux motifs d'hospitalisation

Selon le rapport d'activité 1979 de l'Assistance publique (A.P.), la pathologie infectieuse qui représentait 8,53 % des courts séjours en 1977 n'est recensée en 1979 que dans 8,28 % des cas. C'est la tuberculose qui affecte toujours en priorité l'arbre respiratoire (deux tiers des cas chez l'adulte, trois quarts chez l'enfant) et l'hépatite virale, l'appareil digestif de l'adulte.

Les tumeurs (bénignes et malignes) sont à l'origine de 10,60 % des hospitalisations en court séjour (adultes et enfants réunis), les traumatismes 9,05 % et les intoxications 3,53 % (contre 3,23 % en 1977). Ces deux derniers motifs ont été à l'origine, à eux seuls, de soixante mille séjours en 1979. Une fois sur sept, il s'agit d'une tentative de suicide, et une fois sur huit d'un accident du travail (trajet compris).

Dix mille quatre cent quatre-vingt-cinq cas d'intoxication d'adultes ont été recensés en 1979 dans l'ensemble des hôpitaux de l'A.P., au point de départ desquels on retrouve presque toujours une tentative de suicide.

En pathologie ostéo-articulaire, on hospitalise avant tout les hernies discales (25 % des séjours) et l'arthrite rhumatoïde (14 %). La pathologie digestive est dominée par la cirrhose du foie (38 %), la pathologie endocrinienne par le diabète sucré (46 %). 68 % des cas de pathologie nerveuse correspondent, chez l'enfant, à des tableaux épileptiques. En pneumologie, asthme et emphysème sont les diagnostics les plus fréquemment retrouvés tant chez l'adulte que chez l'enfant.

AU COLLOQUE « EUROPE ET MÉDECINE »

M. Jacques Barrot insiste sur la nécessité d'une maîtrise communautaire de la démographie médicale

L'étude quantitative des flux de médecins enregistrés depuis trois ans au sein de la Communauté économique européenne montre que les mouvements sont restés, contrairement aux prévisions, relativement limités. « *Il faut remarquer*, a précisé M. Jacques Barrot, ministre de la santé et de la sécurité sociale, à l'occasion du colloque Europe et médecine, organisé à Paris les 20 et 21 juin par l'Institut des sciences de la santé, *que la liberté d'établissement des communautaires a eu moins d'effets démographiques que la volonté d'accueil de la France des médecins réfugiés de tous les pays.* »

La liberté d'installation des praticiens au sein de la Communauté économique européenne, qui existe maintenant depuis plus de trois ans (*le Monde* du 22 décembre 1976), n'a pas, en effet, entraîné les flux migratoires que l'on avait pu craindre. Les chiffres fournis par le comité de hauts fonctionnaires de la santé de Bruxelles montrent qu'au total 1 933 médecins ressortissants des Etats membres (sur 500 000) ont bénéficié, en 1977 et 1978, des accords européens.

En 1977 et 1978, l'Allemagne a accueilli 517 médecins provenant d'un autre Etat membre de la C.E.E. (dont 81 Français), la Belgique 33 (dont 9 Français), le Danemark 23 (dont 3 Français), la Grande-Bretagne 921 (dont 731 Irlandais et 21 Français), l'Irlande 87, le Luxembourg 22 (dont 9 Français), les Pays-Bas 210 et la France 119. Les chiffres pour 1979 ne montrent pas de modifications notables dans cette évolution, la France n'ayant accueil que 39 médecins, la Grande-Bretagne 415 (dont 210 Irlandais), l'Irlande 31 (dont 30 Britanniques) et la Belgique 14.

Le ministre a d'autre part souligné — bien que les Etats membres de la Communauté soient confrontés de manière très inégale aux problèmes de la démographie médicale — la nécessité d'une harmonisation des politiques de formation au plan quantitatif.

« *Comment la France, qui s'est dotée des moyens d'une totale maîtrise des flux de formation, qui s'est engagée depuis déjà plusieurs années dans une politique de réduction de ses flux de formation et qui n'est en aucune manière décidée à revenir sur les accords de libre établissement, pourrait-elle accepter que ses efforts soient anéantis par les effets de politiques laxistes de ses partenaires susceptibles de déverser sur elle le surplus de leur formation ?* », a-t-il ajouté, en insistant sur la nécessité, pour les membres de la C.E.E., de tendre « *vers une coordination des politiques de santé* ».

PICARDIE

EXERCICE

Des élèves de première planchent sur le parc régional

Comment intéresser les élèves de première aux problèmes d'aménagement ? Une expérience pédagogique qui s'était soldée par un succès lors de l'année scolaire 1977-78 vient d'être renouvelée dans l'académie d'Amiens. La première fois, il s'agissait de la côte picarde ; cette fois-ci, c'est le parc naturel régional de la Picardie maritime qui était proposé à l'étude des élèves, conjointement par l'Education nationale et l'Organisme régional d'études et d'aménagement de la Picardie (OREAP).

Devant un jury composé notamment du préfet de région, du recteur d'académie et du directeur de l'OREAP, des jeunes gens ont fait part de leur conception de l'environnement. Les qualités des recherches et des solutions proposées étaient différentes selon les équipes, mais les problèmes et les solutions se ressemblaient, même si les uns avaient été plus loin que les autres dans leur travail.

Le parc régional ne comprend pas que la baie de Somme et la côte jusqu'au pas de Calais. Il s'étend aussi au nord et à l'ouest d'Abbeville dans le Ponthieu et le Marquenterre.

Les enquêteurs scolaires, comme l'ont fait avant eux les professionnels de l'aménagement, se sont heurtés à des phénomènes contradictoires qu'il faut pourtant prendre en compte. Ainsi la baie de Somme est un des plus importants lieux de passage en France des oiseaux migrateurs. Par là même les chasseurs de gibier d'eau sont nombreux dans les étangs, les marais et au bord de la mer. La nécessité de préserver les oiseaux en même temps que la pesanteur du lobby cynégétique se retrouvent dans toutes les équipes qui laissent aux chasseurs plus ou moins d'espace pour exercer leur activité.

Amiens et ses champions

La protection du site a été invoquée pour que soient interdites les constructions anarchiques — tant agricoles que touristiques — qui dénaturent le paysage à l'intérieur des terres et sur le littoral. La préservation de l'agriculture traditionnelle a été chaque fois mentionnée de même que la nécessité de faire vivre en bonne intelligence les autochtones et les estivants qui débarquent dans cette zone verte, par centaines de milliers, chaque été ; car finalement, c'est de ces touristes que dépend et que dépendra plus encore la survie de cette région picarde. Les élèves ont tout inventé pour attirer les touristes (parcs d'attractions, campings plus nombreux, construction d'hôtels, aménagements de gîtes ruraux) et pour que Nordistes et Parisiens ne reviennent pas idiots de leurs vacances en Picardie (Centres culturels, représentations théâtrales, expositions, conférences, circuits, stages artisanaux, etc.). Mais comme il ne faut pas tout miser sur le tourisme, certains ont même proposé la création de petites industries — pas plus de cinquantes personnes — non polluantes, comme des conserveries par exemple, ce qui amènerait certains agriculteurs à se reconvertir dans une agriculture intensive.

Unanimité en tout cas : la Côte d'Opale ne doit pas devenir un boulevard de la mer comme la Croisette ou la Promenade des Anglais.

C'est l'équipe de M. Petit, de la cité scolaire d'Amiens, qui a enlevé le premier prix à l'unanimité. M. Petit est un récidiviste : c'est lui, en effet, qui avait mené à la victoire ses élèves lors de la première expérience il y a deux ans.

L'année prochaine, trois établissements de plus participeront au concours. Résultat positif donc, d'autant plus qu'une partie du temps de préparation sera intégré dans les horaires d'enseignement normal d'histoire et de géographie. D'autres académies pourraient imiter celle d'Amiens. — M. C.

Le président (communiste) du conseil régional expose ses griefs contre le pouvoir central

Quand l'autorité préfectorale « entrave le jeu de la démocratie »

De notre correspondant

Amiens. — M. Raymond Maillet, le seul président communiste de conseil régional en France, a été élu en Picardie le 1er février. La mission régionale — c'est-à-dire les services du préfet de région — à Amiens est installée sur le mail Albert-Ier dans les anciens locaux du Crédit agricole dont la raison sociale s'étale encore en grosses lettres sous les fenêtres du petit bureau où travaille le nouveau président.

Après avoir rappelé que le conseil régional n'est pas composé majoritairement d'élus communistes (1), M. Maillet — quarante-cinq ans, ancien instituteur, militant du P.C. depuis 1953, maire de Monchy-Saint-Eloi (Oise) depuis 1970, conseiller général de Liancourt depuis 1976, député de l'Oise depuis 1978 — développe une argumentation qui s'appuie sur trois points essentiels, et d'abord soutenir les actions des travailleurs dans les usines pour empêcher les fermetures et les licenciements.

Selon lui, il faut s'appuyer sur l'existence d'entreprises importantes et solides en Picardie. « *La mode est à l'artisanat,* dit-il, *mais on ne peut construire une économie régionale sur le seul secteur de l'artisanat. Il faut des emplois productifs et maintenir ce qui existe.* » Le deuxième point de sa politique tourne autour de l'objectif : encourager tout ce qui peut être créé. En affirmant que « *le conseil régional le fait depuis longtemps* », il rend implicitement hommage à ses prédécesseurs de la majorité. « *Même si cela ne peut pas régler le problème de l'emploi,* ajoute-t-il, *il ne faut cependant rien négliger.* » Enfin M. Maillet souligne que plusieurs industries doivent être développer : la SNIAS (aviation) de Meaulte, près d'Albert, dans la Somme, Motobécane à Saint-Quentin, dans l'Aisne, pour laquelle il fait remarquer qu'il est « *impensable qu'il n'y ait pas de fabrication de grosses motos en France* ». Selon lui, M. Dassault s'intéresserait de près à la question et pourrait apporter un conceurs financier à Motobécane, ce qui prouve que c'est un secteur rentable. Il importe également de relancer le Pontinox à Pont-Sainte-Maxence. Cette entreprise est la seule capable de fabriquer de la chaudronnerie fine, dont des fermenteurs pour les industries agro-alimentaires. L'usine a conclu de nombreux contrats avec les pays de l'Est. M. Maillet parle encore du textile « *que les frères Willot veulent supprimer en Picardie, alors que dans ce domaine existent en France des besoins auxquels des pays étrangers ne peuvent répondre* ».

L'agro-alimentaire est également une des branches-clés de l'économie qui peut être davantage développée dans la région.

Et les institutions ? Interrogé sur l'efficacité des conseils régionaux, le président communiste répond : « *Il est inconcevable que la région n'ait pas plus de pouvoirs économiques. Elle ne peut apporter que quelques aides. L'initiative économique lui échappe totalement. Ce ne sont pas les conseils régionaux qui résoudront la crise. Le problème est celui d'un changement de politique qui sera obtenu par l'action des travailleurs en France.* » D'ailleurs si le seul président régional communiste n'a pas signé (alors que les socialistes l'ont fait) le communiqué rédigé à l'issue de la réunion récente à Paris des présidents de conseils régionaux (*le Monde* du 8 mai), c'est « *pour ne pas accepter la politique du gouvernement, les participants à cette assemblée s'étant contentés de réclamer quelques petites miettes* ».

M. Maillet se plaint que les possibilités de travail d'un président de conseil régional sont « *extrêmement limitées* ». Selon lui, c'est de propos délibéré : « *La tendance du gouvernement est que les présidents des conseils régionaux soient des hommes seuls, sans personnel, sans possibilité de faire un travail utile aux assemblées. On veut que le conseil régional ait à répondre oui ou non aux propositions préfectorales sans avoir les possibilités de les étudier.* » « *Les précédents présidents*, ajoute M. Maillet, parlant de ses collègues de la majorité, *disaient qu'ils n'avaient rien pour travailler et s'en satisfaisaient. Je connais des régions où les présidents, même s'ils sont favorables au gouvernement, demandent à pouvoir faire d'autres études que celles présentées par l'autorité préfectorale. C'est la démocratie qui est en question.* »

Quant à la fiscalité régionale (le taux a été limité volontairement cette année à ce qu'il était en 1979 par la nouvelle majorité de gauche), les communistes estiment que l'Etat n'a pas à reporter sur la région et ses habitants des frais qui lui incombent. Leur théorie, par la voix de M. Maillet, est plus exactement que l'assemblée régionale devrait avoir des compétences nouvelles pour lesquelles il y aurait des transferts de financement. Les régions bénéficieraient de la part correspondante des revenus de l'Etat alors qu'aujourd'hui, « *c'est au contraire le gouvernement qui décide et les régions qui doivent payer* ». Pourtant — M. Maillet le souligne — ce « *serait faire fausse route de penser que la région doit remplacer l'Etat* ».

Ainsi, de sa propre initiative, la Picardie a englouti des sommes considérables pour l'élargissement du canal de l'Oise jusqu'à Compiègne. Un travail qui se révèle inutile puisque le gouvernement n'a pas suivi et qu'il faut maintenant remettre en chantier des projets de communication fluviale Seine-Est et Seine-Nord.

Quand on lui demande pourquoi le parti communiste, qui est jacobin et centralisateur, souhaite que le conseil régional soit élu au suffrage universel et à la proportionnelle, M. Maillet répond : « *Nous ne voulons pas calquer l'organisation de la société française sur celle du parti communiste. Ce qui est bon pour le P.C. ne l'est pas forcément pour la France.* »

MICHEL CURIE.

(1) Treize communistes, douze socialistes, un radical de gauche et vingt-deux élus favorables à la majorité gouvernementale.

Scolarisation des enfants des communes hors la ville

Amiens ne veut plus payer

Estimant que ce n'est pas aux Amiénois de prendre en charge les enfants des communes environnantes (coût : 450 000 F par an), le conseil municipal d'Amiens avec à sa tête M. René Lambs, communiste, décidait, le 22 mai, qu'à partir de la prochaine rentrée scolaire, les enfants domiciliés à l'extérieur de la commune ne seraient plus acceptés dans les écoles publiques maternelles et primaires de la ville. Pour les enfants déjà inscrits, la ville demandait une participation financière aux communes intéressées, aux parents ou à l'Etat.

Le 5 juin, un arrêté préfectoral signé de M. Jean Rochet, préfet de la Somme, préfet de la région Picardie (nommé depuis, à Orléans, préfet de la région Centre), déclarait nulle cette délibération « *contraire à la loi* ». Soucieuse de se justifier sur le plan légal, la municipalité remarque que le texte invoqué par le préfet remonte à une centaine d'années et met en avant une réponse ministérielle du 15 avril 1972 à une question écrite. On peut y lire notamment :

« *Si certaines familles d'une commune où existe une école primaire publique choisissent, pour des motifs tenant à leurs préférences personnelles, de scolariser leurs enfants dans la commune voisine, la commune de résidence n'est pas tenue de participer aux frais de fonctionnement de l'école de la commune d'accueil. Le maire de cette dernière localité peut alors refuser de scolariser les enfants qui n'y résident pas. Si, faute d'école primaire, des enfants doivent être scolarisés dans une localité voisine, la commune de résidence doit participer aux frais de construction et d'entretien de la commune d'accueil.* »

Pour M. René Lambs, Amiens n'a rien inventé en décidant de prendre ces mesures — déjà en application dans de nombreuses villes — qui ne concernent que six cent cinquante-huit enfants sur les quinze mille élèves des maternelles et des primaires. Mais ces enfants viennent de cent dix-neuf communes différentes dont cinq seulement n'ont pas de classe. Certains élèves faisant de 70 à 80 kilomètres par jour pour venir à l'école, le maire souligne que la décision des conseillers municipaux d'Amiens va également dans le sens d'un meilleur équilibre dans la vie des enfants qui, dit-il, ne doivent en aucun cas faire les frais de cette affaire entre la ville et l'administration. « *Notre position,* ajoute-t-il, *permettra de redonner vie à des écoles de campagne et même à certaines d'ouvrir des cantines.* »

M. C.

A Beauvais

Les flonflons excitent les « taulards »

(De notre correspondant.)

Compiègne. — La fête foraine dite « Fête des Avenues » est à l'origine d'un différend entre le maire de Compiègne, M. Jean Legendre, majorité C.N.I., et le sous-préfet, M. Bernard Larvaron. Ce dernier proteste contre la proximité des forains des bureaux de son administration et également de la maison d'arrêt, où, en raison des flonflons, les détenus *« voient ainsi leur peine singulièrement aggravée »*.

Pour le représentant du gouvernement *« la municipalité n'a pas respecté ses obligations de laisser fonctionner normalement des services publics, l'accès de la maison d'arrêt ne se fait plus dans des conditions normales »*. De plus, indique M. Larvaron qui, par ses fonctions, préside la commission de surveillance de l'établissement pénitentiaire, il a été constaté que, pendant la semaine où se déroule la fête, les quelque quatre-vingts prisonniers sont excités.

La fête existe depuis cent ans, la maison d'arrêt et la sous-préfecture aussi, rétorque le maire de Compiègne, seul élu des grandes villes de Picardie, favorable à la majorité présidentielle. *« Je suis maire de Compiègne depuis trente-trois ans et ce n'est que depuis deux ans qu'on fait dire que la fête gêne la prison. J'ai dit tout net : « Les taulards, je m'en fous ». D'autre part, nous avons eu pendant quatorze ans le même sous-préfet qui n'a jamais soulevé la moindre difficulté au sujet du bruit des forains. »*

Pour le maire de Compiègne, il est hors de question de déplacer la plus grande fête patronale de la ville. *« Elle gêne les riverains, dont je suis, c'est évident. J'ai même un manège devant ma fenêtre, mais je le supporte, car je suis pour la tradition. »*

MAURICE LUBATTI.

Ile-de-France

LA DISCUSSION DU BUDGET DE LA VILLE DE PARIS

L'U.D.F. menace de reconsidérer son appréciation de la politique municipale de M. Chirac

Le Conseil de Paris a voté à l'unanimité, lundi 23 juin, les crédits nécessaires à la *mise en œuvre* des mesures en faveur de la famille et de l'enfance. Ces mesures comportent notamment l'attribution d'une allocation de « congé parental et d'éducation » de 1 200 francs par mois, versée sous certaines conditions pendant *un* an dès la naissance d'un troisième enfant. Les élus de la capitale ont également adopté divers abattements applicables en matière de taxe d'habitation.

Bien que l'opposition ait sur ce point dénoncé l'injustice du système qui prévaut à Paris — M. Christian de La Malène (R.P.R.), premier adjoint au maire, soulignant pour sa part que la capitale applique le régime « le plus social et le plus familial » du pays, — le débat le plus vif a porté sur les questions budgétaires.

A l'occasion de l'examen des comptes de la Ville pour 1979 et des décisions modificatives du budget de 1980, l'U.D.F., par la voix de M. Long, a menacé de reconsidérer l' « appréciation globale » qu'elle porte sur la politique de M. Chirac.

En ce qui concerne les ressources imprévues provenant du fonds de compensation de la T.V.A. (152 millions de francs), M. de La Malène a invoqué les directives de l'autorité de tutelle l'invitant à inscrire ces recettes au budget de 1981.

La discussion, complexe, porte sur le point de savoir si M. Jacques Chirac dispose ou non de ressources qu'il tient en réserve pour les exercices suivants, afin de pouvoir alléger, en période électorale, la pression fiscale locale.

Le maire de Paris n'a pas caché qu'il dispose, en effet, de ressources supplémentaires par rapport aux prévisions, mais il a contesté que celles-ci puissent être utilisées dès cette année. Surtout, il a fait valoir que son attitude répond à des impératifs de bonne gestion et non à des préoccupations électorales.

Ces suppléments de recettes ont trois sources : l'excédent des comptes de la Ville pour 1979 ; la recette provenant de la Dotation globale de fonctionnement (D.G.F.), attribuée par l'Etat à la Ville au titre de la réforme de la fiscalité locale ; enfin, les sommes provenant du fonds de compensation de la T.V.A.

L'argumentation développée par MM. Sarre et Daniel Benassaya (P.S.) porte à la fois sur l'excédent des comptes (évalué à 305 millions de francs pour le *compte d'investissement* et à 85 millions de francs pour le *compte de fonctionnement*) et sur les recettes du fonds de compensation de la T.V.A. (152 millions de francs). En regard de ces sommes, *les orateurs socialistes ont* relevé que l'effort consenti en faveur de l'enfance *et de la* famille représente, pour 1980, 12 millions de francs, tandis que le montant des investissements est en baisse en francs courants.

« *Pourquoi ne pas prévoir l'utilisation immédiate* » de ces ressources, a demandé M. Sarre, qui a rappelé qu'il dénonce depuis quelques mois l'existence d'une « *cagnotte* » électorale. De son côté, M. Raymond Long, président de l'intergroupe U.D.F., a centré son intervention sur les 152 millions de francs provenant de la T.V.A. Il a rappelé qu'en 1978 le maire avait accru de 6 points le taux d'augmentation de la pression fiscale pour faire face à des dépenses suplémentaires demandées par l'Etat. Il a *fait observer que* la situation, en 1980, est inverse et qu'il est, cette fois, possible de réduire la pression fiscale. Le fait que le maire s'y refuse *a fait dire* à M. Long « *qu'il y a là une étonnante conjonction qui fera resurgir au moment opportun une recette particulièrement discrète* ». M. Long a évalué à 3 points la baisse du taux d'augmentation des impôts locaux qu'il serait possible de réaliser avec les seules recettes supplémentaires provenant de la T.V.A.

Il a conclu : « *Nous avons tout lieu de penser que, lorsque vous déclarerez, au mois de décembre prochain, que les impôts des Parisiens n'augmenteront, en 1981, que de 10 %, voire, pourquoi pas, d'un chiffre encore inférieur, les Parisiens n'oublieront pas qu'ils auront en quelque sorte payé d'avance, et au prix fort, les largesses que vous leur ferez.* »

« *C'est absurde* », a commenté M. Jacques Chirac. Le maire de Paris avait auparavant qualifié de « *balourdise* » l'intervention de M. Sarre. M. de La Malène a, pour sa part, distingué entre les trois sources de recettes supplémentaires.

En ce qui concerne les excédents des comptes de 1979, le premier adjoint au maire a rappelé que, responsable des finances de la Ville depuis quinze ans, il a progressivement réduit leur part relative, réduisant au strict nécessaire les « *cagnottes* » constituées par ses prédécesseurs et ne conservant que ce qui est exigé par les règles d'une bonne gestion. M. de La Malène a également fait valoir que, sous sa responsabilité, les budgets de la Ville s'exécutent à 98 % ou 99 %. Il a insisté sur le fait que la Ville consacre à l'investissement 2,4 milliards de francs, soit une somme sans précédent.

En matière de D.G.F., la recette supplémentaire s'élève à 98,7 millions de francs, alors que la Ville avait souffert, en 1979, d'un manque à gagner de 147 millions de francs. M. de La Malène a détaillé la ventilation des dépenses que la Ville engage grâce à cette somme. (*Il s'agit notamment de 55 millions de francs pour le logement social et de 12 millions pour l'enfance et la famille.*)

Enfin, concernant *l'utilisation* des recettes provenant de la T.V.A., le premier *adjoint* au maire a invoqué une lettre du préfet de Paris *demandant que* les ressources soient inscrites au budget primitif de 1981.

M. de La Malène a également justifié son *refus d'utiliser* dès maintenant les 152 millions de francs disponibles par des *considérations* d'orthodoxie financière. *Il eût été, selon lui,* « *déraisonnable* » de trop « *coller* » à la conjoncture. En fait *la municipalité* paraît ainsi vouloir se prémunir contre les *aléas de la* D.G.F. : celle-ci ayant été négative en *1979* et positive en 1980, le maire ne sait pas de combien il pourra disposer à ce titre en 1981.

M. Long n'a guère été convaincu par les arguments qui lui ont *été* opposés. Il a évoqué des recettes « *dignes du Palais-Royal, car elles apparaissent, disparaissent et tombent finalement dans le trou du souffleur* ». Quant *aux incidences politiques de cette* querelle budgétaire, elles ne sont *pas apparues au moment du vote :* il n'y a pas eu de scrutin public. *Les comptes de 1979 et la décision* modificative du budget de 1980 *ont été approuvés à main levée,* socialistes et communistes votant *contre, M. MATTEI (M.R.G.)* s'abstenant.

Deux autres *débats se sont déroulés* lundi. Le premier était relatif à la fixation des abattements applicables en 1981 en matière *de taxe d'habitation*. M. Daniel Benassaya (P.S.) a dénoncé l'injustice du système *en vigueur*, car il frappe davantage les catégories intermédiaires que les logements luxueux.

Mme Schwartsbard a *jugé que* la loi applicable en la matière « *aggrave les inégalités sociales* » et que l'attitude des parlementaires de la *majorité siégeant* au Conseil de Paris « *a des relents d'indécence* ». *Le groupe communiste* n'a pas pris part au vote de *la disposition prévoyant* un abattement de 15 % pour les *personnes qui ne payent pas l'impôt* sur le revenu, au motif que les *dégrèvements qu'il avait proposés* avaient été refusés.

Le second débat concernait la politique de l'enfance et de la *famille*. Les propositions du maire (*le Monde* daté 20-21 juin) ont été *adoptées* à l'unanimité, après que la majorité eut repoussé les propositions des groupes d'opposition.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

● *Recours à Roissy.* — Les riverains de l'aéroport de Roissy ont décidé de présenter un recours devant le tribunal administratif de Paris. Deux motifs à ce recours : la déclaration d'utilité publique du 22 juin 1965 était caduque au moment du début des travaux, en 1979 ; les travaux de la nouvelle aérogare *ont été* entrepris sans étude d'impact, *contrairement* à la loi *du 10 juillet* 1976. Le conseil général du Val-*d'Oise* a approuvé *une* motion socialiste soutenant cette action.

Les liaisons entre la Seine et le réseau fluvial belge pourront être progressivement améliorées

indique M. Barre

Présidant le dixième anniversaire du Port autonome de Paris, le lundi 23 juin, M. Raymond Barre a tracé les grands axes de la politique fluviale du gouvernement : « *L'établissement des conditions d'une saine concurrence entre modes de transport doit être notre guide* », a-t-il dit, précisant que la voie d'eau « *conservait un grand avenir* ». Mais le gouvernement n'est *pas* prêt à faire de grands efforts financiers dans ce *domaine*. Il veut bien « *mettre en valeur le réseau dont nous disposons* », mais il faut « *bien choisir les opérations qui visent à son développement* ».

Quant aux infrastructures nouvelles, le *choix de la liaison* Rhin-Rhône « *conduit non à s'interdire, mais à différer tout autre projet de liaison fluviale du même ordre de grandeur* ». Même si M. Barre a ajouté que cette priorité n'excluait pas « *la possibilité d'un aménagement progressif de nos liaisons entre le réseau belge et le bassin de la Seine* », il faut bien reconnaître que ce choix conduit à renvoyer à une bien lointaine échéance une liaison Seine-Nord souhaitée par M. Jacques Trorial, le président du conseil d'administration du Port autonome de Paris.

Pour le premier ministre, le développement du transport fluvial repose avant tout « *sur le dynamisme de la batellerie* » dont les méthodes commerciales doivent évoluer, et qui doit « *s'orienter vers une liberté commerciale plus grande* », moyennant quoi l'État accordera « *son appui à la modernisation de la flotte* ».

Créé *pour* unifier la gestion des diverses activités portuaires de la région parisienne, le Port autonome de Paris a su *faire* preuve de dynamisme malgré la crise économique. Quatrième port français (28 millions de tonnes) après Marseille, Le Havre et Dunkerque et premier port fluvial devant Strasbourg, il assure le quart des approvisionnements de l'Ile-de-France alors que la part du trafic fluvial n'est que de 5 % dans le reste du pays. Si de 1970 à *1978 son trafic* a chuté de plus de 30 %, il a augmenté l'an dernier *de* 2,4 %, le tonnage de charbon débarqué étant multiplié par trois *en dix ans*.

Le Port de Paris a acquis *150 hectares de terrains* (*dont* 75 sont équipés) qui sont venus s'ajouter aux *400* hectares de ports et de zones industrielles qui existaient déjà en *1968*.

Malgré ces investissements et la chute du trafic depuis dix ans, le Port de Paris a su rester un établissement public non déficitaire, grâce à une augmentation moyenne des redevances demandées aux usagers de 250 %.

M. Trorial craint que devant les investissements qui restent à entreprendre (la desserte du port de Nogent-sur-Seine, l'aménagement de l'Aisne pour rejoindre Soissons et Reims, sans compter la liaison Seine-Nord, vers Lille), l'entretien des voies navigables et la construction de voies nouvelles ne soient mises à la charge du Port de Paris. C'est le seul point sur lequel M. Barre l'a rassuré : « *Les efforts qui vous seront demandés ne devront pas conduire à mettre en cause cet équilibre financier.* » — Th. B.

ÉDUCATION

LA LOI D'ORIENTATION

« Anomalie » ?

M. Henri Caillavet (gauche démocratique, Lot-et-Garonne) a présenté un « compromis » — *le mot est de lui,* — *lundi 23 juin, au Sénat. Lors de la reprise du débat sur les conditions d'éligibilité aux fonctions de présidents d'université, il a tenté de faire modifier par les sénateurs les propositions de la commission des affaires culturelles instituant une majorité des sièges dans les conseils d'université en faveur des professeurs de rang magistral (*le Monde du 19 juin*).*

M. Caillavet, qui avait été, en 1968, le rapporteur en deuxième lecture de la loi d'orientation de l'enseignement supérieur, a essayé d'obtenir une réduction de la représentation des professeurs. Une réduction bien modeste, puisque le sénateur de Lot-et-Garonne a simplement voulu ramener de 50 à 45 % la représentation des professeurs. Pour lui, il s'agissait d'accorder « un traitement particulier aux assistants et maîtres-assistants : ces jeunes enseignants qui accomplissent leur tâche avec le plus grand dévouement ».

Mme Alice Saunier-Seïté, ministre des universités, a repoussé cet amendement « sans autre explication », *comme le lui a fait remarquer M. Caillavet. Pour le ministre, et surtout pour le premier ministre, qui n'est pas étranger à la révision de certains articles de la loi d'orientation, il faut absolument que les professeurs disposent de la majorité des sièges dans les conseils.* « C'est une proposition tout à fait sage », *a déclaré Mme Saunier-Seïté, sans fournir d'autres commentaires au cours de ces six heures de débat. Repoussant tous les amendements des groupes socialiste et communiste, le Sénat a donc adopté le rapport de M. Jean Sauvage.*

Quelques légères modifications ont cependant été apportées au texte initial. Ainsi ont été intégrés dans le corps électoral, à la suite des chercheurs, les « autres personnels enseignants à temps plein, rémunérés sur des emplois d'Etat affectés à l'Université ». *Ainsi M. Michel Caldaguès (R.P.R., Paris) a-t-il aussi fait adopter le principe de la dissolution des conseils à la date du 15 décembre 1980 au lieu du 30 novembre, proposé par la commission, pour permettre le renouvellement des représentants étudiants — comme ceux des autres catégories — suivant les nouvelles modalités.*

L'« anomalie » *qui consistait, selon Mme Saunier-Seïté,* « à rabaisser dans l'Université le rôle et la place des professeurs » *est donc réparée par le Sénat. Mais au profit d'un* « ostracisme à l'encontre des maîtres-assistants », *comme l'a souligné M. Jacques Carat (socialiste, Val-de-Marne). Sans tenir compte de l'avis de la conférence des présidents d'université, et en s'accordant, selon l'expression de Mme Danielle Bidard (communiste, Seine-Saint-Denis), les* « pleins pouvoirs » *en cas de défaut d'application par les conseils de ces nouvelles dispositions, le ministre des universités a donc modifié la loi d'orientation adoptée sans susciter de votes hostiles en 1968.* « L'avenir dira qui de nous ou de vous a raison », *a conclu M. Carat. En attendant ce jugement du temps, c'est à l'Assemblée nationale d'examiner de nouveau ce texte.*

SERGE BOLLOCH.

(*Lire le compte rendu des débats page 9.*)

● *Protestation contre la diminution du nombre de postes à l'agrégation.* — Le jury de l'écrit de l'agrégation de mathématiques a adopté à l'unanimité une motion protestant « *contre la brutale diminution* » du nombre des places au concours de l'agrégation et du CAPES de mathématiques (*le Monde* du 16 avril). Cette année, quatre-vingt-deux postes sont offerts à l'agrégation, soit, comme le souligne le jury de mathématiques, quatre fois moins qu'en 1974. *Le jury* déplore, en outre, qu'il n'ait été ni informé ni *consulté* par le *ministère* sur ces mesures ; il affirme qu'elles auront « *des conséquences désastreuses sur la qualification des enseignants et, par suite, sur la formation des enfants* », et réclame un niveau de recrutement au moins égal à celui de 1978 (cent soixante-cinq postes à l'agrégation).

● *Grève des enseignants en Franche-Comté.* — La journée de grève organisée le lundi 23 juin par les syndicats d'enseignants de la C.F.D.T., de la C.G.T. et de la FEN des départements du Doubs et du Territoire de Belfort a été diversement suivie.

Ce mouvement avait été décidé pour protester contre l'inculpation de six responsables syndicaux enseignants, qui comparaîtront le 2 juillet devant le tribunal de grande instance de Besançon pour avoir « *irrégulièrement* » occupé les locaux du rectorat (*le Monde du 21 juin 1980*). Pour M. Patrice Beghain, secrétaire national du S.G.E.N.-C.F.D.T., qui participait en compagnie d'autres responsables nationaux, à un rassemblement à Besançon, le 23 juin, ce sont « *les libertés et les droits de tous qui sont bafoués à Besançon* ». — (*Corresp.*)

INFORMATIONS « SERVICES »

LA MODE

Bagages de poids

Comme on pouvait s'y attendre, les conclusions du récent colloque « bagage-voyage-voyageur » réunissant des représentants des différentes professions dans le domaine du voyage sont essentiellement celles des transporteurs aériens ou ferroviaires, voire des douanes. Pourtant, plus de 75 % des Français se déplacent toujours en voiture, et la mère de famille n'a pas forcément les mêmes besoins que l'homme d'affaires.

Certes, tout le monde souhaite des bagages normalisés, à fermetures personnalisées, roulettes encastrées et angles arrondis, facilement identifiables. Mais la question du poids reste primordial, puisque les passagers sont censés hisser eux-mêmes les valises dans le wagon. Aux hommes d'affaires en avion les valises rigides pour que les costumes ne se froissent pas. Aux jeunes les divers sacs à dos ou polochons, aux femmes les modèles souples en nylon à sangles, et aux enfants les miniatures à dos ou les « reporters » en baudrier pour leur laisser les mains libres.

Tentre-cinq entreprises françaises se partagent le marché du bagage avec un chiffre d'affaires, en 1979, de 626 890 000 F. Il s'agit surtout de gammes moyennes, dont plus de 1,5 million de valises rigides et de 1,2 million de souples en synthétique. Samsonite, avec une unité de production belge pour le Marché commun, est le plus grand fabricant mondial, ' la fois en rigide et en souple. Delsey-Favo est aussi en vente dans les grands magasins et chez les spécialistes. Si nous importons des Etats-Unis certaines spécialités comme Lark en bagages d'avion souples à armature, et Sportsac, nous exportons en hauts de gamme des Lancel et des modèles griffés de couturiers, Cartier, Hermès et Vuitton. Les achats de bagages sont faits surtout avant les vacances et au moment de la rentrée des classes. Les nouveautés en cuir sortant à la Semaine du cuir (début septembre) et les attachés-cases au SICOB.

Chez Samsonite, la collection 1980 comprend un modèle de grande taille (81 cm × 59 × 28), monté sur quatre roues libres. Il comporte une poignée sur la tranche et s'apparente aux « malles-cabines » d'autrefois (949 F environ). Le sac à glissière, toujours à roulettes, s'ouvre complètement sur une base rigide en « absolite » (48 cm × 61 × 30, 530 F environ). Ses proportions lui permettent l'accès en cabine d'avion.



SAMSONITE : sac à roulettes portant une poignée renforcée, une poche extérieure et une dragonne pour faciliter la traction. Le dessus est en nylon et P.V.C. 539 F environ, dans les stands de la marque des grands magasins et chez les spécialistes à travers la France.

Delsey élargit le nombre de ses modèles de valises d'avion rigides, sur roues encastrables, à tirer par une poignée métallique. On a le choix entre les serrures normales ou à combinaison numérique. Les deux existent en trois tailles (de 585 F à 765 F).

Dans le même groupe, Favo est la marque des modèles souples en toile beige, valises et sacs assortis (à partir de 200 F et 100 F). Dans la même série, la forme « tennis » est bien agencée (180 F).

Sportsac varie à l'infini les formes et les couleurs, en toile de parachute de nylons vifs sanglés de noir ou de beige, à plier dans une pochette assortie. Un polochon et un tambourin à bandoulière s'approchent un peu trop des sacs à main traditionnels.

NATHALIE MONT-SERVAN.

Boutiques de luxe pas cher

Une garde-robe de grands couturiers coûte moins cher que le prêt-à-porter traditionnel de certaines boutiques parisiennes... à condition de fureter dans les nouveaux magasins spécialisés dans ce genre de commerce.

Le principe de cette formule est simple : les collections de prêt-à-porter des couturiers sont fabriquées largement à l'avance et livrées très tôt avant la saison (début septembre, par exemple, pour l'hiver) aux boutiques « officielles ». Mais, dans chaque collection, il reste des vêtements qui ne sont pas vendus pour une raison ou pour une autre : lorsque la fabrication en a été terminée trop tard, lorsqu'un stock destiné à l'exportation ne peut parvenir à son destinataire à temps en raison de difficultés douanières, lorsqu'il s'agit d'une commande en provenance de l'étranger, ou de problèmes financiers de l'acheteur. Enfin, il y a la collection de certains représentants qui sert à présenter les modèles en France et à l'étranger.

C'est ainsi que, après les boutiques de soldes « dégriffés », de nouveaux magasins sont apparus, qui vendent des vêtements ayant conservé l'estampille du couturier et qui reçoivent les collections d'hiver un mois plus tard que les magasins officiels de prêt-à-porter. D'autre part, ces boutiques reçoivent robes, ensembles, pantalons, manteaux, tout au long de la saison en fonction des stocks disponibles.

Deux boutiques se sont ouvertes récemment à Paris : à Toutes griffes dehors, 76, rue Saint-Dominique et 84, rue de Sèvres (Paris 7e). On trouve, selon les arrivages, du Guy Laroche, du Louis Féraud, du Ted Lapidus, parfois du Chanel... et tous les autres. Une robe coûte de 90 F à 300 F, des ensembles en coton de 100 à 310 F. Des pantalons de 90 F à 110 F, des vestes : 100 F, des chemisiers : 120 F. A 260 F en soie (toutes marques), à 110 F en crèpe de Chine.

A noter que les robes (assez chères chez les couturiers) sont plus classiques, car on les porte, en raison de leur prix, plus longtemps et qu'elles ne doivent pas se démoder.

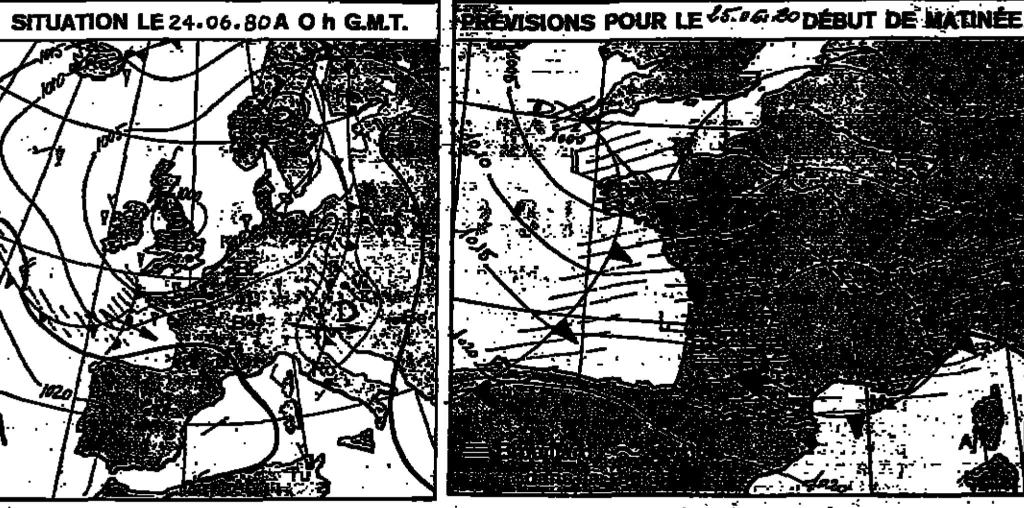
« Nous voulons travailler dans la bonne humeur et la décontraction, explique-t-on à Toutes griffes dehors, *les clientes entrent, cherchent, fouillent, essayent, discutent. »* On leur prépare du thé et du café, et elles reçoivent régulièrement un journal qui les informe des bonnes affaires des semaines à venir.

Enfin, l'un des principes de la boutique étant une rotation très rapide des stocks, des « super soldes » sont organisés deux fois par an.

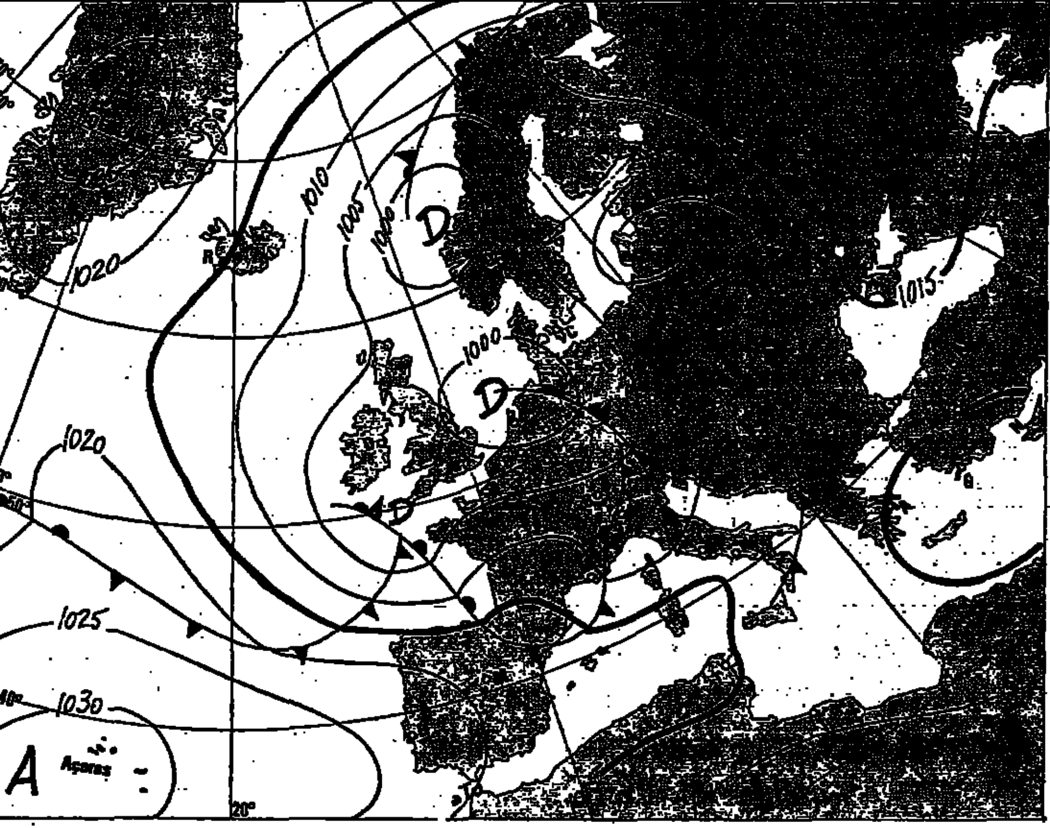
MARIE-CHRISTINE ROBERT.

UNE GRANDE MODÉLISTE DISPARAIT. — Nous avons annoncé, la semaine dernière, la disparition de Mme Raymond Ellin, qui, sous le pseudonyme de Dorys, fut une modéliste de grand talent à laquelle Sacha Guitry confia souvent le soin d'habiller ses interprètes. C'est elle qui suggéra à Chanel la création de « N° 5 », qui fut un des premiers parfums de couture. Depuis la fin de la dernière guerre, Dorys avait cessé toute activité professionnelle.

MÉTÉOROLOGIE



PRÉVISIONS POUR LE 25 JUIN A 0 HEURE (G.M.T.)



Evolution probable du temps en France entre le mardi 24 juin à 0 heure et le mercredi 25 juin à 24 heures.

Dirigé par la vaste zone dépressionnaire recouvrant les îles Britanniques et la mer du Nord, le courant perturbé océanique continuera de traverser l'Europe occidentale.

Une première zone pluvieuse achèvera de traverser l'est du pays la nuit prochaine. Elle sera suivie d'un temps frais et variable. Mercredi une nouvelle zone de pluies abordera le matin la Bretagne et les régions atlantiques et s'étendra rapidement en cours de journée sur les régions de l'intérieur pour atteindre le soir l'Est, le Nord-Est, les Alpes et la Provence. Les vents se renforceront au passage de cette zone pluvieuse et ils seront forts, en particulier avec des rafales sur les côtes de l'Atlantique. Après le passage perturbé, le temps redeviendra plus variable avec des averses et quelques éclaircies et des vents qui s'orienteront au nord-ouest en restant assez forts à forts sur les côtes. Dans l'ensemble, les températures varieront peu.

Le mardi 24 juin, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 007,1 millibars, soit 755,4 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 23 juin ; le second, le minimum de la nuit du 23 au 24) : Ajaccio, 24 et 13 degrés ; Biarritz, 18 et 11 ; Bordeaux, 18 et 11 ; Bourges, 16 et 10 ; Brest, 15 et 10 ; Caen, 14 et 10 ; Cherbourg, 15 et 9 ; Clermont-Ferrand, 20 et 9 ; Dijon, 19 et 9 ; Grenoble, 20 et 9 ; Lille, 17 et 11 ; Lyon, 17 et 12 ; Marseille, 21 et 13 ; Nancy, 18 et 10 ; Nantes, 16 et 11 ; Nice, 22 et 13 ; Paris-Le Bourget, 18 et 12 ; Pau, 17 et 9 ; Perpignan, 20 et 11 ; Rennes, 18 et 10 ; Strasbourg, 19 et 10 ; Tours, 17 et 11 ; Toulouse, 19 et 8 ; Pointe-à-Pitre, 31 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 27 et 15 degrés ; Amsterdam, 16 et 11 ; Athènes, 20 (min.) ; Berlin, 20 et 12 ; Bonn, 18 et 9 ; Bruxelles, 17 et 11 ; Le Caire, [illegible] et 20 ; îles Canaries, 24 et 19 ; Copenhague, 18 et 10 ; Genève, 18 et 8 ; Lisbonne, 24 et 14 ; Londres, 15 et 10 ; Madrid, 26 et 9 ; Moscou, 26 et 16 ; Nairobi, 24 et 13 ; New-York, 27 et 19 ; Palma-de-Majorque, 28 et 12 ; Rome, 28 et 20 ; Stockholm, 14 et 11 ; Téhéran, 31 et 20.

TEMPS PROBABLE JUSQU'AU 29 JUIN

Jeudi, sur l'ensemble du pays, le temps sera frais pour la saison et instable. Des averses éparses et fréquentes seront observées surtout l'après-midi. Le soleil fera cependant quelques apparitions surtout sur les régions méridionales. Les vents d'ouest seront irréguliers.

Vendredi, ce type de temps se renouvellera. Les averses seront toutefois moins fréquentes au sud de la Loire. Dans la vallée du Rhône, le mistral soufflera et les vents de nord-ouest se renforceront près des côtes de la Manche.

Samedi, l'amélioration se poursuivra sur la moitié sud, où les températures s'élèveront légèrement, alors que la moitié nord connaîtra toujours un temps frais, variable, avec des vents forts en Manche.

Dimanche, une nouvelle zone nuageuse devrait atteindre la France et donner des pluies.

(Documents établis avec le support technique spécial de la météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 698

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									■
II								■	
III				■			■		
IV					■				
V						■			
VI		■							
VII			■						■
VIII							■		
IX						■			
X			■		■			■	
XI									

HORIZONTALEMENT

I. Doit être appelé quand il y a un accident de chasse. — II. Ne peuvent exiger leurs droits que s'ils ont écrit. — III. Roue ; Un agrément étranger ; Symbole pour le « 22 ». — IV. Peut évoquer un bon bain ; Devint mère très tard. — V Ange, dans les liturgies orientales ; Autrefois, était souvent suivi d'un pas. — VI Pour mettre un canot à la mer. — VII. Sur la Tille ; Qui ont donc fait l'objet d'un choix. — VIII. Nom qu'on peut donner à une vacherie ; Appris. — IX. Couche dans une coquille ; Qualifie une façon de parler. — X. Utile pour le lever ; Lac des Pyrénées. — XI. Son nom fut donné à une ville du Zaïre.

VERTICALEMENT

1. Une femme qui est sur le point de terminer son travail. — 2. Une légère trace ; Peintre ou baronne. — 3. Doit souffler comme un phoque ; Suffisamment (épelé). — 4. Pronom ; Qui ne sont donc plus dans l'obscurité. — 5. Véhicule ; Port fluvial. — 6. Certains viennent de Florence ; Sans voiles ; Coule en Sibérie. — 7. Après la licence ; A de la patience ; Personnage biblique. — 8. Nom qu'on peut donner à tout ce qui est nécessaire. — 9. Grimpe en Amérique ; Etat d'Amérique.

Solution du problème n° 2 697

Horizontalement

I. Prématuré. — II. Oisiveté. — III. Ive ; Et ; As. — IV. Sirènes. — V. Sel ; Est. — VI. Ornément. — VII. Née ; Essai. — VIII. Entier. — IX. Ecart ; Blé. — X. In ; Il. — XI. Xérès ; Eté.

Verticalement

1. Poissonneux. — 2. Rivière. — 3. Esérine ; Air. — 4. Mi ; Erne. — 5. Avènement. — 6. Tête ; Est. — 7. Ut ; Sensible. — 8. Réa ; Stael. — 9. Sot ; Irène.

GUY BROUTY.

BREF

STAGES

MASQUES A VINCENNES. — Pauline Brunet et Sato animent, du 7 au 25 juillet et du 28 juillet au 15 août, à la Cartoucherie du bois de Vincennes, deux stages de fabrication de masques en papier, plâtre, argile, etc., destinés notamment au travail corporel et rythmique.

★ *Les mercredis et samedis au 328-97-04 ; les autres jours au 251-68-04.*

TOURISME

LA DROME A VÉLO. — Le syndicat d'initiative de Puy-Saint-Martin (Drôme) propose, du 21 au 27 juillet 1980, une semaine d'excursions à bicyclette en découvrant le Pays de la Valdaine, région de transition entre le Dauphiné et la Provence, aux portes de Montélimar. Nombre de participants limités.

★ S.I., bureau du tourisme, 26450 Puy-Saint-Martin.

LA FORÊT DE LA SAINTE-BAUME. — Un guide naturaliste sera à la disposition du public pendant les mois de juillet et d'août pour présenter la forêt de la Sainte-Baume, dans le Var.

★ Visite tous les jours, sauf le mardi. Lieu de rendez-vous : Hôtellerie de la Sainte-Baume. Départ : 10 h. et 14 h. 30. Durée de la promenade : deux heures environ.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* des 23 et 24 juin 1980 :

DES DECRETS

● Modifiant le décret du 14 avril 1970 portant organisation générale de l'enseignement militaire supérieur.

● Modifiant le décret du 10 décembre 1948 déterminant les prix de base au mètre carré des locaux d'habitation ou à usage professionnel.

● Fixant pour l'année 1980 le montant et les modalités de versement de la contribution due par chaque régime de prestations familiales au Fonds d'action sociale pour les travailleurs migrants.

PARIS EN VISITE

« Paris contemporain », 14 h. 30, métro Rambuteau, Mme Colin.

« La Maison de Balzac », 14 h. 45, 47, rue Raynouard, Mme Saint-Girons.

« L'hôtel de Sully et la place des Vosges », 15 h., 62, rue Saint-Antoine.

« Notre-Dame », 15 h., portail central, Mme Pennec (Caisse nationale des monuments historiques).

« La mosquée de Paris », 15 h., place du Puits-de-l'Ermite (Approche de l'art).

« Montagne Sainte-Geneviève », 15 heures, métro Cardinal-Lemoine (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« La Nouvelle Athènes », 15 h., place Saint-Georges (Mme Hager).

« Le Marais », 15 h., 24, rue Pavée (M. de La Roche).

« Hôtels du Marais », 15 h., métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Le musée de Cluny », 15 h. 15, 6, place Paul-Painlevé (Tourisme culturel).

« La place des Vosges », 15 h., 2, rue de Sévigné (le Vieux Paris).

CONFÉRENCES

18 h. : Académie diplomatique internationale, 4 bis, avenue Hoche, général Pierre Gallois : « La Corée du Sud et la stratégie des péninsules ».

19 h. : les Alizés, 16, rue des Ecoles : « Tourisme et tiers-monde ».

19 h. 30 : Sorbonne, amphithéâtre Bachelard, 1, rue Victor-Cousin, professeur Pierre Vinot : « Les femmes et le travail. Y a-t-il ségrégation ? » (Université populaire de Paris).

20 h. 30 : centre Rachi, 30, boulevard de Port-Royal, M. J.-P. Meier : « L'esthétique de Mendelssohn ».

20 h. 30 : Domus Medica, 60, boulevard de Latour-Maubourg, M. Yves Diénal : « Exposé et séance de psychanalyse. Nos méthodes de travail » (Psycho-Santé).

Le Monde

culture

CINÉMA

« ENQUÊTE SUR UNE PASSION » de Nicolas Roeg

Trois personnages. Une femme, Milena, *qui a quitté son mari et son pays, la Tchécoslovaquie, pour « vivre sa vie »* à Vienne. Un psychanalyste, Alex, *d'origine américaine, qui* séjourne dans la capitale autrichienne et enseigne à l'université. Un policier, *qui*, après que Milena a tenté de mettre fin à ses jours, enquête sur la nature des relations de la jeune femme avec Alex, et sur les *circonstances* exactes de son « suicide ».

Tandis que, à l'hôpital où elle a été transportée, Milena subit une trachéotomie et que Alex répond aux questions de plus en plus pressantes du policier, le film relate les événements qui ont provoqué le drame. Récit que le réalisateur Nicolas Roeg organise (ou plus exactement fragmente) comme un puzzle dont chaque élément représente une plongée dans la mémoire de Milena et d'Alex. Evénements réels et images mentales, vérités et mensonges se chevauchent, s'entremêlent, dans une atmosphère *de passion érotique, de suspicion* morbide, de cruauté et de démence.

Rien de plus difficile à maîtriser *que ce genre de films privés de* structures rationnelles et des habituelles ponctuations du temps. Il faut être le Resnais de *Providence* pour gagner la partie. Le moins qu'on puisse dire est que Nicolas Roeg n'est pas Resnais. Brouillant les pistes comme à plaisir, fendant les cheveux en quatre, résistant mal aux tentations de l'esthétisme, il multiplie les emberlificotements inutiles et ne *parvient que par miracle à retomber* sur ses pieds.

Et pourtant, dans les ténèbres de ce film irritant et frustrant, quelque chose se passe qui retient l'attention. Echappant aux artifices de la mise en scène, un vrai mystère apparaît qui est celui des personnages, de leurs contradictions profondes, de leurs pulsions secrètes. Qui est-elle cette Milena dont on ne sait jamais *si elle ment ou si elle est sincère* ? Une mythomane, une nymphomane, ou simplement une pauvre fille qui cherche désespérément à concilier son besoin de passion et sa soif de liberté ? Et Alex ? Quelle folie le pousse à vouloir tout connaître, tout comprendre, tout posséder de cette femme qu'il tient dans ses bras et sur *le corps de laquelle il finira par* accomplir un acte ignoble ? Quant à ce policier qui prétend mépriser son *métier, s'il détecte si facilement les* mensonges d'Alex, n'est-ce pas en raison d'une troublante affinité psychique avec le suspect ?

Les *réponses* qu'apporte Nicolas Roeg à ces questions ne sont ni banales ni simplistes. Il y a dans cette *Enquête sur une passion* un sujet, des caractères, la substance d'une intéressante analyse psychanalytique. Tout cela *malheureusement* gâché par la sophistication de la mise en scène et cette volonté du réalisateur de transformer un film nocturne en film opaque. On frôle par moments la réussite, mais ce n'est que pour aboutir à l'échec.

Echec d'autant plus regrettable que les comédiens sont excellents : Theresa Russel, vulgaire, sensuelle, frémissante ; Art Garfunkel, au visage lisse, enfantin, très à l'aise dans un rôle qui est presque un « contre-*emploi* » ; *Harvey Keitel, enfin* (que l'on a vu récemment dans *la Mort en direct*), inquiétant, ambigu, saisissant *de vérité quand* son personnage de policier révèle ses propres zones *d'ombre*.

JEAN DE BARONCELLI.

★ Voir les films nouveaux.

M. RALITE, M. MITTERRAND ET LES MONOPOLES

M. Jack Ralite, député communiste de Seine-Saint-Denis, rapporteur du budget du cinéma à l'Assemblée nationale, commente dans *l'Humanité* du 24 juin le colloque sur le cinéma organisé à Hyères par le parti socialiste (*le Monde* des 19 et 22-23 juin). S'étonnant que la voix de M. Jacques Carat, sénateur socialiste du Val-de-Marne, rapporteur du budget du cinéma au Sénat, ait été *« absente d'Hyères »*, le *député communiste* estime que les prises de position de M. Carat au Sénat sont en contradiction avec le discours prononcé par M. Mitterrand. M. Ralite en conclut que le premier secrétaire du P.S. *« continue à crier contre les monopoles pour mieux les protéger »*.

ARCHITECTURE

Hommage à Soufflot

(Suite de la première page.)

Pourquoi Lyon? C'était une ville cosmopolite où Soufflot fit ses débuts et, depuis toujours, la porte de l'Italie (1). Ayant filé à Rome encore adolescent, sans prévenir les siens, Soufflot y avait fait, si l'on peut dire, ses classes en antiquité, après avoir rapidement acquis les bonnes grâces de l'ambassadeur Saint-Aignan, qui le fit par faveur admettre à l'Académie de France. La Rome du pape *Clément XII était redevenue* un grand chantier moderne : qu'on pense à la Fontaine de Trévi (1735), au concours pour *la* façade du Latran. Toute la génération de Soufflot en profita : ce fut le dernier grand branchement France-Italie.

Pour Soufflot tout se passa vite, en souplesse, comme si ce Bourguignon aux traits réguliers, à la *physionomie franche, n'avait cessé de* sourire, de plaire et de réussir. En 1739, à vingt-six ans, il occupe à Lyon, grâce à des *recommandations* qu'on n'a pas encore entièrement élucidées, une place d'architecte, d'urbaniste, de décorateur, de théoricien. Ce jeune homme sérieux et calme est sollicité sur tout : nouveaux quartiers, achèvement moderne de la « loge du change », bâtiment de l'archevêché, avec deux entrées obliques, reprises de l'accès donné par Bernin à la colonnade de Saint-Pierre, château d'Oullins pour Mgr de Tencin, telle demeure avec un mur-écran qui rappelle à Michel Gallet la place *de Saint-Ignace, et surtout... l'Hôtel-*Dieu, cette longue muraille bien rythmée, qui a donné une façade noble *sur le Rhône, grosse commande qui* échoit comme par miracle au jeune architecte en 1739 et qui occupera son atelier pendant près de vingt ans.

Un *« beau monument à la fièvre »*, comme le dénommera l'empereur d'Autriche. Il servira longtemps de référence aux établissements hospitaliers, en particulier à Mâcon ; son style noble et sérieux — un grand ordre sur un soubassement à refends — *enchante*. Rien qui rappelle le tarabiscotage du rococo. Avec sa maîtrise habituelle, Michel Gallet a *analysé les traits de ce style sur les* panneaux de l'exposition du palais Saint-Pierre, qui a ouvert une grande salle claire à cette fin. L'équipe de chercheurs locaux dirigée par le professeur René Ternois a exploré avec *efficacité* ce séjour lyonnais de Soufflot, que le colloque a mis en valeur. Depuis longtemps, on laissait dormir en France ce genre d'enquêtes : seuls alternaient des travaux allemands et britanniques. Les choses ont changé. Enfin !

Mais qui était Soufflot ? Jusque dans ses partis architecturaux, *c'est* la souplesse, l'habileté, l'intelligence calme qui dominent. On a d'ailleurs gardé peu de ses *dessins*. Son élève Lequeu trouvera plus tard qu'ils ne sont pas tellement brillants dans le rendu. Dans la conception, dans la maquette, oui. Soufflot est très bien *informé* : il sait que l'heure du rococo est passée, une nouvelle dose d'antique (grands ordres, belles cannelures, *chapiteaux corinthiens*) s'impose. Pour le reste, on s'adaptera à la situation. Un aimable ambi*tieux, grand travailleur*, esprit prompt et sans passion. Est-ce bien cela ? En tout cas, coup sur coup, la carrière progresse : en *1749 on lui* demande d'accompagner Abel Poisson, alias marquis de Vandières (le frère de Mme de Pompadour, le futur Marigny, le grand surintendant), en Italie et c'est le voyage historique à Rome, à Naples..., d'où l'équipe Marigny-Cochin-Soufflot va ramener une nouvelle définition du goût et des stocks de munitions : relevés de Paestum, arcs du Forum, analyse des *théâtres*, des coupoles...

Revenu à Lyon en janvier 1751, Soufflot quitte la ville en 1755, à la *demande de Marigny. Il laisse un peu* partout des instructions et on verra avec intérêt et un peu d'amusement comment un architecte en vogue continue, absent, à diriger de loin ses chantiers, oriente l'urbanisation d'un nouveau quartier à Saint-Clair, intervient dans la fameuse extension urbaine de l'ingénieur Perrache. Curieusement, chaque milieu de siècle a été, en France, une époque de grands travaux. De Paris, Soufflot, comblé d'honneurs et de faveurs, semble *irradier partout* : à Strasbourg, à Lille, à Tours, pour la chaire de Notre-Dame de Paris, pour le *rocher du* bosquet d'Apollon à Versailles... Toujours le même style calme, qui est un *retour délibéré au* premier Louis XIV. L'aile nord du Louvre (celle que longera la future *rue de Rivoli) est continuée un peu* dans l'esprit de l'Hôtel-Dieu de Lyon.

Soufflot s'occupe de tout : réfection *de la fontaine de la Croix du* Trahoir, la sacristie de Notre-Dame, et ce Louvre à réorganiser, à propos *duquel il a tant d'idées*, ou encore à Ménars, dans le Val-de-Loire, le « petit temple » à l'antique, sorte de bijou architectural, pour Marigny. Le grand directeur écrit à son ami à propos du projet de Comédie-Française : *« J'ai ruminé vos plans, j'en suis content à beaucoup d'égards, mais j'ai deux cent soixante-huit mille quatre cent quatre-vingt-dix-sept additions ou changements à vous demander. »* Cela prouve qu'on adore discuter, et qu'on ne réalise pas. Sauf le grand *projet du siècle*.

L'église nationale du Bien-Aimé

La reconstruction de l'église Sainte-Geneviève *était l'accomplissement* du vœu fait par le Bien-Aimé lors de la maladie qui avait ému toute la France (1754). L'église votive ne pouvait aller à un autre qu'à Soufflot ; elle serait imputée sur le rendement de la loterie royale (i. e. nationale). Comme elle devait contenir *une crypte* avec la *châsse* de la sainte, *conformément* à la définition de ce type d'édifice, Soufflot adopta *le plan exceptionnel en croix grecque*, à quatre branches égales, avec coupole. Seulement, concevant un sanctuaire monarchique et national, il voulait couronner la colline parisienne avec un sanctuaire de proportions immenses.

C'était, ce devait être, un manifeste d'un nouveau style « à l'antique », noble, pur, mais, mieux encore, Soufflot, trouvant enfin une inspiration *forte, conçut son église comme un* « édifice idéal », le chef-d'œuvre de la grande architecture et même, plus subtilement, de toute architecture. Quand il accourut en 1755 à l'appel de Marigny pour recevoir cette commande aux dépens du premier architecte, J.-A. Gabriel, Soufflot, ardent et présomptueux, ne savait pas quelle longue peine allait lui venir de cette glorieuse commande : un quart de siècle de difficultés, de polémiques, d'hésitations. Toute la fin de sa vie dans l'inquiétude.

L'exposition de Lyon fournit à cet égard un dossier révélateur et passionnant, bien nourri, comme il le *fallait, sur deux points. L'intérieur de* Sainte-Geneviève ne comporte plus d'arcades, mais la longue horizontale *d'un entablement sur colonnes* : cette file de troncs cannelés parut à l'époque une merveille et reste une grande invention, comme les bas-côtés d'une cathédrale gothique convertie au système antique. Car tout était là ; nul ne s'y trompa. On le *répète* partout : la légèreté du gothique alliée à la magnificence grecque.

Cette définition donnait satisfaction *aux théoriciens les plus intelligents* des Lumières, et illustrait en même temps l'idée d'un art national. Tous les aPrisiens devraient savoir les ambitions de cet énorme ouvrage, qui est tout autre chose qu'éclectique. Les tâtonnements de Soufflot étonnent moins, si l'on songe que chaque élément était discuté, posé, dans une excitation extrême du public. Le colloque a apporté à cet égard une documentation attachante (2).

La fameuse colonnade du tambour fut arrêtée tardivement (et l'on peut regretter le projet qui la précéda, avec quatre décrochements formant tabernacles), mais Soufflot quittait ce monde en 1780, et c'est son équipe qui la réalisa.

Le plus grave, le plus riche d'incidents et de polémiques qui enchantèrent le public, ce fut l'épreuve de *solidité des piliers porteurs de* l'énorme coupole. Il y eut des fissures ; un libelle de Patte attaqua *l'architecte. On arrêta tout. Puis* après des calculs fébriles, le chantier fut repris. Louis et Marie-Antoinette *le visitèrent en 1779. Mais l'achèvement* était pour plus tard. L'important est ici qu'on est pour la première fois en présence du débat ingénieur-architecte, qui ne devait plus cesser ; technique et invention, science et intuition. C'était probablement trop pour Soufflot : son coéquipier Rondelet réfuta les arguments de Patte, les piliers tiendront. Mais les colonnes du frontispice, comme les supports, seront bardés de tirants, d'agrafes de fer.

Pendant un demi-siècle, toutes les questions vitales de l'architecture sont débattues à propos de Sainte-Geneviève. Les projets de Constant *d'Ivry pour la Madeleine* — les premiers bien sûr, — ceux de Combes, de Ledoux pour l'église de Chaux *lui répondent. Plus frappant encore*, l'énorme cathédrale Saint-Isaac de Pétersbourg fait écho à l'église parisienne, dont l'ambition était admirée partout et dénoncée à Paris.

Le parti de Soufflot fut revu et corrigé, quand, sous la Convention, le temple monarchique devint le Pan*théon national. Le nouveau responsable* décida de fermer les fenêtres pour réduire la lumière intérieure et faire tomber la clarté d'en haut, comme au Panthéon de Rome. Idéologie exige. L'extérieur en fut entièrement désaccordé. Gravures et dessins de l'état premier font plaisir à voir. Si les officiels du dix-neuvième siècle ne s'étaient répandus en fresques sur les murs intérieurs, il aurait fallu réclamer la réouverture des baies pour faire à nouveau circuler le jour dans les savantes perspectives *de pierre, où Soufflot a eu un* moment de génie.

ANDRÉ CHASTEL.

(1) *La Revue de l'art* (C.N.R.S.), n° 47, printemps 1980.

(2) *Soufflot et son temps*, trois cents photos et documents, catalogue par M. Gallet et seize auteurs. Palais Saint-Pierre, Lyon. *L'exposition viendra à la Caisse des monuments historiques, à Paris, en octobre.*

★ *Le colloque* international (C.N.R.S.) compte trente participants. Titres publiés en 1981.

Ouverture d'une Maison de la danse à Lyon

C'est fait. La première Maison de la danse est ouverte. Son inauguration a eu lieu le 17 juin à *l'occasion* du Festival de Lyon. L'idée de cette Maison a pris corps à partir des revendications de cinq *groupes lyonnais réunis en coopérative* — l'ADRA (1), — qui souhaitaient un lieu pour se produire. La municipalité — *intéressée* par leur projet, — a accepté de financer l'aménagement de la salle des fêtes du quartier de la Croix-Rousse : « le petit coup de balai *à une vieille salle* », comme l'a rappelé plaisamment Me Ambre, adjoint au maire, est devenu une *véritable entreprise de rénovation* menée par les architectes et scénographes Georges Bocconnier-Berjot et Laurent Roussel. *Ils ont réalisé* un ensemble comportant un hall d'exposition, un studio de répétitions, un théâtre de sept cent cinquante places, un plateau de 14 × 14 mètres, et diverses annexes.

Les objectifs *de la Maison de la danse sont ambitieux : d'abord* permettre aux chorégraphes lyonnais de toutes tendances de s'exprimer et favoriser *l'ouverture*, par des répétitions publiques, des lectures-démonstrations, et pour un travail d'information pour les habitants du quartier, qui peuvent disposer de la salle pour leurs festivités. Un travail en milieu scolaire est également prévu.

La Maison se propose également de promouvoir la danse française et la création nationale : « Mais, a précisé son *directeur artistique*, M. Guy Darmet, les murs ne sont pas à louer. Nous achetons chaque spectacle à son juste prix ». Pas question non plus de cultiver le chauvinisme. Un programme avec abonnements a été fixé pour la rentrée, où l'on retrouvera Mose Pendleton, le groupe Emile Dubois, la José Limon Dance Company, le Plateau Bascule et Mario Maya.

La Maison de la danse envisage de devenir également un centre moderne de recherche et de documentation sur la profession, équipé de système vidéo et informatique. Ce sera aussi un lieu de réflexion *sur les questions* que suscite le développement de la danse en France.

Pour l'instant, la Maison de la danse de Lyon se trouve confrontée à des difficultés financières. Des travaux ont été pris en charge par la ville (2 500 000 F) et l'établissement public régional (1 million de francs) ; la ville assurera une subvention de fonctionnement de 250 000 F et des prestations de services (chauffage, machinistes). Le conseil général interviendra financièrement en 1981. Les choses sont plus floues du côté du ministère de la culture et de la communication, qui, après de nombreux encouragements verbaux, n'a pas *encore accordé de crédits* : *« Une Maison de la danse sans subvention*, souligne son administrateur M. Maurice Destezet, est un beau garage. Jusqu'ici, nous n'avons rencontré, de la part du ministère, que peu de compréhension sur les buts de ce centre. Il n'existe pas, paraît-il, de ligne budgétaire sur laquelle inscrire une subvention de fonctionnement. L'aide à la création est possible, mais rien concernant la vie d'un établissement consacré à la danse n'est prévu. Il y a aussi un problème de pouvoir : la Maison n'est pas dirigée par un seul directeur responsable, mais par un groupe de sept personnes, et le contrôle, que nous ne refusons pas, est de ce fait plus difficile. »

Le problème n'est pas spécifiquement lyonnais ; il existe également à Paris, avec le Théâtre Oblique ; il pourra se poser ailleurs. Il est évident qu'aider une Maison de la danse, en tant que telle, risque de créer un précédent, à un moment où l'Etat cherche à se désengager le plus possible des entreprises culturelles.

Cependant, dans la France entière, la danse éclate dans une infrastructure périmée. Et il va *bien falloir que les pouvoirs publics* prennent leurs responsabilités, comme *l'a fait nettement entendre le sénateur* et maire de Lyon, M. Francisque Colomb : « Notre Maison est la première de ce type en France et sans doute en Europe. Cette idée n'aura de sens que si le gouvernement participe à sa mise en place et à son succès. » *Rappelant que la ville de Lyon* consacre 20 % de son budget à la défense de la culture, il a souhaité que *l'Etat fasse passer* la part de la culture de 0,70 % à 1 % du budget national.

Désormais, une Maison de la danse existe à Lyon, alors qu'elle fait honteusement défaut à Paris.

Pour la soirée d'inauguration, M. Guy Darmet avait demandé à trois *jeunes chorégraphes de créer* chacun un ballet en utilisant la troupe de l'Opéra de Lyon (2). *Maguy Marin leur a confectionné* un exercice gymnique un peu condescendant, d'une gestuelle ingrate mais bien articulée ; Daniel Ambasch les a agglomérés dans une évolution formelle un peu poussive ; Quentin Rouillier les a sortis d'eux-mêmes avec une fantaisie onirique, « Pile ou face », nourrie de ses expériences passées mais beaucoup plus épanouie et rehaussée par une musique spatiale de Francis Bréant.

MARCELLE MICHEL.

(1) L'ADRA, Action Danse Rhône-Alpes, regroupe cinq compagnies : le Plateau Bascule, la Traboule, le Théâtre Pieds-Nus, la Compagnie et Danse-Perspectives.

(2) Prochaines représentations le 21 juin, 21 h. ; le 22 juin, 17 h.

MUSIQUE

LES CONCOURS DU CONSERVATOIRE

TROMBONE. — Premiers prix : Jean Morisse, Denis Leloup, Philippe Renault, Patrick Dubarry ; deuxième prix : Philippe Dulauroy. Tous sont élèves de Gérard Pichaureau.

CLAVECIN. — Pas de premier prix; deuxièmes prix : Olivier Baumont, Catherine Samouel, Martine Chappuis. Tous sont élèves de Robert Veyron-Lacroix et de Laurence Boulay.

CLARINETTE. — Premiers prix : Philippe Cuper, Pierre Bregeot, Jean-Jacques Roussel, François Sauzeau, *Thierry Wartelle, Marie-Luce Cocquio*, Denis Mayeux ; deuxièmes prix : Kinya Shiba, Michel Corenflos. Tous sont élèves de Guy Deplus.

UN OPÉRA COMMANDÉ A PIERRE BOULEZ

L'Opéra de Paris et la Scala de Milan viennent de commander un opéra au compositeur Pierre Boulez. Cet ouvrage lyrique, le premier qu'il écrit, sera créé à Paris, à l'automne 1985, puis repris à Milan.

Cette initiative prévue par la convention signée le 6 mai dernier par les deux théâtres lyriques marquera une *étape importante* dans la collaboration du palais Garnier et de la Scala, qui échangent déjà des productions (Paris accueillera, notamment, la saison prochaine, *le Bal masqué*, de Verdi, dans la mise en scène de Franco Zeffirelli). La convention de jumelage prescrit, en effet, la mise en commun de toutes les productions et la réalisation, chaque année, de deux spectacles en coproduction ainsi que la com*mande de deux ouvrages* à des compositeurs prestigieux pour 1984 et 1985. Celle de 1984 est encore à déterminer. Le compositeur italien Sylvano Bussotti, serait pressenti.

■ Le compositeur suédois Allan Pettersson est mort, le 20 juin à Stockholm, à l'âge de soixante-six ans. Auteur de quinze symphonies, il avait été l'élève d'Arthur Honegger et de René Leibowitz dans les années 50 à Paris.

Les principes de M. Lecat

Alors que sont rendus les arbitrages budgétaires, M. Jean-Philippe Lecat, ministre de la culture et de la communication, devrait annoncer prochainement *les principes de sa politique* dans le domaine de l'action culturelle, c'est-à-dire, pour l'es*sentiel, à l'égard* des maisons de la culture et des centres d'action culturelle. Le ministre avait indiqué, en effet, à l'Assemblée nationale, à l'automne 1979, qu'il se donnait un an de réflexion. Il a créé, précisément *il y a douze mois, une* « mission de développement culturel » chargée de la tutelle de ces établissements (qui relevaient *auparavant de la direction du* théâtre) et dirigée par M. René Gachet.

Les difficultés n'ont pas manqué au cours de cette première année : dernières péripéties en *date, les maisons de la culture* de Nanterre et de Nevers ont vu leurs subventions bloquées (pour cause de mauvaise gestion, dit-on au ministère), le Relais culturel d'Aix-en-Provence vient de fermer ses portes (l'Etat, explique-t-on rue de Valois, ne veut pas maintenir un établissement contre le gré d'une municipalité), et l'Union des maisons de la culture a dénoncé récemment l'asphyxie financière qui menace ces institutions, en raison de la faible augmentation des subventions.

L'Etat, répond le ministère, n'entend pas diminuer son effort, *mais le moduler. C'est le premier* principe. En fonction de quels critères ? Le dynamisme des éta*blissements et la qualité de leur* création. Qui en jugera ? On parle d'une instance ouverte aux professionnels et aux élus.

Deuxième principe : la fin de la sacro-sainte parité. Selon une règle non écrite, les maisons de la culture sont, en effet, financées *à 50 % par* l'Etat *et à 50 % par* les collectivités locales, la proportion étant d'un tiers-deux tiers *pour les centres d'action culturelle*. A l'origine, rappelle-t-on, il s'agissait pour l'Etat de jouer un *rôle* incitateur. *Aujourd'hui*, il ne peut plus répondre à la demande qu'il a lui-même suscitée. La parité bloque donc le développement des institutions culturelles. Aux municipalités de prendre le relais.

On ignore encore, au minis*tère, sous quelle forme* M. Lecat rendra publiques ses propositions. M. René Gachet avait ac*cepté de donner à ce sujet une* interview au *Monde*. Il a décidé, au dernier moment, de la retirer, le ministre *lui* ayant, *semble-t-il*, fait savoir qu'aucune interview, aucune information, ne devaient être accordées à notre journal. C'est le troisième principe de M. Lecat.

THOMAS FERENCZI.

Mlle GERMAINE PELLEGRIN EST NOMMÉE CONSERVATEUR DU GRAND PALAIS

Mlle Germaine Pellegrin, qui occupait les fonctions de secrétaire général du Musée du Louvre depuis 1973, vient d'être nommée conservateur des Galeries nationales du Grand Palais, annonce le ministère de la culture et de la communication. Elle succède à M. Reynold Arnould, récemment *décédé (le Monde du 28 mai)*, qui depuis 1964 assurait la direction de ces galeries vouées par André Malraux aux grandes expositions.

JOURNAL OFFICIEL

PARIS EN VISITE

CONFERENCES

L HOMME



ABONNEMENTS VACANCES

SPECTACLES

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles

« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES » 704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34

(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Mardi 24 juin

théâtres

NOUVEAUX SPECTACLES

Comédie-Italienne (322-28-92), 21 h. : la Locandiera.
Conservatoire (874-44-30), 20 h. 30 : Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée ; la Fille bien gardée.
Théâtre Présent (203-02-55), 20 h. 30 : la Maison de Bernarda.
Petit T. E. P. (636-91-02), 21 h. : J'aurais tant voulu parler d'amour.
Marigny (225-20-74), 20 h. 30 : Kean de Dumas.
Au Bec fin (296-29-35), 21 h. 15 : la Collection de Pinter.
Petit Montparnasse (320-89-90), 20 h. 30 : Jugement.
Maison populaire, Montreuil (287-08-68), 20 h. 30 : Tonton Couteau.

Les salles subventionnées et municipales

Comédie-Française (296-10-20), 20 h. 30 : la Mouette.
Chaillot, Grand Théâtre, 19 h. : Apéritif-concert ; 20 h. 30 : Grand Magic Circus. — Gémier, 20 h. 45 : Hauser Orkater.
Petit Odéon (325-70-32), 18 h. 30 : les Voisines.
Carré Silvia Monfort (531-28-34), 20 h. : Danse Butoh (Sankai Juku).
Théâtre de la Ville (274-11-24), 18 h. 30 : Didon et Enée, de Purcell ; 20 h. 30 : Louis Falco Dance Company.

Les autres salles

Aire libre (322-70-78), 20 h. 30 : Délire à deux ; 22 h. : Améila.
Arts-Hébertot (387-23-23), 20 h. 30 : le Pic du bossu.
Carrefour-de-l'Esprit (633-48-65), 20 h. 30 : les Dilemmes de la balance.
Cartoucherie, Théâtre en pièces (806-30-37), 20 h. 30 : Dibbouk.
Centre d'art celtique (258-97-62), 20 h. 45 : Pinok et Matho (mimes)...
Centre culturel de Belgique (271-26-16), 21 h. : Oratorio pour une vie.
Chez Georges (326-79-15), 20 h. 30 : Dissident, il va sans dire.
Cirque d'Hiver (700-12-25), 20 h. : le Bossu.
Cité internationale, Galerie, 20 h. 30 : Princesses Brambilla.
Comédie des Champs-Elysées (723-37-21), 20 h. 45 : J' suis bien.
Essaïon (278-46-42), 22 h. : les Bonnes.
Fontaine (874-74-40), 21 h. : la Staar.
Gaîté-Montparnasse (322-16-18), 22 h. : Le Père Noël est une ordure.
Huchette (326-38-99), 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Il Teatrino (322-28-92), 21 h. : les Dialogues putanesques.
Lucernaire (544-57-34), Théâtre noir, 18 h. 30 : le Biberon de la révolte ; 20 h. 30 : Haute surveillance ; 22 h. 15 : Archéologie. — Théâtre rouge, 20 h. 15 : le Journal de Nijinski ; 22 h. 15 : After Liverpool. — II, 18 h. 30 : Parlons français.
Marais (278-50-27), 20 h. 30 : Montehus... Montehus.
Marie-Stuart (508-17-80), 20 h. 30 : Pour l'amour de l'humanité.
Michel (265-35-02), 21 h. 15 : Duos sur canapé.
Montparnasse (320-89-90), 20 h. 30 : la Cage aux folles. — II, 20 h. 30 : Rosencrantz et Guildenstein sont morts.
Palais des glaces (607-49-93), 20 h. 30 : Le Parré sifflera trois fois.
Palais-Royal (297-59-81), 20 h. 30 : Joyeuses Pâques.
Petit Théâtre-en-l'Ile (329-60-22), 18 h. 30 : le Primitif ; 20 h. 30 : Ma chère Sophie.
Plaisance (320-00-06), 20 h. 30 : le Temps de solitude
Présent (203-02-55), 20 h. 30 : la Maison de Bernarda Alba.
Saint-Georges (878-63-47), 20 h. 30 : l'Aide-Mémoire.
Studio des Champs-Elysées (723-35-10), 21 h. : Blanchisserie Blanche.
Studio-Théâtre 14 (257-33-62), 20 h. 30 : Arlequin poli par l'amour ; l'Epreuve.
Théâtre Duncan (326-99-35), 20 h. 30 : Zéro ou la Pornographie du savoir.
Théâtre 18 (226-47-47), 20 h. 30 : Tambours dans la nuit.
Théâtre de Poche (548-92-97), 20 h. 30 : Ouverture sur mer.
Théâtre Saint-Médard (331-44-84), 21 h. : l'Oracle et le Sylphe.
Tristan-Bernard (522-08-40), 21 h. : Un tramway nommé Désir.
Variétés (233-09-92), 20 h. 30 : Je veux voir Mioussov.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35), 20 h. : Patricia Lai ; 21 h. 15 : la Collection ; 22 h. 30 : la Revanche de Nana ; 23 h. 45 : A. Rivages.
Café d'Edgar (320-85-11), I, 20 h. 30 : Sœurs siamoises cherchent frères siamois ; 22 h. : les Deux Suisses ; 23 h. 15 : Couple-moi le souffle.
Cafessaïon (278-46-42), 22 h. : Maupassant.
Le Connétable (277-41-40), 21 h. : Promesses de la chanson ; 23 h. : J. Moonens et Presqu'île.
Coupe-Chou (272-01-73), 20 h. 30 : le Petit Prince.
Cour des Miracles (548-85-60), 20 h. 30 : Bill Deraime ; 21 h. 30 : la Matiouette ; 22 h. 45 : Essayez donc nos pédalos.
Croq' Diamants (272-20-06), 20 h. 30 : Pascadel ; 23 h. : Hiroshima mon humour.
L'Echaudoir (240-58-27), 21 h. 30 : Monsieur Boubin, A. Cuniot et G. Verchère.
Espace Marais (271-10-19), 20 h. 30 : Jonathan Livingstone le goéland ; 22 h. 30 : Angle mort.
Le Fanal (233-91-17), 19 h. 45 : L'une mange, l'autre boit ; 21 h. 15 : le Président.
Marais (278-03-53), 22 h. 15 : Phèdre, P. Dac.
La Mirandière (229-11-13), 21 h. : A la rencontre de M. Proust.
Petit Casino (278-36-50), I, 21 h. : Racontez-moi votre enfance ; 22 h. 15 : Du moment qu'on n'est pas sourd. — II, 20 h. 45 : Si la concierge savait ; 22 h. : Ça s'attrape par les pieds ; 22 h. 45 : Suzanne, ouvre-moi.
Le Point-Virgule (278-67-03), 20 h. 30 : Tranches de vie ; 21 h. 30 : Cherche homme pour faucher terrain en pente ; 22 h. 45 : Raymond.
Sélénite (354-53-14), I, 21 h. : Les lions oui... mais les panthères pas. — II, 21 h. : le Navire Night.
Splendid (887-33-82), 21 h. 30 : Elle voit des nains partout.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 20 h. 30 : les Jumelles ; 21 h. 30 : le Retour de Frankenstein ; 22 h. 30 : Otto Wessely.
Théâtre des Quatre-Cents-Coups (329-39-69), 20 h. 30 : Pat papa ; 21 h. 30 : La baleine blanche rit jaune ; 22 h. 30 : Didier Kaminka.
Vieille-Grille (707-60-93), 22 h. 30 : Une cocaïne allemande. — II, 21 h. : Louise Dhour.

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h. : Sans le mot « con », monsieur, le dialogue n'est plus possible.

Les comédies musicales

Bouffes-Parisiens (296-60-24), 21 h. : Phi-Phi.

La danse

Théâtre Noir (797-85-14), 20 h. 30 : Mad Sonia.
Théâtre Oblique (355-02-94), 20 h. 30 : Compagnie J. Gaudin.
Centre Mandapa (589-01-60), 20 h. 45 : Karumakaran.

Le music-hall

Bobino (322-74-84), 20 h. 45 : Ramon Pipin's Odeurs.
Bouffes-du-Nord (239-34-50), 20 h. 30 : Giovanna Marini.
Centre culturel du XVIIe (227-68-81), 21 h. : l'Etang mauve.
Comédie Caumartin (742-43-41), 21 h. : Los Machucambos.
Daunou (261-69-14), 21 h. : Fiesta Flamenca.
Lucernaire (544-57-34), 22 h. 30 : J.-L. Caillat.
Olympia (742-25-49), 21 h. : Sacha Distel.
Porte-Saint-Martin (607-37-53), 21 h. : le Grand Orchestre du Splendid.
Théâtre d'Edgar (320-85-11), 20 h. 45 : Tallia.

Les concerts

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : D. Barenboïm (Beethoven, Diabelli).
Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 21 h. : Quatuor de clarinettes de Paris (Boismortier, Poulenc, Ibert, Desportes, Dondeyne, Dubois).
Radio-France, studio 105, 19 h. : J. Palenicek, V. Soukupova, V. Pribyl, Quatuor Havlak (Janacek).
Lucernaire, 19 h. 30 : J.-C. Velin, J. Pontet, M. Beaucoudray (Bach, Haendel).
Sorbonne, grand amphi, 21 h. : H. Szeryng, Ensemble orchestral de Paris (Bach, Mozart).
Collège Saint-Michel, 20 h. 30 : Odhecaton (Jannequin, Monteverdi, Hasseler).
Eglise Saint-Séverin, 21 h. : Orchestre et Chorale P. Kuentz (Fauré, Leclair, Corrette, J. Charpentier).
Eglise de la Madeleine, 18 h. 30 : Chœurs et Ensemble instrumental de la Madeleine, dir. J. Havard de la Montagne (Haydn).
Cité internationale des arts, 21 h. : B. Geary (Beethoven, Barber, Gottschalk, Debussy, Emmanuel, Ravel).
Salle ASCA, 20 h. : P. Bouyer (Liszt, Chopin, Bach).
Eglise Saint-Germain-des-Prés, 21 h. : Orchestre de chambre B. Thomas, Chorale Vittoria (Fauré, Haendel).

XVIIe Festival du Marais

(887-74-31)

Hôtel d'Aumont, 21 h. 30 : Apollinaire le mal-aimé.
Caf'Essaïon, 20 h. 30 : la Princesse de Babylone.
Hôtel de Beauvais, 22 h. : Y en a point comme moi.
Hôtel Carnavalet, 21 h. 15 : N. et I. Gotkovsky, violon et piano (Mozart, Schubert, Beethoven, Schoenberg, Webern).
Place du Marché-Sainte-Catherine, 20 h. 30 : les Aventures prodigieuses de Tartarin de Tarascon.

IVes Soirées de Saint-Aignan

(354-96-60)

Hôtel Saint-Aignan, 21 h. : Trio Estournet ; J. Estournet, violon baroque ; M. Roche, orgue, clavecin, pianoforte ; Th. Pollet, violoncelle baroque ; J.-Ph. Vasseur, alto baroque, viole d'amour ; A. Pondeville, soprano ; M. Santaro, danse (Bach, Mozart, Honegger, Cheret, Hindemith).

SPECTACLES POUR ENFANTS

(du 25 juin au 2 juillet)

Carré Silvia Monfort (531-28-34), mer., à 15 h. 30 ; sam. et dim., à 14 h. et 16 h. 35 : Cirque Gruss à l'ancienne.
Centre Pompidou (277-11-12), mer., à 10 h. et 15 h. 30 ; sam., à 15 h. et 15 h. 30 : Animation pour enfants et adolescents.

MARIONNETTES

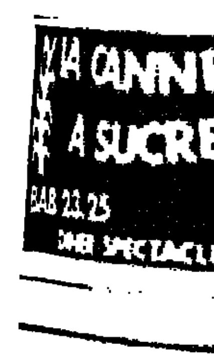
Marionnettes du Luxembourg (326-46-47), mer., sam. et dim., à 15 h. 15 et 16 h. 30 : les Souterrains du vieux château.
Théâtre d'animation de Paris-Vincennes (365-44-41), mer., à 14 h. 30 ; dim., à 16 h. 30 : Lettres de mon moulin.

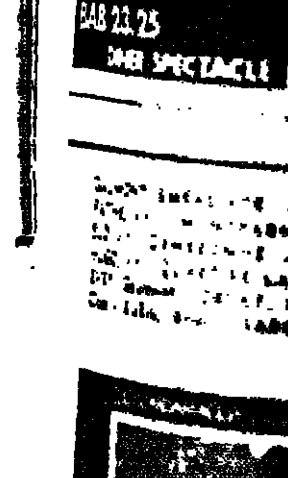
CIRQUE ET MUSIC-HALL

Porte de Champerret (574-69-49), lundi et dim., à 14 h., 17 h. et 21 h. ; mardi et ven., à 21 h. ; mer. et sam., à 15 h. et 21 h. : Cirque Bouglione (dern. le 29).
Porte d'Orléans (665-24-98), mer., à 16 h. ; sam. et dim., à 17 h. : Cirque Arena.

THEATRE

Café d'Edgar (320-85-12), mer, à 14 h. et 16 h. ; sam., à 15 h. : A quoi on joue ? (dern. le 28).
Carreau du Temple (624-53-25), à 21 h., sauf le mardi : Cirque de Molière.
Cité internationale universitaire, la Galerie (589-38-69), mer. à 14 h 30 : Pinocchio (dern. le 28) ; tous les jours sur réservation : le Diable aux trois cheveux d'or (dern. le 28).
Théâtre Astral (588-84-13), mer., à 14 h. 30 et 15 h. 30 ; dim., à 15 h. 30 : Pierrot la plume ou le secret du poète.
Théâtre de Plaisance (261-35-36), mer., à 14 h. 45 : Il était une fois la Lune.
Théâtre Point-Virgule (278-67-03), tous les jours, à 14 h. 15 (sauf sam.) ; sam., à 15 h. : Pissenlit cherche un ami ; tous les jours, à 15 h. 30 (sauf sam.) ; sam., à 16 h. 30 : Robespierre le petit lapin magique.







SPECTACLES

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux *moins de treize ans*, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot (704-24-24), 15 h. : Jean Lafitte, dernier des corsaires, de L. Anders ; 19 h. : les Cinéastes signataires du manifeste d'Oberhausen ; 21 h. : Bataille sans merci, de R. Walsh.
Beaubourg (278-35-57), relâche.

Les exclusivités

L'ALBUM DE MARTIN SCORSESE (A., v.o.) : l'Epée de bois, 5e (337-57-47).
ALLIGATOR (It., v.f.) (*) : Rex, 2e (236-83-93) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Mistral, 14e (589-52-43) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44).
AMERICAN GIGOLO (A., v.o.) : Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Paramount - Elysées, 8e (359 - 49 - 34) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount - Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount - Maillot, 17e (758-24-24) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
APPRENDS-MOI L'AMOUR (A., v.f.) (**) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
AU BOULOT JERRY (A., v.o.) : Action-La Fayette, 9e (878-80-50) ; Palais des Arts, 3e (272-62-98).
AU-DELA DE LA GLOIRE (A., v.o.) (**) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Ambassade, 8e (359-19-08). — V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Wepler, 18e (387-50-70).
BIENVENUE MISTER CHANCE (A., v.o.) : U G C. - Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18). V.f. : U G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Bienvenuë-Montparnasse, 15e (544-25-02).
CAPTAIN AMERICA (A., v.o./v.f.) : Paris, 8e (359-53-99). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01)
LE CAVALIER ELECTRIQUE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
LE CHAINON MANQUANT (A., v.o.) : U.G.C. - Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Balzac, 8e (561-10-60). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).
CHERE INCONNUE (Fr.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).
LE CHRIST S'EST ARRETE A EBOLI (It., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98).



LES CROCS DU DIABLE (Esp., v.f.) (**) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Haussmann, 9e (770-47-55) ; Mistral, 14e (539-52-43).
DON GIOVANNI (Fr.-It., v.it.) : Vendôme, 2e (742-97-52).
ELLE (A., v.o.) (**) : Elysées-Point Show, 8e (225 - 67 - 29) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) H. sp.
LES FAISEURS DE SUISSES (Suis.) : Marais, 4e (278-47-86).
FANTOMES DE LA VIDEO : LA TELEVISION DE E. RUIZ : Action République, 11e (805-51-33).
LE GANG DES FRERES JAMES (Long Riders) (A., v.o.) (*) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322 - 19 - 23) ; Clichy-Pathé, 18e (522 - 46 - 01) ; Nation, 12e (343-04-67) ; P. L. M.-Saint-Jacques, 14e (589 - 68 - 42) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50).
GIMME SHELTER, THE ROLLING STONES (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
GIRLS (Fr.) (**) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Ermitage, 8e (359-15-71).
LE GUIGNOLO (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33).
GUYANA, LA SECTE DE L'ENFER (A., v.o.) (*) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
HAIR (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
LES HERITIERES (Hong., v.o.) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Helder, 9e (770-11-24) ; 14 - Juillet - Bastille, 11e (357 - 90 - 81) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27)
JE VAIS CRAQUER (Fr.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Miramar, 14e (320-89-52).
LE JOUR DE LA FIN DU MONDE (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31)
JOURNAL D'UNE MAISON DE CORRECTION (Fr.) (*) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10)
KRAMER CONTRE KRAMER (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23)
LULU (Fr.-It.-All.) (**), vers. allem. : Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) — V.f : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount - Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
MANHATTAN (A., v.o.) : Studio Jean-Cocteau, 5e (354-47-62)
LE MARIAGE DE MARIA BRAUN (All., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08).
MERCI D'AVOIR ETE MA FEMME (A., v.o.) : Colisée, 8e (359-29-46).
MON ONCLE D'AMERIQUE (Fr.) : Gaumont - Les Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Germain-Huchette, 5e (634-13-26) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Saint-Lazare - Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont-Convention, 15e (828 - 42 - 27) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75).

LE PRE (It., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
QUE LE SPECTACLE COMMENCE (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Gaumont - Les Halles, 1er (297-49-70) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Athéna, 12e (343-07-48). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Cambronne, 15e (734-42-96).
LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47) ; Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
SATURNE III (A., v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Secrétan, 19e (206-71-33)
LE SAUT DANS LE VIDE (Fr.-It.), vers. ital. : Racine, 6e (633-43-71) ; Hautefeuille, 6e (633 - 79 - 38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) — V.f. : 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

LES FILMS NOUVEAUX

ENQUETE SUR UNE PASSION, film américain de N. Roeg (**) (v.o.) : St-Germain Studio, 5e (354-42-72), Monte - Carlo, 8e (225 - 09 - 83), Parnassiens, 14e (329-83-11). v.f. ABC, 2e (236-55-54), St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43), Fauvette, 13e (331-56-86), Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
LES MONSTRESSES, film italien de L. Zampa, (v.o.) Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12) Publicis Champs - Elysées 8e (720-76-23) ; (v.f.) : Paramount - Opéra, 9e (742-56-31) Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40), Paramount - Montmartre, 18e (606 - 34 - 25), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03)
DROLES DE DIAMS (ex-Laisse-moi rêver), film français de R. Ménégoz : Quartier Latin, 5e (326-84-65), Marignan, 8e (359-92-82), Lumière, 9e (246-49-07), Montparnasse - Pathé, 14e (322-19-23), Cambronne 15e (734-42-96), Wepler, 18e (387-50-70).
L'ARME AU POING, film anglais de M. Winner (v.o.) U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) Normandie, 8e (359 - 41 - 18) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) Bretagne, 6e (222-57-97), U G.C Gobelins, 13e (336-23-44), Mistral, 14e (539-52-43)
INTERNATIONAL PROSTITUTION, film français de E Biorovitch (**) Caméo, 9e (246-66-44), Maxéville, 9e (770-72-86), U.G.C Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44), Mistral, 14e (539-52-43), Images, 18e (522-47-94), Secrétan, 19e (206-71-33).

SCUM (Ang., v.o.) (**) : Palais des Arts, 3e (272-62-98)
LES SOUS-DOUES (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare - Pasquier, 8e (387-35-43) : Balzac, 8e (561-10-60) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont - Sud, 14e (327-84-50) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
LE TAMBOUR (*) (All., v.o.) : la Clef, 5e (337-90-90).
TELEPHONE PUBLIC (Fr.) : Berlitz, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Concorde, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Wepler, 18e (387-50-70).

THE ROSE (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52)
UN COUPLE PARTICULIER (A., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
UNE FEMME ITALIENNE (It., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).
UNE SEMAINE DE VACANCES (Fr.) : Gaumont-les-Halles, 1er (297-49-70) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Publicis Elysées, 8e (720-76-23) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint - Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Gaumont - Gambetta, 20e (636-10-96).
THIRD WORLD PRISONNIER DE LA RUE (Fr.) : U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Saint - Séverin, 5e (354-50-91) ; Hollywood - Boulevard, 9e (770-10-41).
LA VIE DE BRIAN (Ang., v.o.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544 - 25 - 02) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

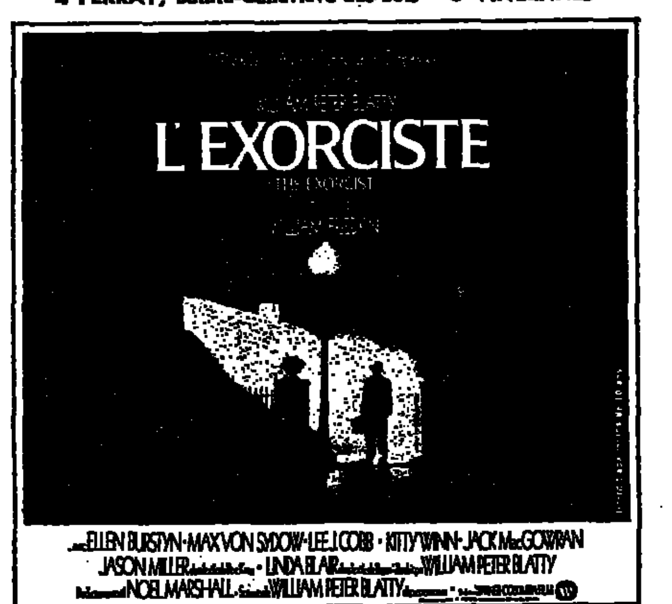
Les grandes reprises

L'ARBRE AUX SABOTS (It., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Studio Logos, 5e (354-26-42)
CATCH 22 (A., v.o.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56)
CELINE ET JULIE VONT EN BATEAU (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42)
CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.) Action-Ecoles, 5e (325-72-07).
LA COMTESSE AUX PIEDS NUS (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78)
LES CONTES DE CANTERBURY (It. v.o.) : Champollion, 5e (354-51-60).
LES CONTES IMMORAUX (Fr.) (**) : Boul'Mich, 5e (354-48-29).
LA DERNIERE FEMME (It., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
LE DERNIER ROUND (A.) : Marais, 4e (278-47-86)
DINGO ET DONALD CHAMPIONS OLYMPIQUES (A., v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; la Royale, 8e (265-82-66) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
DUMBO (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) : Balzac, 8e (561-10-60) ; v.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Murielle-au-Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).
LE FANTOME DE LA LIBERTE (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Forum les Halles, 1er (297-53-74) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
FARENHEIT 451 (Ang., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66) ; Frankenstein Jr. (A., v.o.) : Elysées Point-show, 8e (225-67-29).

LA GUERRE DES BOUTONS (Fr.) : Haussmann, 9e (770-47-55)
JAMES BOND CONTRE Dr NO (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Mercury, 8e (562-45-90) ; v.f. : Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount - Montmartre, 18e (606-34-25) ; Paramount-Montparnasse 14e (329-90-10) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).
L'INCROYABLE RANDONNEE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
JOHNNY GOT HIS GUN (A., v.o.) : Studio Cujas 5e (354-89-22).
L'INNOCENT (It., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).
JULES ET JIM (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261 - 50 - 32) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
LE LAUREAT (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34).
LA MALADIE DE HAMBOURG (All., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04).
LA MARCHE TRIOMPHALE (It., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
LE MESSAGER (Ang., v.f.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
MOLIERE (Fr.) : Calypso, 17e (380-30-11).
MONTY PYTHON, SACRE GRAAL (Ang., v.o.) : Cluny - Ecoles, 5e (354 20-12)
LES MOISSONS DU CIEL (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
LA NUIT DES MORTS - VIVANTS (A., **, v.o.) : Saint - Germain-Huchette, 5e (634-13-26) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; Hollywood Bd, 9e (770-10-41) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont - Convention, 15e (828-42-27)
PATTON (A., 70 mm, v.o.) : Broadway, 16e (527-41-16).
NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) : Saint-Germain-Village, 5e (634 - 13 - 26) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; V.f. : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43).
LE PONT DE LA RIVIERE KWAI (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50).
LES PORTES DE LA NUIT (Fr.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).
PRENDS L'OSEILLE ET TIRE-TOI (A., v.o.) : Forum - Cinéma, 1er (297-53-74)
LES PRODUCTEURS (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
QUE LA FETE COMMENCE (Fr.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82)
ROME VILLE OUVERTE (It., v.o.) : Saint - André - des - Arts, 6e (326-48-18).
TAKING OFF (A., v.o.) : A.-Bazin, 13e (337-74-39)
TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE (A., **) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82)
LES TROIS JOURS DU CONDOR (A., v.o.) : U.G.C. - Marbeuf, 8e (225-18-45)
LES TZIGANES MONTENT AU CIEL (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).
VOL AU - DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A., v.o.) : Paramount-City, 8e (562-45-76) ; v.f. : Paramount - Montparnasse, 14e (329-90-10).
WOODSTOCK (Ang., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

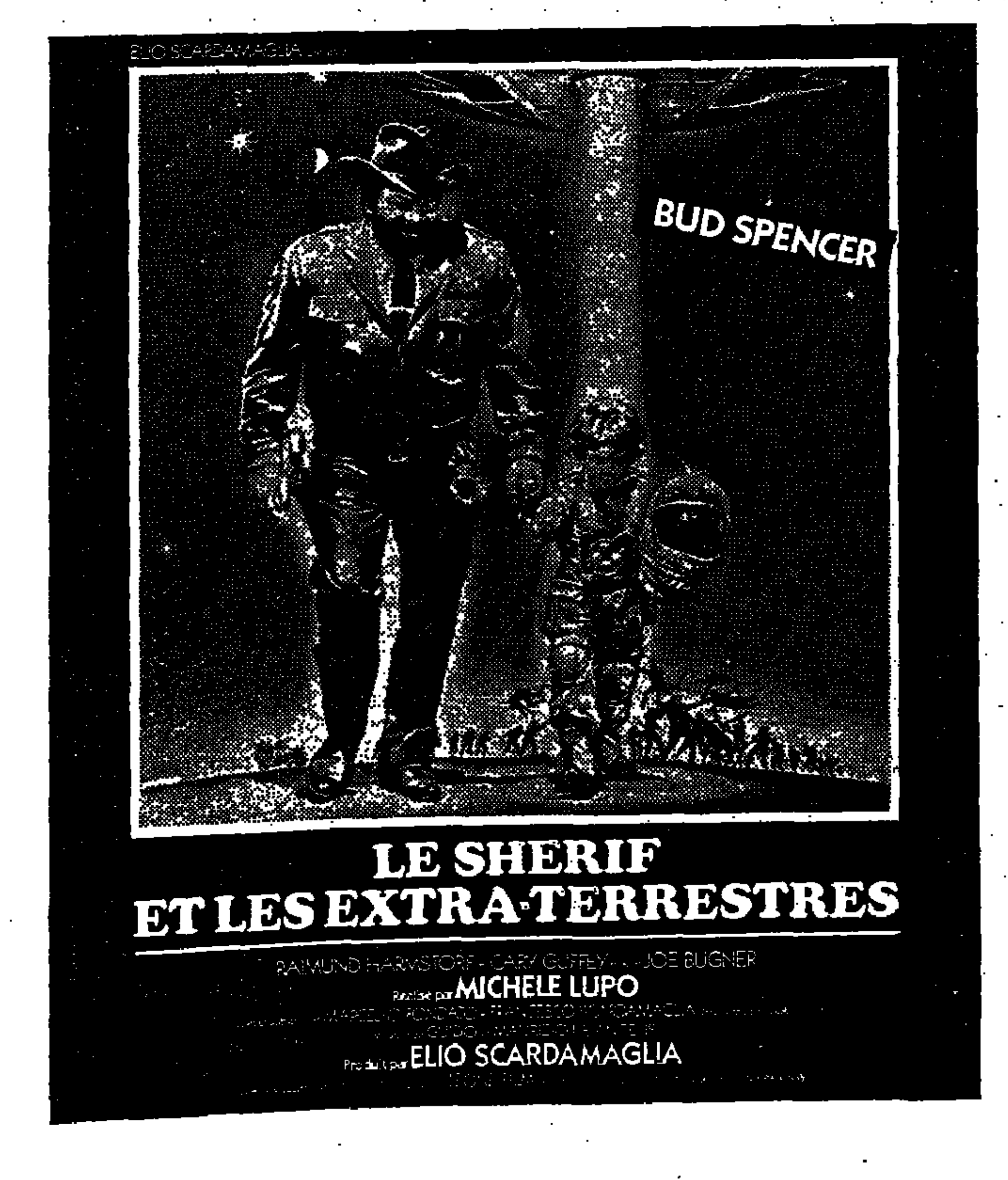
MERCREDI

MARIGNAN, v.o. - QUINTETTE, v.o. - 7 PARNASSIENS, v.o.
BERLITZ, v.f. - CLICHY PATHÉ, v.f. - FAUVETTE, v.f. -
CAMBRONNE, v.f. - BELLE-ÉPINE, Thiais - AVIATIC, Le Bourget
4 PERRAY, Sainte-Geneviève-des-Bois - 3 VINCENNES



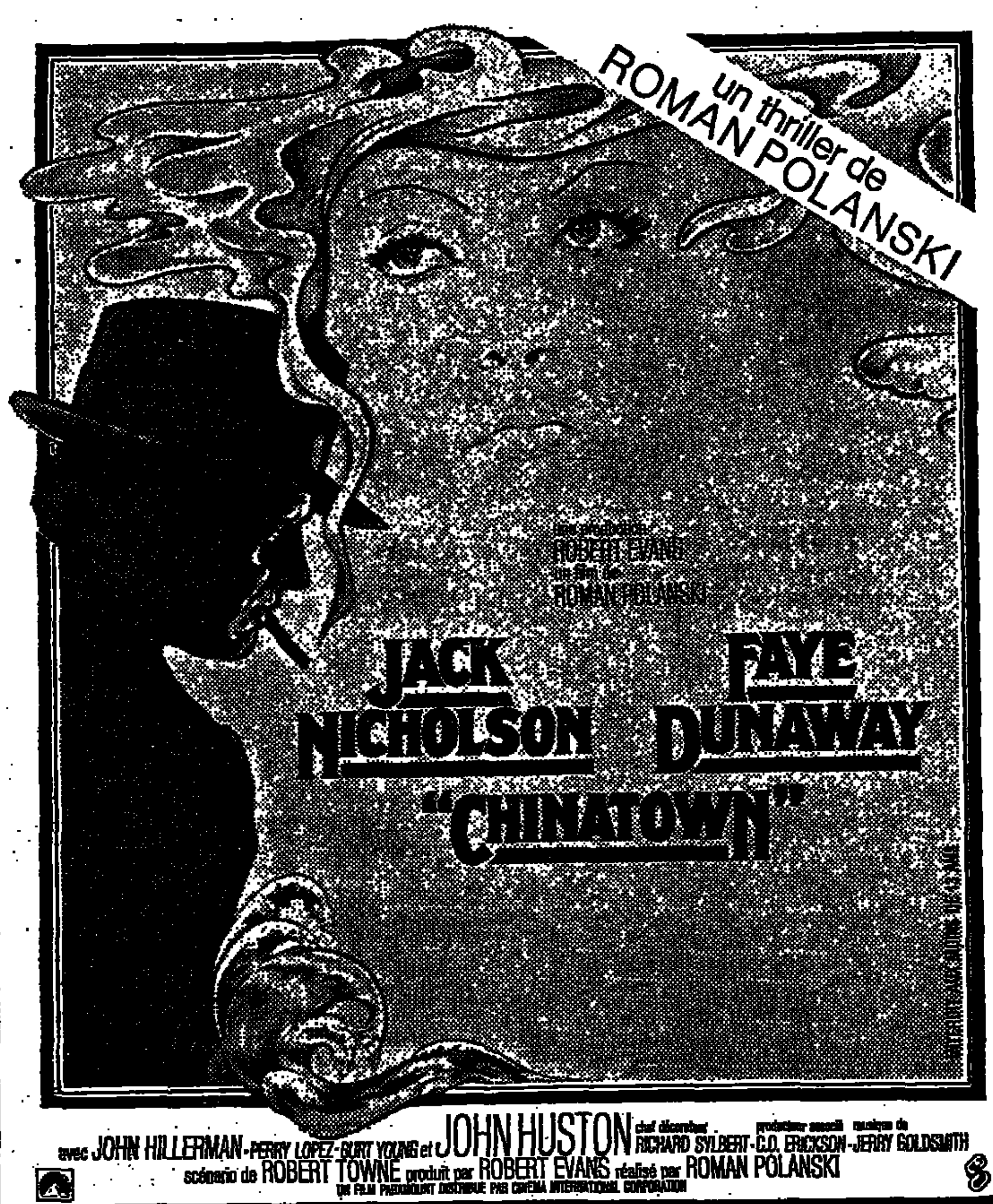
MERCREDI

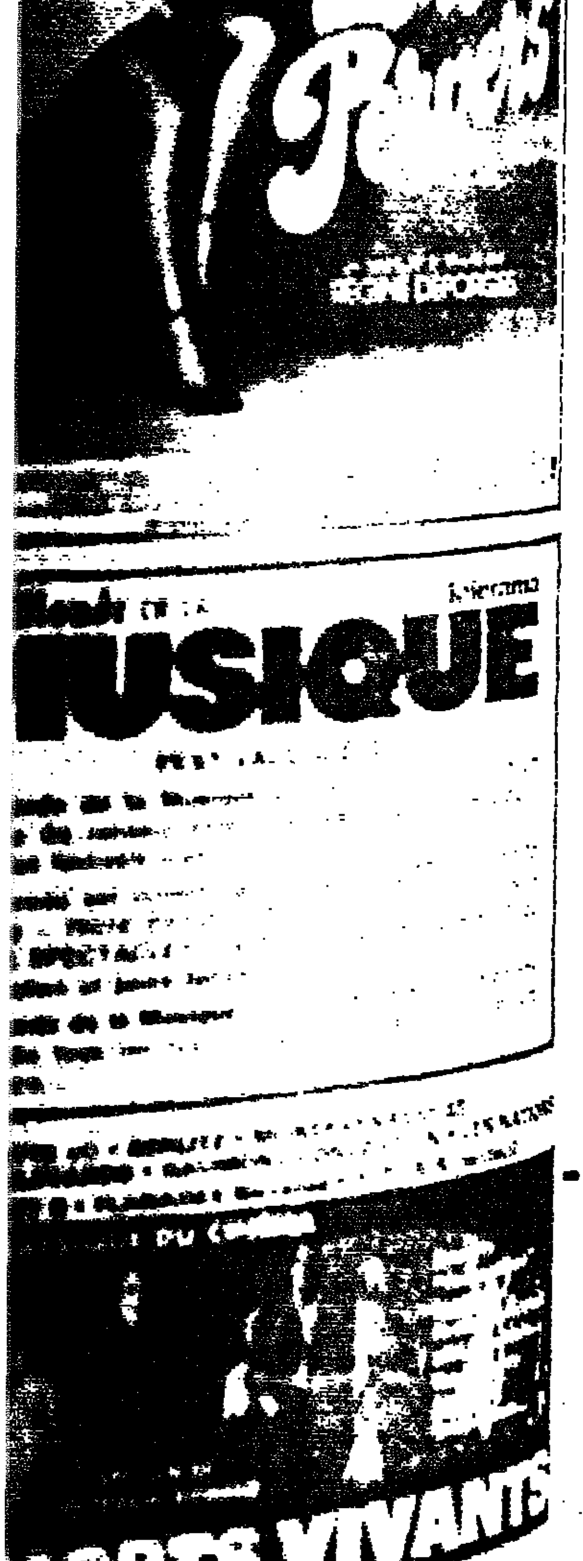
GAUMONT AMBASSADE, v.o. - BERLITZ, v.f. - GAUMONT RICHELIEU, v.f. - WEPLER PATHÉ, v.f. - MONTPARNASSE PATHÉ, v.f. - GAUMONT HALLES, v.f. - GAUMONT SUD, v.f. - CAMBRONNE, v.f. - FAUVETTE, v.f. - GAUMONT GAMBETTA, v.f. - VICTOR-HUGO, v.f. - QUARTIER LATIN, v.o. - THIAIS, Belle-Épine - CHAMPIGNY, Multiciné Pathé
ÉVRY, Gaumont - ORSAY, Ulis - AULNAY, Parinor - LE BOURGET, Aviatic - COLOMBES, Club - RUEIL, Ariel - SARCELLES, Flanades - ENGHIEN, Français - ARGENTEUIL, Alpha
VERSAILLES, Cyrano



MERCREDI

GAUMONT COLISÉE (v.o.) - BERLITZ (v.f.) - WEPLER PATHÉ (v.f.)
MONTPARNASSE PATHÉ (v.f.) - GAUMONT CONVENTION (v.f.)
NATION (v.f.) - QUINTETTE (v.o) - P.L.M. SAINT-JACQUES (v.o.)
VERSAILLES C2L - ASNIÈRES Tricycles - VELIZY - ARGENTEUIL Alpha
CHAMPIGNY *Multiciné*





RADIO-TÉLÉVISION

LE PROCÈS DES ANIMATEURS DE «RADIO-PARIS-80»

«Le monopole est mort»

Le 4 juin, à l'aube, la police saisissait le matériel de Radio-Paris-80, une radio libre « non commerciale, locale et ouverte » (« le Monde » daté 5-6 juin). Lundi 23 juin, trois de ses animateurs ont comparu devant la dix-septième chambre correctionnelle du tribunal de Paris siégeant en chambre des flagrants délits. MM. Pascal Thierry, vingt-trois ans, maître auxiliaire en mathématiques; Sylvain Ricci, vingt-cinq ans, enseignant dans une section d'éducation spécialisée, et Jean-Maxime Ducarroir, trente ans, chargé de cours d'économie politique à l'université Paris-XIII, étaient jugés pour avoir violé le monopole d'Etat sur la radiodiffusion, du 7 mars au 4 juin.

Aux termes de la loi du 28 juillet 1978, les trois prévenus encourent une peine d'un mois à un an d'emprisonnement et (ou) une amende de 10 000 francs à 100 000 francs. M. Marc Domingo, substitut, a demandé au tribunal d'entrer « en voie de condamnation ». Jugement le 7 juillet.

Ils violent le monopole ! Qui ? Les hommes du président, ont assuré les trois prévenus et leurs avocats. Ceux-là mêmes qui nous dénoncent... a rétorqué l'accusation Lundi 23 juin, à la dix-septième chambre correctionnelle, l'accusation d'enfeindre la loi sur le monopole d'Etat de la radiodiffusion était générale.

Près de trente témoins, cités par Mes Michel Laval, Jean-Pierre Mignard et Michel Tubiana, sont venus légitimer les activités « pirates » des trois « *fous* » de radio sagement alignés devant le président, Mme Jacqueline Clavery, en pointant le doigt sur les « gros pirates » résolument ignorés du ministère public. Les hommes politiques — de gauche — ont tout d'abord fait un tour de piste remarqué. M. Paul Quilès, député (P.S.) du treizième arrondissement de Paris, a constaté : « *On brouille les radios libres (...) et, dans le même temps, on laisse en place les énormes radios libres installées par les pouvoirs publics ou avec leur complicité que sont Europe 1, R.T.L. ou Sud-Radio.* » M. Quilès avait dans sa poche un message de M. François Mitterrand, premier secrétaire de son parti, cité comme témoin mais empêché... M. Mitterrand affirme : « *Nous, socialistes, n'acceptons pas que l'on poursuive ces hommes et ces femmes coupables d'avoir enfreint le monopole technique dans la mesure où celui-ci s'est transformé en monopole politique, c'est-à-dire en instrument d'un seul clan, étouffant toute possibilité d'expression des oppositions et des minorités.* »

Cette confiscation de l'information, il en fut bien sûr encore question, abondamment. Evoquant cette première radio libre que fut la radio de Londres, cette B.B.C. qui porta par l'intermédiaire des ondes la voix du général de Gaulle, M. Henri Noguères, président de la Ligue des droits de l'homme, a critiqué le « *monopole dévoyé* ». Un « *détournement* » a lancé M. Bernard Parmantier, sénateur (P.S.) de Paris. Et de dresser le tableau, bien misérable, des mass media en France : « *Les hommes du président sont partout,* a affirmé le sénateur, *partout aux postes-clés de l'information dans le monopole et sur les périphériques.* » Tout cela pour quoi ? Pour que nous soyons « *littéralement envahis, traqués,* a dit M. Pierre Halbwachs, professeur à l'université Paris-VII, *par une voix doucereuse à la radio, à la télévision : la voix du gouvernement* ». Triste tableau, donc, que cette loi tournée, selon la défense, par ceux qui devraient, au premier chef, la respecter.

Parmi les témoins, nombreux sont ceux qui se sont déclarés « *journalistes à Radio-Paris 80* », nombreux sont ceux qui sont venus souffler : « *Inculpez-moi !* » Parmi ces derniers, déclarant haut et fort qu'ils étaient des « *récidivistes* » de la radio libre, citons MM. Brice Lalonde, l'un des porte-parole des Amis de la Terre, désigné candidat par les écologistes aux prochaines élections présidentielles : Jacques Bleibtreu, correcteur et mandaté par son syndicat, etc. Inculpez-vous ? demanda Me Tubiana. La loi me laisse encore trois ans pour le faire, répondit le ministère public. Et l'amnistie, d'ici là, comprenez-vous... Bref, point trop n'en faut, semblait-on dire. Nous en avons déjà trois, cela suffit, de grâce, n'insistez pas !

Au reste, personne ne s'est levé pour chanter les louanges du monopole et de sa loi. La partie civile, Télé-Diffusion de France, représentée par Me Philippe Solal, n'a rien prouvé ni démontré sur le fond, demandant simplement « *l'application de la loi* », puisque loi il y a. Idem pour le ministère public.

« Une opération de basse police »

La parole, dès lors, revenait aux prévenus, qui se sont parés des plus beaux mérites de la liberté d'expression. M. Ricci, plus spécialement chargé de la programmation sur Radio-Paris 80, a indiqué : « *Cela fait trois ans que je fais de la radio libre pour des raisons politiques. Ma conviction est que le cadre institutionnel n'est pas favorable à la liberté d'expression des citoyens. Ce n'est pas par hasard si trois cent cinquante associations ont pris la parole sur Radio 80 en trois mois. Les réalités socio-politiques sont contradictoires, notre radio est contradictoire.* » M. Ducarroir a franchi un cran : « *Nous faisons des radios libres parce qu'il n'y a pas de liberté en France. Notre radio d'Etat est celle des pays de l'Est, excepté la publicité. En Union soviétique, on ferait des samizdat.* »

En conclusion, l'avenir serait aux radios libres. La technologie est trop tentante, ont expliqué les prévenus, comment voulez-vous fermer les yeux ? Une antenne, un émetteur « *gros comme une boîte à chaussures* », le tout pour 1 200 francs, comment ne pas être tenté ? « *Ça marche très bien et ça porte sur 20 kilomètres* », a dit M. Ducarroir. D'où la sensation de léger vide laissée par ce procès. Condamnant la manœuvre politique consistant à « *donner une solennité judiciaire à une opération de basse police* », Me Mignard a parlé d'une loi « *caduque, frappée d'obsolescence* ».

Me Laval, pour sa part, a plaidé : « *Nous ne sommes pas devant une infraction au sens moral.* » « *Le monopole tombera en désuétude après 1981,* a-t-il ajouté. *Ce procès doit être placé sous le signe du sarcasme.* »

Sarcasme ou paradoxe ? Lundi 23 juin au soir, Radio-Paris 80 émettait toujours par une sorte d'opiniâtreté qui tient du pied-de-nez. « *Le monopole est mort,* a proclamé M. Ducarroir. *Mort, même si la loi subsiste.* »

LAURENT GREILSAMER.

A Annecy et à Grenoble

DES POURSUITES JUDICIAIRES CONTRE LES UTILISATEURS DE RADIO-ÉMETTEURS

(De notre correspondant.)

Grenoble. — Une centaine de personnes, qui avaient installé dans leur véhicule des postes radio-émetteurs, ont été interpellées par la police, à Annecy et à Grenoble, au cours des six derniers mois. Les appareils ont été saisis.

Les amateurs de la radio citizen band (1) posent généralement dans leur automobile un émetteur d'un prix variant entre 500 F et 4 000 F. Cet appareil leur permet d'entrer directement en contact avec un interlocuteur, à plusieurs kilomètres. Toutefois, les émetteurs les plus perfectionnés peuvent couvrir toute l'Europe ; leurs émissions sont parfois entendues jusqu'en Amérique du Sud. On estime à près de huit cents le nombre des utilisateurs grenoblois de la C.B. Ils seraient quatre cents à Annecy, trois à quatre mille à Lyon, et probablement plus de cent cinquante mille dans toute la France.

A Annecy, ce sont les chauffeurs de taxi qui ont porté plainte contre les possesseurs de postes radio-émetteurs qui brouillaient leurs émissions radio. A Grenoble, la C.B. brouillait les programmes de télévision de certains téléspectateurs, qui ont porté plainte. Une information a été ouverte et elle a conduit M. Paul Weisbuch, juge d'instruction au tribunal de Grenoble, à inculper ces jours-ci vingt-huit personnes. Trente autres seront entendues dans les prochains jours.

Deux vendeurs de postes ont été inculpés en vertu de l'article 289-2 du code des P.T.T.

CLAUDE FRANCILLON.

(1) Citizen band : cette expression désigne, aux Etats-Unis, les systèmes de communication radio entre automobilistes.

TRIBUNES ET DÉBATS

MARDI 24 JUIN

— Les professeurs *Yves Grosgogeat, Christian Cabrol* (hôpital Pitié-Salpêtrière), *Michel Bertrand* (hôpital de Lille), *Henri Denouin* (hôpital Saint-Pierre, à Bruxelles), répondent aux questions des auditeurs à propos de l'infarctus, à partir de 22 heures sur Europe 1.

— *M. Gérard Calot*, directeur de l'Institut national d'études démographiques, est l'invité de l'émission « Le téléphone sonne », sur France-Inter, à 19 h. 15.

MERCREDI 25 JUIN

— *Mme Françoise Giroud*, ancien secrétaire d'Etat, participe au Journal d'Antenne 2, à 12 h. 45.

— *M. Yves Guéna*, député R.P.R., maire de Périgueux, est l'invité de France-Inter, à l'émission « Face au public », à 19 h. 10.

● RECTIFICATIF. — C'est M. Bernard Lefort, administrateur désigné de l'Opéra, — et non Lafont, comme une coquille nous l'a fait écrire dans *le Monde* du 24 juin, — qui était l'invité du Journal d'Antenne 2 ce mardi 24 juin, à 12 h. 45.

— *VU* —

M. Henry Kissinger, conseiller présidentiel en réserve...

Interviewé à l'émission « Cartes sur table » par Jean-Pierre Elkabbach et Alain Duhamel, M. Henry Kissinger, en grande forme, s'est montré fidèle à lui-même. L'éloignement du pouvoir n'a en rien émoussé sa faculté de concentration : il parle comme s'il s'écoutait penser, lentement, en pesant ses phrases, tissant, réponse après réponse aux questions de ses interlocuteurs, la trame d'une « doctrine Kissinger » qu'on pourrait présenter à grands traits de la manière suivante.

La crise que traverse l'Occident risque de dégénérer, à terme, en une défaite majeure si l'Ouest ne se ressaisit pas et continue à se dérober aux mesures nécessaires pour rétablir l'équilibre des forces entre les deux blocs militaires. C'est pour lui une affaire de volonté et pas seulement de relèvement, de quelques points des crédits militaires. M. Brejnev n'est pas un joueur par nature mais, depuis l'Angola, il a appris à jouer des divisions et de l'irrésolution de ses adversaires. Dans l'immédiat, M. Kissinger approuve la déclaration des Sept sur l'Afghanistan, tout en relevant qu'il a fallu six mois pour en arriver à une formule commune. « *La vraie question,* a-t-il dit, *est cependant de savoir si l'U.R.S.S. accepte que s'installe à Kaboul un régime neutraliste ou si elle entend incorporer l'Afghanistan à sa sphère de domination.* »

A la veille du voyage de M. Helmut Schmidt à Moscou, l'ancien secrétaire d'Etat a tenu à témoigner sa confiance dans le chancelier allemand, tout en ajoutant qu'il ne pouvait s'empêcher d'éprouver un certain malaise à l'idée que M. Schmidt se rendait au Kremlin non en ambassadeur, mais comme dirigeant d'un peuple sur lequel l'U.R.S.S. peut exercer des pressions par R.D.A. interposée. M. Kissinger a reconnu que la France n'était pas dans la même situation et devait à ses traditions nationales de pouvoir donner l'impression de jouer un rôle indépendant.

Les reproches adressés à M. Carter

Sur le Proche-Orient, M. Kissinger se retrouve à peu près sur la même longueur d'ondes que la Maison Blanche. *Pour lui, le* président Sadate est un « *grand homme* », mais l'Europe se trompe en ayant l'air de penser qu'un règlement du seul problème palestinien ramènerait la paix. Trois conflits s'entrecroisent, en effet, au Proche-Orient et, pour sa part, M. Kissinger n'arrive pas à se persuader que « *ce dont on a besoin là-bas, c'est d'un nouvel Etat extrémiste* ». La négociation avec la Cisjordanie devrait s'entamer avec la Jordanie, et ensuite seulement l'O.L.P. pourrait se joindre aux parties de la négociation. M. Kissinger croit possibles des progrès de l'autonomie palestinienne si l'on procède pas à pas « *en aidant partout les modérés* ». Ce que ne fait sans doute pas M. Begin — félicité, d'autre part, pour les concessions faites à l'Egypte sur le Sinaï — avec sa politique d'implantations démonstratives.

De toute façon, les réserves qu'inspire à M. Kissinger l'attitude de tel ou tel gouvernement — toujours exprimées d'ailleurs à mots feutrés — sont presque anodines par rapport aux reproches qu'il adresse à celle de M. Carter. Celui-ci aurait failli à sa tâche sur trois plans : il n'a pas réussi à définir et à imposer ce que devraient être les règles du jeu d'une détente bien comprise, permettant ainsi à l'Union soviétique d'abuser et du mot et de la chose. Il ne s'est pas appliqué avec assez de constance et d'imagination à concevoir, avec ses alliés, une politique d'ensemble fixant les limites de la coexistence pacifique et les fins que celle-ci doit s'assigner. Enfin, et c'est sans doute aux yeux de M. Kissinger ce qui mérite le blâme capital, il n'a pas été capable de restaurer le consensus intérieur américain, déchiré par la guerre du Vietnam, en lui donnant un nouvel idéal. M. Kissinger a profité de l'occasion pour critiquer le système politique américain « *qui paralyse la présidence un an sur quatre* ».

Dans ces conditions, il n'est pas étonnant que l'ancien secrétaire d'Etat de M. Ford battu en 1976 par M. Carter se prononce, cette année, en faveur du gouverneur Reagan. Non qu'il partage « *toutes ses positions* », mais parce qu'il croit qu'il a une vue plus juste des choses et qu'il sera capable de bien s'entourer. Ce qui ne veut pas dire que M. Kissinger brûle de reprendre du service sous les ordres d'un homme qui n'a pas peu contribué, il y a quatre ans, à diminuer le crédit électoral de M. Ford, son patron d'alors. Le camp de M. Reagan, qui n'avait pas été tendre à l'époque pour M. Kissinger, ne semble pas revenu, entre-temps, à de meilleurs sentiments. Mais, il l'a démontré une fois de plus à « Cartes sur table », embauché ou solitaire, M. Kissinger a encore la stature d'un conseiller tous azimuts.

ALAIN CLÉMENT.

Mardi 24 juin

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

18 h 30 1, rue Sésame.
18 h 55 Les inconnus de 18 h 55.
19 h 10 Une minute pour les femmes.
L'alimentation : mangez mieux, vous ne grossirez pas.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Mai-juin 40 : Journal d'un printemps tragique.
Ligne Maginot : Les combattants du dernier jour.
20 h 30 Dramatique : « Des vertes et des pas mûres. »
Réalisation de M. Delbez, avec B. Lecoq, S. Paris, C. Aubin, M.-P. Casey, B. Feraux...
Les affabulations d'un garçon de huit ans, d'une famille aisée, pour se faire accepter par trois compagnons de jeux de rencontre, issus d'un milieu modeste, auxquels il fait croire qu'il a commis un crime.
21 h 45 Documentaire : La roue de la vie.
De la peur au refus.
La mort, les craintes qu'elle inspire, l'espoir avoué ou inavoué de voir la science pouvoir, un jour, ressusciter l'homme. Quelques témoignages inattendus.
22 h 45 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 20 D'accord pas d'accord.
20 h 40 : Les dossiers de l'écran : Que sera la décennie 1980 ?
Pour répondre à cette question, les Dossiers de l'écran ont réalisé un documentaire qui est un essai de réflexion et de mise en ordre des grands événements qui ont marqué les dix dernières années. La décennie 70 voit une période de crise et de doutes succéder à une période de prospérité. De profonds changements s'amorcent.
22 h Débat : Que nous apporteront les années 80 ?
Avec MM. M. Feldén, professeur de physique nucléaire, Cathelat, sociologue, M. Elmandjra, président de la Fédération mondiale des études sur le futur, A. Jacquemin, professeur à l'université de Louvain, P. Bloch, professeur des relations économiques internationales à Tufs University, L. Dramaliev, professeur des sciences humaines à l'université de Sofia.
23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Les couleurs du temps.
18 h 55 Tribune libre.
Les jeunes dans la société : aménager le cadre de vie.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma pour tous : « les Hors-la-loi de la Casa Grande ».
Film américain de R. Rowland (1964), avec A. Nicol, J. Mistral, D. Bentley.
Des voleurs de bétail prennent goût à la vie d'éleveurs, dans un ranch mexicain, et se dressent contre leur chef.
Excellent scénario de Borden Chase, malheureusement traité par le réalisateur de façon conventionnelle.
22 h Journal.

FRANCE - CULTURE

20 h., Dialogues franco-suédois : Engagement politique et sobriété de l'écrivain, avec L. Forsselli et J.-M. Domenach.
21 h. 15, Musiques de notre temps : à propos de Pierre Boulez.
22 h. 30, Nuits magnétiques.

FRANCE - MUSIQUE

20 h. 30, Concert au Théâtre de l'Atelier à Paris : « Septuor imaginaire III » (Cl. Ballif), « Octuor » (J. Françaix), « Quintette pour hautbois, clarinette, violon, alto et contrebasse en sol mineur » (Prokofiev) par l'Octuor de Paris.
22 h. 30, Ouvert la nuit : « La nouvelle connaissance de la musique », d'Ed. Buchet ; 23 h., Poèmes symphoniques : œuvres de Liszt, Debussy, Saint-Saëns, Franck, V. d'Indy, Magnard, Fauré ; 1 h., Douces musiques : œuvres de Schubert, Vivaldi et Charpentier.

Mercredi 25 juin

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 Réponse à tout.
12 h 30 Midi première.
13 h Journal.
13 h 35 Les visiteurs du mercredi.
Avec les marionnettes Sibor et Bora ; 13 h. 45, Les Poi-Poi ; 14 h. 5, Dessin animé ; 14 h. 30, Interdit aux plus de dix ans ; 15 h., Bintintin ; 15 h. 25, Spécial dix-quinze ans, les grands maîtres de la B.D. ; 16 h. 20, Parade des dessins animés ; 16 h. 55, Feuilleton : la Main rouge ; 17 h. 30, Studio 3.
18 h 10 Auto-mag.
18 h 30 1, rue Sésame.
18 h 55 Les inconnus de 18 h 55.
19 h 10 Une minute pour les femmes.
Pour maigrir, des techniques douces et dures.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Mai-juin 40 : Journal d'un printemps tragique.
Cessez-le-feu.
19 h 55 Tirage du Loto.
20 h Journal.
20 h 35 Dramatique : « Un pas dans la forêt ».
Réalisation de C. Mourthé, avec M. Noël, F. David, J.-R. Caussimon, R. Kolldehoff...
Un jeune homme déboule dans un bourg de Tarn-et-Garonne après avoir bourlingué dans le monde. Il tente de s'intégrer dans une famille d'originaux comptant sept enfants. Leur éducation est sous la seule responsabilité de leur mère, le père voyageant au loin. Un prétexte pour une galerie de portraits sans intérêt.
22 h La rage de lire.
Magazine de G. Suffert.
Milan Kundera : A bâtons rompus, pour Plaisanterie, Risibles amours, La vie est ailleurs, la Valse aux adieux, le Livre du rire et de l'oubli, *avec la participation de MM. Nadeau* (Magazine littéraire), *F. Nourissier* (Figaro), *A. Pons* (le Point), *A. Finkelkraut, professeur et écrivain, Costa-Gavras.*

DEUXIÈME CHAINE : A 2

9 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
11 h 30 Emissions régionales.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : Le scandale.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Face à vous.
14 h Les mercredis d'Aujourd'hui madame.
15 h 15 Série : Au cœur du temps.
Le volcan magique.
16 h 10 Récré A 2.
Emilie ; Wattoo-wattoo ; Rébus ; Maraboud'ficelle ; Le fantôme de l'espace ; La panthère rose ; Sport : la planche à voile ; Zeltron ; Candy.
18 h 10 Cours d'anglais.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 30 Variétés : Palmarès 80.
21 h 50 Alain Decaux raconte.
Les Belges choisissent la liberté.
22 h 45 Fenêtre sur... Cinémania.
Portrait de Bob Fulton.
23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
De truc en troc : jeu ; Les moteurs jouets : le moteur électrique.
18 h 55 Tribune libre.
Les jeunes dans la société : insertion dans la vie.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Histoire de France : le tournant de la guerre.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma (Un film, un auteur) : « Opération clandestine ».
Film américain de B. Edwards (1972), avec J. Coburn, T. O'Neill, P. Hingle, S. Aubrey, E. Allen, A. Dreier, D. O'Herlihy.
Un médecin qui vient d'entrer en service dans un hôpital de Boston, mène une enquête pour prouver l'innocence d'un collègue et ami, accusé d'avoir provoqué la mort, par avortement, de la fille adolescente du grand patron de l'établissement.
Lourd exercice de style sur un film noir à prétentions sociales et moralisatrices. James Coburn en docteur play-boy et détective de choc.
22 h 10 Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance : Plantes nourricières et voyageuses ; à 8 h. 32, L'au-delà, mort fertile.
8 h. 50, Echec au hasard.
9 h. 7, Matinée des sciences et des techniques.
10 h. 45, Le livre, ouverture sur la vie : « Drôle de samedi soir », avec C. Klotz.
11 h. 2, Cordes et cuivres (et à 17 h. 32).
12 h. 5, Agora : « Nous, Michel de Montaigne », avec A. Compagnon.
12 h.45, Panorama : le Brésil.
13 h. 30, Solistes : H. Andino de Berkowitz, piano (Haydn, Moszkowski).
14 h., Sons : Un monastère au Japon, Hasedera (Dalbanny).
14 h. 5, Un livre des voix : « Quand surgira l'étoile absinthe », de M. Peyramaure.
14 h.47, L'Ecole des parents et des éducateurs : La dépression, chance de vie ?
15 h. 2, Point d'interrogation : Les grandes civilisations (l'Afrique Noire).
16 h., Contact.
16 h. 10, Les travaux et les jours... d'une fermière en Normandie.
16 h. 50, Actualité : En direct de Gap.
18 h. 30, « Les amours de Psyché et de Cupidon », d'après J. de La Fontaine.
19 h. 30, La science en marche : Une nouvelle remise en question de la science, avec le professeur Charles Morazé, directeur de l'Institut d'études de développement à Paris.
20 h., Nouveau répertoire dramatique : « Attention au gaz », de S. Forbes.
22 h. 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien musique ; 8 h. 10, France et Musique ; 8 h. 30, Kiosque ; 9 h. 2, Eveil à la musique.
9 h. 17, Le matin des musiciens : Le Parnasse françois, œuvres de Leclair, Rameau, Clerambault, Boismortier, Sammartini, Blavet, C. de la Guittonière, Rousseau, Mondoville.
12 h., Musique de table : musique de charme, œuvres de Loucheur, Milhaud, Chabrier ; 12 h. 35, Jazz classique : actualités ; 13 h., Les métiers de la musique ; 13 h. 30, France et Musique.
14 h., Musiques : musiques d'aujourd'hui, « Konzert I à IV » (Koering) par le Nouvel Orchestre philharmonique ; 14 h. 45, Répertoire choral : « Messa di Gloria » (Puccini) par l'Orchestre radio-symphonique de Francfort, dir. E. Inbal ; 15 h. 45, Musipastiches : œuvres de Schumann, Ravel, Fauré, Messager, Stravinsky ; 17 h., Maîtres en colère : œuvres de Rimski-Korsakov et Chostakovitch.
18 h. 2, Six-Huit : Jazz time (jusqu'à 18 h. 30) ; 19 h. 30, France et Musique ; 20 h., Nouveaux talents, premiers sillons : « Macbeth et les sorcières » (Smetana), « Sonate n° 9 » (Scriabine) avec F. Maxian, piano, « Valse scherzo pour violon et piano » (Tchaïkovski), avec O. Hlinka, violon, et A. Holecek, piano.
20 h. 30, Récital de chant : Régine Crespin, soprano, avec Christian Ivaldi, piano : « Lieder opus 59 n° 8 », « 105 n° 2 », 84 n° 4 », de Brahms ; « Trois Chansons de Bilitis », de Debussy ; quatre « Lieder », de Liszt ; « le Chapelier », « Daphnéo » et « Je te veux », de Satie ; « la Rosa y el Saute », de Carlos Guastavino ; « Lied », de U. Wolf ; « l'Ile heureuse », de Chabrier ; « la Jeune Fille et la Mort », de Schubert ; « l'Amour est enfant de Bohême », de Bizet ; « J'ai deux amants », de Messager ; « Fido, Fido », de Rosenthal ; « Chanson créole », de H. Sauguet.
22 h. 30, Ouvert la nuit : le lied schubertien ; 23 h., En coupe, des dimensions symphoniques de notre temps : œuvres de Ravel, Stravinski, Schoenberg, Poulenc et Henze ; 1 h. 30, Les grandes voix.

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	57,00	67,03
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,46
IMMOBILIER	39,00	45,86
AUTOMOBILES	39,00	45,86
AGENDA	39,00	45,86
PROP. COMM. CAPITAUX	105,00	123,48

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	33,00	38,80
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,40
IMMOBILIER	25,00	29,40
AUTOMOBILES	25,00	29,40
AGENDA	25,00	29,40



emplois internationaux (et départements d'Outre-Mer)

emplois internationaux (et départements d'Outre-Mer)
emplois internationaux (et départements d'Outre-Mer)



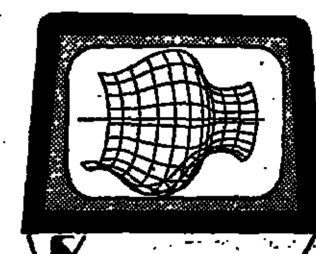
COMPUTERVISION FRANCE

Computervision France est l'une des dix filiales européennes de Computervision Corporation, important groupe américain, leader mondial dans le domaine de l'étude, de la production et de l'installation de systèmes de conception et de fabrication assistées par ordinateur (CAO/FAO).

Computervision apporte aux utilisateurs une technologie de pointe, le soutien de ses services logistiques, et leur permet ainsi d'augmenter leur productivité.

Nous sommes une organisation jeune, dynamique, performante, engagée dans un vaste programme d'expansion répondant à la demande du marché.

Computervision Europe Inc.



Productivity... by Design

Diplômés de 1980?

Vous voulez vous assurer une carrière...

Alors! Joignez-vous au Leader Mondial dans les domaines de la conception et fabrication assistées par ordinateur.

Computervision développe, produit et distribue des systèmes graphiques interactifs – Hardware et Software – qui permettent l'automatisation de procédés de fabrication et de dessins industriels. Nos produits sont devenus une nécessité pour l'accroissement de la productivité dans un marché international en pleine expansion. Nous sommes le leader dans notre domaine avec une augmentation de nos ventes de 85% l'année dernière et nous comptons dépasser notre propre performance. La haute compétence du personnel de Computervision a contribué à ce succès.

Dès maintenant, nous pouvons offrir des possibilités exceptionnelles à PARIS pour des jeunes diplômés de l'Enseignement Supérieur (2c cycle) dans les spécialités suivantes.

- ✱ **mécanique**
- ✱ **électrique**
- ✱ **électronique**
- ✱ **aéronautique**
- ✱ **chimique**
- ✱ **sciences informatiques**
- ✱ **mathématiques**
- ✱ **M.B.A.**

Ils apporteront une contribution majeure à notre succès dans:

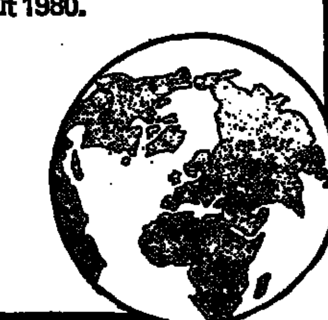
- ✱ **le développement software**
- ✱ **le support de ventes**
- ✱ **la maintenance**
- ✱ **les ventes**
- ✱ **le développement d'applications**

Nous vous donnerons, à l'échelon européen (à Londres) et national (à Paris), toute la formation théorique et pratique nécessaire pendant une période de 12 mois. Ce programme de formation débutera à Londres le 1er Août 1980.

Une bonne connaissance de la langue anglaise est indispensable.

Nous vous offrons un salaire et des avantages compétitifs. Une prise en charge des frais de déménagement est possible, si nécessaire.

Veuillez adresser votre curriculum vitae à M. Jean-Pierre Becquet, Manager – Recruitment & Development Europe, Computervision Europe Inc., Computervision Centre, 1040 Uxbridge Road, Hayes, Middlesex, ENGLAND, qui organisera des entretiens de sélection à Paris début Juillet 1980.



TOTAL

Compagnie Française des Pétroles

CHEF GEOLOGUE DE FILIALE D'EXPLORATION

Au sein de l'équipe exploration de la Filiale :
- assurera la responsabilité des opérations et des études géologiques,
- collaborera avec les autres spécialistes dont il devra connaître les méthodes en particulier géophysiques,
- assurera les liaisons avec les services spécialisés de la Direction fonctionnelle à Paris.

Conviendrait à un géologue, libre rapidement, prêt à s'expatrier, parlant anglais, ayant une expérience de 10 à 15 *ans des disciplines de l'exploration pétrolière.*

Si ces perspectives vous *intéressent adressez lettre manuscrite avec* C.V. et photo au Service Recrutement, 5, rue Michel Ange 75781 PARIS Cedex 16 sous référence 80041M.

Université de Montréal
Faculté des arts et des sciences

ECOLE DE SERVICE SOCIAL

DEUX POSTES DE PROFESSEURS A PLEIN TEMPS

FONCTIONS :
Poste numéro 1. : Enseignement de la méthodologie relative aux pratiques d'intervention en service social. Développement de la recherche se rapportant à ce domaine d'enseignement. Participation à la coordination des stages de formation pratiques.
Poste numéro 2 : Enseignement et recherche se rapportant aux problèmes psycho-sociaux de l'enfance et aux pratiques d'intervention en contexte de protection sociale et judiciaire.

EXIGENCES :
Doctorat en serv. social ou en sciences humaines. *Connaissance des méthodes d'intervention en travail social.*

TRAITEMENT :
Selon les normes de la convention collective en vigueur.

DATE D'ENTREE EN FONCTIONS :
Au plus tard le 1er septembre 1980.

DATE DE CLOTURE DES CANDIDATURES :
Le 30 juin 1980.

Les candidats sont priés d'envoyer leur curriculum vitae accompagné de la liste de leurs publications ainsi que deux lettres de recommandation, à :

M. Jacques ALARY,
Directeur,
Ecole de Service Social,
Faculté des Arts et des Sciences
UNIVERSITE DE
succursale A
MONTREAL.
C.P. 6128,
Montréal - QUEBEC
H3C 3J7

IMPORTANTE SOCIÉTÉ FRANÇAISE
installée en **TURQUIE**
recherche
pour **CRÉER** la fonction

audit interne

HOMME JEUNE
DE NATIONALITÉ TURQUE (IMPÉRATIF)
Niveau universitaire
avec bonne formation en comptabilité

- Quelques années d'expérience dans la fonction seraient appréciées.
- Langue française.
- Associé, dans un premier temps, aux travaux d'organisation interne ; il aura progressivement à prendre en charge le contrôle de l'application des normes et procédures mises en place.

Domicile : **ISTAMBUL**
Déplacements fréquents dans un rayon de 200 km
Adresser C.V. détaillé sous référence SILLE
(mentionnée sur l'enveloppe) à



Publicis Conseil
EMPLOIS et CARRIÈRES
30, rue Vernet, 75008 PARIS

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE

recherche

COLLABORATEUR EXPÉRIMENTÉ

Pour son bureau d'

ABIDJAN

Il est demandé :
Une expérience d'au moins 4 années au sein d'un cabinet d'audit.

Il est proposé :
- ● La direction d'équipes de révision et ce sur des missions variées ;
- ● Une rémunération attrayante pour des contrats d'au moins 2 ans ;
- ● La possibilité d'intégrer ultérieurement d'autres bureaux de la société.

Adresser curriculum vitae et prétentions à

G.D.V. 114, avenue Charles-de-Gaulle 92522 - Neuilly-sur-Seine

RANDSTAD

TRAVAIL TEMPORAIRE
engage pour mission longue durée
GOLFE PERSIQUE

INGÉNIEUR A.M.

Spécialiste machines tournantes, expérimenté *turbo-alternateur*

Se prés. : 59, boul. Haussmann, Paris 8e, ou tél. au 266-03-59.

LES EMPLOIS INTERNATIONAUX

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.

approvisionnements

Le Chef du Service approvisionnement d'un complexe minier du NIGER recherche un cadre confirmé pour *être son adjoint. Le candidat retenu*, de formation secondaire, âgé d'au moins 35 ans, aura acquis une solide compétence en gestion des stocks dans l'industrie lourde. Avantages liés à l'expatriation : 2 mois de congés pour 10 de séjour, scolarité jusqu'en 3ème, logement gratuit, loisirs. Ecrire avec C.V. explicite sous référence CK/AP à

CETAGEP
30, Av. Amiral Lemonnier 78160 MARLY LE ROI

AFRIQUE NOIRE
COTE OUEST
recherche
INGENIEUR diplômé
expér. construction métallique et charpente, ayant connaiss. béton armé, âge 35 a. minim. Adress. C.V. Ecr. HAVAS, 06011 NICE Cedex, réf. 0.317.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir *l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.*

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
296-15-01

Important groupe minier au SÉNÉGAL
recherche
pour son Bureau d'Études

CHEF DE GROUPE 2e échelon

8 à 10 ans d'expérience Bureau d'Études *et suivi de chantier, installation* (chaudronnerie, mécanique, machines tournantes, charpente, tuyauterie, génie civil).

Le Bureau d'Études rattaché à l'Ingénieur de la subdivision *Méthodes* comporte *les effectifs suivants :* un chef de groupe, 3 projeteurs, 4 dessinateurs d'études, 2 tireurs de plans.

Logement familial meublé et climatisé dans cité moderne près bord de mer. Avantages liés à l'expatriement : régime français de prévoyance, congés annuels 5 jours par mois de présence au Sénégal.
Facilité pour instruction des enfants.

Adr. CV et prétentions sous réf. 246
BAILLY CONSEIL
40, avenue Hoche 75008 PARIS.

Emplois et Entreprises



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Offshore System Technology

Single Buoy Moorings Inc., has pioneered the design and development of floating offshore terminals for oil production storage and transfer.

SBM systems are installed and operating throughout the world. The company is growing rapidly in response to international demand for its products and offers an interesting career in a highly stimulating professional environment for:

Cost Estimator based in Monaco

for its installation and services engineering group.

Responsibility will be for studying projects and preparing cost estimates and analyses and preparing detailed enquiries to suppliers and subcontractors.

Candidates, of French nationality, should be engineers with experience in the preparation for and execution of offshore installation projects – civil and/or structural – both in the office and on site. Knowledge of estimating and planning procedures is essential. Familiarity with contractual aspects an asset. Education background should be at the level of "diplôme d'ingénieur" or equivalent. Fluency in English is essential.

Replies should be sent belfore th 8 July 1980 with detailed c.v. and photo to :



Personnel Manager,
Single Buoy Moorings Inc.,
PO Box157,
Monaco (Principality).

Ingénieur recherche

Pour son centre de recherches de Mont Saint Aignan (Seine Maritime), ESSO souhaite s'assurer le concours d'un ingénieur.

Mission : Etude de combustion dans les moteurs à l'échelle d'un centre de recherches.

Formation : Ingénieur Grande Ecole (option mécanique), spécialisation Ecole Nationale supérieure des pétroles et des moteurs ou expérience équivalente souhaitée.

Le candidat requis aura une forte motivation pour la recherche et une excellente pratique de l'anglais (indispensable).
Candidat dégagé des obligations militaires.

Esso — Adresser CV détaillé, lettre manuscrite et photo à : Monsieur Philippe SLIOUSSARENKO - Centre de Recherches ESSO - rue du Tronquet - B.P. 6 - 76130 MONT ST AIGNAN - Téléphone : (35) 74.19.90.

rsog carrières



COMEX SERVICES

Leader français des travaux sous-marins.

Postes basés à Marseille - Déplacements fréquents à prévoir.

contrôleurs de gestion (de projets)

25 ans mini.
anglais pratique. Réf. N 204

Capables d'assurer rapidement l'analyse et le suivi budgétaire de projets importants.

De formation commerciale gestion/comptabilité. Ils ont l'expérience (2 ans au moins) de contrôle budgétaire en milieu industriel.

contrôleurs financiers

32 ans mini. maîtrise de l'anglais impérative, espagnol souhaité.

Ils seront responsables de la préparation, du suivi et du contrôle des budgets ainsi que de la gestion financière et comptable des régions :
- France Méditerranée Afrique Réf. N 202
- Amériques Centrale et Sud Réf. N 203

De formation commerciale supérieure (ESC, ISG + DECS); ils ont une solide expérience (3 ans mini.) du contrôle de gestion et financier en milieu industriel international et le tempérament de responsables rigoureux et disponibles.

Information Carrière SVP Marseille (91) 54.92.55

Pour informations complémentaires immédiates et rendez-vous éventuel, appelez INFORMATION CARRIERE SVP A MARSEILLE, (91) 54 92 55, ou à Paris 763 11 15, aux heures de bureau, en précisant la référence.
On peut aussi adresser son dossier à
SVP RESSOURCES HUMAINES | MARSEILLE 13001 - 48, rue Grignan.

CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT (CSNCR)



emplois internationaux

Dans le cadre de nos activités d'assistance technique en ALGERIE auprès d'un organisme pétrolier de formation professionnelle, nous recherchons :

INGENIEURS & TECHNICIENS SUP.

spécialisés dans l'un ou l'autre des domaines suivants :
- entretien du matériel électromécanique
- entretien des instruments de contrôle et de régulation.

Age minimum 40 ans, aptitudes pédagogiques.

Postes à pourvoir à Hassi Messaoud pour plusieurs années.
Régime de travail par rotations.

Envoyer lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et prétentions s/réf. 79 101 à P. LICHAU S.A. BP 220, 75063 Paris cédex 02 qui transmettra

VALEO (FERODO)

recherche pour sa Division

HYDROLAND

dragues et propulseurs hydrauliques
(85) Fontenay Le Comte

INGENIEUR GRANDE EXPORTATION

diplômé grande école ayant une expérience de quelques années de la vente de produits industriels.

Au sein de l'équipe commerciale de la Division, il sera chargé de la recherche de marchés dans le monde entier et notamment dans les pays en voie de développement.

Il mènera les négociations commerciales avec les différents interlocuteurs extérieurs (clients, gouvernements...) et assurera la liaison avec les services techniques de la Division. Bilingue Anglais/Français indispensable.
Déplacements importants.

Adresser CV, prétentions et photo en indiquant la référence 35596 à VALEO
Service Recrutement
43, rue Bayen — 75017 Paris.

REGION OUEST FRANCE
Important Groupe d'assurances recherche pour sa division Gestion du Personnel

PSYCHOLOGUE

Titulaire d'une maitrise + spécialisation Psychologue du travail et libéré O.M.

Le poste centré sur la fonction recrutement consiste à prendre en charge :
- *des actions de recrutement*
- *des actions d'orientation ou de reconversion professionnelles*
- *des études ponctuelles à la demande de la gestion du personnel*
- *l'adaptation et le développement de la fonction aux évolutions du groupe.*

Il est souhaité une première expérience professionnelle dans une fonction similaire

Adresser CV détaillé, prétentions et photo s/réf 12639 à COFAP 40 rue de Chabrol 75010 Paris qui transmettra

IMPORTANTE SOCIÉTÉ CONSTRUCTION ÉLECTRIQUE

100 km Sud de Paris

recherche

INGÉNIEUR-ÉLECTRICIEN

E.S.E., I.E.G. ou équivalent ou Maîtrise de Sciences

Débutant ou quelques années d'expérience pour études et recherches laboratoires.

LANGUE ANGLAISE INDISPENSABLE

Pour ce poste, la formation spécifique sera assurée par la Société

Adresser lettre manuscrite avec curric. vitae détaillé indiquant les derniers émoluments perçus à :
ORBIS PUBLICITE (référence M-U).
28, avenue Franklin-Roosevelt, 75008 PARIS.



LE GROUPE SCAC/SOCOPAO
(4 milliards de C.A.-14.000 personnes)
recrute dans le cadre de sa Division Transport International

des CHEFS de SERVICE & des CADRES EXPERIMENTES

DANS LES ACTIVITES

TRANSIT, CONSIGNATION et MANUTENTION MARITIME

pour ses filiales d'Afrique Noire Francophone.
Une expérience de 5 à 10 ans selon les postes est requise.
La pratique de l'anglais est souhaitée dans les activités Transit, et indispensable pour les activités Consignation.
Outre une rémunération attractive, les cadres recrutés bénéficieront d'importants avantages liés à l'expatriement (logement équipé gratuit - 2 mois de congés payés par an - régime de prévoyance et de retraite des cadres expatriés etc...).
Les perspectives de développement de carrière sont très ouvertes au sein du groupe, compte tenu de l'expansion de nos activités internationales, de notre politique de promotion et de mutations internes.

Adresser C.V. détaillé et photo à
J. TERRAZ - SCAC
30 Quai National - 92806 PUTEAUX.



RESPONSABLE PUBLICITE ET PROMOTION DES VENTES

Cette recherche concerne notre filiale d'Alsace-Lorraine. La fonction recouvre des activités importantes et variées : gestion du budget, organisation d'actions promotionnelles, relations avec les agences, etc...

Elle offre une belle opportunité à un cadre débutant, diplômé E.S.C. ou équivalent.

Lieu de travail : METZ.

Ecrire à Monsieur Jean-Marie MULLER
DARTY ALSACE LORRAINE
Zone Commerciale de la Rotonde - R.N. 57 - Route de Nancy
57160 MOULINS LES METZ.

Cerci

SOCIÉTÉ D'INGENIERIE EN INFORMATIQUE ET AUTOMATIQUE dans des ensembles livrés "clé en main" employant 550 personnes à Paris et dans ses centres régionaux

FILIALE DU GROUPE EMPAIN-SCHNEIDER

Vous propose de participer au développement de son Agence de LYON

Vous possédez une expérience de plusieurs années dans le développement d'applications de gestion sur mini-ordinateurs.
Vous vous sentez prêt à assumer des responsabilités nouvelles :
- participer aux actions d'avant-vente,
- concevoir des produits de gestion,
- animer des équipes de réalisation.

Vous êtes

L'INGÉNIEUR D'AFFAIRES

que nous recherchons.

La rémunération tiendra compte de la qualité de la candidature.

Merci d'adresser le plus rapidement possible les dossiers de candidature sous réf. 607 à la Direction du Personnel, CERCI, 56, rue Roger Salengro, 94126 FONTENAY-SOUS-BOIS (proximité RER).

METTRE EN ŒUVRE L'INFORMATIQUE DANS L'ENTREPRISE

adjoint au responsable du département export

Nous sommes une société européenne de produits d'entretien de grande réputation, leader en RFA, 1500 personnes, dont le siège est situé à MAYENCE.

Nous recherchons l'adjoint au Responsable du Département Exportation.

Après une formation complémentaire à nos méthodes (stage au siège et dans nos différentes filiales étrangères : France, Belgique, Italie), sa mission consistera à :
- suivre le marché français et belge,
- collaborer avec les équipes de vente de nos filiales,
- participer à l'élaboration et au suivi du plan marketing de nos filiales,
- étudier de nouveaux marchés.

Le candidat, âgé de 28 ans minimum, de formation commerciale supérieure, devra parler le Français, l'Anglais et l'Allemand (possibilité de se perfectionner en Allemand), ou être de langue maternelle Allemande, et avoir une première expérience professionnelle.

Lieu de résidence : Allemagne.
Nombreux déplacements de courte durée à prévoir (50% du temps).

Merci d'adresser CV, photo, prétentions et date de disponibilité, sous réf. 9235, à MEDIA SYSTEM - 104 rue Réaumur, qui transmettra.

Diplomés grandes écoles

X, E.C.P., E.S.E., MINES, H.E.C., E.S.S.E.C...

28 ans minimum + 3 à 4 ans d'expérience. Nous sommes une importante Société (effectif 800 - C.A. 400 M - 16 implantations en province) filiale d'un groupe français très puissant d'importance mondiale. Notre activité est

AXEE SUR L'ENERGIE

et notre groupe met en oeuvre des moyens puissants de recherche dans ce domaine.

Notre secteur d'activité est en pleine mutation.

Pour étoffer nos équipes et assurer l'avenir, nous recrutons de jeunes ingénieurs ayant déjà eu une première expérience industrielle. Après une formation approfondie au Siège, il seront au départ affectés à un poste d'

ADJOINT au DIRECTEUR d'une AGENCE

(PARIS - EST - LYON - TOULOUSE)

Une réussite dans ce poste leur permettra, ultérieurement, d'accéder à une fonction de Direction.

Ecrire avec CV, photo et prétentions s/réf. 2671M à D. DANGER - 65, avenue Kléber - 75116 Paris.

CORT — MEMBRE DE SYNTEC

Importante Société française de transformation des métaux

3 usines en Franche - Comté — 1 000 salariés — leader mondial dans sa branche, 70 % d'exportation (Oscar et multiples distinctions) *recherche*

INGENIEUR A.M. ou équivalent responsable service productivité

Poste d'avenir, enrichissant et formateur, doit déboucher sur responsabilité de DIRECTION par une connaissance des rouages de l'entreprise.

Rattaché directement au Directeur Général Technique, il sera responsable de la gestion des coûts de production, des méthodes et de l'organisation industrielle.

10 ANNEES D'EXPERIENCE INDUSTRIELLE REQUISES

Une personnalité affirmée, un esprit concret, inventif et un tempérament d'animateur seront les meilleurs atouts.

Bonne connaissance de l'anglais souhaitée.

La Société s'est engagée dans un vaste programme d'investissements avec une équipe de cadres jeunes. Ses ambitions internationales sont grandes. Logement possible dans maison individuelle.

Autres postes d'ingénieurs disponibles.

Adresser CV, photo et appointements actuels s/réf. 2670M à D. DANGER
65, Avenue Kléber 75116 PARIS

CORT — MEMBRE DE SYNTEC



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

GRENOBLE

Notre division européenne d'informatique industrielle connait un développement très rapide : son taux d'expansion dépasse 40% par an. Nous étions moins de 200 en 1975, nous sommes aujourd'hui plus de 600.
Cette double croissance nous amène à recruter pour notre

service informatique de gestion

plusieurs

ingénieurs informaticiens

Ils auront la responsabilité du développement, de la mise en place et du suivi de systèmes logiciels s'appliquant aussi bien à la gestion comptable et administrative qu'à la gestion de la production.

Les postes devraient très vite évoluer, pour les candidats en ayant le potentiel, vers des responsabilités de chef de projet impliquant l'encadrement d'un groupe de personnes. A court terme, d'autres opportunités pourront se présenter dans d'autres secteurs de la division.

Nous souhaitons rencontrer des candidats (F ou H) diplômés de grandes écoles (Mines, Centrale, ENSIMAG... option informatique de gestion). Une bonne connaissance de l'anglais est souhaitable.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, CV, photo), sous référence CA 06, à Claire Bachelard, HEWLETT PACKARD Service du Personnel, 5 avenue Raymond Chanas 38320 EYBENS.

HEWLETT PACKARD

---

directeur département commercial
ARTICLES MENAGERS

Est recherché par un important groupe français, (région lilloise) produisant des articles ménagers.

Ce Directeur "grand public" assisté d'un Chef des ventes, dirige un important réseau de représentants exclusifs qui visitent tous les canaux de distribution moderne et traditionnelle. Responsable de son C.A., de ses effectifs et de ses résultats devant la Direction Commerciale du Groupe, avec large autonomie, il est âgé d'environ 35 ans, il a reçu une formation commerciale supérieure et il a une expérience réussie de la distribution (ou de la gestion des grandes surfaces).

Ecrire avec C.V. détaillé sous référence 1769-M à I.C.A. qui transmettra. Discrétion garantie.

I.C.A. International Classified Advertising
3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

---

chargée du recrutement de jeunes cadres

(RHÔNE-ALPES)

L'un des premiers GROUPES français du secteur DISTRIBUTION (plus de 15 000 personnes) en forte croissance et poursuivant une politique de diversification intense, recherche pour faire face à son développement une jeune femme chargée de recrutement. Le Groupe accueille chaque année plusieurs centaines de jeunes diplômés.

Intégrée à une petite cellule à l'intérieur de la Direction Centrale du Personnel, il lui sera confié – après une formation en hyper et supermarché – un rôle de recrutement et de suivi de carrières de cadres débutants, en relation étroite avec les Responsables opérationnels.

Ce poste conviendrait à une DIPLÔMÉE D'ÉTUDES SUPÉRIEURES (SCIENCES PO, DROIT, PSYCHOLOGIE ou Formation Scientifique) 30 ans minimum, possédant une expérience lui ayant donné l'occasion d'exercer des responsabilités - si possible incluant un rôle d'organisation et de commandement –
Rémunération attractive.

Les dossiers de candidature - sous réf. 1982 M à préciser sur l'enveloppe - seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT
10, rue de la Paix - 75002 Paris.

Dans le cadre d'un important programme d'investissement et de développement, un groupe industriel alimentaire français leader sur le marché national (plusieurs usines filiales en France et à l'étranger) recherche pour sa principale unité (700 personnes) située dans une ville universitaire du SUD-EST de la France.

ingénieur de haut niveau
responsable de la stratégie et coordination-production

Bras droit du Directeur de Production, il participera avec ce dernier à la restructuration complète, à la gestion et au développement de l'outil de production.
Ce poste comprendra également un rôle de missions spécifiques et de conseils dans tous les domaines concernant la production (ingénierie industrielle - organisation - investissements - plans de production - budgets).
Cette fonction s'adresse à un ingénieur de 30 ans environ, de formation CENTRALE - AM – ICAM, complétée par l'ICG, le CESA, ... ayant déjà une expérience industrielle de 5 à 10 ans acquise si possible dans l'industrie alimentaire et possédant des *qualités affirmées dans les relations humaines,* l'organisation, la gestion et l'animation.
Ce poste offre des perspectives de responsabilités plus étendues au sein de *la Société.*

Ecrire avec CV, photo et prétentions s/réf. 2672/M à 65, avenue Kléber - 75116 PARIS.

CORT *MEMBRE DE SYNTEC*

PATRON DES SERVICES COMPTABLES et FINANCIERS
Rennes 120/160.000 F an

Nous sommes un groupe solide de sociétés de construction, promotion et *gestion immobilière* (1% patronal) implanté dans l'Ouest. Nous recherchons un collaborateur de formation supérieure (DECS +) âgé d'au moins 30 ans et disposant d'une expérience de 5 à 10 années acquise comme gestionnaire. Animant une quarantaine de collaborateurs (essentiellement comptables), il sera responsable de l'établissement des *bilans et comptes d'exploitation,* de la trésorerie, de la fiscalité, du contrôle de gestion, du contrôle et de l'adaptation des outils comptables. Le candidat retenu fera partie du comité de Direction après une phase d'intégration.
Envoyez votre CV sous référence M 837 DS aux consultants de GFC chargés de cette recherche. Discrétion absolue et réponse assurée.

GFC 350, rue de Vaugirard 75015 Paris

FILIALE D'UN GROUPE AMÉRICAIN

EN PLEINE EXPANSION DANS LE DOMAINE DES PRODUITS DE GRANDE CONSOMMATION
(C.A. 300 MILLIONS)

RECHERCHE

RESPONSABLE DU SERVICE ADMINISTRATION DES VENTES

Sa compétence, acquise au cours d'une formation commerciale supérieure, complétée par une expérience professionnelle de 3 ou 4 ans, lui permettra :

- *de traiter tous* les aspects de l'administration des ventes : conditions de ventes, commandes, livraisons, facturation, statistiques commerciales... ;
- de collaborer efficacement aux applications informatiques dans ce domaine ;
- de diriger et d'animer une équipe de 12 personnes ;
- d'être au centre des liaisons : Force de vente, Marketing, Logistique, dans le but d'apporter le meilleur service à notre clientèle.

La connaissance de la distribution moderne est indispensable.
Dépendance hiérarchique : Directeur Financier.

Lieu de travail : MARSEILLE.

Adr. C.V., photo à no T 020.822 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur - 75002 Paris.



THOMSON-CSF

DIVISION DES ACTIVITÉS SOUS-MARINES
Centre de CAGNES-SUR-MER
recherche

1°) INGÉNIEURS
Formation GÉNÉRALISTE

MÉCANIQUE, ÉLECTRONIQUE, INFORMATIQUE
MECANIQUE, ELECTRONIQUE, INFORMATIQUE
Ayant des connaissances en conception assistée par ordinateur *(CAO) acquises en milieu* industriel. Aura à charge le développement de la CAO en circuits imprimés, mécanique, tests... pour la division.

2°) INGÉNIEURS et PROGRAMMEURS

Dans le domaine informatique temps réel. Pour applications traitement du signal. Quelques années d'expérience ou débutants. Connaissances MITRA souhaitées.

Adr. C.V. dét. à THOMSON C.S.F., Serv. Personnel, B.P. 53, 06802 CAGNES-SUR-MER.

MARSEILLE

adjoint technique

Ingénieur ou assimilé.
Formation mécanique ou électrique.
Expérience thermique acquise ou donnée par l'entreprise.
Situation à responsabilités.
Cand. man., C.V. et prétentions à :
Eurosud n° 1047 2 rue Breteuil
13001 Marseille

POLYSAR FRANCE

SITUE à 10 km au NORD de STRASBOURG
cherche pour son laboratoire de recherche et développement des latex

UN INGÉNIEUR CHIMISTE

(ou formation équivalent)

Ce poste peut convenir à des débutants mais une expérience dans les applications des latex dans le domaine textile serait un atout certain.

La pratique de l'allemand est indispensable ainsi que de bonnes notions en anglais.

Les candidatures sont à adresser à la Direction du Personnel à POLYSAR France, boîte postale no 7, 67610 LA WANTZENAU.

---

directeur du personnel

Haute-Savoie **Homme ou Femme**

Affaire industrielle de renommée internationale, 800 salariés, nous étoffons notre structure.
Le directeur que nous cherchons a pour mission principale de mettre en place une gestion prévisionnelle du personnel en France et dans nos *filiales étrangères,* de bâtir et de gérer le plan de formation avec l'appui et la collaboration des opérationnels. Il est, bien sûr, responsable des relations sociales, du recrutement, des relations avec les administrations.
Il est assisté d'une petite équipe.
Il a plus de 30 ans, une formation supérieure (psychologie, sociologie, droit, ESC...) et une expérience de la formation. Il parle anglais.
Notre consultant, Mme G. DILL, vous remercie de lui écrire (réf. 617 LM).

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE DE LA RÉPUBLIQUE - 69001 LYON
PARIS - LILLE - BRUXELLES - GENÈVE - LONDRES

MEMBRE DE SYNTEC

NANTES

WATERMAN

DIRECTEUR DU PERSONNEL
HF

Waterman S.A., 750 personnes, 160 millions de C.A., est une société *française, leader sur son marché : les instruments à écrire de haute* qualité. Son principal établissement industriel se trouve à Nantes : il emploie 650 personnes, dont 410 dans la fabrication en grande série de petits ensembles mécaniques.
Rattaché au Directeur de l'usine, le Directeur du Personnel anime un service de 11 personnes. Outre la partie classique liée à la fonction, il conçoit, propose, met en œuvre une politique sociale qui intègre les contraintes économiques et humaines.
Nous souhaitons rencontrer un professionnel qui justifie d'une expérience de 5 ans dans la fonction. Celle-ci a été acquise impérativement en milieu industriel (de préférence industrie de main d'œuvre).
La décision d'engagement devant intervenir au plus tard le 18 juillet, nous remercions les personnes intéressées d'adresser, sous référence M 423 CA, un dossier manuscrit complet de candidature, en *précisant la rémunération actuelle,* à

egor 8 rue de Berri 75008 Paris

BORDEAUX
60 à 70 000 Frs pour débuter...

Si vous êtes **ambitieux et efficace,** *capable de vous* donner à fond pour un métier passionnant, **une grande chaine d'hypermarchés française** vous propose de faire carrière et de jouer un rôle important dans la distribution moderne en étant **RESPONSABLE COMMERCIAL** (formation assurée).

PROFIL DU POSTE : Jeune 23 ans minimum.
Formation commerciale supérieure (ESC, Sciences Eco, Ecoles commerciales ou niveau universitaire équivalent).

QUALITÉS ESSENTIELLES POUR RÉUSSIR :
- enthousiasme et combativité,
- sens commercial développé,
- goût des responsabilités,
- aptitudes à former et à animer du personnel,
- gestionnaire consciencieux et méthodique.

Nous recherchons immédiatement

10 candidats de valeur

qui, après avoir fait leurs preuves dans cette fonction, se verront confier rapidement des responsabilités importantes.
Réelles perspectives d'avenir.
Rémunération élevée liée à l'évolution des résultats.
Adresser lettre manuscrite, C.V. et photo à :

promonor
52, RUE DE DOUAI - 59000 LILLE
DISCRÉTION ABSOLUE

DANS VOS BAGAGES : DIPLOME DROIT, SCIENCES PO, SUP. DE CO.

A Nice, en hiver, la mer est calme, la vie est douce.
Afin de concilier ces agréments à ceux d'une situation d'avenir nous vous offrons la
RESPONSABILITE DE L'ADMINISTRATION DU PERSONNEL
de notre société, l'un des leaders mondiaux dans notre spécialité (1 600 personnes en France). Rattaché au Directeur du Personnel, vous assurerez la gestion administrative (paie exceptée), l'élaboration et le maintien des procédures, l'accueil des nouveaux collaborateurs.
Vous êtes jeune mais une solide expérience réussie dans un poste similaire (5 à 10 ans) vous a donné la confiance nécessaire pour élargir vos responsabilités.
Et l'anglais n'a plus de secret pour vous. Très bonne perspectives d'évolution pour un candidat motivé.
Et ambitieux.
Prise de fonction : 1er septembre.
C'est rscg carrières qui recevra votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous réf. 5075.
64, rue la Boëtie 75008 PARIS.

rscg carrières



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux



GRENOBLE

Notre division est responsable du développement, de la production et du marketing (pour toute l'Europe) de matériel informatique. Sa croissance, supérieure à 40%, nous amène à recruter plusieurs

ingénieurs électroniciens ou informaticiens
pour notre
département marketing

Ils (elles) auront la responsabilité, pour certains postes, du développement des ventes des ordinateurs et systèmes HP 1000 sur les marchés scientifiques et industriels européens, pour d'autres postes, la responsabilité européenne du support technique pour nos «ingénieurs clients». Ce support s'appliquera essentiellement au domaine des systèmes informatiques de mesure et de contrôle.

Ces postes exigent une bonne connaissance de la mini-informatique, une parfaite aisance en anglais et si possible dans une autre langue, ainsi qu'une réelle disponibilité (fréquents voyages à travers l'Europe : environ 1/3 du temps). Ces postes très complets, permettent de concilier l'expertise technique, de nombreux contacts et une ouverture européenne.

Nous souhaitons rencontrer des candidats (H ou F) diplômés de grandes écoles, ayant une courte expérience ou débutants.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, CV et photo) sous référence CM 06 à Claire Bachelard, HEWLETT PACKARD Service du Personnel, 5 avenue Raymond Chanas 38320 EYBENS.



HEWLETT PACKARD

---

cnet

Le Centre National d'Etudes des Télécommunications

recherche pour son

CENTRE de RENNES

C.C.E.T.T.

INGENIEURS GRANDES ECOLES

ayant 2 à 5 ans d'expérience.

- SYSTEMES de COMMUNICATION GRAPHIQUE (Vidéotex, Télécopie, Télétex).
  1 - Terminaux et Protocoles.
  2 - Conception de bases de données et accès.
- VIDÉO COMMUNICATION
  3 - Production Audiovisuelle assistée par ordinateur.
  4 - Distribution d'images Vidéodisque.
- TRANSMISSION de DONNÉES
  5 - Procédures signalisation (Logiciel).
  6 - Réseaux de transport en boucle (Matériel).

Envoyer C.V. + photo et prétentions en précisant le numéro de l'emploi postulé à l'attention de Monsieur LE GREL -

C.C.E.T.T. — 2, rue de la Mabilais
B.P. 1266 — 35013 RENNES CEDEX

Les Nouveaux Constructeurs

Un des premiers promoteurs français de villages (mille maisons par an) à vocation nationale

recherche

RESPONSABLE DE PROGRAMME

pour chacune des régions suivantes :
ILE-DE-FRANCE, ISERE, RHONE, SAVOIE, ALPES-MARITIMES, LOIRE-ATLANTIQUE, NORMANDIE

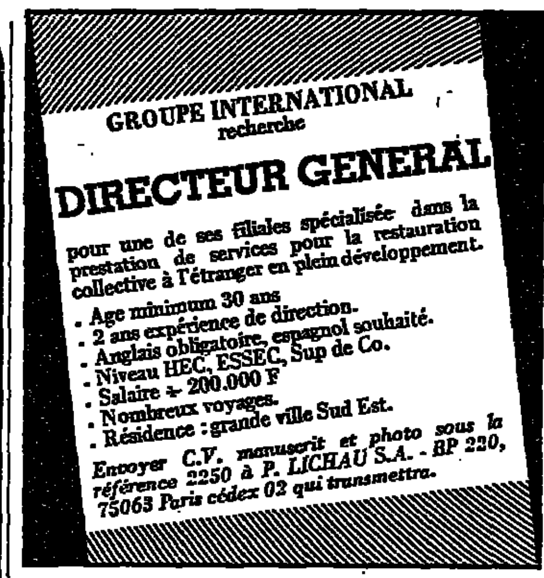
A la tête de votre équipe, vous assurerez la gestion complète d'un programme de 50 à 100 maisons individuelles :

Politique générale, marketing, financier, production, etc.

Diplômé d'une grande école d'ingénieur ou commerciale, vous possédez un tempérament de vrai généraliste, énergique, entreprenant, mais aussi réaliste et rigoureux. A votre rémunération fixe de 120 000 à 130 000 F, s'ajoutera un intéressement substantiel lié à vos résultats pour un total de l'ordre de 160 000 F. Notre très forte expansion offre de larges perspectives de prise de responsabilités.

Env. curriculum vitae et photo, à Mme J. PIGNOT, responsable des relations humaines.
LES NOUVEAUX CONSTRUCTEURS,
Tour Montparnasse, B.P. 137, 75755 Paris, Cedex 15.

« des maisons pour mieux vivre »



GROUPE INTERNATIONAL
recherche

DIRECTEUR GENERAL

pour une de ses filiales spécialisée dans la prestation de services pour la restauration collective à l'étranger en plein développement.

- Age minimum 30 ans
- 2 ans expérience de direction.
- Anglais obligatoire, espagnol souhaité.
- Niveau HEC, ESSEC, Sup de Co.
- Salaire + 200.000 F
- Nombreux voyages.
- Résidence : grande ville Sud Est.

Envoyer C.V. manuscrit et photo sous la référence 2250 à P. LICHAU S.A. - BP 220, 75063 Paris cédex 02 qui transmettra.

CENTRE DE RECHERCHE
près NANCY
recrute

INGÉNIEUR

grande école ou diplômé 3e cycle, ayant de bonnes connaissances théoriques en mécanique des fluides pour conduire des études relatives à la prévision de la pollution, dans les locaux industriels et à la ventilation industrielle. Expérience de la recherche appréciée.

Adr. C.V. détaillé avec photo et prét. ss réf. 2.371 à SWEERTS B.P. 269, 75424 Paris Cedex 09.

Un groupe européen, fabricant en France de peintures bâtiment et peintures spécialisées crée un poste de futur

CHEF DE VENTES BATIMENT
pour sa filiale française.

L'entreprise a d'importantes références techniques et a la possibilité de développer de façon rapide ses ventes aux entreprises de peinture et aux grossistes spécialisés.
Ce poste conviendra à un vendeur, animateur d'équipe, passionné par l'atteinte d'objectifs réalistes qu'il contribuera à définir et à réaliser lui-même dans un premier temps.
Il comporte de larges possibilités d'évolution en fonction des résultats obtenus.
Il est fait pour un vendeur ambitieux et en relation directe avec la Direction Générale.
Le lieu de résidence sera dans le Pas-de-Calais après la période d'essai.
Position Cadre. Bonne rémunération avec possibilité d'intéressement sur objectifs.

Env. lettre et candidature manuscrite, avec CV, photo et rémunération actuelle sous réf. CL
EMPLOIS ET ENTREPRISES
18, rue Volney 75002 PARIS -

Réponse et discrétion assurées.

EFCIS
CIRCUITS INTEGRES MOS
recherche pour son
DEPARTEMENT ELECTRONIQUE

UN INGENIEUR RESPONSABLE DU GROUPE ETUDES SYSTEMES

FONCTIONS :
La définition détaillée des cahiers des charges, le suivi technique des études sur les plans électronique et logiciel.
Ce poste conviendrait à un ingénieur position II de formation électronique + informatique :
- Micro-informatique dont couplage de périphériques
- Systèmes d'exploitation
- Langages haut niveau.

PROFIL :
Expérience de 5 ans minimum dans domaine des micro-systèmes, dans l'étude et l'usage des systèmes de développement de microprocesseurs, et dans l'utilisation d'un assembleur.
- Anglais nécessaire (lu, écrit, parlé)
- Lieu de travail : GRENOBLE.

Adresser lettre manuscrite et C.V. à :
EFCIS - BP 217 - 38019 Grenoble Cedex.

IMPORTANTE SOCIETE FRANCAISE
Région BORDELAISE

ANIMATEUR DE FORMATION

Pour études et adaptation à de nouvelles méthodes de travail utilisant des MOYENS INFORMATIQUES.
- Niveau INGENIEUR, de préférence ELECTRONICIEN
- EXPERIENCE DE LA FABRICATION SOUHAITEE.

Ecrire avec C.V. et prétentions à no 64203 CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.



THOMSON-CSF

Division des ACTIVITÉS SOUS-MARINES
à BREST
recherche

1 INGÉNIEUR-ÉLECTRONICIEN
GRANDE ÉCOLE

Pour études, réalisation et installation de matériels offshore et de navigation.
Quelques années d'expérience en systèmes digitaux et microprocesseurs.

1 INGÉNIEUR-ÉLECTRONICIEN
DÉBUTANT

Pour rédaction de manuels techniques et formation de clients.
Anglais souhaité.

Envoyer C.V. THOMSON C.S.F., Division des Activités sous-marines, route du Conquet, 29283 BREST CEDEX.

MAISONS INDIVIDUELLES

•

CONSTRUCTEUR
PROMOTEUR

recherche

DIRECTEUR TECHNIQUE

Ingénieur Grande École
ou Architecte

Il aura la responsabilité technique de l'activité de la Société, de la conception des plans de masse, de la création de produits nouveaux et de la tenue des dossiers clients.

Lieu de résidence : Rouen ou environs

•

Envoyer curriculum vitae manuscrit avec photo et indiquer rémunération souhaitée, s/n° 854.443 REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL DU SECTEUR EMBALLAGES

recherche

pour sa filiale du SUD-OUEST

UN CADRE COMMERCIAL

Placé sous l'autorité du directeur de cette filiale, il aura en charge la responsabilité de l'ensemble des problèmes commerciaux : administration des ventes et suivi de la clientèle.

Nous recherchons un diplômé d'une Ecole supérieure de commerce, âgé d'au moins 30 ans, et justifiant d'une expérience commerciale de plusieurs années acquise, de préférence, dans la branche conditionnement ou le secteur agroalimentaire.

Ce poste devrait évoluer vers une direction commerciale.

Adresser lettre candidature, C.V. et prétentions, s./réf. 3587, à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 Paris Cedex 02, qui transmettra.

CORNING FRANCE
Leader des verres spéciaux
recherche pour son usine de
Châteauroux (Pyrex - Corelle etc.)

JEUNES INGENIEURS G.E.
(E.C.P. - MINES - I.D.N. - A.M. ou équivalent)

- **Un ingénieur débutant**
  0-2 ans d'expérience. Poste d'entrée classique dans l'entreprise ; il se formera à la technologie au sein du Service Technique en prenant en charge la stimulation et la coordination des actions de réduction de coûts.
- **Un ingénieur nouveaux produits - procédés confirmé**
  3-5 ans d'expérience. Il se centrera sur les applications en production des nouveaux développements produits et procédés, ainsi que sur les relations techniques avec la clientèle.

Anglais indispensable - Formation gestion souhaitable.

Le Groupe peut offrir de larges évolutions de carrière à une personnalité disposant d'un réel potentiel de manager, soit dans des fonctions de production, soit vers d'autres responsabilités.

Envoyez lettre manuscrite, C.V. et photo à CORNING FRANCE, Siège Social, Direction Développement du Personnel, 44, avenue de Valvins, 77210 AVON.

PA-SVP

BRETAGNE

AGRO-ALIMENTAIRE
vous vendez ce que vous achetez

- VOTRE FORMATION SUPERIEURE n'a pas altéré votre sens des réalités.
- VOTRE CULTURE ET VOTRE PERSONNALITE vous prédisposent à entretenir des relations commerciales très éclectiques sur le plan national.
- VOTRE PARFAITE MAITRISE DE L'ANGLAIS vous ouvrira les portes du Commerce International.

VOUS SEREZ REDOUTABLE AU TELEPHONE par vos qualités d'imagination et votre force de persuasion.
Vous étouffez dans votre première fonction et perdez trop de temps à écrire.
Enfin vous aimez gagner, vous aimez l'argent.
Alors n'hésitez pas à adresser lettre manuscrite, C.V., photo salaire actuel s/réf. 80177 à :

Alain KERVADEC Psychologue du travail - 24 rue Alfred de Vigny 22000 SAINT BRIEUC
DISCRETION ABSOLUE

SOCIÉTÉ CONSTRUCTION ÉLECTRIQUE FILIALE D'UN GROUPE MULTINATIONAL

recherche

INGÉNIEUR MÉTHODES

Ce poste conviendrait à un ingénieur diplômé A.-M. ou équivalent, âgé d'environ 30 ans et possédant une expérience industrielle de 5 ans acquise de préférence en câblerie.

Il aura pour mission :
— d'étudier le passage en fabrication des produits nouveaux.
— d'optimiser les procédés et moyens de fabrication.
— de participer à la conception des outillages.

Une pratique de l'analyse de la valeur serait un atout supplémentaire.
Anglais souhaité.
Poste à pourvoir en PICARDIE.

Adresser C.V. à n° 64.453 CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01.

BANQUE INTERNATIONALE

recherche

LE DIRECTEUR DE SON AGENCE
de LILLE

et

LE DIRECTEUR DE SA FUTURE AGENCE
de MARSEILLE

Adress. lettre manuscrite, C.V., photo n° T 20.749 M REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

L'AAPAVE
recherche pour ses services de Nancy

I NGENIEUR ELECTRICIEN

ESE ou IEG
Disposant de 5 à 10 ans d'expérience industrielle (ex. : études travaux neufs, entretien d'importants équipements, surveillance des chantiers) et d'une bonne connaissance pratique des réseaux HT et BT.
Mission :
Assister l'ingénieur principal du service ELECTRICITE (10 ingénieurs, 85 techniciens, 7 bureaux locaux) dans ses tâches techniques (promotion de la prévention, conseil, formation...), d'animation et de relations avec l'extérieur (6000 établissements adhérents au service concerné).
Poste d'avenir évolutif.

Adresser C.V. détaillé ss. réf. 907 à

seletec
Conseil en Recrutement
15, rue Vauban
67009 STRASBOURG CEDEX

LE DIRECTEUR DES RELATIONS SOCIALES ET DU PERSONNEL

d'un très important groupe industriel français
SECTEUR RHONE-ALPES
recherche

SON ADJOINT

Il lui déléguera directement dans le cadre d'une étroite collaboration des responsabilités de haut niveau concernant les options sociales, les plans d'action, leur contrôle, les recrutements de cadres et leur gestion dans les différentes Sociétés du Groupe.
Le candidat devra en conséquence avoir un acquis et une taille répondant à l'importance des objectifs visés.
Il aura une formation supérieure et au minimum 35 ans.

Adresser dossier de candidature s/réf. 256
SERGE BAILLY 40, av. Hoche 75008 PARIS

Emplois et Entreprises

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

INGENIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX
INGENIEUR SUPPORT

Notre Société créée et dirigée par des Ingénieurs au sein d'un *Groupe* bien établi, s'est imposée dans 3 domaines de pointe :

- MICROSYSTEMES INTEL
- *PERIPHERIQUES*
- TRAITEMENT D'IMAGE

en accompagnant la vente de ses produits de supports et de services performants.

Mais c'est notre style de vie décontracté et une mentalité commune fondée sur l'engagement et la responsabilité qui favorisent l'autonomie d'action et nous permettent un maximum d'efficacité:

- *1977 - création - C.A. 1.500.000 F*
- 1980 - C.A. 52.000.000 F

NOTRE OBJECTIF :
- 1981 - C.A. 80.000.000 F

- Nous recherchons :
- pour notre département *MICROSYSTEMES INTEL*
  . 2 INGENIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX chargés du suivi de secteurs industriels en région parisienne (Réf. 1)
  . 1 INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL sédentaire (Réf. 2)
  . 1 INGENIEUR SUPPORT ayant une bonne expérience en micro-informatique industrielle (Réf. 3)
- pour notre département *IMAGE ET GRAPHIQUE*
  . 1 INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL ayant une bonne expérience technique en graphique et en mini-informatique (Réf. 4)

A défaut d'expérience de la vente, vos connaissances techniques nous intéressent, si vous êtes autonome et décidé à élargir vos compétences.

Adressez-nous votre curriculum vitae avec photo et prétentions : METROLOGIE, Tour d'Asnières 92606 ASNIERES cédex. Nous vous assurons une réponse rapide et une totale discrétion.

GROUPE IMA
MÉTROLOGIE

GCT

COMPAGNIE GENERALE DE CONSTRUCTIONS TELEPHONIQUES

Associée à un important groupe mondial leader dans les techniques les plus avancées en télécommunications, et consacrant 15 % de son C.A. en Europe pour ses recherches et développements *recrute*

JEUNES INGENIEURS
FORMATION ELECTRONIQUE

Les candidats retenus bénéficieront d'une formation théorique et pratique de plusieurs mois avant d'être affectés sur des

CHANTIERS D'INSTALLATIONS

de centraux téléphoniques en métropole ou à l'étranger, pour assurer des travaux informatiques sur les nouveaux systèmes de commutation.

Nous proposons des possibilités d'avenir dans des domaines en pleine évolution : Commutation avec Intégration de services nouveaux, Télématique, etc...

Ecrire avec CV et rémunération souhaitée au :
SERVICE DU PERSONNEL
251, rue de Vaugirard 75740 PARIS CEDEX 15

T.R.T. TELECOMMUNICATIONS RADIOELECTRIQUES ET TELEPHONIQUES

recherche pour son CENTRE TECHNIQUE du PLESSIS-ROBINSON

INGENIEURS-ELECTRONICIENS

● **DEBUTANTS**
pour l'étude de matériels avionique ou télécommunications VHF - UHF

● **DEBUTANTS et POSITION II ou III**
Pour l'étude et le développement de matériels de transmissions hertziennes sol ou spatial (circuits analogique, numérique, traitement du signal)

● **INGENIEURS-MECANICIENS**
— Intéressé par les responsabilités d'une équipe de développement et dessin, bonnes connaissances en électronique professionnelle.
— Expérimenté dans le domaine des vibrations mécaniques pour essais, calculs de contraintes et fatigues mécaniques.

Adresser C.V. à T.R.T., 5, avenue Réaumur, 92350 LE PLESSIS-ROBINSON

MEDTRONIC, leader mondial de la stimulation cardiaque, développe ses systèmes d'informations, constitués à ce jour de plusieurs systèmes (IBM 34) répartis dans différents pays d'Europe, et recherche

HF

senior analyst

pour prendre la responsabilité d'un logiciel de gestion des ventes : commandes, stocks, livraisons, facturation, état des ventes, etc.

Actuellement opérationnel dans deux filiales de vente, l'utilisation de ce logiciel est prévue dans six autres pays d'Europe d'ici deux ans.

Dépendant du responsable des études et assisté d'un ou deux programmeurs, cet analyste confirmé assurera :
— la maintenance et le développement de modules complémentaires,
— la mise en place en de nouveaux lieux,
— l'assistance aux utilisateurs,
— la liaison avec les services d'exploitation.

Anglais courant indispensable (langue de travail). Déplacements de courte durée en Europe.

Diplômé d'études supérieures (ingénieur ou MIAGE), le candidat aura 3 à 4 ans d'expérience d'analyste et le potentiel pour devenir chef de projet.

EDP operations manager

pour :
— diriger le centre de traitement du Siège et d'une filiale situés à Neuilly-sur-Seine,
— fournir l'assistance technique requise aux autres centres de traitement en Europe (Allemagne, Hollande, Espagne, Angleterre),
— développer un réseau de communication et de traitement à distance,
— mettre en place des procédures standard d'exploitation et de contrôle sur les différentes unités.

Le poste est directement rattaché au Directeur des Systèmes d'Informations pour l'Europe.

Le candidat aura une bonne formation technique (école d'ingénieurs), une connaissance du matériel IBM et des réseaux de communication et plusieurs années d'expérience des problèmes d'exploitations. Anglais courant nécessaire.

Envoyer C.V., photo et prétentions à :
Madame HERIARD-DUBREUIL
MEDTRONIC — Service du Personnel
120, avenue Charles de Gaulle
92200 NEUILLY-SUR-SEINE




---

steria
ENTREPRISES

Dans le cadre du développement de son Département «PROJETS SPECIAUX» Stéria Entreprises recherche des

INGENIEURS CONFIRMES

souhaitant participer à des réalisations dans les domaines suivants :
- Télématique
- Réseaux de guichets automatiques
- Terminaux points de vente
- Architectures de Système à base de Mini et de Micro-Ordinateurs

Adresser C.V. et prétentions à Monsieur C. SOMEK

steria ENTREPRISES
147 rue de Courcelles
75017 PARIS

BANQUE INTERNATIONALE
recherche pour :
— *DEPARTEMENT ADMINISTRATIF :*

CADRE ADMINISTRATIF ET COMPTABLE

32 ans min., diplôme supérieur de comptabilité. Expérience de quelques années gestion frais généraux.

— *DEPARTEMENT RISQUES ET ENGAGEMENTS:*

CADRE ANALYSTE FINANCIER

Poste évolutif vers responsabilité département. Formation *HEC, ESSEC* ou équivalent. Age min. 32 ans. Quelques années expérience des risques bancaires souhaitée.

Pour ces deux postes : anglais indispensable. Ecrire avec C.V. s/réf. 2.280 à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 PARIS CEDEX 02, qui transmettra.



MEDECIN

Notre Laboratoire, installé à Paris, a acquis, tant en France qu'à l'étranger, une bonne notoriété par ses spécialités pharmaceutiques.

Pour travailler en étroite collaboration avec notre Directeur Médical et notre Directeur Technique, nous recherchons un médecin jeune auquel nous souhaitons confier :
— la mise en place, le suivi et l'exploitation d'études cliniques,
— l'information et les relations médicales auprès des milieux hospitalo-universitaires,
— la participation à des Tables Rondes et à des Congrès.

Homme de contacts, il est vivement souhaité qu'il ait acquis une formation pratique par des remplacements en cabinets de Généralistes.

Une grande disponibilité personnelle pour des déplacements fréquents (50% en province et à l'étranger) est nécessaire.

Une bonne maîtrise de l'anglais est indispensable.

Veuillez envoyer votre CV, photo, rémunération *actuelle sous référence 824 à*

HORACE conseil
97 rue de Richelieu 75002 PARIS
CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

La Direction de l'Information et du Développement Commercial de
L'UNION NATIONALE DES CAISSES D'EPARGNE de FRANCE
recherche un

ASSISTANT DE DIRECTION

Exigences :
— Diplômé ESSEC, ESCP ou équivalent.
— Connaissances en Economie et Marketing.
— Sens des contacts.
— Aptitude au travail en équipe.
— Première expérience bancaire souhaitée.
— Bonne maîtrise de l'Anglais.
— Disponibilité pour des déplacements *brefs et fréquents.*

Fonction :
Il participera aux tâches suivantes :
— Animation commerciale.
— Formation commerciale.
— Etudes et analyses marketing.
— *Suivi commercial des produits.*

Envoyer C.V. *manuscrit*, photo et prétentions sous réf. 8070 à UNCEF. Service du Personnel - 5, rue Masseran - 75007 PARIS

SOCIÉTÉ ROBINETTERIE INDUSTRIELLE
recherche
pour seconder le
CHEF DU MARCHÉ ÉNERGIE

INGÉNIEUR DÉBUTANT

Formation mécanicien
(A.M. - ENSI - INSA)

intéressé par les problèmes marketing. *Parlant couramment anglais.*

Ecrire avec C.V., photo et prétentions
A M R I
Service du Personnel
50, avenue Daumesnil, 75012 PARIS.



emplois régionaux

SAVAM
à SOISSONS
Premier spécialiste français en transport volumineux recherche

PUPITREUR-PROGRAMMEUR

sur ordinateur de bureau. *Matériel actuel :* cartes perforées.
Rattaché aux services financiers, il aura pour missions :
— L'animation de l'équipe informatique (3 personnes).
— Le contrôle des données transmises à la comptabilité.
— La responsabilité des liaisons avec les différents services.

Ce poste conviendrait à un candidat ayant une formation de type DUT informatique et une première expérience sur *mini système.*

Adresser lettre et C.V. à : SAVAM - Z.I., *rue des Moines*, B.P. 82 - 02203 SOISSONS Cedex.

CABINET CONSEIL JURIDIQUE ET FISCAL DE L'OISE recherche COLLABORATEUR. Ecr. avec C.V., photo et prét. à n° 8.548 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, *75427* Paris-9e.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ MIDI DE LA FRANCE
recherche
CHEF DE SECTION *COMPTABLE*
— B.T.S. ;
— 5 ans d'expérience minim. ;
— connaissant bien comptabilité générale et analytique.

Adress lettre man., C.V., photo (rét.) et rémunérations souh. à no 8.527 « le Monde » Publicité, 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09.

MONTPELLIER
Société de
PROMOTION IMMOBILIÈRE
recherche

RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET COMPT.

Formation supérieure + DECS exigés 5 ans min. ds la fonction. *Le candidat retenu aura* la responsabilité, outre la comptabilité et la fiscalité *de la société, de ses filiales* et des programmes de construction (600 logements), *de la trésorerie et des problèmes* juridiques de la société.

Adr. C.V. *manuscr.* + photo + prétentions à URBAT, 14, av. F.-Mistral, *34000 Montpellier.*

SOCIETE ANONYME H.L.M. (Loiret) recherche

UN DIRECTEUR ADJOINT

pour *montage financier* des opérations de constructions — gestion financière et administrative des programmes — de formation supérieure économique et financière. Il aura acquis bonne expérience ds ce domaine. Ecr. Havas Orléans no 200.340.

Etabliss. hospitalier important recherche
DIRECTEUR, 40 ans minimum, *diplômé* E.N.S.P., licencié en Droit ou Sciences économiques, expérience hospitalière exigée. *Salaire et avantages conventionnels.* Joindre C.V., photo. Ecrire HAVAS *63000 CL.-FERRAND no 59.124.*

LE CENTRE COMMUNAL *d'Action Sociale de Grenoble* recherche un Directeur de Centre Social. Et. sup. exigées et exp. prof. 10 a. Rémun. déb. 4.900 F brut. Cand. et C.V. avant le 2-7-80 au *C.C.A.S.*, 14, rue Hébert.

SOCIÉTÉ DE RENOMMÉE INTERNATIONALE DANS SON SECTEUR D'ACTIVITÉ
recherche
POUR SON SERVICE INFORMATIQUE SITUE A CRETEIL (94)

JEUNE HOMME

(niveau *Bac* ou *équivalent*)
— Dégagé des obligations militaires.
— Il devra être attiré par les problèmes informatiques.
— Il lui sera confié un poste

d'OPÉRATEUR DÉBUTANT

sur ordinateur IBM (travail en 3 X 8)
— Formation assurée mais des notions de base en Informatique seraient appréciées.
Larges possibilités d'évolution.
Avantages sociaux divers.
Lieu de travail desservi par Métro.

Envoyer C.V. manuscrit, photo et prétentions à n° 64.488, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

MAGAZINE D'INFORMATION BI-MENSUEL
LEADER DANS SON DOMAINE D'ACTIVITÉ
recherche son

FUTUR RÉDACTEUR EN CHEF

— *Capable d'orienter et d'animer l'équipe en place.*
— Parfaitement rodé aux techniques d'un journal (*organisation, rédaction,* secrétariat de rédaction, maquette, documentation...).
— *Libre rapidement.*
— Sciences Po-lettres ou équivalents souhaitée.

Envoyer C.V., lettre manuscrite et photo à

TEAMA INTERNATIONAL C.V.
12 bis, rue Jean-Jaurès, 92807 PUTEAUX.

---

responsable de la gestion des ventes

PARIS-LYON **100/120 000 F**

Nous sommes la filiale d'une importante société multinationale et nous traitons un grand nombre d'affaires dans nos différents centres de profit.

En tant que responsable du service Gestion des Ventes de l'une de ces régions, vous serez chargé d'assurer l'exploitation des contrats de location ou de vente de nos biens d'équipement.

Vous animerez une équipe d'une dizaine de personnes en lui fixant des objectifs précis; vous veillerez à la bonne application des procédures administratives et réglerez les litiges avec la force de vente.

Votre diplôme, du type Ecole Supérieure de *Commerce, est complété par une expérience* similaire acquise au sein d'une importante société de distribution qui vous aura familiarisé avec *l'utilisation de l'informatique.*

Dans ce poste tremplin, vous pourrez donner toute la *mesure* de votre potentiel et de votre *autonomie.*

Merci d'envoyer votre C.V. sous référence 4632 à *Bruno DEMOINET,*

INTERNATIONAL BUSINESS DRIVE
28, av. de Messine
75008 PARIS
IBD

à qui nous avons confié cette recherche.

CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT



recherche

ingénieurs consultants

130/150.000 F+ selon expérience

Opérationnels (réf. PM)

Ils sont responsables de l'analyse des besoins, de la vente et de l'introduction de l'outil informatique dans les P.M.E.

Postes à pourvoir à Paris avec possibilité mutation province à court terme.

Fonctionnels (réf. ML)

Ils sont responsables de l'analyse des besoins globaux des P.M.E., de l'élaboration de la documentation technico-commerciale, de la formation des Ingénieurs-Consultants opérationnels et de leur assistance sur le terrain.

Pour ces deux fonctions :

— formation supérieure commerciale ou technique, possédant 3 à 5 ans d'expérience professionnelle, soit comme Ingénieur Commercial (SSCI, Constructeur informatique ou cabinet d'organisation), soit comme Ingénieur Technico-commercial en Informatique,

— de larges possibilités d'évolution de carrière sont assurées.

Envoyer C.V., photo au 135 rue de la Pompe 75116 Paris.
Division Grande Diffusion.



MAISONS MONDIAL PRATIC SGE

Entreprise nationale spécialisée dans la construction de maisons individuelles.

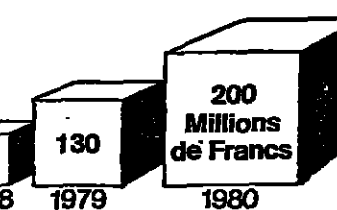
A atteint en quatre ans la place de 5e grand constructeur.
Appartient au premier groupe français de Bâtiment et Travaux Publics.

la Société Générale d'Entreprises



poursuit son développement dans un marché toujours plus concurrentiel.

1500 maisons en commande chiffre d'affaires



recherche

DIRECTEURS RÉGIONAUX

pour ses régions : Alsace, Aquitaine, Franche-Comté, Languedoc, Rhône-Alpes.
Diplômés grandes écoles - 5 ans d'expérience souhaitée.

Ce sont de véritables patrons

prenant en charge l'ensemble des responsabilités commerciales, administratives, travaux, gestion Direction de centres lancés ou à lancer, totalement autonomes.

MAISONS MONDIAL PRATIC offre

- des responsabilités liées à une rémunération à la hauteur de vos compétences.
- une carrière en rapport avec l'expansion de l'Entreprise.
- les moyens du premier groupe français de Bâtiment et Travaux Publics.

Les candidatures seront traitées confidentiellement par le Directeur des Relations Humaines, qui recevra CV + photo à :
MAISONS MONDIAL PRATIC - 23, rue du Pont des Halles, 94150 Chevilly-Larue.

DYAMA 256880

---

ineres

SOCIETE SITUEE DANS LE 2ème ARRT
EFFECTIF 1200 PERSONNES,CA 300 M F

recherche

ATTACHE A LA DIRECTION TECHNIQUE

(Réf. A1)

MISSION: entretien, travaux neufs, réaménagement de bureaux et locaux, problèmes d'Hygiène et Sécurité.

PROFIL: INGENIEUR de 30-35 ans;
- Formation Arts et Métiers;
- Minimum 5 ans d'expérience éxigée;
- Très solides connaissances en électricité sont indispensables;
- Connaissances en climatisation;
- Forte personnalité;

RESPONSABLE DU SERVICE RADIO-TECHNIQUE BILINGUE ANGLAIS

(Réf.A2)

MISSION: avec une dizaine de techniciens, prise en charge de l'installation, de la mise en route et de la maintenance des matériels radio électriques, électroniques, et téléphoto à l'Etranger ; superviser les achats et gérer les stocks concernant ces matériels.

PROFIL: INGENIEUR de 30-35 ans;
- Formation de type I.S.E.P. ou équivalent;
- Minimum 5 ans d'expérience;
- Très solides connaissances en télécommunications, en logique et analogique;
- La connaissance de l'Espagnol serait un atout supplément.

Il est proposé pour les deux postes:
- UNE REMUNERATION MOTIVANTE
- 7 SEMAINES DE CONGES PAYES.

Merci d'envoyer C.V.+ photo + lettre manuscrite+N. téléph. en précisant la référence du poste à



Monsieur BENAYOUN
INERES, 76, 78, Avenue des Champs Elysées - 75008 PARIS qui nous assiste dans ce Recrutement et qui traitera chaque candidature confidentiellement

Publicité-Réunies



Un des premiers organismes de Formation Continue souhaite renforcer son équipe en engageant un

conseiller de formation (H F)

Il aura pour mission:
- de négocier et monter des programmes de formation intra-entreprises,
- d'entretenir et de développer les relations avec les entreprises,
- d'encadrer la réalisation de stages inter-entreprises.

Il doit donc avoir :
- une formation supérieure (ESCAE ou licence etc.),
- une pratique de la négociation commerciale,
- une expérience des points clés actuels de la vie de l'entreprise, acquise de préférence dans un cabinet de Consultants ou dans un service fonctionnel d'un groupe.

La connaissance des techniques de formation (notamment audiovisuel et enseignement programmé) sera un atout supplémentaire.

Les candidatures (lettre manuscrite et C.V. précisant le niveau actuel de rémunération et le délai de disponibilité sous référence 2632-M) seront examinées avec la discrétion d'usage par

a. et j. ourlin CONSEILS DE DIRECTION
47, AV. ALSACE-LORRAINE
92160 ANTONY

CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT



COMSIP ENTREPRISE

Nous sommes un des plus importants groupes français de dimension internationale et nous assurons la totalité des prestations pour l'étude et la réalisation d'ensembles et sous-ensembles en ELECTROTECHNIQUE, AUTOMATISMES et SYSTEMES INFORMATIQUES appliqués à l'industrie.

Pour faire face à notre développement, en France et à l'Etranger, nous souhaitons renforcer notre potentiel notamment par l'intégration de

chefs de projets
électricité confirmés

Nous désirons rencontrer des Ingénieurs diplômés (Sup-Elec, INSA, ENSI, ...) ayant une solide expérience de la conduite de projets, notamment pour l'exportation. Ces ingénieurs ont environ 35 ans, le sens de l'animation, l'esprit d'entreprise, une disponibilité aux déplacements de durée variable à l'Etranger et la pratique de l'anglais.
(Réf. SPS 20)

jeunes ingénieurs
en génie chimique

Nous désirons rencontrer de JEUNES INGENIEURS DIPLOMES (Chimie Paris ou équivalent), intéressés par la fonction d'INGENIEUR d'AFFAIRES.
Ils auront à étudier et réaliser des systèmes d'analyseurs industriels automatiques destinés aux industries en continu (Pétrole, pétrochimie, chimie, ...).
Dans le cadre de leur formation ils effectueront un stage de 6 mois à 1 an sur un chantier à l'étranger.
Ces ingénieurs motivés à la fois par la technique et la gestion des contrats ont donc une disponibilité aux déplacements et une pratique courante de l'anglais.
(Réf. SPS 21)

Les candidats adressent un dossier en rappelant la référence du poste choisi à : COMSIP ENTREPRISE
Service du Personnel du Siège - B.P. 305
92506 RUEIL MALMAISON.

CENTRE DE FORMATION
(1ère formation et formation continue)

recherche

LE DIRECTEUR de son établissement

Le (la) candidat (e) âgé (e) de 38 ans minimum, possède une formation supérieure (HEC, ESSEC, ESCAE, grande école d'ingénieur, maîtrise de gestion ou équivalent), une expérience d'au moins 8 ans dans la fonction marketing et la gestion.

Il lui sera confié la direction du centre (animation, gestion, pédagogie).

Une expérience de l'enseignement est demandée.

La connaissance de la langue anglaise est indispensable.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous référence 06/710

bac **PERSONNEL CONSEIL**
86, rue de Lille 75007 PARIS

CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

BANQUE DE LA HENIN

recherche pour
REGION PARISIENNE ET PROVINCE

attachés commerciaux

CLASSE III ou IV

- Formation supérieure appréciée ;
- 3 ans d'expérience minimum dans une activité bancaire commerciale ;
- Motivés pour la vente de produits financiers et attirés par la réussite commerciale.

Les candidats doivent accepter par avance une mobilité géographique périodique indispensable à leur promotion au sein de la Société.

Écrire avec c.v., photo et prétentions
B.L.H. — SERVICE RECRUTEMENT,
16, r. de la Ville-l'Évêque, 75008 Paris.

P.R.B.

---

kléber colombes

recherche pour sa

BRANCHE PNEUMATIQUES

un ingénieur responsable du suivi des essais et des homologations de pneumatiques auprès des constructeurs automobiles.

Cet **ingénieur mécanicien** d'au moins 30 ans garde un vif intérêt pour la technique (bureau d'études, service essais à l'intérieur de la société et chez les clients) et le concrétise en appliquant une démarche scientifique rigoureuse.
Il sera chargé également d'appliquer la politique produit de son département.
L'activité s'exerce au plan européen, nécessite l'anglais courant et suppose des déplacements.

Référence A

BRANCHE CAOUTCHOUC INDUSTRIEL

un ingénieur d'études et de préconisation techniques auprès des constructeurs automobiles pour les pièces en caoutchouc.

Cet **ingénieur mécanicien** d'au moins 30 ans assure la coordination nécessaire entre services techniques, chef de produits et clients.
Il est au fait des évolutions technologiques et suit les conditions d'utilisation des produits au regard des performances exigées. Il doit avoir une bonne connaissance de la mécanique vibratoire, une démarche rigoureuse.
L'activité s'exerce à l'échelon européen et nécessite la connaissance de l'allemand.

Référence C

Adresser CV et prétentions en précisant la référence du poste choisi à



Service Central des Ingénieurs et Cadres - 6, avenue Kléber 75116 Paris

Les Younes Pub

Le département Education de CONTROL DATA France recherche

PROFESSIONNELS DE L'INFORMATIQUE
HF

Vous êtes un jeune professionnel de l'informatique et vous avez une formation scientifique supérieure (maîtrise, DEA ou équivalent), une expérience de 2 à 3 ans en informatique de gestion, une bonne pratique de COBOL et/ou ASSEMBLEUR sous DOS, une forte motivation pour la formation. Vous voulez intégrer ce type d'expérience à votre développement de carrière.
CONTROL DATA, leader mondial des services informatiques, vous offre la possibilité d'exercer une

fonction de formateur dans son département Education

Vous assurerez des cours de formation professionnelle, animerez des séminaires et développerez de nouveaux cours.
A l'issue d'une période de 18 mois, vous rejoindrez nos équipes d'Ingénieurs Analystes Applications ou Système.
Adresser C.V. à CONTROL DATA, Service Recrutement, 195, rue de Bercy 75582 PARIS CEDEX 12.



UNE GAMME COMPLETE DE SYSTÈMES ET DE SERVICES INFORMATIQUES

Plain Champs

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	57,00	67,03
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,46
IMMOBILIER	39,00	45,86
AUTOMOBILES	39,00	45,86
AGENDA	39,00	45,86
PROP. COMM. CAPITAUX	105,00	123,48

ANNONCES ENCADRÉES	La m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	33,00	38,80
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,40
IMMOBILIER	25,00	29,40
AUTOMOBILES	25,00	29,40
AGENDA	25,00	29,40

offres d'emploi

KONTRON ROCHE

recrute

INGENIEUR COMMERCIAL

pour renforcer son équipe commerciale en région parisienne.

Si vous avez réussi votre première expérience dans la vente et possédez de bonnes bases scientifiques, vous prendrez en charge la promotion et la vente des

EQUIPEMENTS D'ELECTRONIQUE MEDICALE

de notre gamme soins intensifs (monitoring, respirateurs).

Rémunération de base de bon niveau.
Intéressement motivant aux résultats.
Poste basé à MONTIGNY (YVELINES).

Merci d'adresser votre candidature à KONTRON S.A. - B.P. 72 - 78194 TRAPPES Cedex qui étudiera personnellement et confidentiellement toutes les candidatures.

conseiller juridique

160.000 +

Un important groupe français de produits de grande consommation recherche un juriste confirmé pour être le *conseil* de sa Direction Générale et de ses grandes Directions.

Pour réussir à ce poste il faut avoir une expérience de plusieurs années dans les domaines suivants :

- droit civil et commercial,
- législation économique (concurrence, fraudes, publicité promotion),
- fiscalité,
- *rédaction des contrats et protocoles,*
- droit des sociétés,
- notarial.

Poste à pourvoir à Paris.

Envoyer C.V. détaillé et prétentions en indiquant date d'absence de Paris sous réf. 1761-M à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising 3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 PARIS

IMPORTANTE SOCIÉTÉ

recherche

Pour le développement d'un IMPORTANT SYSTÈME de TÉLÉCOMMUNICATIONS

INGÉNIEURS-ÉLECTRONICIENS

Chargés de l'étude de circuits numériques de formation ENST, ESE ou équivalent

INGÉNIEURS-INFORMATICIENS

chargés de l'étude et de la réalisation du logiciel temps réel ;
de formation ENST, ESE, MAITRISE d'INFORMATIQUE ou ÉQUIVALENT.

Si possible expérimentés en Informatique temps réel, ayant connaissances des langages assembleurs, et des micro-processeurs.

Lieu de travail :
Région de TRAPPES
Banlieue SUD-OUEST

Ecr. avec C.V. et prétentions, N° 62.836, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, PARIS 1er, qui trans.

EFCIS

CIRCUITS INTEGRES MOS

recherche

LE FUTUR RESPONSABLE DE SES ACTIVITES EXPORTATION

PROFIL :
- Expérience confirmée et réussie domaine semi-conducteurs et contexte international
- Anglais + allemand
- Disposé à voyager 50 pour cent de son temps.

Poste à pourvoir à VELIZY.

Adresser lettre manuscrite et C.V. à EFCIS
45, avenue de l'Europe
78140 Velizy Villacoublay
Tél. : 16 (1) 946-97-19



4, rue Massenet 75016 Paris

Écrire en précisant la référence - Discrétion absolue

Directeur d'usine industrie alimentaire
référence ZS 662 AM

FILIALE D'UN PUISSANT GROUPE ALIMENTAIRE recherche, pour participer avec la Direction Générale au développement de l'entreprise et poursuivre la mise en place d'une structure performante, un **Directeur d'Usine.**
Le titulaire du poste sera responsable d'une **unité de 200 personnes** *tant sur le plan technique (objectifs de production en qualité - délais - coût)* que sur le plan de la **gestion des ressources humaines.**
Ces fonctions conviendraient à candidat 30 ans minimum, dynamique et animateur, disposant d'une formation supérieure d'ingénieur et ayant dirigé un département autonome ou une usine de préférence dans industrie alimentaire.
Poste région Sud de Paris.

Futur directeur de P.M.I.
référence FY 668 AM

UNE PMI DYNAMIQUE (50 personnes - 25 millions) rattachée à un groupe français recherche son **Futur Directeur.**
Il commencera par prendre en charge la production puis il se formera au commercial afin d'assumer la direction de la société dans les deux ans. Il sera mis en place par le titulaire actuel du poste avant son départ en retraite.

Ce poste conviendrait à un ingénieur, ayant 7 à 10 ans d'expérience professionnelle, si possible dans un domaine de productions grande série réalisées par des machines automatiques performantes (connaissance de la transformation notamment des plastiques appréciée).
Situation intéressante pour candidat dynamique, polyvalent, de bon contact, ayant les caractéristiques d'un chef d'entreprise.
Poste : banlieue Est de Paris.

Jeune contrôleur budgétaire
référence NB 656 AM

Lee Cooper LEADER SUR LE MARCHE INTERNATIONAL DU SPORTWEAR *pour faire* face à son expansion étoffe la structure de son service gestion.
Un poste de **Contrôleur Budgétaire** est offert à **jeune diplômé de l'enseignement supérieur** disposant d'une première expérience de deux ou trois ans dans la fonction.

Le titulaire du poste
- *participera à l'élaboration annuelle du plan de développement à moyen terme,*
- préparera le budget en relation avec les responsables de sections budgétaires,
- assurera les analyses de gestion.

Réelles possibilités d'évolution de carrière dans un groupe dynamique et performant.
Poste à Amiens.

Ingénieur grande école développement
référence BU 664 AM

UN IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS réalisant des systèmes complexes de haute fiabilité mettant en œuvre des techniques de pointe recherche un Ingénieur Grande Ecole (ECP, AM, ENSI...) pour lui confier des responsabilités complètes de développement (depuis l'étude jusqu'à l'industrialisation) en contact avec les clients.

Poste très intéressant et évolutif pour candidat débutant ou ayant 1 à 3 ans *d'expérience. Capable d'animer une petite équipe et ayant* dynamisme, goût pour la technique et excellent contact humain.
Poste à Paris.

Responsable technico-commercial adjoint à directeur
référence AT 663 AM

DECKEL FRANCE machines outils - commande numérique - centres usinage - électro-érosion, recherche pour seconder son Directeur, un **Responsable Technico-commercial** ayant une bonne expérience pratique des machines outils (acquise en méthodes ou en atelier), connaissant la commande numérique et disposant de réelles aptitudes commerciales.

Il aura des responsabilités variées : élaboration des offres, réception des clients, liaisons avec la Maison Mère, animation du SAV, assistance technique au réseau de vente et à la clientèle...
Poste intéressant pour candidat dynamique, compétent, de bon contact.
Connaissance allemand appréciée.

Poste à Paris.

Groupe CDF CHIMIE

DEUXIÈME GROUPE CHIMIQUE FRANÇAIS, CA 10 milliards de francs, poursuit son expansion et recherche des Cadres de haut potentiel, capables de participer activement au développement des activités du Groupe et d'y progresser.

Nous recherchons actuellement :

HEC, ESSEC, ESC... haut potentiel responsabilités commerciales

des CADRES COMMERCIAUX, HEC, ESSEC, ESC ou INGENIEURS CHIMISTES,
débutants ou ayant une expérience de la vente de produits industriels, parlant couramment l'anglais. Ils assumeront des responsabilités évolutives de vente, marketing, gestion de produits, à l'échelon international.
Poste à Paris. **référence CV 665 AM**

Ingénieurs informaticiens

DEUX INFORMATICIENS ingénieurs ou équivalent, 5 ans d'expérience
- l'un sera responsable d'importantes chaînes de traitement (entretien, approvisionnements...). Il travaillera avec les moyens informatiques du groupe.
  Poste à Bully-les-Mines puis à Paris. **référence DW 666 AM**
- l'autre animera et développera le service informatique d'une filiale de moyenne importance (CA 300 millions).
  Poste à Bernouville (proximité Pontoise) ***référence EX 667 AM***

Responsable administratif et financier

Rattaché au Directeur Général d'une filiale du Groupe (CA 100 millions, 250 personnes) il sera responsable de l'ensemble des problèmes financiers, administratifs et de personnel.
Poste intéressant au sein d'une société dynamique, pour candidat de formation supérieure, ayant acquis une expérience polyvalente en gestion, comptabilité, personnel, capable de participer pleinement à la vie et au développement de l'entreprise.
Poste à Paris. **référence GZ 669 AM**

Ecrire en précisant la référence.

etap 4, rue Massenet 75016 Paris

KONTRON ROCHE

ELECTRONIQUE MEDICALE
Département Marketing International

ASSISTANTE CHEF de PRODUITS

La Chef de Produit de notre gamme «néonatologie» *recherche son assistante.*

La candidate retenue participera à l'élaboration des moyens de promotion de nos équipements et interviendra en soutien auprès des sociétés locales, tant pour la formation des réseaux que lors de ventes importantes.

Le poste basé à MONTIGNY (Yvelines) implique une bonne connaissance du milieu hospitalier, la pratique de l'anglais et de fréquents déplacements en France et en Europe.

Merci d'adresser votre C.V. à Renée BOURG
KONTRON S.A. - B.P. 72
78194 TRAPPES Cedex.

adjoint de direction générale

120.000 F

Spécialisée dans l'ingénierie alimentaire, notre Société (50 personnes, CA 27 M de F) filiale d'un **important groupe Anglais** poursuit un rapide développement.

Pour structurer notre croissance et *atteindre nos objectifs,* les fonctions de notre Adjoint de Direction Générale s'orienteront selon 2 axes :

- *un axe opérationnel :*
  CHEF COMPTABLE
  Il est directement responsable devant la D.G. France et la Direction Financière du Groupe, de la comptabilité jusqu'au bilan et du reporting mensuel.
- *un axe fonctionnel :*
  ADJOINT DE DIRECTION
  Il assiste la Direction Générale dans toutes les préoccupations liées à la gestion commerciale et administrative.

Ce poste qui devrait évoluer vers une Direction Administrative et Financière requiert un collaborateur justifiant d'une pratique comptable exercée et parlant couramment l'anglais.

Lieu de travail : N.O. Région Parisienne.

Ecrire avec C.V. détaillé sous référence 10.456-M à
CNPG
185 avenue Victor Hugo - 75116 Paris

Pour promouvoir ses réactifs et produits chimiques auprès des Laboratoires de l'Industrie, des Centres de Recherche, etc.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ recherche

UN DÉLÉGUÉ TECHNICO-COMMERCIAL

de formation Chimie
(niveau maîtrise ou équivalent)

Secteur : Région Sud de Paris (départements 91, 77, 45)
Résidence : de préférence ORLEANS.

Envoyer C.V., photo et prétention sous n° 48.465 HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann, 75008 Paris

IMPORTANTE SOCIÉTÉ ÉLECTRONIQUE

recherche

INGÉNIEUR PROJETS et TECHNICO-COMMERCIAL

Pour établissement, rédaction et suivi de projets de systèmes de transmissions de données.

Connaissance et expérience dans le domaine de la téléinformatique souhaitables.

Anglais indispensable.

Lieu de travail :
Région de MONTLHERY
Banlieue SUD

Ecrire avec C.V. et prétentions N° 63.835 Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris (1er) q. tr.

GROUPE PHARMACEUTIQUE,
Banlieue N.E. Paris, 380 personnes, recherche pour renforcer son
DEPARTEMENT RECHERCHES CHIMIQUES

1 technicien(ne) chimiste

CONFIRME (E)

- Formation B.T.S. ou équivalent
- Minimum 5 ans d'expérience en synthèse organique
- Possibilité d'évolution

Adresser lettre manuscrite + C.V. sous référence DB.06.80 à :





15-24, rue Jean Chaptal
93609 Aulnay-sous-Bois cédex

SOCIÉTÉ OMERA

FILIALE GROUPE T.R.T.

recherche pour son DEPARTEMENT ETUDES et CONTROLE TRAFIC ROUTIER

INGÉNIEUR - INFORMATICIEN

CONFIRMÉ, DIPLOMÉ GRANDE ÉCOLE

- Le candidat devra connaître la programmation et l'analyse informatique pour être à même d'élaborer les programmes de systèmes importants.
- Il assurera leur suivi dans le temps auprès des clients ainsi que les liaisons auprès des autres Sociétés du Groupe, tant nationales qu'étrangères, travaillant dans le même domaine.
- Il aura une large autonomie dans le cadre des projets et/ou contrats qu'il aura lui-même définis en liaison avec le Service Commercial et la Direction Générale.
- Formation initiale et lieu de travail : ARGENTEUIL.
- Formation complémentaire pendant quelques mois à l'étranger.
- Langue anglaise obligatoire.

Envoyer C.V., photo et prétentions, à OMERA, 49, r. Ferdinand-Berthoud - 95100 ARGENTEUIL.

Nous sommes l'un des tous premiers groupes français du second-œuvre du bâtiment (C.A. : 300 millions de francs).
Nous recherchons pour l'une de nos filiales (région parisienne) qui conçoit et monte des installations industrielles, le

directeur commercial

(120.000 F +)

Dans le cadre d'une large délégation de pouvoir, il sera responsable de la politique commerciale et du développement international de la filiale.
Bien que de taille modeste (C.A. : 10 millions de francs), cette filiale connait une forte croissance, notamment à l'exportation.

Profil recherché :
- environ 30 ans
- formation supérieure
- anglais courant
- au moins deux ans d'expérience de marketing industriel à un niveau international.

Ce poste est susceptible d'évoluer rapidement vers des fonctions plus larges au niveau du groupe.

Envoyez CV et photo à Contesse Publicité 20, av. Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, sous réf. 63.269 qui transmettra

---

A LA VENTE OU AU MARKETING : MAIS AVANT TOUT DES INGENIEURS

TEXAS INSTRUMENTS FRANCE, vous le savez, est l'un des grands de l'électronique. Le développement considérable de ses activités l'amène à recruter régulièrement de nouveaux collaborateurs. Aujourd'hui, sa division

APPAREILS DE CONTROLE

(automates programmables 5TI-PM550), souhaite rencontrer

2 ingénieurs de vente

Une formation en électrotechnique, électromécanique, automatisme, électronique, informatique ou en régulation leur permettra d'être crédibles auprès des industriels qu'ils visiteront.
Si cette formation technique de base est indispensable, elle n'exclue pas une très forte motivation pour les relations commerciales : prospection, entretien clientèle, organisation séminaires, formation...
L'un des deux postes exige une expérience professionnelle de plusieurs années. L'autre pourrait en revanche convenir à un débutant, soucieux d'évoluer dans un contexte international. Dans tous les cas l'anglais courant est nécessaire.
Postes opérationnels en région parisienne, depuis notre centre de Vélizy. Quelques déplacements en province. Réf. IMCD 0680/44 M

1 ingénieur marketing...

... en fait presqu'un Chef de produits, mais ingénieur de formation (la même que nos ingénieurs de vente) avec toutefois une spécialité en automatisme et régulation. Cela s'explique : il est responsable du contrôle des processus et régulation sur des systèmes à base informatique. Voilà pour le côté technique, mais son intervention ne s'arrête pas là : il est le support marketing auprès de nos ingénieurs de vente, est appelé à les former, à réaliser des opérations promotionnelles, organiser des séminaires... Vaste mission, donc... Mais passionnante. 5 ans au moins d'expérience, la pratique sans faille de l'anglais sont indispensables. Poste basé à Vélizy. Réf. IMCD 0680/45 M
Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature (CV, photo et prétentions) en rappelant la référence du poste qui vous intéresse à Marie-Thérèse LEGUET, T.I.F., BP n° 5 - 06270 VILLENEUVE - LOUBET.



TEXAS INSTRUMENTS FRANCE

reog carrières

SMITH-CORONA (FRANCE)

FILIALE AMERICAINE d'un important constructeur mondial de machines à écrire

cherche son

directeur technique

35 ans minimum

Exige :
- *connaissance parfaite du matériel,*
- *bonne connaissance de l'électromécanique*
- *sens du contact humain,*
- *initiative et organisation,*
- *maîtrise parfaite de la langue anglaise.*

Une expérience de quelques années dans une position similaire serait souhaitable.

Propose :
- *rémunération en rapport avec responsabilités,*
- *formation complète sur nos produits,*
- *ambiance dynamique dans un groupe international.*

Envoyer CV, photo, lettre manuscrite avec prétentions à : W. COPPENS SMITH - CORONA (FRANCE) S.A. 133 rue de Montreuil 75011 Paris.

---

ingénieur organisation haut-niveau

CREUSOT-LOIRE ORGANISATION recherche pour des missions à assurer tant auprès des différentes Sociétés du Groupe que pour sa clientèle extérieure un INGENIEUR en ORGANISATION de HAUT NIVEAU.

Ce candidat, âgé d'au moins 35 ans, diplômé de l'enseignement supérieur, ayant exercé la profession de Consultant en cabinet spécialisé pendant 5 ans au minimum, devra apporter de solides compétences justifiées par des références, notamment dans les domaines production et gestion.

Les déplacements sont fréquents à partir d'une base tenant compte du domicile de l'intéressé.

Les lettres de candidatures avec photo et indication de la rémunération actuelle ou souhaitée sont à adresser à Monsieur SABBAG, Creusot-Loire Organisation 8/12, rue de La Rochefoucauld 75428 Paris Cedex 8.

CREUSOT-LOIRE

HAVAS CONTACT

HEWLETT PACKARD FRANCE
recherche pour son Siège Social (ORSAY)

TRADUCTEURS - REDACTEURS techniques (Français-Anglais)

Les candidats retenus auront une formation DUT ou Ingénieurs en Electronique/Informatique. Ils seront parfaitement informés sur les technologies nouvelles, la formation spécifique sur les instruments et systèmes Hewlett-Packard sera assurée par nos soins.

Ces postes peuvent être considérés, soit comme des postes à affectation définitive, soit comme des postes de transition pour accéder à des fonctions d'ingénieurs commerciaux, pour lesquelles ils constituent un mode d'entrée particulièrement efficace.

Les possibilités d'évolution de carrière dans les domaines techniques ou commerciaux sont particulièrement intéressantes compte-tenu du développement de la Société.

Ecrire avec CV détaillé photo et prétentions à la Direction du Personnel - HEWLETT PACKARD FRANCE B.P. 6 - 91401 ORSAY

HEWLETT PACKARD

GROUPE INDUSTRIEL
recherche
pour une de ses divisions
(CA 130 MF dont 30 % à l'exportation)

RESPONSABLE MARKETING

de formation supérieure, connaissant au moins l'anglais et si possible l'allemand, ayant quelques années d'expérience dans la vente ou le marketing de biens industriels.
Résidence PARIS
avec fréquents déplacements sur l'Europe.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à n° 6289, EMPLOIS ET ENTREPRISES 18, rue Volney - 75002 PARIS.



Ingénieurs debutants

Le Groupe SOCOTEC (2000 personnes dont 1000 Ingénieurs en France et dans le monde) s'est acquis, par la compétence de ses collaborateurs et le sérieux de ses prestations, une très grande notoriété dans les milieux de la Construction et de l'Industrie. Notre métier, le Contrôle Technique de la Construction, a pour vocation par l'examen, en amont (pièces écrites, plans et notes de calcul) et en aval (exécution et réception) des ouvrages de bâtiment, d'assurer la solidité et la sécurité de ces ouvrages. Dans le cadre de notre plan de développement, nous sommes amenés à vous proposer au sein de nos différentes Agences de Métropole (une agence par département en moyenne) des postes d'Ingénieurs «GENIE CIVIL». Ingénieur diplômé en «GENIE CIVIL» (ECP, ENPC, ETP... et éventuellement CHEC ou ISBA) vous aurez à prendre en charge, après une période de formation à nos méthodes, le suivi complet (Technique et Commercial) des affaires qui vous seront confiées. Vous bénéficierez d'une très large autonomie d'action - vous accepterez une mobilité professionnelle qui vous permettra d'enrichir votre expérience et favorisera votre développement de carrière. Si cette offre vous intéresse, adressez votre candidature (sous la référence 80/16) en précisant la (les) région (s) où vous souhaiteriez débuter, à : P. CANDES SOCOTEC - Service Emploi et Formation 3, avenue du Centre 78182 SAINT QUENTIN YVELINES CEDEX.

AMMANN FRANCE

Filiale d'un important groupe suisse fabriquant et distribuant en France des matériels de travaux publics (CA prévu en 1980 environ 75 millions)

recherche

DIRECTEUR COMMERCIAL

Ce poste conviendrait à un cadre expérimenté dans la fonction et dans la profession, parlant Allemand et/ou Anglais.

Une expérience de la vente sur le terrain serait appréciée.

Nécessité d'habiter la région Parisienne.

Rémunération : ne sera pas inférieure à 240.000 F/an et sera fonction de l'expérience acquise.

Adresser C.V. et photo à :
Direction Générale AMMANN FRANCE
ZI les Petites Haies
31, rue de Valenton
94015 CRÉTEIL CEDEX

bleu

Première entreprise française d'ingénierie, dans un domaine technologique très avancé, nous concevons et réalisons des ensembles industriels clé-en-main de grandes dimensions, en France et à l'étranger.

Souhaitant renforcer les moyens de notre Département Estimation-Devis, nous recherchons un

INGENIEUR ESTIMATION — Paris

Le candidat recherché possède environ 5 années d'expérience professionnelle, acquise dans des entreprises pétrochimiques, sidérurgiques ou nucléaires.

Il peut justifier de compétences solides en fabrication et montage d'équipements mécaniques et chaudronnés, en achats de matériels et analyse de devis, en gestion et coordination d'affaires.

Il sera chargé, au sein d'une équipe de spécialistes, d'estimer les coûts d'achats de matériels ou marchés de travaux nécessaires à nos réalisations (grosse chaudronnerie, électricité, circuits fluides, marchés de sous-traitance locale, en France et à l'étranger...).

Les nombreux contacts qu'il entretiendra avec tous les secteurs de l'entreprise (services de projets, d'études, départements commerciaux, etc), peuvent lui permettre d'évoluer à terme vers d'autres fonctions.

Les candidatures, accompagnées d'un C.V. détaillé, sont à adresser, sous la référence 79521M, à HAVAS CONTACT 156, boulevard Haussmann 75008 PARIS qui transmettra.

HAVAS CONTACT

CAM

FILIALE INFORMATIQUE de la Caisse des Dépôts et Consignations

recherche

ANALYSTES

(Maîtrise informatique ou ingénieur)

Une première expérience sur des applications de gestion (assurances, comptabilité...) pour participer à des projets qui intégreront le TP et bases de données.

ANALYSTES-PROGRAMMEURS

(DUT informatique ou équivalent)

Ayant acquis la maîtrise de la programmation (COBOL) pendant au moins 3 ans, pour participer à l'analyse organique d'applications de gestion importantes

Affectations possibles :
PARIS - ARCUEIL - BORDEAUX

Si vous êtes intéressé par des postes évolutifs dans un groupe important nous vous remercions d'envoyer votre curriculum vitae et prétentions à :
C.A.M. Direction du Personnel
BP 16 - 94114 ARCUEIL CEDEX

bleu

IMPORTANTE BANQUE PRIVEE PARIS 2ème, recherche

Gradé
Niveau Cl. IV

30 ans minimum, pour un poste de gestion administrative et comptable.

Possibilités d'évolution pour candidat de valeur.

Sérieuses références exigées.

Ecrire avec C.V. et prétentions sous réf. 186 M à



(Réponse et discrétion assurées).

MEDIA 84

CABINET D'AUDIT FRANCAIS D'IMPORTANCE NATIONALE
recherche pour PARIS

RESPONSABLES DE MISSION

Expérience 2 à 4 ans en Cabinet
Formation supérieure exigée.

Il est offert :
- une expérience professionnelle variée ;
- une rémunération motivante ;
- une formation de qualité ;
- des possibilités de promotion rapide ;
- une ambiance de travail agréable ;

Adresser C.V. et photo, sous la référence 3592 à P. LICHAU S.A. - BP 220, 75063 Paris cédex 02 qui transmettra.

---

mi-temps

ASSISTANT (E) COMMERCIAL (E)

Cabinet en Gestion des Ressources Humaines, nous recherchons un (e) collaborateur (trice) à mi-temps pour notre DIRECTEUR COMMERCIAL.

Cette fonction concerne l'administration et la gestion du portefeuille clients, le suivi téléphonique de la clientèle et la coordination avec les Consultants chargés de la réalisation.

Ce poste s'adresse à un (e) étudiant (e) en cours de formation commerciale ou juridique ou à une jeune femme de formation équivalente souhaitant concilier une activité professionnelle intéressante et son rôle de mère de famille.

Soyez aimable d'adresser un courrier motivé à B. DURAND.

CNPG
185 avenue Victor Hugo - 75116 Paris

FILIALE PARISIENNE D'UN GRAND GROUPE INDUSTRIEL recherche

LE RESPONSABLE de son service R & D

Les candidats Ingénieurs IIIA 30-40 ans joindront à leur C.V. une note manuscrite sur les succès qu'ils ont obtenus dans la mise en oeuvre et la réalisation de projets en télématique, automatismes et systèmes.
Salaire : 160 000 F +

Ecrire sous référence 9618/JN à A.M.P. 40, rue Olivier-de-Serres 75015 PARIS (qui trans.)



auditeur interne débutant

LE GROUPE BSN-GERVAIS DANONE (16,4 MD de C.A., 57000 personnes) recherche un jeune diplômé d'une grande école de gestion pour son service Audit Interne).
Il se formera aux méthodes et techniques utilisées dans le Groupe et dans un Cabinet Anglo-Saxon, et participera à des missions d'audit comptable et opérationnel dans les différentes sociétés du Groupe. Il évoluera ensuite vers la responsabilité complète des missions qui lui seront confiées tant en France qu'à l'étranger. Lieu du poste : Paris. Réf. P 18 M

jeune responsable gestion du personnel

ÉVIAN (700 M de C.A., 1700 personnes, marques Évian, Badoit, Fruité, Sirops Évian, ...) recherche un jeune diplômé d'Études Supérieures pour lui confier la responsabilité de la gestion des ressources humaines de sa principale unité de production (1100 personnes, à proximité d'Évian).
Il se formera aux différents aspects de la fonction personnel en assistant le Responsable des Relations Sociales de l'établissement. Il assurera ensuite rapidement les responsabilités opérationnelles suivantes : participation aux prévisions de structure et d'effectifs, analyse des ressources et des besoins, mutations, promotions, recrutement, participation aux relations avec les partenaires sociaux.
Nous désirons confier cette fonction à un jeune diplômé (école de gestion ou université) ayant acquis de bonnes connaissances des problèmes de personnel au cours de ses études et de stages en entreprise ou lors d'une première expérience professionnelle. Réf. P 19 M

Adressez votre candidature avec C.V. détaillé, sous référence correspondante, en précisant rémunérations actuelle et souhaitée, à BSN-Gervais Danone, Service Recrutement Cadres, 7, rue de Téhéran - 75008 Paris.

HAVAS CONTACT

bsn.gervais danone bsn.gervais danone • bsn

SOCIÉTÉ INGÉNIERIE
SAINT-PHILIPPE-DU-ROULE

recherche

CHEFS D'ÉQUIPE

1) ARCHITECTES-URBANISTES

D.E.S.A. - D.P.L.G.
Formation de base ingénieur grandes écoles appréciées (Mines - Ponts - Centrale - E.T.P.)
environ 35 ans

120.000 F/an

2) INGÉNIEURS B.E.T.

Structures - Fluides
Ponts - E.T.P.
environ 35 ans

100.000 F/an

CHARGÉS D'ÉTUDE

1) ÉCONOMISTES-INFORMATICIENS

E.N.S.A.E. - I.S.U.P. - Sc. Eco - Sc. Po

2) PROJETEURS-COMPOSITEURS

Architecture B.E.T. - T.C.E.

84.000 F/an

3) CARTOGRAPHES-GÉOGRAPHES

60.000 F/an

Pour tous les postes, il est requis :
Bonne expression écrite et orale - Sens pédagogique
Sens des plannings
Engagements immédiats - Vacances assurées
Contrats de 2 ans renouvelables
Déplacements fréquents 6 mois/an
Avantage des séjours à l'étranger
Merci d'envoyer C.V. manuscrit - Expériences
références - photo à PUBLI - INTER
75, rue Voltaire, 92300 LEVALLOIS
s./réf. 29.651, qui transmettra.



SurTec
GROUPE C.G.E.

spécialisée dans la commercialisation de systèmes centraux d'alarmes vol et techniques à une clientèle professionnelle (banques, administrations, ensembles industriels, sociétés de surveillance, etc...)

recherche

UN INGENIEUR DE VENTE DE SYSTEMES DE SECURITE

De formation technique (DUT électronique ou ingénieur) et possédant si possible une bonne culture dans le domaine des télécommunications ou de la mini-informatique. Le candidat retenu se verra confier la responsabilité des ventes d'une gamme de matériel à un secteur de clients nationaux.

Il apportera une solide expérience de la vente de systèmes électroniques, de préférence dans le secteur bancaire.

Intégré à une petite équipe de haut niveau, il participera au lancement d'une activité de pointe sur un marché en pleine expansion au sein d'une PME bénéficiant de l'appui technique et financier du groupe C.G.E.

Cette fonction, basée en région parisienne, s'adresse à un homme imaginatif, dynamique et ambitieux.

Elle offre de rapides et réelles perspectives d'évolution de carrière au sein de l'entreprise et du groupe C.G.E.

Envoyer C.V. et prétentions à Direction du Département SURTEC - LA TELEPHONIE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE - 31, rue des Longs Prés - 92100 Boulogne

---

Chef de la Distribution Edition

Moyenne entreprise de renom, en progression régulière depuis de nombreuses années, crée en région parisienne Sud le poste de CHEF de la DISTRIBUTION.
Dans une perspective commerciale, il est responsable du bon fonctionnement et du développement des activités stockage, préparation, saisie des commandes, emballage, expédition. Il anime une soixantaine de personnes.
De formation supérieure, âgé d'au moins 35 ans, il justifie d'une expérience similaire, acquise en tant que Responsable dans une entreprise à taille humaine.
Rémunération importante correspondant aux fortes exigences du poste.
Ecrire sous référence 80 714 M à Madame Claude FAVEREAU qui traite confidentiellement cette recherche.

EMPLOI centor
13 bis, rue Henri Monnier
75009 PARIS

Promodès

1er grossiste multidistributeur en Europe, recherche pour

Promogros

(activités de gros et commerce de détail de proximité)

UN ADJOINT AU RESPONSABLE DE LA FORMATION COMMERCIALE

qui devra le seconder notamment dans:
- la conception d'actions de formation en liaison avec les opérationnels demandeurs;
- l'organisation des sessions;
- l'animation des séminaires.

Le candidat devra nécessairement posséder une expérience d'animation de 3 à 5 ans dans le domaine commercial acquise si possible dans le secteur de la distribution.
Le poste est basé à PARIS mais exige de nombreux déplacements sur l'ensemble de la France et demande une grande disponibilité.
Adresser C.V. photo et rémunération souhaitée sous Réf. M 2 à Gérard LABBE, PROMODES, B.P. 17 - 14120 MONDEVILLE.

HAVAS CONTACT

SOVAC

POUR AGENCE BANLIEUE OUEST PARIS
RECRUTE

UN ATTACHÉ COMMERCIAL SPÉCIALISÉ CRÉDIT IMMOBILIER ACQUÉREUR

Le poste comprend :
— la responsabilité d'un chiffre d'affaires à développer ;
— le suivi commercial et la prospection de professionnels de l'immobilier (Constructeurs et Agences Immobilières notamment).

Le candidat retenu aura déjà une expérience de plusieurs années dans ce type de fonction et sera en mesure d'apporter les preuves de ses premières réussites.

— conditions de travail et perspectives d'évolution
Il est offert :
— Classe V ;
— voiture de fonction ;
intéressantes.

Adresser curriculum vitae, photo et prétentions, sous la référence OV 383 à TELEX P.A., 34, bd Haussmann, 75009 Paris, qui transmettra.

Une entreprise multinationale et diversifiée, spécialiste de produits de consommation durables.

La société française distribue des lignes de produits destinés au commerce spécialisé et aux grandes entreprises de vente au détail. Elle est établie dans la région parisienne.

Le futur

DIRECTOR OF MARKETING AND SALES, FRANCE

rapportera directement au General Manager, Europe et assumera la responsabilité budgétaire des départements Vente, Finances, Services Techniques et Promotion.

Il s'attachera essentiellement à créer et à diriger une solide organisation de vente pour ces deux secteurs du marché. Il devra également développer et poursuivre une politique de marché agressive visant à assurer à l'entreprise la part du marché correspondant à son importance au niveau international. Dotée dès le départ d'intéressantes rémunérations, cette fonction offre à son titulaire d'excellentes opportunités d'augmentation et d'épanouissement personnel.

Nous pensons à un spécialiste expérimenté dans la vente de produits de consommation du secteur machines de bureau ou de tout autre secteur technologique. Nous cherchons une personne possédant une expérience certaine de la gestion au niveau national ou *régional* et qualifiée pour la collaboration avec les grandes entreprises de vente au détail et le commerce spécialisé.

Animé d'esprit d'entreprise, il pourra gérer une organisation et saura motiver des collaborateurs qualifiés. Possédant un talent naturel pour la vente, il sera doué d'un excellent esprit analytique. Il sera très probablement français avec d'assez solides connaissances de la langue anglaise.

Si vous voulez relever le défi, si vous désirez faire la preuve de vos qualités de leader au sein d'un groupe parfaitement constitué, écrivez-nous sous référence 518.003 - ROSSEL RP - 112, rue Royale, B-100 BRUXELLES, qui transmettra.

---

telesystemes

Importante Société de Services en Informatique recherche pour son service de temps partagé «EURODIAL»

UN INGENIEUR D' APPLICATIONS

(réf. A)

Formation ENSAE ou équivalent
Il aura pour missions au sein d'un domaine nouveau en expansion rapide «ECONOMETRIE» - Gestion Commerciale - Banques de données économiques :
- le conseil et l'assistance technique en avant-vente et après-vente
- la recherche, l'installation et la promotion de nouveaux produits

Débutant ou ayant quelques années d'expérience, il possède de solides connaissances en économie et en statistiques ainsi que le goût des contacts humains.
Il connait le FORTRAN

UN ANALYSTE-PROGRAMMEUR

(réf. B)

Formation DUT ou équivalent
Il participera à la réalisation d'applications de gestion interactive, puis en prendra la responsabilité

Débutant ou ayant quelques années d'expérience, il maitrise le FORTRAN

Envoyer C.V. + prétentions à TELESYSTEMES
10 rue de Verdun 92100 BOULOGNE - M. LIFERT

AUDITEURS « SENIOR »

Schlumberger

VOUS OFFRE LA POSSIBILITÉ D'UNE CARRIÈRE FINANCIÈRE INTERNATIONALE

- 1 à 2 ans dans le groupe Audit Interne à Paris (Audit opérationnel, informatique, conseil en organisation auprès des filiales du groupe),
- ensuite poste opérationnel (probablement Assistant Controller ou Controller) dans une filiale en France ou à l'étranger.

Si vous avez moins de 30 ans, au minimum 3 ans d'expérience dans un cabinet d'audit international, si vous parlez anglais, cette offre peut vous intéresser.

Ecrivez ou téléphonez à J.S. & P., 10, rue des Saussaies, 75008 Paris - Tél. : 265-26-13 - Réf. BRSC, qui nous assiste dans cette recherche.

DU PONT DE NEMOURS (France) S.A. recherche pour sa division Trésorerie, un

Assistant au chef de la section trésorerie

La personne se verra confier les responsabilités suivantes:
- elle assurera les relations et affaires courantes avec les banques;
- elle gérera la réception et remise à l'encaissement des chèques, l'achat des devises etc...
- elle participera à la passation des écritures, à l'analyse des comptes de bilan, à la gestion des flux financiers et à la gestion de trésorerie prévisionnelle, pour DU PONT DE NEMOURS (France) et ses sociétés affiliées.

Le poste exige:
- une expérience trésorerie ou comptable confirmée, niveau certificat comptable, le sens de l'organisation du travail et des contacts;
- l'esprit d'initiative et de décision propre aux problèmes de gestion quotidienne;
- de bonnes connaissances en informatique seraient un atout supplémentaire;
- anglais souhaité.

Avantages sociaux - 13e mois - participation - horaire variable.

Les candidatures et rémunération actuelle, sont à adresser, *sous réf. 364 M à:*
DU PONT DE NEMOURS (France)
S.A. - Service du personnel,
9, rue de Vienne - 75008 Paris.

DU PONT

HAVAS CONTACT

Parrainée par d'importantes entreprises françaises, cette société s'est fait une solide réputation dans la fabrication de

WAGONS

Ses produits, comme son know-how, reçoivent un accueil favorable sur les marchés étrangers, où elle fait déjà 30% de son C.A.
Elle cherche à s'adjoindre

l'INGENIEUR COMMERCIAL de HAUT NIVEAU

à qui elle confiera son DEVELOPPEMENT INTERNATIONAL.

Cette opportunité s'adresse à un homme de formation supérieure très au fait des contraintes de fabrication et d'exploitation du matériel, et si possible des techniques liées aux processus d'exportation.
Il agira avec une grande autonomie et en réfèrera au directeur général.
L'anglais est un impératif, une seconde langue ne serait pas superflue...
Rémunération élevée.

Adresser dossier de candidature sous la référence 9040 à :
INTERNATIONAL BUSINESS STRATEGY - 4 rue Weber 75116 PARIS

IBS

CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

ANNONCES CLASSEES

	La ligne.	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	57,00	67,03
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,46
IMMOBILIER	39,00	45,86
AUTOMOBILES	39,00	45,86
AGENDA	39,00	45,86
PROP. COMM. CAPITAUX	105,00	123,48

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	33,00	38,80
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,40
IMMOBILIER	25,00	29,40
AUTOMOBILES	25,00	29,40
AGENDA	25,00	29,40

offres d'emploi

directeur général

Une des filiales d'un groupe français de premier plan dans le domaine de la thermie urbaine et industrielle offre une intéressante opportunité à un jeune candidat ambitieux, qui n'hésite pas à prendre un poste de mandataire social.

Il aura le goût et l'aptitude à motiver et animer le potentiel humain que peut représenter 500 personnes. Il devra être également un technicien éprouvé car il ne devra pas hésiter à affronter des problèmes de terrain émanant de l'exploitation-technique de chaufferies ou d'installation industrielle.

Dans un premier temps, il s'agira d'assumer l'entière responsabilité du travail de 200 personnes environ, de toutes qualifications, et d'assurer par une gestion très précise et détaillé, le bon rendement de chaque contrat. Ce poste de très haut niveau convient à un candidat diplômé d'une Grande Ecole, ayant 5 à 10 ans d'expérience des responsabilités de gestion et d'exploitation d'un centre de profit à caractère industriel et commercial de grande dimension.

Si cette proposition vous intéresse, nous vous demandons de nous adresser votre dossier sous référence 180 M - 61, Boulevard Haussmann - 75008 PARIS.

Les dossiers seront transmis directement à notre client.



Chantal Baudron. s.a.

Nous sommes une Entreprise de Bâtiment de 1er plan.

Nous recherchons un

INGENIEUR

Grande Ecole

(X, Centrale, Ponts, ESTP, Mines)
+MBA, ISA ou IAE

En formation pendant 1 à 2 ans à un poste de

CONTROLEUR DE GESTION,

il acquiert les connaissances indispensables pour devenir

OPERATIONNEL TRAVAUX.

Débutant ou possédant une première expérience en entreprise, la taille du Groupe offre de larges possibilités d'avenir en France et/ou à l'étranger.

Adresser candidature avec C.V. détaillé sous référence 8084 à :





SYNTHELABO

recherche pour son laboratoire de

pharmacocinétique clinique

chef de projet

titulaire d'un Ph. D. ou diplôme équivalent en biologie, biochimie, chimie, pharmacie ou pharmacologie et possédant :

- de solides connaissances en pharmacocinétique,
- une expérience confirmée des dosages de médicaments dans les milieux biologiques par chromato gazeuse et liquide,
- une bonne connaissance de la spectrométrie de masse,
- une bonne connaissance de l'anglais si possible.

Le candidat coordonnera l'activité d'une équipe (un chargé de recherches et deux techniciens) au sein du groupe de pharmacocinétique clinique qui a pour tâche la définition du profil pharmacocinétique de nouveaux médicaments.

Le laboratoire, situé dans la proche banlieue sud, est pourvu d'un matériel moderne et performant : appareils automatisés pour H.P.L.C. et G.C., spectromètre de masse etc..

Ce poste permettra au candidat de s'intégrer à une activité de recherche et offre également la possibilité de participer à des congrès nationaux et internationaux.

Envoyer CV au Directeur Administratif et Technique L.E.R.S. - 58 rue de la Glacière 75013 Paris.

médio-system

Importante Entreprise de Bâtiment

recherche

INGENIEURS

ECP - ESTP - AM - HEI...

débutants ou possédant une première expérience.

Après une formation d'environ 2 ans en BUREAU D'ETUDES, ils auront la possibilité d'évoluer vers des postes de responsabilité, COMMERCIAUX ou TRAVAUX.

Adresser C.V. et prétentions sous référence 0/7 à :

organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANS.



THOMSON-CSF

2 PROGRAMMEURS GESTION

Formation niveau DUT INFORMATIQUE

Débutants ou quelques années d'expérience. Connaissant COBOL et SYSTEME OS éventuellement.

Adresser C.V., photo et prétentions au SERVICE DU PERSONNEL - THOMSON-CSF 68, avenue Pierre-Brossolette, 92240 MALAKOFF.

UNE IMPORTANTE SOCIETE INDUSTRIELLE, filiale d'un grand groupe français recherche son

CONTROLEUR DE GESTION

Le titulaire est responsable de l'élaboration des plans et des budgets, il assume le contrôle et l'analyse mensuelle des résultats et suggère aux principaux responsables les mesures correctives. Il supervise les comptabilités des 5 usines. Il assure les liaisons avec la Direction Financière du groupe sur toutes les questions financières et comptables.

De formation supérieure, complétée si possible par un M.B.A., il est expert comptable (ou équivalent) et il a de 5 à 10 ans d'expérience de contrôle de gestion dans un cabinet d'audit ou une entreprise industrielle multi-produits.

Les perspectives d'évolution appellent des candidats de forte personnalité, capables d'autonomie, ayant le goût de l'effort et du résultat.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et rémunération sous No 65892, CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01 qui transmettra.

Notre société conçoit et fabrique des ensembles électro-mécaniques, pour l'aéronautique et l'armement.

Son activité continue de progresser de façon sensible.
Ce qui nous conduit à recruter :

1) RESPONSABLE DE PRODUCTION

Celui-ci, rattaché au Directeur général, aura autorité sur un effectif supérieur à 200 personnes. Il participera à l'élaboration et à la mise en route d'un système d'organisation, faisant appel à l'informatique.
Il optimisera l'exploitation sur les plans techniques, humains et financiers.

2) INGÉNIEUR QUALITÉ

Rattaché également au Directeur général, il sera responsable du service qualité et aura pour mission d'améliorer le fonctionnement de ce service. Ces postes conviendraient à des candidats de formation supérieure (type Arts et Métiers) ou équivalent ayant une expérience d'environ 10 ans. Les candidatures sont à adresser, accompagnées du C.V., photo et prétentions à :

M. LEMAL,
SOCIÉTE AVIAC,
15 à 19, rue Louise-Michel,
78200 MANTES-LA-VILLE



Spécialisée en automatismes industriels leader sur son marché et en pleine expansion

recherche

INGÉNIEUR

E.S.E. Télécom. ou équivalent

35 ans minimum pour animer son équipe de développement et industrialisation pour affaires d'automatismes industriels MONO-CLIENTS.

Expérience recherchée, maîtrise des techniques électroniques câblées, logiques et analogiques et des asservissements, maîtrise des systèmes à MICRO-PROCESSEURS dans l'une des Technologies suivantes au minimum :

INTEL, MOTOROLA, ZILOG.
— Anglais indispensable.
— Allemand si possible.

Poste à forte possibilité d'évolution en fonction du dynamisme du candidat.

SITUATION : BANLIEUE OUEST

Adresser curriculum vitae + lettre manuscrite, photo à TELEMECANIQUE, Direction du Personnel, Division Electronique et Automatismes, Mme TEMIM, 33, avenue de Chatou, 92500 RUEIL-MALMAISON.

IMPORTANT ETABLISSEMENT BANCAIRE
recherche pour son département juridique et fiscal

JURISTE

Titulaire du DES Droit des Affaires.
Possédant au minimum 4 années d'expérience bancaire.
Lieu de travail : Proche Banlieue Ouest Paris.

Adresser CV, photo, salaire et prétentions sous réf. 8849 à L.T.P. 31, Bd Bonne Nouvelle 75082 Paris Cedex 02 - qui transmettra

---

Radiologie

Notre Division Radiologie Médicale commercialise des films et équipements destinés aux cabinets privés de radiologie médicale et aux hôpitaux.
Elle souhaite s'adjoindre un

Animateur de formation

Au sein de la Division, il aura pour responsabilité de concevoir, d'organiser et d'animer des stages de formation technique et des séminaires. Il apportera un conseil technique à notre clientèle et assistera nos technico-commerciaux (notes d'information, formation, suivi de l'évolution du marché, etc.).

Ce poste s'adresse à un candidat, qui dans une action de support à la vente, souhaite concilier une formation d'Ingénieur Chimiste (ayant de préférence une bonne connaissance des surfaces sensibles) et une expérience de la formation.

Nous vous remercions d'adresser votre C.V. et votre rémunération actuelle, sous réf. 383 M, à DU PONT DE NEMOURS (France) S.A. - Service du Personnel - BP 85 - 91403 ORSAY.

DU PONT

HAVAS CONTACT

PARIS
JEUNE INGENIEUR

peut se voir confier le poste de :

RESPONSABLE PRODUCTION

ELECTROMECANIQUE, AUTOMATISMES, ELECTRONIQUE, par la CONTINENTALE d'ENTREPRISES dans le cadre de la division INDUSTRIE de sa filiale ELECTRICITE MORS.

Trois qualités sont requises :

- SENS DU COMMANDEMENT
- ESPRIT METHODIQUE
- GOUT DE L'ACTION

Il assumera la responsabilité de fabrications MULTIPLES, de haute qualité, en petites et moyennes séries, sur le plan des méthodes, de l'organisation, de la productivité, de l'industrialisation et du lancement de nouveaux produits. Il aura autorité sur le service ordonnancement, lancement et sur les achats.

Ce poste sera confié à un INGENIEUR DIPLOME ayant 6 ou 7 ans d'expérience de direction d'ateliers (effectifs supérieurs à 50) dans un domaine tel que : Micromécanique, Horlogerie, Instrumentation, Relayage, etc...

Si vous voulez en savoir davantage AVANT MEME D'ETRE CANDIDAT, demandez une documentation sur la Société et le poste sous réf.:3478/M à F. DOZOL - DELTA-CONSEIL - 27, rue Dombasle 75015 Paris - Tél. : 250.84.30.

CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL
SOCIETE MULTINATIONALE COMPOSANTS ELECTRONIQUES
6 000 personnes - 4 sites industriels
Deuxième en Europe dans son domaine
recherche pour son Siège

adjoint au directeur industriel du groupe

En rendant compte directement au Directeur Industriel du Groupe vous aurez l'importante mission de l'assister dans la coordination des activités industrielles des 4 établissements en vue de l'amélioration de l'efficacité, de la qualité et d'une réduction des coûts.

Cette position est donc à très haute responsabilité et en même temps offre d'importantes possibilités d'évolution rapide.

Vous avez une formation d'ingénieur électronicien et une expérience solide de commandement industriel dans le domaine de la télévision couleur ou dans un domaine proche.

Vous parlez couramment l'Anglais et possédez des notions d'Italien et/ou d'Allemand.

Réf. 325

responsable de l'audit interne

Au niveau du Siège vous harmonisez et développez le contrôle et la consolidation des états financiers, coordonnez les travaux d'audit et la mise en place des moyens et systèmes informatiques appropriés. Vous reportez directement au Controller du Groupe.

Vous avez 2 à 3 ans d'expérience dans un cabinet d'Audit international ou dans une société multinationale et vous êtes diplômé HEC - ESSEC - ESCP et/ou DECS.

Vous parlez couramment l'Anglais, vous avez de bonnes connaissances de l'Italien et/ou d'Allemand.

Réf. 326

responsable gestion et planning marketing

Au niveau du Siège, cette fonction très évolutive est créée, sous la dépendance du Responsable Marketing du Groupe.

Vous aurez la mission de mettre en place l'analyse des frais de distribution, des statistiques de vente et des calculs de marge ; et d'établir des budgets et plans de vente ; d'assurer la liaison avec le planning de production des 4 établissements industriels ; de coordonner les actions de contrôle de crédit et de recouvrement ; et de contrôler la profitabilité.

Vous avez une formation : Ecole de Commerce, spécialisation Marketing, Administration des ventes.

Vous parlez couramment l'Anglais, vous avez des notions d'Allemand et/ou d'Italien.

Réf. 327

Pour ces trois postes de fréquents déplacements sont prévus.

Adresser C.V. photo et prétentions à no 64149 CONTESSE PUBLICITE - 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi



SISRO

14, rue Laferrière - 75009 PARIS

Société de service spécialisée dans la conception et la réalisation de logiciels système pour IBM haut de gamme, recherche, pour mise en œuvre de ses produits de la série CORTEX :

PRÉPARATEURS

78 000/95 000 F/AN

ayant une solide formation de base informatique, et une bonne expérience du JCL OS/VS et/ ou DOS/VS.

PROGRAMMEURS

75 000/100 000 F/AN

Expérience dans l'un au moins des langages suivants :

COBOL, PL 1, ASSEMBLEUR (IBM)

FORMATION spécifique assurée.

Embauche échelonnée sur le second semestre

Tél : 285-06-84

Madame MARIA GALLAND
Président de Sociétés de Fabrication et de Diffusion Internationale de Produits Cosmétiques, recherche

DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT

35 ans minimum, diplômé Grandes Ecoles Commerciales, M.B.A. apprécié, trilingue français, anglais, allemand ou espagnol.

Expériences professionnelles exigées : parfumerie, cosmétiques, implantations internationales.

Téléphoner pour rendez-vs au 561-95-11 (poste 31).

ORGANISME PROFESSIONNEL

recherche

DEUX ÉCONOMISTES

Les études dont ils seront chargés porteront notamment sur les structures économiques et financières de la profession et sur l'analyse de l'évolution de l'activité des entreprises : elles devront conduire à l'établissement de prévisions à court et moyen termes.

Il est demandé aux candidats :

- une formation économique complétée en statistique et/ou en analyse financière.
- le goût de la recherche chiffrée.
- le sens de la rigueur dans la présentation des résultats.

Lieu de travail : PARIS-ÉTOILE.

Adresser C.V. avec lettre manuscrite précisant prétentions sous réf. 94371 M à : BLEU Publicité - 17, rue du Docteur Lebel 94300 VINCENNES



THOMSON-CSF

recherche

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN II ou III A

Pour assurer la responsabilité d'un laboratoire d'études de matériels.

En plus d'une expérience de plusieurs années, le candidat devra avoir une solide compétence dans les domaines analogiques ou radio-communications.

Ce poste convient à un candidat possédant une grande faculté d'adaptation et désirant mettre en valeur ses qualités d'initiative et de décision.

Envoyer C.V. et prét. no 63.953, CONTESSE Publ., 20, avenue de l'Opéra, PARIS-1er, qui transmettra.

ETABLISSEMENT CENTRAL PARISIEN D'UN IMPORTANT GROUPE BANCAIRE
recherche

CADRE GESTION et STATISTIQUE

DOMAINES :
- comptabilité générale et analytique
- prévision et contrôle budgétaire.

OUTILS :
- Informatique : langage utilisateur APL
- Statistiques : analyse de données
- Bureautique : traitement de texte.

Une familiarisation de 5 années avec au moins deux de ces outils est indispensable.

Envoyer CV, photo, salaire actuel et prétentions sous référence 8948 à L.T.P.
31, Bd Bonne Nouvelle 75082 Paris Cedex 02
qui transmettra

FAG - BERAG

recherche

TECHNICIENS SUPÉRIEURS ÉLECTRONIQUE SAV

Formation B.T.S. ou D.U.T.

Avec expérience en maintenance, circuits logiques et analogiques. Connaissances d'anglais appréciées.

Envoyer C. V. à FAG-BERAG
118, avenue du Pt-Wilson, 93230 ROMAINVILLE.

LE CENTRE D'EXPERIMENTATION DE PROGICIELS
recherche

JEUNE DIPLOMÉ EN INFORMATIQUE

(Ingénieur ou maîtrise)

Pour renforcer son service Etudes.
Le candidat se verra confier la réalisation d'études sur des Progiciels.
Le poste nécessite des contacts avec toute la profession informatique.

Adresser C.V., à
CXP 5, rue de Monceau, 75008 PARIS

METRO SAINT-JACQUES
SYNDIC recherche COMPTABLE
notions d'informatique, pour gestion d'imm., sur OLIVETTI BCS 2030, expérience exigée. Libre de suite. - Tél. 570-93-45.

URGENT. Société spécialisée dans la fabrication des Huiles et Graisses pour l'automobile, le poids lourd et l'industrie recherche

INGÉNIEUR CHIMISTE

35 ans min. ayant expérience professionnelle dans l'étude, la formulation et l'application pratique des lubrifiants.
Adresser C.V. sous référence 80001 à P. LICHAU S.A., BP 220 75063 PARIS Cedex 02 qui transmettra.

Impt groupe de TRANSPORTS C.A. 150.000.000 F recrute pour l'une de ses filiales

ATTACHÉS COMMERCIAUX

souhaite confier ce poste à candidat possédant formation supérieure, ayant goût des contacts et des négociations à haut niveau.
Postes à pourvoir Paris-banlieue Nord.
Envoyer C.V., photo et prétent. sous réf. 5043 à P. LICHAU S.A. B.P. 220, 75063 PARIS cedex 02 qui transmettra.

STE DE MAINTENANCES automatisée électronique
recherche
pour banlieue Ouest

- **INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS**
Débutants et confirmés pour élaborat. projets de tests, étude de fiabilité et faisabilité.
- **INGÉNIEURS INFORMATICIENS**
Débutants et confirmés pour travx analyse et program. sur systèmes temps réel, pratiq de l'Algol Pascal ou assembleur souhaité.

Adr. C.V., prétent. photo à : no T 20.734 M REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

VERRERIE-CRISTALLERIE
(700 personnes)
recherche

INGÉNIEUR A.M. OU CENTRALE

pour diriger services entretien et méthode (35 personnes).
5 à 10 ans expérience industr.
Possibilité d'évolution.
Lieu de travail Sud-Ouest.
Adr. C.V., photo et prétent. à REGIE-PRESSE, no T 020.802 M 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

C.C.E.S. WAGONS-LITS
recherche
embauche immédiate

RESPONSABLE

organisation et gestion activité loisirs et vacances adultes.

Ecrire avec C.V. et référence 40, rue de l'Arcade, 75008 PARIS.

SOCIETE DE CONSEIL
(Paris)
Filiale d'une banque de dépôt
recherche

INGÉNIEUR CONSULTANT

- Sa mission : Il renforcera dans le domaine de la gestion financière, une équipe jeune et en fort développement.
- Son profil : Débutant (e) ou 1 ou 2 ans d'expérience. (Conseil ou gestion financ).
- Sens commercial.
- Désir de participer à l'évolution de la Société.
- Goût de la finance.
- Sa formation : Ingénieur + gestion ou Ecole supérieure de commerce.

Adresser C.V. avec photo + lettre manuscrite à no 63.756 Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er qui tr.

LE CENTRE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DU BATIM.
Ets public à caractère industriel et commercial
recherche

UN INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE

(Ponts et Chaussées, Mines, Centrale, etc.), pour effectuer des recherches et des études dans le domaine de la THERMIQUE DU BATIMENT, avec plus particulièrement en vue, l'économie d'énergie.
Envoyer C.V. et prétent. à : Station de recherche du C.S.T.B., Service Thermique et Aéraulique, 84, avenue Jean-Jaurès, CHAMPS-SUR-MARNE, 77428 MARNE-LA-VALLEE CEDEX 2



THOMSON-CSF

ACHETEUR PRINCIPAL

Composants Électroniques

- Connaissant composants actifs et passifs.
- Expérience indispensable.

Adresser C.V., photo et prét. THOMSON-CSF, Service du Personnel
68, avenue Pierre-Brossolette, 92240 MALAKOFF.

FILIALE D'UN IMPORTANT GROUPE FRANÇAIS, activités internationales dans secteur pétrolier, pour faire face à son expansion, recherche

Ingénieur d'affaires

de l'appel d'offre à la mise en place sur chantier, 3 à 4 années d'expérience ingénierie ou production de champs, formation ECP, Arts et Métiers.

Pour ce poste, la connaissance de l'anglais lu, écrit, parlé est indispensable.

Poste : banlieue Sud métro.

Ecrire sous référence 9.794 à PUBLIPANEL 20, rue Richer, 75441 Paris Cedex 09, qui transmettra.

Moyenne Entreprise de CHIMIE FINE et de BIO-CHIMIE
exerçant ses activités dans 65 pays et à travers 12 filiales, recherche

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Formation Grandes Ecoles :
HEC - ESSEC - ESCP - Sciences Po ou X ECP - MINES

Expérience 5 à 10 ans.

Fonction :
— Il sera chargé des problèmes suivants :
- FINANCIER : études financières, gestion de la trésorerie et du crédit client, fiscalité, relations avec les banques ;
- JURIDIQUE : droit des sociétés, contentieux et assurances ;
- ETUDES SOCIALES.

Env. C.V., photo et prét. à n° 62.370, CONTESSE P., 20, av. de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01, qui tr.

SOCIÉTÉ D'ÉLECTRONIQUE
(Proche banlieue Est - R.E.R.)

recrute

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

(Microprocesseurs)

- Adjoint du Directeur des Recherches et Développements.
- Participe aux développements de : terminaux, concentrateurs, systèmes, interfaces.
- Responsable d'une petite unité de production, du développement des tests de qualité, de la réduction du prix de revient.

Adresser C.V. + photo à :
S.F.C., 177, avenue Charles-de-Gaulle, 92200 NEUILLY, qui transmettra

(préciser Sociétés auxquelles ne pas faire suivre.)



Télédiffusion de France
recrute
par concours
pour ses services parisiens et régionaux

des CADRES TECHNIQUES

titulaires d'un D.U.T. option électronique ou électrotechnique ou d'un diplôme attestant une formation équivalente et reconnu par l'Etablissement. Les épreuves de sélection auront lieu courant octobre 1980.

Les candidats doivent être dégagés des obligations militaires, être âgés de moins de 40 ans et de nationalité française.

Les personnes intéressées par ces recrutements doivent adresser avant le 7 juillet 1980 leur curriculum vitae à Télédiffusion de France, Division du Personnel - Pièce 603 - B.P. n° 518, 92542 MONTROUGE CEDEX.

IMPORTANTE SOCIETE ÉLECTRONIQUE

recherche

JEUNE CADRE DE PERSONNEL

Débutant

Formation économique, sociologique ou juridique s'intégrant à une équipe de 3 cadres sous l'autorité du Chef du Personnel, il devra assurer la gestion administrative et le suivi des carrières.

Le goût des chiffres et des statistiques est indispensable pour la tenue de ce poste.

Adr. C.V., photo et prét. sous n° 64.151, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris (1er).

---

jeune chef de projet concret philosophant en IMS/DL1

Direction informatique d'un groupe chimique (Paris-La Défense) nous travaillons dans une philosophie IMS/DL1 et disposons d'un 3031/MVS supportant un important réseau. Chez nous, un chef de projet mène une réalisation de bout en bout et anime une petite équipe d'analystes-programmeurs.

INGÉNIEUR, grande école de préférence, vous avez acquis en trois ans minimum une bonne pratique du COBOL et surtout des techniques DB/DC sur un gros système IBM. Venez piloter le développement de sous-systèmes comptables ou statistiques.

Notre consultant, J. THILY, vous remercie de lui écrire (réf. 3840 LM) à «Carrières de l'Informatique».

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - BRUXELLES - GENEVE - LONDRES

MEMBRE DE SYNTEC

URGENT
recherchons
MAQUETTISTE
mi-temps
Pour MENSUEL de JEUNES
Ecrire avec C.V., photo. no 854.420 M, REGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

---

Service Financier d'un Important Promoteur Paris recherche

CHARGÉ (ÉE) D'ÉTUDES

Formation supérieure économique ou financière pour assurer études financières, documentation, gestion financière du stock de logements.

Expérience professionnelle souhaitée 2 à 3 ans en secteur immobilier, bancaire ou financier.

Ecrire avec C.V. et prétentions sous no 64.051 Contesse Publicité, 20, avenue Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

Importante Administration recherche pour PARIS

DOCUMENTALISTE TECHNIQUE

(CADRE A)
50.000 - 55.000 F/an.
Diplômé (e) de l'I.N.T.D. ou équivalent et ayant si possible 1 ou 2 ans d'expérience dans un domaine technique, de préfér. dans les transports.
Il (elle) sera chargée (e) de faire fonctionner et de développer un serv. de Documentation et d'en envisager l'informatisat. Cette dernière fonction nécessite une expérience de bases de données documentaires informatisées. Ce poste comporte de nombreux avantages soc aux et des possibilités d'évolution.

Adress. C.V., photo et prétent. s/réf. 5.426 à Axal Publicité, 91, r. du Faubourg-Saint-Honoré, 75008 Paris, qui transmettra.

ORGANISME PUBLIC
rech. pour projet d'information télématique
A AGEN
(pour 2 ans environ),
RESPONSABLE LOCAL chargé des relations avec les services départementaux, la presse, les associations. Connaissance de l'administration et surtout des besoins du milieu rural indispensable. Connaissance du Lot-et-Garonne souhait. Fréquents déplacements dans le départemt (véhicule indisp.) et à Marseille.
A PARIS
(pour 1 an environ),
RESPONSABLES LOCAUX chargés des relations avec les administrations. Expérience de l'administration indispensable. Fréquents voyages à Digne et à Agen.
CEESI, 343, boulevard Romain-Rolland. - 13009 MARSEILLE.

PROFESSEUR SCIENCES NATURELLES EXPERIMENTÉ
pour sec. cycle serv. complet. Cours privé. Hors contrat. Paris-OUEST. Ecrire Schola Vox, 7, rue Henri-Monnier, 75009 Paris, qui transmettra.

Cabinet expert-comptable. Commissaire aux comptes rech. CHEF DE MISSION, sérieuses référ. et expérience exigées. Adress, C.V. manuscrit, photo, prétentions. C.G.S., 22, rue Boissière, 75116 PARIS.

Ecole privée, sous cont. ass., ch. conseiller éducation expér. Ecr. no 8.553 « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09.

EDITIONS DU SEUIL
cherchent

CHEF DE PUBLICITÉ

pour service intégré (budgets presse, P.L.V., bulletin, etc.). Expér. publicité et édit. indisp. Ecr. avec C.V. et prétentions : Editions du Seuil, Service P, 27, rue Jacob, Paris (6e).

Administration recherche

NÉGOCIATEURS-RÉDACTEURS

de MARCHÉS PUBLICS.
Diplômes requis :
Niveau DUT ou équivalent.
Ecrire sous référence 3.594 à P. LICHAU S.A., B. P. 220, 75063 PARIS CÉDEX 02, qui transmettra.

ENCYCLOPAEDIA UNIVERSALIS
recrute

DÉLÉGUÉ (ÉES)

25 ans minimum.
Formation et clientèle assurées.
Très haute rémunération.
Tél. pour R.-V. : 538-66-75.

Société 13e arrondissement
recherche
dans le cadre de son expansion

INGÉNIEURS DÉBUTANTS

Diplômés d'une école d'informatique.

ANALYSTES PROGRAMMEURS

confirmés ou débutants diplômés IUT.
Désirant travailler s/des mini et micro-ordinateurs de gestion.

LANG. COBOL + FORTRAN ou BASIC

Plusieurs postes à pourvoir.
Evolution certaine si candidats de valeur.
Salaire en conséquence.
Envoyer C.V., photo et prétent.
à : FINAG
49, rue de la Glacière, 75013 PARIS.

Un Laboratoire Pharmaceutique d'importance mondiale (4000 chercheurs)
situé en proche banlieue Ouest
recherche
pour sa filiale française

UN CHEF DE PRODUIT ETHIQUE

(170 000 F +)

Il sera responsable de l'ensemble des activités liées au développement des produits dont il a la charge (études marketing, définition des objectifs, moyens à mettre en oeuvre pour les atteindre, analyse des résultats obtenus).

Nous souhaitons rencontrer des candidats de formation médicale, scientifique ou commerciale supérieure, possédant une expérience de 5 ans environ dans l'industrie pharmaceutique. La connaissance du secteur Beta-blocant ou Antibiotique serait un atout.

Anglais parlé et écrit indispensable.

Adresser CV et photo sous No 6272 à

PARFRANCE Annonces
4, rue Robert Estienne 75008 Paris
qui transmettra



THOMSON-CSF

recherche
dans le cadre de l'expansion de son ACTIVITE - TRAFIC
des

INGÉNIEURS

POSITION 2 et 3 A

pour l'établissement de projets et de conduites d'affaires en TRAFIC URBAIN ou ROUTIER.
Une expérience de 3 ou 4 ans en France ou à l'étranger dans des activités similaires est indispensable.

Envoyer C.V. et prétentions à THOMSON-CSF Division des Travaux Extérieurs
34, boulevard Ornano - 93204 SAINT-DENIS

La Caisse d'Épargne de Paris
recrute pour le Service de ses agences de PARIS et de LA PROCHE BANLIEUE

DES TITULAIRES DU C.A.P. ou du BREVET PROFESSIONNEL DE BANQUE

Agés de moins de 30 ans

Le niveau de la rémunération annuelle de départ sera de l'ordre de 54.000 F + PRIMES.

Les candidatures accompagnées d'un curriculum vitae détaillé et des pièces justificatives seront reçues jusqu'au 15 juillet 1980 sous le no 64.262 à CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

MASSON

EDITEUR
recherche :

TECHNICIEN DE FABRICATION

- *Chargé du suivi de la réalisation d'ouvrages scientifiques.*
- *3 ans d'expérience minimum dans l'édition.*
- *Qualités de rigueur et d'organisation.*
- *Disponible rapidement.*

Adress. lettre manuscrite avec C.V. et photo (réf. 104) à MASSON, 120, bd Saint-Germain, 75280 PARIS CEDEX 06.

Société Ingenierie Offshore
recherche

INGÉNIEURS DÉBUTANTS

et 2-3 années expérience dans résistance des matériaux.
Connaissances complémentaires en hydrodynamique, informatique, mécanique des sols, dynamique des structures, seraient appréciées.
Anglais nécessaire.
Poste à pourvoir à PARIS, avec possibilité d'expatriation ultérieurement.
C.G. DORIS,
58, rue du Dessous-des-Berges, 75013 PARIS. Tél. : 584-11-64

ORGANISME AUXILIAIRE DE BANQUE
recrute pour PARIS

JEUNE CADRE

Profil : 4 à 5 ans d'expérience.
- Solide formation juridique + diplôme d'une école supérieure de commerce (gest.).

Mission : *Maintenir et développer les contacts avec les établissements professionnels, bancaires et financiers ;*
- *Etudier au cas par cas les moyens les plus appropriés à mettre en œuvre pour le financement des entreprises;*
- *Participer, sous la conduite du Comité de Direction, à l'étude et à la surveillance des risques ainsi qu'à la gestion de l'organisme.*

La fonction exige de fréquents déplacements en province. Le poste conviendra à un homme dynamique et persévérant. Situation suscept. d'évoluer rapid. pr cand. réell. cap. vers poste de responsabilité. Adresser lettre man., C.V., photo et prétent. à no 8.548 « le Monde » Publicité 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

LA FONCIERE
Compagnie d'assurances
48, rue Notre-Dame-des-Victoires 75002 PARIS recherche pour son service informatique des Diplômés d'ECOLES

d'INGÉNIEURS

pour leur donner une formation à l'ANALYSE *ou au SYSTEME.*
Ecrire à M. VALIN.

LE MONDE s'efforce d'éliminer de ses Annonces Classées tout texte comportant allégation ou indications fausses ou de nature à induire en erreur ses lecteurs.
Si, malgré ce contrôle, une petite annonce abusive s'était glissée dans nos colonnes, nous prions instamment nos lecteurs de nous la signaler en nous écrivant :

LE MONDE, Direction de la Publicité,
5, rue des Italiens, 75009 PARIS.



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	57,00	67,03
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,46
IMMOBILIER	39,00	45,86
AUTOMOBILES	39,00	45,86
AGENDA	39,00	45,86
PROP. COMM. CAPITAUX	105,00	123,48

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	33,00	38,80
DEMANDES D'EMPLOI	8.00	9,40
IMMOBILIER	25,00	29,40
AUTOMOBILES	25,00	29,40
AGENDA	25,00	29,40

secrétaires secrétaires



Secrétaire de Direction
Bilingue

RUEIL MALMAISON — 78 000 F +

Le Directeur Général d'une société jeune et en pleine expansion spécialisée dans l'importation et la vente de matériel vidéo recherche : **SA SECRETAIRE**

La candidate doit :
- maîtriser avec assurance les techniques du secrétariat
- justifier d'une expérience antérieure.

Le poste demande de grandes qualités d'organisation et de discrétion.
Anglais courant indispensable.
Merci d'adresser C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence 006244 M (à mentionner sur l'enveloppe).
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BERNARD KRIEF CONSULTANTS
BKC 1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06
MEMBRE DE SYNTEC

Filiale Française d'un groupe Américain recherche pour
le VICE-PRÉSIDENT EUROPE

SECRÉTAIRE ASSISTANTE

— Parfaitement bilingue français/anglais.
— Allemand souhaité.
— Sténodactylo confirmée.
— Expérience de secrétariat de direction.

Lieu de travail : NEUILLY-SUR-SEINE.

Téléphoner à Mme ABOULKER pour prendre rendez-vous au 745-17-80.

Importante Banque recherche des

SECRÉTAIRES STÉNODACTYLOS

30 ans minimum, niveau BAC G1 pour ses services financiers
Lieu de travail : Paris 2e

Ecrire avec C.V. et prétentions en précisant sur l'enveloppe la réf. 182 M à MEDIA PA, 9, bd des Italiens, 75002 Paris qui transmettra.

information divers

Pour connaître les emplois offerts Outre-Mer, Etranger (Canada, Australie, Afrique, Amériques, Asie), demander la revue spécialisée MIGRATIONS (LM) 3, rue Montyon, Paris-9e.

L'Etat offre des emplois stables bien rémunérés à toutes et tous avec ou sans diplômes. Pour les connaître, dem. une docum. gratuite sur la revue FRANCE-CARRIERES (C 16) B.P. 402-09 Paris

POUR
TROUVER
UN
EMPLOI

LE CENTRE D'INFORMATION SUR L'EMPLOI vous propose GUIDE COMPLET (230 pages)
Extraits du sommaire :
- Les 3 types de C.V. : rédact. exemples, erreurs à éviter.
- La graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans.
- Réussir entretiens, interviews.
- Les bnes réponses aux tests.
- Emplois les plus demandés.

Pour informations, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78 Le Chesnay.

travaux à façon

Demande

ENTREPRISE sérieuses références effectue rapidement travaux peinture, décorat., coordination tous corps d'état. Devis gratuit. T. 368-47-84 et 893-30-02.

demandes d'emploi demandes d'emploi

COMMERCE INTERNATIONAL
SUISSE 36
Homme de contact, Négociateur habile
Niveau universitaire
Expérience Affaires Internationales
Afrique - Moyen/Extrême-Orient - Europe
Disponible - Voyages, résidence étranger
cherche
Missions, Poste, Représentation
Activités : Achats, Vente
Base : frais + commissions (ou à convenir)
Ecrire sous chiffre B - 18 115241 A PUBLICITAS, CP, 1211 GENEVE.

MARKETING INTERNATIONAL

Professionnel Marketing et Communication publicitaire, formation universitaire, longue expérience marchés européens (dont 15 ans séjours à l'étranger), allemand et anglais courants.
cherche responsabilité fonctionnelle dans entreprise à vocation internationale.
Ecrire s/no 388 M, REGIE-PRESSE, 85 bis rue Réaumur - 75002 PARIS.

Jeune fille, 17 a. 1/2, étudiante, cherche emploi pour juillet (employée aux écritures, aide-vendeuse, etc.). — Tél. : 826-62-95.

Homme de confiance, 47 ans, rech. Poste secrétaire privé, Paris, Côte d'Azur, Amérique latine. Sens de la Diplomatie et Négociations. Notions financières. Espanol. Ecr. no 2.413 « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09.

J.F., 30 a., Maîtrise Sc. Nat., dipl. documentat., exp. analyste et gestion centre de doc., cherche emploi, libre fin août. Ecr. no 2.378 « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09.

CADRE FINANCIER, H. 30 ans. Etudes supér. de commerce, option finances, comptabilité. Expér. Banque internationale (Classe VI), montage crédits en devises et à l'exportation ; études risques projets sociétés et pays. Anglais courant. Rech. empl. ds Banque (dép. intern.) ou Industrie (dép. financier). Ecr. no T020800M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Homme, 29 ans, INGENIEUR ELECTRONICIEN DEA management. Anglais, Arabe, 2 ans expér. formation rech. poste ingénieur d'affaires, disponibilité déplacements étranger, éventuellementu ingénieur formation grande entreprise. Ecr. no T 020801 M, Rég.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

ING., 30 ans, maîtrise E.E.A. + doct. 3e cyc. Excellent prat. FORTRAN, BASIC, Statistique. An. données, cal. sc., exp. 3 ans ch. emp. dyn. région Toulouse. Ecr. no 2423 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

Ingénieur, ICAM, 33 ans, pos. III A. Expérience démarrage filiale U.S.A. Vente biens d'éq. Dynamique. Bons contacts humains, cherche poste technico-commercial. Hautes responsabilités au sein société dynamique. France, Europe ou Amér. Nord. Ecr. no 8545 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

J.F., docteur d'Etat en droit Paris, sérieuses réf. (15 ans) droit commercial. Professeur grandes écoles de commerce : droit des sociétés. Etudierait toute collaboration salariée : cabinet d'avocats ou conseils juridiques. Ecr. no 2439 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

RESPONSABLE DE FORMATION
— 3 ans expérience dans organisme de formation.
— 26 ans. Diplômé Ecole des psychologues praticiens.
— Bonnes connaissances du droit du travail.
— Recrutement.
— Analyse des besoins en form.
— Formation-formateur.
— Elaboration de stages.
Etudie toute proposition. Ecr. no 2433 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

Couple 55 ans, actif, bonne présentation, longue expérience gérance pension de famille, très bonne cuisinière, bon bricoleur, permis VL, cherche *emploi même ordre : maison* familiale, petite collectivité, société, entreprise, gardiennage si logement assuré. Ecrire au no 620.803 M. REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

CADRE TECHNIQUE SUPER. Offre expérience dans :
— Recherche et étude et construction de machines.
— Excellentes connaissances des systèmes mécaniques, hydrauliq. et servohydrauliques.
— *Management, travail sur le* plan international.
— Parfaites connaissances anglais et allemand.
Recherche : tout poste correspond. en France. Ecr. no 2.440 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

INGENIEUR électronic. I.A.E. 2 a. USA rech. poste DIR. ou lat niv. commercial ou approvision. Ecr. no 2.442 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.F. 24 ans, russe, alle., parlés écrits couramm., diplômes univ., longs séj. Moscou, Allemagne. Etudie toutes propositions. Ecr. no 2.441 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

H. 27 a., format gest. (bac et D.U.T.) + fin cycle CAPASE et lic. sc. éducat + exp., ch. poste ANIMAT.-FORMAT. ADULTES REGION PARISIENNE. Ecr. no 96.752 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

A/c. 1er sept., J.H., céli., licence sc. éco., ch. emp. Paris ou banl. ouest, le soir, du lundi au vendredi et/ou samedi et dm. matin. Etud. ttes prop. même sans rapport avec ma formation. Ecr. no 2.431 « le Monde » Pub., 5, r. Ital. 75427 Paris Cedex 09.

DIRECT. ADMINISTR. ET FIN. 37 ans, 10 ans d'expérience Recherche fonction similaire ds PME, PMI. Libre rapidem. Ecr. no 2.407 « le Monde » Pub. 5, r. Ital., 75427 Paris Cedex 09

TECHNICIEN SUPERIEUR position CADRE, H. 44 a., aimant contacts humains, exp. B.E. et sce engineering indus. verrière (engineering d'unité de prod., études, suivi chantiers, achat, mat., suivi budget). Formation mécanique générale BTS cours CNAM et dernièrement stage vente au CESI. Rech. empl. rég. paris. ou prov. Tél. 739-32-46, poste 31-76 ou écr. no 8.434 « le Monde » Pub. 5, r. Ital., 75427 Paris Cedex 09

H. 39, DEA MATH appliquées statistique, analyse numérique, Algol, Fortran, angl. ch. emploi. Ecr. no 2.397 « le Monde » Pub. 5, r. Ital., 75427 Paris Cedex 09

Femme 50 ans ch. place secrétaire-comptable dans P.M.E., 20 ans expér., sens des responsabilités et de la communication. 4.000 F. MERCIER, 14, avenue du Gal-Joubert, 94360 Bry-sur-Marne. Tél. 872-90-80.

CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE POUR ADULTES recherche emplois pour

EMPLOYÉS(ÉES)

de service commercial connaissant la comptabilité usuelle et la dactylographie. Disponibles fin juin.

Téléphoner au 547-18-30 (poste 86).

LIBRE AU 1er SEPT. 1980
Dame soixant. excellente présentation
sachant rédiger, très bonne orthographe, frappe machine,
recherche emploi mi-temps ou temps partiel, de préfér. banl. rég. Colombes ou environs gare Saint-Lazare. Ec. s/no 384 M. REGIE PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

French Graduate, 30, No Ties Seeks interesting position Paris. Preferably Available October. Ecr. no 2.437 « le Monde » Pub.

CADRE ADMINISTRATIF 40 ans, diplômé sciences sociales et économiques, 10 ans expérience ORGANISATION professionnelle B.T.P. recherche situation. Ecr. no 63.698 Contesse, 20, av. Opéra, 75040 Paris Cedex 01.

J.F. licence bio vég + génét. cherche emploi amélior. plantes. Labo. culture in vitro. MALTAVERNE, 128, rte Nat., 58640 Coulanges-lès-Nevers.

J.H. Hollandais psychologue parlant anglais, français, allemand et hollandais, rech. situation dans société internationale. Ecrire Havas Limoges 153437 - H.

CADRE SUPÉRIEUR
Bonne expérience direct. commerc. et exportation, recherche
COLLABORATION
direction P.M.E., éventuellement missions temporaires. Ecr. no T 20575 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

DIRECTEUR COMMERCIAL + MARKETING (43 ans)
E.S.C. + INSTITUT NATIONAL MARKETING
- DIRECTION CIALE, animat. et développement, forces de vte et réseaux claux, France + exp.
- MARKETING : études prod., marchés, distribution.
- ELABORATION et APPLIC. plans de marketing. Etude et lancement produits nouveaux.

PROPOSE SA COLLABORATION À STE REGION PARISIENNE.
Ec. no T 020786 M. Régie Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

enseignem.

OUVERTURE D'UNE ECOLE SEC. BILINGUE OCTOBRE 80
Lieu : mas cévenol (Gard), effectif total 45 élèves répartis en 3 groupes.
Matin : enseignem. théorique.
Après-midi : cours pratiques (bâtiment, travail du bois, expression corporelle...).
Prix études, pension : 2.500 F.
Pour tous renseignements écr. M. ou Mme COHEN, 4, allée des Marronniers 87100 Limoges. TEL. : (55) 38-28-23.

VENCE
COTE D'AZUR
9 km MER, 35 km NEIGE
INSTITUT MONTAIGNE FONDE EN 1905
ENSEIGN. PRIVE LAIC
INTERNAT JEUNES GENS
INTERNAT JEUNES FILLES
PRIMAIRE - SECONDAIRE
classes préparatoires à
L'ÉCOLE D'INFIRMIÈRES
PISCINE et TENNIS PRIVES
6, av. des Poilus, 06140 VENCE. TEL. : (93) 58-03-01.

traductions

Demande

Traductrice/interprète Allemand - Anglais - Espagnol - Français, membre S.F.T., Etudie toutes propositions. Tél. : 439-52-55 et 093-02-86.

travail à domicile

Demande

Je frappe thèses, manuscrits sur I.B.M. (+ photocopies). TEL. : 535-28-85.

Dactylographie raffinée de vos manuscrits sur I.B.M. à sphère. Téléphone : 373-93-27.

proposit. com. capitaux

Créer votre Magasin de Produits Diététiques et Naturels en adhérant à une CHAINE NATIONALE. Les Magasins de la Nature, 13, bd Jules-Ferry, 75011 PARIS. Tél. : 805-50-06.

automobiles

8 à 11 C.V.

504 GLS 1976 BLEUE T.O. - RADIO
Moteur, embrayage, freins, 10.000 km. Parfait état. 20.000 F. Tél. : 642-78-51 (après 18 h.).

Vends GOLF GTI, année 1979, ttes options, jantes spéciales, vitres teintées, 26.000 kilomètres. Px : 37.000 F. - Tél. : 563-30-40.

divers

NEUBAUER PEUGEOT
EXCEPTIONNEL !
Jusqu'au 30 juin
Oq. 305 ET 505
essence et Diesel neuves 1980.
TARIF DU 7 NOV. 79
M. GERARD Tél. : 821-60-21.

BMW OCCASIONS
320 - 323 - 520 - 525 - 528 - 728. *Modèle 80 peu roulé, garanties.* Auto-Paris-XVe. Tél. : 533-69-95. 63, rue Desnouettes, Paris-15e.

box parking

NEUILLY BAGATELLE 16 PARKINGS
POSSIB. VENTE SEPAREE
Claude ACHARD - 637-32-93.

occasions

ACHETE PIANO A QUEUE : STEINWAY, BECHSTEIN *ou grandes marques.* Tél. 260-06-39.

ACHETE BUFFET 2 CORPS XIXe, style Renaissance, richement sculpté. Téléph. : 260-06-39.

L'immobilier

appartements vente

4e arrdt.

RARE. R.-de-ch. GD 2 P. habitat ou profess. S/pl. 5, rue des Tournelles. Tél. : 274-59-10.

MARAIS, 95 m2, 4 pièces, cuisine, bains, bon état intérieur. Prix : 840.000 F. GARBI - 567-22-88.

EXCEPTIONNEL SAINT-PAUL 4e étage plein sud SUPERBE 2-3 P., refait neuf. 575.000 F. - 325-75-42.

5e arrdt.

CONTRESCARPE, 4 p., plein sud, 5e sans asc. Bel imm. p. de t., 5 p. dont 2 ch. sur jdin, 3e étage, asc. Tél. : 535-86-37.

RUE DE BIEVRE, imm. anc. rénové, gd stdg, 55 m2 + terrasse. Px 580.000 F. T. 272-40-19.

PANTHEON 705-39-10
EXCEPTIONNEL, 110 m2 en duplex, sur jardin, poutres, cheminée, immeuble neuf, park. 1.300.000 F. Vis. mercredi et jeudi, 15 h à 17 h : 33, rue LHOMOND

CENSIER Soleil 354-42-70 Duplex, gd séj. + 2/3 chbres VERDURE - CALME

6e arrdt.

NOTRE-DAME-DES-CHAMPS Imm. p.-de-t., 6e, sans ascens., 29 m2, à aménager. 329-85-06.

ST-SULPICE - Caractère, rare 160 m2 à rénover R.-de-ch. + belle cave Possib. profess. lib. - 261-63-49.

7e arrdt.

IMMEUBLE DE PRESTIGE luxueux appt de 120 m2 vaste séj. dble, 2 ch., s. de bns, w.-c., Prix : 1.600.000 F. J. DARMON. TEL. : 278-09-40.

RÉNOVATION 7e MAISON PARTICUL., 150 m2, CAVE, BOX. Tél. : 705-31-12.

34, AVENUE CHARLES-FLOQUET
bel imm. pierre de taille, 5 p. 140 m2, impeccable, très belle réception, *cuisine équipée, nombreux* placards, chambre de service. Sur place mercredi 25 juin de 14 à 17 heures ou téléphoner à 266-36-36.

8e arrdt.

8e Elégant studio super-équipé, adresse prestigieuse. Prof. libér. autorisée. Idéal pour domiciliation *H. LE CLAIR - 562-93-54*

CHAMPS-ÉLYSÉES SUPER STUDIO Prix justifié. GIP : 327-64-88.

9e arrdt.

BEAU 3 P., entrée, gde cuis., av. coin repas, belle s. de b., plac. + gde lingerie, moquette, chf centr. individuel, chbre de service, cave, tél., 80 m2 env., 2e ét. Mercredi, jeudi, 13-18 h. 17, RUE CONDORCET.

ST-GEORGES Ravissant studio caractère, tout confort - 358-40-00.

10e arrdt.

GARE NORD 5 PIÈCES
150 m2, tt cft, 2e étage, asc. Possibilité profession libérale. 945.000 F - Foncial. 266-32-35.

11e arrdt.

BASTILLE Beau 4 pces 85 m2, imm. bourgeois, 500.000 F, facilités - 805-58-70.

VOLTAIRE 2 pièces, entrée, cuis., w.-c., salle d'eau, chauff. central. 120.000 F Tél. 379-86-35

12e arrdt.

BASTILLE (près) *Je vends dans très bel imm. restauré studio en duplex tout cft (charme et caractère) sur cour paysagée.* Actuellement loué. TEL. : 555-92-72.

13e arrdt.

MONTSOURIS Bel immeuble 1900 3 P., entrée, cuis., w.-c., 3e ét., chauffage. 350.000 F - 589-49-34.

14e arrdt.

MONTPARNASSE/DENFERT maison particulière charme, soleil, réception, bureau, 2 chambres, bains, service + grande terrasse. TEL. : 322-43-15.

RUE DE LA GAITE ds très belle rénovation studio de caractère très grand confort (poutres, cheminée, asc., v.o., interph.). Pptaire 555-92-72.

AV. DU GEN.-LECLERC (près) propriétaire vend studio + un 2 p., tout confort, soleil, balcon, *loué loyer libre. T. : 555-92-72.*

ALESIA Maison particulière calme, 6 pièces, tt cft, garage, soleil, terrasse. 2.400.000 F. Serge KAYSER - 329-60-60

PARC MONTSOURIS Voie privée, appart. 140 m2 tout cft. *Calme, caractère.* 348-11-76.

15e arrdt.

140 M2 CARACTERE CALME, SOLEIL 1.050.000 F - 320-73-37.

16e arrdt.

RUE BOILEAU, bel imm. 1935, 2e étage, asc., appt 2 p., cuis., salle de bns, 53 m2, cht centr., immeuble très bon état. Px : 500.000 F. Tél. : 562-05-55.

MUETTE HOTEL PARTICULIER 3 réceptions, 10 chambres, luxe, calme, soleil - 354-95-10.

A SAISIR 24, rue La Fontaine Studio 35 m2 tt cft. tr. ensoleil., entrée, cuis., bains, chbre, cave, 5e étage + asc., imm. P. de T.

PRIX TRÈS INTÉRESSANT GID 281-33-35/34, de 10 à 20 h. 257-61-62/89, domicile.

Mo JASMIN Pierre de taille LIVING DBLE + 1 CHAMBRE, entrée, cuis., bains, w.-c., tél., chauff. central, sur rue calme. PRIX INTERESSANT 21, RUE DE LA SOURCE Mardi, mercredi, 15 à 18 h.

16e A SAISIR 2 pièces refait *neuf, 349.000 F. - 325-77-33.*

17e arrdt.

PEREIRE, partic. vd bel appt, soleil, 170 m2, réception + 3 ch., très bon état. 1.580.000 F. Téléph. à partir de 18 heures au 754-10-59.

MÉTRO VILLIERS, JE VENDS mon STUDIO tout confort pour *PLACEMENT ou HABITATION.* Prix 135.000 F, Rapport NET 10.000 F. Téléphone : 755-93-32.

ÉTOILE (près) GRAND 8 PIECES CONFORT, 5e ET., ASCENSEUR, SOLEIL + 4 CHAMBRES SERVICE. PRIX : 2.495.000 F. Pour visiter Téléph. : 723-91-28.

BEAU GD STUDIO tt confort, tél., refait neuf, 235.000 F. Urgent. 359-10-63.

PEREIRE Moderne 3 P., 78 M2, parking, 6e étage, dégagé. MICHEL & REYL - 265-90-05

18e arrdt.

MAIRIE-18e *96, rue Ordener.* Bel imm. pierre de taille ravalé tapis escalier. Entrée, cuisine-s. à manger, chbre, w.-c., bns, chauffage. Idéal pour location. Prix 180.000 F. Vr pptaire mercredi, jeudi de 14 h. à 19 h.

MAISONNETTE 120 m2, TOUT CONFORT, SOLEIL. Prix : 800.000 F. T. : 320-73-37.

ATELIER DUPLEX au pied du SACRE-CŒUR *séj. avec poutres, 2 chambres,* 2 bains, w.c. à neuf. 766-87-81.

20e arrdt.

RARE GAMBETTA - Pierre de taille, 1er étage, asc. 3 pièces refait neuf. 445.000 F - 325-75-42.

77 Seine-et-Marne

CHELLES
15' gare EST, appt F 5, dans résid., surf. hab. 105 m2, cuis., s. d. bns, séjour 35 m2, 3 chbres + *balcon.* Prix : 300.000 F. Ecr. no 6.254 « le Monde » Pub., 5, r. Ital., 75427 Paris Cedex 09

78 - Yvelines

Parc de MAISONS-LAFFITTE, chambre 16 m2 avec lavabo. 58.000 F. Ag. 962-50-95/79-85.

MAISONS - LAFFITTE VILLE, appt 80 m2 + balcon, séjour, *3 chbres, garage, ascenseur.* 527.000 F - Urgent. Agence LECOCQ — 962-00-17.

VERSAILLES
dans très bel imm. XVIIIe, pptaire vend Duplex r.-de-ch. s/r. de jardin 6 p., entrée cuis., 2 w.-c., 3 s. de bains, 194 m2 - Jardin 172 m2 - chauff. individuel au gaz - tout refait neuf. Téléphone 757-84-50.

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY FACE AU BOIS gd stand., 550 m2, terrasse, garage, service. Tél. : 566-51-42.

PUTEAUX, 2-3 P., cuis. équip., imm. récent, sur jard., soleil, impecc. 370.000 F. Tél. 790-19-68.

NEUILLY-CHARTRES 5 P., bains, 130 m2, 3e ét., tt cft. Prix : 1.150.000. - 265-98-05.

NEUILLY BORGHESE 85 m2, sur jardin, balcon, soleil, calme, parking. PRINCIP - 225-98-90

NEUILLY près BOIS
IMM. PIER. TAILLE STAND. 6e ETAGE, ASCENS., SOLEIL
GRAND 5 P. CONFORT A RENOVER
PRIX 1.245.000 F
Mercredi, jeudi, 14 h à 18 h : 2, RUE DU CHATEAU, ou Tél. 723-91-28

NEUILLY-SUR-SEINE, boul. Maillot, face Bois 9 PIECES, 4 bains, 323 m2, 3 chbr. serv., park. LUXUEUX COURTOIS 265-49-85 265-49-97

94 Val-de-Marne

EXCEPTIONNEL SUR BOIS DE VINCENNES
Living, 3 chambres, balcon, état impeccab. + chbre service + dble box. Prix 1.300.000 F. NEVEU ET CIE 743-96-96

Province

Vieux SAINT-TROPEZ appt 2 pièces cuisine, s. de bns. Prix : 380.000 F. Tél. 548-76-78.

ORLEANS PLEIN CENTRE BEL APPARTEM. ds petit HOTEL PARTICULIER 170 M2 habitat., belle entrée gd séj., salon, cuis., tr. bien éclairée, s. à m., 4 chbres, bains, chauff.. indiv. gaz + grenier 100 m2, park., cour. Poss. garage. Prix 550.000 F. LIBRE. CABINET BRETHAUX 91, r. Bannier, Orléans. 87-48-52

Etranger

SUISSE. A vendre superbe APPARTEMENT au cœur de la Gruyère, rég. tour., sports hiver-été, de 4 pces, 108 m2, av. gar. Réelle occasion. Prix de vente : F 288.000. Hypothèques à disposition. Pour tous renseignements : Roger Bussard, agent immobilier diplômé, Gd-Rue 38 CH-1630 Bulle. T. : 4129/2-42-33, CH-1637 Charmey. - 4129/7-19-60.

U.S.A.
FLORIDE
APPARTEMENTS
résidence secondaire
proximité MER/PISCINE.
149.000 F
AG. DOUGLAS
Tél. : 562-14-15

locations meublées Offre

Paris

GARE DE L'EST bel immeuble BEAU 2 p., cuis., tt cft, meublé 1.500 F c.c. Tél. : 233-62-46.

Près des Champs-Elysées part. studio, grand stdg, vue, 4.000 F. TEL. : 451-20-10.

OPERA Studio meublé tout confort, loyer 1.300 F - 327-28-60.

locations meublées Demande

Paris

SERVICE AMBASSADE pour cadres mutés à Paris *recherche du STUDIO au 5 p.* LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades. T. : 285-11-08.

2 médecins grecs + 2 enfants *rech à part. du 1-9, 3-4 p., Tél.,* parkg, ds Paris, 3.000 F maxi. Téléphone : 329-87-17, le soir.

ECOLE PRIVÉE 8e arrdt
Recherche pour ses étudiants et étudiantes de province chambres indépendantes ou chez particuliers. Disponibles au 1er septembre.
Institut Supérieur Tourisme Téléph. 266-32-47 hres bureau.

locations non meublées Demande

Paris

Cause mutation Paris cherche appartement, neuf ou anc., dble liv., 3 ch., cave, si poss. parkg. Tél. : 260-04-02 heures bureau.

EMBASSY-SERVICE recherche du studio au 6 pièces Paris et villa en banlieue Ouest. Pplaire directement : 562-78-99.

3e ARRDT (Mo Saint-Sébastien-Froissart), à louer appt : s. de séj. double, 2 chbres avec moquette, cuis. équip., s. bains, chauffage individuel CALME. Téléphoner de préférence le soir au : 430-00-84.

PROPRIETAIRES LOUEZ SOUS 48 H SANS FRAIS VOS APPTS 261-53-88

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas, pav. ttes banl. Loyers garantis 5.000 F max. 283-57-02.

Collaboratrice journal recherche à louer ou en location-vente appt de 4 pièces tout confort (Croix-de-Chavaux ou les environs). Téléph. : 287-13-97 ou Ecr. no 6.256 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

locations non meublées Offre

Paris

AVENUE DE VERSAILLES 2 P., CONFORT SUR PARC, 2.000 F + ch. Tél. : 327-28-60.

G.-MANDEL ELEGANT 4 P., GRAND STANDING, 135 m2, PARKING, 8.000 F. T. 704-88-18.

3e ARRONDT (Mo Sébastien-Froissart), à louer appt : s. de séj. double, 2 chbres avec moquette, cuis. équip., s. bains, chauffage individuel CALME. Téléph. de préférence le soir au : 430-00-84.

16e AV. GRANDE-ARMÉE, dans imm. anc., 3e ét. asc., 4 p., cft 80 m2, 3.500 F + ch. Tél. matin SEGECO - 522-69-92.

PARIS 12e
SANS COMMISSION
Immeuble tout confort
2 P. 47 m2, loyer 1.508 F, charges 357 F. park. 172 F
3 P. 67 m2, loyer 2.037 F, charges 509 F, park. 172 F
S'adresser : 24-26, rue Sibuet au gardien avant 19 h, ou Tél. 343-35-77 pour rendez-vous Métro PICPUS ou BEL-AIR

Importante Société loue SANS COMMISSION Appts récent tout confort PARIS (19e) 15-17, rue Henri-Ribière face Mo Place-des-Fêtes
2 P. 51 m2, loyer 1.330 F à 1.404 F, charges 341 F, parking 170 F.
3 P. 67 m2, loyer 1.733 F à 1.803 F, charges 457 F, parking 170 F.
Tél. 205-74-30 - 202-05-88 de 9 à 12 h et de 14 à 18 h.

MONTPARNASSE 15e
Immeuble tout confort SANS COMMISSION
STUDIOS 32 m2, loyer 1.415 F à 1.503 F, charges 269 F.
2 P. 43 m2, loyer 1.670 F à 1.740 F, charges 361 F, parking 248 F.
3-4 P. 90 m2, loyer 3.200 F, ch. 756 F, park. 248 F.
Tél. pour visite : 273-19-88 (heures bureau)

LUXEMBOURG PROXIMITE JARDIN LIV. DBLE + CHBRE TT CFT Décoration raffinée, 3.300 F. *Visite mercredi 14 à 17 h.* 30 56, bd Saint-Michel, Paris-6e Serge KAYSER. T. : 329-60-60.

PARIS (19e)
Métro : PLACE-DES-FETES SANS COMMISSION Immeuble tout confort
2 P. 45 m2, loyer 1.330 F à 1.410 F, charges 352 F, parking 170 F.
4-5 P. 87 m2, loyer 2.270 F, ch. 681 F, park. 170 F.
S'adresser au Régisseur : 25-29, rue des Lilas, Paris Tél. 202-05-88 de 9 à 12 h et de 14 à 17 h.

PARIS (11e)
Mo PARMENTIER ou OBERKAMPF
SANS COMMISSION *Immeuble tout confort*
STUDIO 36 m2, loyer 1.171 F, ch. 280 F, park. 173 F
2 P. 54 m2, loyer 1.630 F, charges 419 F, park. 173 F
3 P. 57 m2, loyer 1.640 F, charges 435 F, park. 173 F
S'adresser : 53-61, av. Parmentier - Tél. 355-52-46

PARIS 15e
Importante Société loue SANS COMMISSION dans immeuble récent bon standing
STUDIO 33 m2, loyer 1.326 F, ch. 327 F, park. 167 F
S'adresser au Gardien : 22, rue Balard - Mo Javel Tél. 558-27-74

Région parisienne

MONTROUGE pr. métro et bus. Beau 3 p., 72 m2, tout confort, 2.000 F + ch. Tél. : 327-28-60.

ANTONY (92)
SANS COMMISSION
Immeuble récent tout confort
2 PIECES, balcon, 44 m2, loyer 1.064 F à 1.103 F, charges 407 F, park. 100 F.
2 PIECES, balcon 49 m2, loyer 1.144 F à 1.184 F, charges 453 F, parking 100 F.
3 PIECES, balcon, 62 m2, loyer 1.394 F à 1.426 F, charges 573 F, parking 100 F.
S'adresser au Gardien : 278, rue Aldolphe-Pageaud Tél. : 666-98-27

ORSAY Bel. résidence ds parc privé, parking, tél.
— Studio, loyer 760 F + ch.
— 2 pièces, loyer 1.040 F + ch.
— 4 pièces, loyer 1.700 F + ch.
— 5 pièces, loyer 1.960 F + ch.
H. LE CLAIR - 562-13-72

NEUILLY NEUFS LUXUEUX
JAMAIS HABITES. Libres suite Chbre serv Balc. Parking.

7 PIECES	218 M2
6 PIECES	200 M2
5 PIECES	165 M2
4 PIECES	135 M2
3 PIECES	108 M2

2 PIECES ET STUDIOS
Pour visite sur place, ce jour, 9 h à 19 h : 88, BD V.-HUGO COGETIMA - 720-51-00

BAGATELLE 3 pièces refait nf *VUE MAGNIFIQUE.* Téléph. : 333-36-93 après 19 h.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

L'immobilier

bureaux bureaux

Bureaux à louer
Etages de 1750 m²
au Rond-Point des Champs-Elysées
Richard Ellis 563.08.08
17, rue de la Baume, 75008 Paris

A VENDRE PARIS-XVe (métro Convention) **BUREAUX NEUFS**
1.118 m2 en REZ-DE-CHAUSSÉE entièrement installés. 12 PARK., 16 LIGNES TEL. Livrables fin mai 1980.
S A F 622-10-10 Mme MERLHES.

A LOUER CLICHY PÉRIPHÉRIQUE BUREAUX, 481 M2
entièrement installés au rez-de-chauss. cloisonnés et climatisés. 6 lignes tél., parkings, restaurant d'entreprise. Charges basses.
S A F Mme MERLHES **622-10-10**

CONSTITUT. DE SOCIÉTÉS
Votre bur. ou siège social, démarches, perman. téléphon. ACTE sa PARIS — 261-80-88 MARSEILLE — (91) 93-11-13

BOULOGNE, à vendre LIBRE imm. récent, r.-de-ch. s/rue et cour, bureaux 185 m2 + atelier 110 m2. — Tél. : 272-40-19.

Votre SIÈGE SOCIAL
bureaux meublés - télex PARIS 8e - 9e - 15e
CONSTITUT. DE SOCIÉTÉS
Prix compét., délais rapides.
ASPAC 281-18-18 +

5e ARRONDISSEMENT **PANTHÉON**
8, rue de l'Arbalète, r.-de-ch., angle de rue local commercial ou bureau neuf, 56 m2 aménagé BUREAU DE VENTE 13/19 H.
Tél. : 707-20-29

QUAI AUX FLEURS
propriétaire vend directement bureaux libres en toute propriété, 9 PIECES 200 M2, SITUATION exceptionnelle, vue sur Seine. Téléphone 887-08-21.

Bon 20e - Immeuble récent **4.600 F** le m2. R.-de-ch. Urgt. Pptaire : 766-49-94

locaux commerciaux

GARE EST local clai r.-d.-ch. 86 m2 + appt duplex tt conft 70 m2. Prix 650.000 F. A déb. IMMO 112. Tél. : 805-84-39.

fonds de commerce

Ville midi de la France, vendons : atelier rectification reconstruction moteurs essence-diesel - grossiste pièces détachées moteurs - mécanique générale. Clientèle stable. Ecrire no 8.538 Le Monde Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-09.

Cause départ, vd pas-de-porte boutique déco et brocante. Pleine expans. région Châtillon-sur-Seine, Côte-d'Or. Possibilité de logement. Renseignements : M. GÉRARD. T. : (80) 93-42-10.

TAILLEUR CEDE BAIL commercial mixte 1er ét., rue d'Antibes (Cannes), 4 p. pr prof. ident. ou prof. lib. Tél. : 16 (93) 99-19-67.

PLACE MADELEINE (même) Bail à céder sur 2 niveaux 250 ou 350 m2. Tél. : 296-12-08

A vendre **PAS-DE-PORTE** à Lagny 77400 (Marne-la-Vallée) TRES BIEN PLACE CENTRE VILLE 1 BOUTIQUE 40 m2, 2 grandes vitrines + 1 appt au 1er étage 3 pièces, cave, grenier, w.-c.
TÉL. : 430-19-08
Bail nf. Loyer min. 1.000 F mois.

A vdre Biarritz, pl. centre MAGASIN 70 m2 + ss-sol même superf. 16 (59) 79-32-10.

Affaire à saisir Boutique de luxe prêt-à-porter féminin, griffes grds couturiers, ville du Sud-Est. 150.000 habitants. C.A. annuel 700.000 F. Ecr. Havas Nîmes. no 594.048.

Vends cause retraite :
— Commerce S.A.R.L. confection Dames et Enfants.
— Ville Préfecture ALPES-SUD.
— T.B. placé.
— Bon rapport.
Ecr. no 8.505 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

FORUM rue de la Grande-Truanderie. A vendre ou à louer boutique + grand sous-sol. T. 325-63-00.

PLACEMENT 1er ORDRE - RUE ST-DENIS MURS DE BOUTIQUE **RAPPORT** 162.000 F l'AN. Tél : 325-63-00.

Boutiques

Grand local commercial face à la mairie du 18e. 105 m2 + grand sous-sol. Tél. : 257-43-51.

appartem. achat

Urgent pour placement, achète comptant studios ou appartements Paris-Neuilly. - Tél. 227-43-12.

PAIE CPT CHEZ NOTAIRE, ACHETE 2 à 4 pces, Paris, bon quartier, avec ou sans confort. Mme LEULIER. T. : 261-68-81 ou le soir : 900-56-51.

RECH. appts 2 à 4 Pces, Paris, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 9e, 4e, 12e, av. ou ss travx, paiem. COMPTANT CHEZ NOTAIRE. Tél. : 873-23-55, même le soir.

JEAN FEUILLADE, 54, av. de La-Motte-Picquet, 15e, 566-00-75, rech. Paris 15e et 6e pour bons clients appts toutes surfaces et immeubles. Paiement comptant.

ACHÈTE COMPTANT PARIS BON QUARTIER, URGENT 1-3 pièces. Tél. : 873-20-67.

VENDEZ rapidement votre appt à clientèle choisie 8e, 16e, 17e, Neuilly, Rive gauche. MICHEL & REYL - 265-90-85

immeubles

RECHERCHE IMMEUBLE ou groupe d'immeubles de rapport, constr. avant 1948, Paris et banlieue immédiate. Paiem. comptant. Intermed. sollicités. Clarido, 11, rue de l'Amiral-d'Estaing, Paris-16e, 720-16-61.

J'ACHÈTE MURS DE BOUTIQUES REGLEMENT IMMEDIAT VIDAL - 563-58-89.

hôtels-partic.

NEUILLY HOT. PART. part. état. 9 P., gar., terrasse, 327 m2 habitables. Px 3.200.000 F - 296-90-58.

viagers

FONCIAL VIAGERS 19, bd Malesherbes (8e). Tél. : 266-32-35. Spécialiste, 41 ans d'expérience. Etude gratuite rente indexée.

VILLEJUIF Pavillon 2 km Paris, 6 p, tt cft, jard. 500 m2. Valeur 800.000 F avec 180.000 F + 1.700 F 805-58-70.

STE spécialiste VIAGERS **F. CRUZ** 8, rue La Boétie 266-19-00 Prix, indexation et garanties Etude gratuite, discrète

J.F. 29 ans, format. supérieure, bilingue anglais, expér. enseignement, mode, parfums, beauté (marketing, relations publiques), cherche situation, également intéressée par : presse, édition, publicité. Ecrire à Mlle OLIVE, 71, av. de Villiers, Paris 17e - Tél. : 267-19-49.

+ de revenus — d'impôts expertise discrète gratuite. Indexation. Etude LODEL, 35, bd Voltaire. T: 355-61-58.

ERMONT Ppté de 7 p., 260 m2, parc 2.800 m2, occupé, 340.000, 4.650 rente. LODEL : 355-00-44.

PTE-DE-VERSAILLES 3/4 p., 90 m2 parking, 76/80 ans. Occupé 20.000 F + 3.000 F. Viagers F. CRUZ. 266-19-00.

TERR. CLOS 30 km Paris S.-O. 2.490 m2 pr constr. une villa. AFFAIRE EXCEPTION. 2 têtes 71-73 ans, rente de 6.000 F/mois + cpt de 250.000 F. propriétaire. Téléph. : 490-72-15 et 763-66-79.

chalets

Part. vd. à 12 km de Tignes et Val-d'Isère, sur 3.000 m2, chalet pierres apparentes, 160 m2 hab. (7 P. plus) + 138 m2 d'annexes. 520.000 F. Tél. : (79) 39-67-47.

CHAMBRE SYNDICALE DES MANDATAIRES EN VENTE DE FONDS DE COMMERCE ET INDUSTRIES DE PARIS ET DE LA REGION PARISIENNE
Siège social : 129, rue du Faubourg-Saint-Honoré 75008 PARIS - Tél. : 723-32-53
ASSEMBLEE GENERALE
L'assemblée générale ordinaire annuelle de la Chambre syndicale des mandataires en vente de fonds de commerce et industries de Paris et de la région parisienne aura lieu le :
MERCREDI 25 JUIN 1980, à 16 h. 30 précises à L'HOTEL MEURICE
228, rue de Rivoli - 75001 Paris

villas

Auvergne, Villa bord rivière, terr. 2.500 m2, bail, cuis., sél., 4 ch., 2 s. de bains, gar., cave. 250.000 F. débattre. (9) 98-28-27.

PROVENCE - SUD-LUBÉRON Villa à 25 km Aix, plain-pied, 50 m2 cuis., 2 chbres, ch. central, beau terrain, ombrages, belle pisc. Px 470.000 F. AG. CATIER, 84360 Lauris. Tél. (90) 68-03-46.

22 km SUD PRES FORET VILLA ULTRA-MODERNE tout plain-pied (280 m2 habitables), SOUS PARC CLOS 2.850 m2. Garages - Piscine facile. 1.450.000 F. VERNEL : 526-01-50

MARLY-LE-ROI résidentiel, belle maison, séjour de 60 m2, sur 980 m2 jardin. Px : 1.460.000 F. T. : 451-57-12.

VAUCRESSON PRES GARE Gde VILLA 7 P., 160 m2, gar. JARDIN, SITE AGREABLE 950.000 F 532-66-10

pavillons

(94) CHOISY-LE-ROI, pavillon très confit., 6 p., jard., garage. 580.000 F. — 327-64-97.

CONFLANS, prox. gare. Maison rurale sur cour, s/sol : 1 pièce, cuisine, 2 caves voûtées. : R.-C. : cuis., salle à manger, salon, 1 ch., s. de bains avec w.-c. 1er étage : palier, 1 chambre, greniers. Prix : 276.000 F.

Ct VERMEILLE : 919-21-27, 16, avenue Carnot, CONFLANS.

MONTREUIL BOISSIERE Aut. Ecoles. Cces 4 p., gde cuis., tt cft, terrasse, gd garage. 550.000 F. 346-11-76.

BRY-SUR-MARNE QUARTIER RESIDENTIEL **6 p.** plain-pied, grand confort, garage, splend. jardin. 770.000 F. ROCHE : 532-66-10.

fermettes

AIX-EN-PROVENCE ferme à restaurer s/2 ha, tr. bel environnement 400 m2 hab tab. CAB. LOGEPRIM, 36, bd Carnot, 13100 AIX-EN-PROVENCE. TEL. : (42) 62-43-71.

Fermette à restaurer, 200 m2, Le Mans N.-O, 4 km autoroute Paris à déb. T. (43) 21-31-00.

propriétés propriétés

A vendre, plein centre, Neuville-de-Poitou (4.000 habitants), 15 km. POITIERS, gde maison bourgeoise, dont plus de 50 ans, entièr. rénovée, tt cft. S'adr. : Agence PANNETIER, garantie FNALM. Téléph. : (49) 41-17-99 41-58-74 — 41-11-13.

FORET DE RAMBOUILLET à 45 km PARIS, heureuse maison de campagne, 3 ha 30, tennis en terre battue, piscine. Beau parc. Impte maison de maître, style normand. Pav. indépendant personnel. Nomb. dépendances. Prix net vendeur 2.300.000 F. Tél. : 371-11-00.

PAYS D'AUGE, 20 km de Cabourg, accès facile par autor., anc. moulin à eau partie XVIIIe, 6 Pces princ., dépend., cft, bon état génér., bien clos. Ecrire à : Me ROUILLARD, notaire, 14370 ARGENCES.

VIVARAIS 07 Particulier vend (500 m ville ts comm.) 20 km VALENCE MAISON 14e-18e, rare, très gd caractère, tout confort, part. rest. 3 bât., 3 cours inter., 2 appert. Parc 1 ha 5, poss. + terrain. Prix : 1.350.000 F. Tél. : (42) 21-65-98.

40 KM SUD DE PARIS R.E.R. LIGNE C Mais. bourgeoise, 9 pces, 2 gar. sur 2.000 m2, clos murs. 975.000 F. 879-04-41 après 19 h.

10 KM SAINT-TROPEZ Dans domaine privé 800 m mer. Villa avec piscine. Superbe vue mer. T. : 16 (94) 79-22-70 - 255-04-51.

NORMANDIE HARAS DU PIN - Sur 4 ha herbagés, ferme caractère en L complètement restauré, gd cft, bile réception, 5 chambres, cuisine aménagée, dépendances, 4 boxes + 8 possibles. Téléphone 16 (38) 91-57-77.

A vendre très belle affaire **20 km COGNAC** 1 logis charentais (7 pièces) tout confort ; 1 maison charentaise (en retour d'équerre) grand séjour 45 m2, 5 chambres + locaux commerciaux comprenant magasin d'antiquités 100 m2 + niveau de 60 m2, magasin contigu 35 m2 avec loggia, appartement rustique avec mezzanine, séjour, cuis., s. de bs, 2 chambres. Le tout sur un terrain de 5.000 m2 pelouse, jardins d'ornement, potager et fruitier. Ecr. no 6.255 « le Monde » Pub. 5, r. Ital., 75427 Paris Cedex 09

VERSAILLES-CHESNAY splend. mais. s/3 nivx, 350 m2, parf. état, s/terrain clos 900 m2 + gar., idéal profess. libérale. 2.800.000 F. LIOU : 951-87-48.

CHANTILLY - Ppté récente, 6 p., gd gar., terrain boisé 4.235 m2, impeccable. Prix 1.100.000 F - 327-28-60.

FONTAINEBLEAU à 15 km - Maison ancienne sur 3,8 hectares, site protégé, piscine chauffée. Tél. 337-96-27 jeudi 26 juin de 8 à 12 h. ou écr. no 63.328, Contesse Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er.

maisons de campagne

A VENDRE MAISON DE CAMPAGNE à SOLIGNY-LA-TRAPPE Orne dans la forêt du Perche, 3 pièces, cuis., s. de bains, wc, terrain 1.700 m2. Prix 180.000 F. Tél. à partir de 14 h : 827-57-02.

Vd Gde bergerie à aménager, ds joli village Cévennes, torrent, baignade : 50.000 F. - Téléph. : (80) 93-40-44, ANNIE.

terrains

HERAULT. Part. vd lots terr. viabil. 372 à 644 m2, 18 km Cap-d'Agde, 15 km Béziers. CHEVALIER - 34290 VALROS.

Morbihan-Océan, exc. terr. boisé viab. 2.200 m2. Tennis. Footpath. Garrigues, 2, r. Meissonier, 75017.

Porto-Vecchio (Corse), Marina di Fiori, terrain 1.300 m2 viabil. 130.000 F. - Tél. : 976-55-71.

Près MANTES et BONNIERES terr. à bât. 700 à 1.000 m2 site exception. boisé, rivière, entre 100.000 et 150.000 F. 451-57-12.

RÉGION ÉTAMPES Joli terrain de 10 ha boisé, constructible pour 1 habitation, site protégé, vue imprenable. Prix : 600.000 F. Agence Saint-Hubert Téléphone (38) 91-57-77.

domaines

Suis acheteur vaste domaine boisé, bois et plaine, 250 km Sud de Paris. Ecrire, 200.470, ORLET, 136, avenue Charles-de-Gaulle, 92522 Neuilly-sur-Seine.

Manoir-gentilhommière f. XVIe-déb. XVIIe, occitan authentique, 35 km de Toulouse (vallée Tarn). Sans réfection. Parc 2 ha. Prix hautement justifié. Tél. : 704-83-93 (en soirée).

OFFICIERS MINISTÉRIELS ET VENTES PAR ADJUDICATION

Vente sur saisie immobilière au Palais de Justice à NANTERRE, le mercredi 2 juillet 1980, à 14 heures - EN DIX-SEPT LOTS

sis à BOIS-COLOMBES (92)

dans un ensemble immobilier 38-40, avenue de Verdun

1er lot : APPARTEMENT de 3 pièces au rez-de-chaussée MISE A PRIX : 70.000 FRANCS
2e lot : 1 CHAMBRE avec dépendances au 1er étage MISE A PRIX : 28.000 FRANCS
3e lot : UN STUDIO au 1er étage MISE A PRIX : 45.000 FRANCS
4e lot : APPARTEMENT de 3 pièces au 2e étage MISE A PRIX : 95.000 FRANCS
5e lot : APPARTEMENT de 4 pièces au 2e étage MISE A PRIX : 110.000 FRANCS
6e lot : APPARTEMENT de 4 pièces au 4e étage MISE A PRIX : 115.000 FRANCS
7e lot : APPARTEMENT de 4 pièces au 6e étage MISE A PRIX : 120.000 FRANCS
8e lot : UN PARKING au rez-de-chaussée MISE A PRIX : 2.000 FRANCS
9e au 17e lot NEUF BOXES au sous-sol MISE A PRIX : 3.500 FRANCS PAR LOT

S'adresser à Me RIBADEAU-DUMAS, avocat à PARIS (16e), 17, avenue de Lamballe, tél 524-46-40

VENTE SUR LICITATION AU PALAIS DE JUSTICE A PARIS, lundi 7 juillet 1980, à 14 h. - EN UN LOT

APPARTEMENT, 11 bis, rue Mansart, PARIS 9e

au 3e étage gauche, Bât. A, comprenant entrée, grand et petit salon, salle à manger, 3 chambres, cabinet de toilette, salle de bains cuisine W.-C., CHAMBRE no 7 au 6e étage, Bâtim. A - CAVE no 30, Bâtim. B

LIBRE DE LOCATION - M. à P. : 250.000 F

S'ad. Me GASTINEAU, avocat, 29, rue des Pyramides, Paris (1er). tél. 260-48-79 ; Me GRAMBLAT, avocat, 92, rue de Courcelles à PARIS (17e) ; ts avocats près les Trib. de Grande Instance de Paris, Bobigny, Nanterre et Créteil ; et sur les lieux pour vis

---

VENTE aux enchères publiques en la Mairie de FELON (90), le samedi 28 juin 1980, à 10 heures - EN DEUX LOTS

1er LOT : PROPRIÉTÉ sise Commune de FELON et ROMAGNY

Comprenant une Maison de Maître dite « le Moulin » et Bât. annexes
MISE A PRIX : 500.000 FRANCS

2e LOT : PARCELLE DE TERRAIN AVEC ÉTANG

D'une contenance de 9 hectares 41 ares 40 centiares

sise COMMUNE de FELON

MISE A PRIX : 100.000 FRANCS

Et vente le même jour à 14 h. dans l'imm. SCHMITTLEIN à FELON (90) de divers objets mobiliers et meubles

S'adr. pour rens. 1) S.C.P. RIGOLLET, GUICHARD, BIDAUX, notaires ass., 252, fg de Montbéliard à BELFORT (90), tél. 28-03-04, 28-52-15, 28-52-16 ; 2) Me R. MICHAUD, notaire à FONTAINE (90), tél. 23-34-62 ; 3) Mes J. BULIARD et M. PERREZ, avocats, 17, rue Dreyfus-Schmidt, tél. 28-10-10, 28-22-56 ; 4) Me JOBIN, avocat, 3, rue Metz-Juteau à BELFORT, tél 28-03-77

Vente après liquidation de biens au Palais de Justice à PARIS, le jeudi 10 juillet 1980, à 14 heures

PROPRIÉTÉ à USAGE INDUSTRIEL

Zone Industrielle rue Niepce sise à

VAUX-LE-PENIL (Seine-et-Marne)

Contenance cadastrale de 10.134 mètres carrés

sur laquelle sont édifiés plusieurs bâtiments

MISE A PRIX : 1 000 000 Francs

Libre de location et d'occupation

S'adresser à Me Yves TOURAILLE, ancien avoué, avocat à PARIS (9e), 48, rue de Clichy, tél. 874-45-85 ; Mes PERNOT et PINON, syndics à PARIS, 144, rue de Rivoli.

Vente sur licitation au Palais de Justice à BOBIGNY (Seine-Saint-Denis) le mardi 8 juillet 1980, à 13 h. 30 - EN DEUX LOTS

1er Lot : MAISON et Dépendances

sise 17, rue du Docteur-Calmette

à MONTREUIL-S.-BOIS (Seine-Saint-Denis)

MISE A PRIX : 61.332 FRANCS
LIBRE DE LOCATION ET D'OCCUPATION

2e Lot : MAISON et Dépendances

sise 15, rue du Docteur-Calmette

à MONTREUIL-S.-BOIS (Seine-Saint-Denis)

MISE A PRIX : 136.354 FRANCS
ATELIER LOUE - LE SURPLUS LIBRE DE LOCATION

S'adresser à Me Pierre REGNAULT, avocat à PARIS, 43, rue de Courcelles, tél. 763-33-37 ; Me Bernard ETIENNE, avocat au barreau de BOBIGNY, 11, rue du Général-Leclerc, 93110 ROSNY-SOUS-BOIS ; et à tous avocats postulant près les Tribunaux de Grande Instance à BOBIGNY, PARIS, NANTERRE et CRETEIL.

Vente après règlement judiciaire au Palais de Justice à PARIS, le jeudi 10 juillet 1980, à 14 heures

D'UNE PROPRIÉTÉ

connue sous le nom de « Hostellerie de la Marjolaine »

sise RUE LEVASSEUR, numéro 9

à DINARD (ILLE-ET-VILAINE)

MISE à PRIX : 700.000 Francs

LIBRE DE LOCATION ET D'OCCUPATION

S'adresser à Me Yves TOURAILLE, ancien avoué, avocat à PARIS 48, rue de Clichy, tél. 874-45-85 ; Me J.-Y. GUILLEMONAT, syndic à PARIS, 43, rue de Richelieu

---

VENTE sur saisie immobilière au Palais de Justice à Versailles, le MERCREDI 9 JUILLET 1980, à 10 heures

PAVILLON à MORAINVILLERS (78)

de 12 pp. avec PISCINE et TENNIS

implanté sur un terrain de 5.128 m2. **MISE A PRIX : 280.000 F**

lieudit « Les Fonceaux »

S'adr. à Me A.-M. TROUBLE, 28, rue d'Angiviller, Versailles (950-04-45) ; Me DEBARY, 9, place Hoche, Versailles (950-03-78).

VENTE au Palais de Justice à Paris, lundi 7 juillet 1980, à 14 heures

PROPRIÉTÉ L'ILE-AUX-MOINES (Morbihan)

Comprenant : MAISON 4 Pces ppales, cui 2 cab. de toil., s. de bns, w.-c. TERRAIN de 54 a 60 ca - LIBRE DE LOCATION ET D'OCCUPATION

M. à P. 300.000 F. - S'adr. Me M. LEGRAND

avocat à Paris, 250 bis, bd Saint-Germain (tél. 222-98-01) ; Me B. de SARIAC, avocat à Paris ; sur les lieux pour visiter : à tous avocats près les tribunaux de Grande Instance de Paris, Bobigny, Créteil et Nanterre

---

VENTE SUR FOLLE ENCHERE AU PALAIS DE JUSTICE A PARIS, LE JEUDI 10 JUILLET 1980, à 14 heures

PROPRIÉTÉ à NOISY-LE-GRAND (93)

comprenant PAVILLON d'habitation avec rez-de-chaussée de 2 pièces, 1 étage de 3 pièces - Grenier - Garage - Jardin

8, AV. GABRIEL-PÉRI et 4, AV. DES CHARMILLES

Le tout d'une contenance de 340 mètres carrés

MISE A PRIX : 200.000 FRANCS

S'adresser à Me MALINVAUD, avocat à PARIS, 19, avenue Rapp, tél. 555-86-37 ; Me Gilbert BONTEMPS, avocat à PARIS, 25, rue Jean-Mermoz, tél. 359-37-85 ; Me GOURDAIN, syndic à PARIS, 174, bd Saint-Germain ; et à tous avocats près les Tribunaux de Grande Instance de PARIS, NANTERRE, CRETEIL, BOBIGNY - Prêt possible du CREDIT FONCIER DE FRANCE et de la GRINDLAY'S BANK S.A.

Vente sur saisie immobilière au Palais de Justice de VERSAILLES le mercredi 2 JUILLET 1980, à 10 heures

UN PAVILLON 4 P. à SEPTEUIL (78)

Lieudit « Le Clos Bonchamps » (88,92 m2 + 16,22 m2) avec jardin. Le tout de 524 m2, cadastré section AB no 109, formant le lot no 26 du lotissement.

Mise à Prix : 160.000 Francs

S'adresser à Me Trouble, avocat du barreau de Versailles, 28, rue d'Angiviller. 950-04-45 ou à tous autres avocats postulant près le Tribunal de Grande Instance de Versailles.

Vente sur saisie immobilière au Palais de Justice à NANTERRE, le mercredi 9 juillet 1980, à 14 heures - EN UN LOT

DEUX LOCAUX à NEUILLY-SUR-SEINE (92)

pouvant être utilisés en un local professionnel, commercial ou industriel 8, impasse Villa-des-Sablons (voie privée)

MISE A PRIX : 100.000 Francs

S'adresser pour tous renseignements à Me Jacques SCHMIDT, avocat à PARIS (17e), 17, rue Faraday, tél. 227-71-10 de 11 h. à 12 h. et de 15 h. à 16 h. 30 ; et sur les lieux pour visiter.

VENTE sur saisie immobilière au PALAIS DE JUSTICE A PARIS, le JEUDI 10 JUILLET 1980, à 14 heures - EN UN LOT

UN APPARTEMENT compr. 6 p.p. au 3e étage, Bâtim. sur rue - CHAMBRE au 6e étage - CAVE

90, rue d'Hauteville, PARIS (10e)

M. à P. : 110.00 F - S'ad. Mes B. BETHOUT et B. LEOPOLD-COUTURIER, avocats assoc., Paris (8e), 14, rue d'Anjou ; Etude Me SALLAZ, huissier à Paris, 12, rue Bayen ; à tous avocats près les Tribunaux de Grande Instance de PARIS, BOBIGNY, NANTERRE et CRETEIL ; et sur les lieux pour visiter

---

VENTE s/saisie immob. Palais Justice PARIS, jeudi 10 juillet 1980, à 14 h.

UN PAVILLON

de 5 pièces à

St-Maur-des-Fossés (94)

40, rue Charles-Péguy

M. à P. : 73.000 Frs

S'adr. : Me BOUDRIOT, avocat à Paris (8e), 55, bd Malesherbes. Tél. : 522-04-36. — Pr vis. s/pl. le 8 juillet de 15 à 16 h.

Vente s/Folle Enchère au Palais de Justice d'EVRY (91) Le MARDI 8 JUILLET 1980, à 14 h.

UN PAVILLON

rue Roger-Hardouin, numéro 8 à GIRONVILLE-SUR-ESSONNE (91)
MISE A PRIX : 40.000 Francs
Cons. indispensable pr enchérir.
Rens. à Mes TRUXILLO et AKOUN, Avts Ass., 51, rue Champlouis, à CORBEIL-ESSONNES (Tél. 496-14-18). Mes L. et G. PAVIE, Avts Imm. « Le Mazière », rue des Mazières, à EVRY (Tél. 077-57-72)

Vente sur licitation, Palais de Justice Paris, le LUNDI 7 JUILLET 1980 à 14 heures EN UN LOT

MAISON avec JARDIN

à FOREST-MONTIERS (80)

Maison d'habit. de 4 P. Grenier, cave, cour, puits mitoyen, jardin. Lieudit « LE VILLAGE » LIBRE DE LOCATION et d'OCCUP.

M. à P. : 60.000 Frs

S'adr pour tous rens. à Me CARDON, avocat à Paris (8e), 50, bd Malesherbes. Me Pierre LUPIAC, avocat à Paris (5e), 53, rue Monge. Tous avocats postulant pr. Trib. de Paris, Bobigny, Nanterre et Créteil.

Vente après liquidation de biens au Palais de Justice à PARIS Le jeudi 3 juillet 1980 à 14 heures En un seul lot

APPARTEMENT

de 1 pièce de type I A au r.d.ch. ; pte no 160 et part. com. aff form. lot no 608 du régl. de copropriété Une cave no 160 et part. com. aff. form. lot no 635 du régl. de copro. Un garage au s.-sol no 61 et part. com. aff. form. lot no 761 du régl. de copropriété. Loués dans un ensemble immobilier à

NANTERRE (92)

35, r. du Dr-Charcot, Bâtiment G
Mise à prix : 40 000 francs
S'adr. à Me J. LYONNET du MOUTIER, avocat, 182, r. de Rivoli. Tél. : 260-20-49.
Me J.-M. GARNIER, syndic à Paris, 63, bd St-Germain. Au greffe des Criées à Paris où cahier des charges déposé. Et s/lieux pr visit. Prêt poss. du C.F.F. et de la GRINDLAY'S BANK S.A.

Etude de Me GAUZIT, notaire à SAINT-AMANS-des-COTS (Aveyron). A VENDRE aux enchères amiables, le 29 juin 1980, à 14 h., en l'étude du notaire, à St-Amans-des-Cots :

ENSEMBLE IMMOBILIER

A LIVRY-GARGAN (93)

101 à 105, allées de Bosny et 1, avenue Thiers.
Partie à usage commercial et partie à usage d'habitation.
Pour tous rens. s'adr. à Me GAUZIT, dépositaire du cahier des charges.

Adj. TRIBUNAL COMMERCE PARIS, Jeudi 3 juillet 1980, à 13 h. 45, Fds MODE COUTURE **CONFECTION**
Droit bail, cons. CAHIER CHARGES. Fds exploité à PARIS 16e.

17, RUE G.-COURBET

M. à Px 20.000 F (ne p. être b.). Cons. 20.000 F. S'adr. Mes DEMORTREUX et SAGAUT, Not. Ass. à PARIS, 67, bd Saint-Germain (329-21-07). et Me FERRARI, Synd., 85, rue Rivoli.

Le Monde

économie



Dans la construction automobile

L'INDUSTRIE AMÉRICAINE COMPTE DEUX CENT QUARANTE MILLE CHOMEURS

Detroit (A.F.P.). — La crise s'aggrave dans l'industrie automobile américaine où, en raison de la mévente, le chômage continue à s'accroître. On compte désormais près de 240 000 ouvriers en chômage définitif, sur des effectifs totaux de l'ordre de 780 000, tandis que 75 000 ouvriers se trouvent en chômage temporaire, dont la moitié à la suite de l'arrêt d'un certain nombre de chaînes de montage en prévision du début de la production des modèles 1981.

Un seul constructeur se porte bien et ignore la crise : Volkswagen of America, dont l'usine de Pennsylvanie continue à tourner à plein rendement. La Ford Motor Co, second constructeur, vient de demander, par lettre, à ses mille six cents fournisseurs et sous-traitants d'abaisser leurs prix de 1,5 %. La compagnie a déjà annoncé que ses pertes au second trimestre seront nettement supérieures à celles du premier (164 millions de dollars). Elle a dû récemment réduire de 3,5 milliards de dollars ses investissements prévus d'ici à 1985.

FORD VA SUPPRIMER 2 300 EMPLOIS EN GRANDE-BRETAGNE

La compagnie automobile Ford-Grande-Bretagne a annoncé, lundi 23 juin, qu'elle allait devoir procéder à deux mille trois cents suppressions d'emplois en raison de la baisse de ses ventes.

La direction a indiqué que cette mesure serait appliquée au moyen de départs volontaires et de retraites anticipées. Dix usines sont visées, la plus touchée étant celle de Dagenham, dans la banlieue de Londres, où mille trois cents emplois seront supprimés. — (A.F.P.)

● *La production de voitures de tourisme ouest-allemande* continue de baisser, indiquent les dernières statistiques de la fédération professionnelle (V.D.A.) de la branche. Elle a baissé de 9 % sur les cinq premiers mois de l'année, revenant à 1 660 300 unités. En revanche, celle des véhicules utilitaires a augmenté de 7 %, s'élevant à 150 200 unités. Les exportations de l'industrie automobile ouest-allemande ont diminué de 4 % en mai 1980 par rapport à mai 1979.

LES EXPORTATIONS ESPAGNOLES ONT AUGMENTÉ DE 35 % DEPUIS JANVIER

Madrid (A.F.P.). — Pour la première fois dans son histoire, l'Espagne a vendu plus d'automobiles à l'étranger que sur le marché intérieur, au cours des quatre premiers mois de l'année 1980, a indiqué à Madrid l'Association nationale de fabricants d'automobiles.

Les exportations ont augmenté, pendant cette période, de 35,4 % par rapport à la même période de l'an dernier, tandis que les ventes intérieures diminuaient de 17,6 %. La production s'est accrue de 22,5 %, à 381 000 unités.

LA PRINCIPALE FABRIQUE FRANÇAISE DE PANNEAUX ISOLANTS EST RACHETÉE A UN GROUPE BRITANNIQUE

Le groupe britannique Turner and Newall va céder à des sociétés françaises sa participation de 82 % dans les Etablissements Dagard et Fils, *premier fabricant français de panneaux isolants* pour chambres froides et entrepôts, qui emploie quatre cent *soixante-dix* personnes, dont trois cent quatre-vingts à Boussac, dans la Creuse, et réalise un chiffre d'affaires de 160 millions de francs environ.

En 1974, une filiale de Saint-Gobain-Pont-à-Mousson avait vendu cette participation à Turner and Newall, *qui espérait obtenir* une complémentarité avec ses autres activités. Récemment, le groupe britannique a changé de stratégie, se retirant d'Europe continentale pour se tourner vers les Etats-Unis, et a donc décidé de passer la main. Les acheteurs de Dagard et Fils sont les sociétés Thomson-Brandt, la Générale française frigorique et Brancher. M. Robert Dagard garde une part dans un capital où personne ne sera majoritaire.

Les Etablissements Dagard et Fils couvrent 60 % à 70 % du marché français, équipant en panneaux isolants aussi bien la petite cellule banalisée que l'entrepôt. Ses concurrents sont petits et nombreux, à l'exception de la SATAM, à Romorantin, filiale, précisément, de Thomson-Brandt, qui fournit des compresseurs à Dagard et Fils.

● *Licenciements chez A.E.G. Telefunken.* — La société ouest-allemande A.E.G. Telefunken va procéder à de nouvelles compressions de personnel. Les effectifs en Allemagne fédérale devraient être ramenés en 1980 de 125 000 à 118 000 personnes.

AFFAIRES

Le congrès national de la Jeune Chambre économique

Le bilan de mille quatre cents actions ponctuelles

De notre correspondante

Bayonne. — *Le vingt-septième* congrès de la Jeune chambre économique s'est terminé à Bayonne *(Pyrénées-Atlantiques)* où il a réuni du 20 au 22 juin quelque mille cent participants. Selon M. Paul Estienne, président sortant, ce congrès se devait de faire le bilan des mille quatre cents actions ponctuelles réalisées en un an par la Jeune chambre économique, qu'il s'agisse d'opérations S.O.S. médicaments et « parcours du cœur » ou encore de la sensibilisation des parents aux dangers que courent leurs enfants dans leur propre maison.

Ces actions ont un point commun : coller à la réalité quotidienne, qui échappe bien souvent aux structures politiques générales en œuvrant sur le terrain dans la petite *cité ou* à l'échelon national avec l'esprit ouvert aux échanges d'idées. Le bilan de ces *réalisations aboutit au choix* d'un thème pour l'année qui vient et qui sera : « *Prendre son pays en main.* »

Outre ce thème national les J.C.E. se sont donné, à Bayonne, comme objectifs six projets : les conditions de vie des handicapés dans la ville *(Luchon, Lourdes)* ; un congrès en liaison avec les P.M.E. et les P.M.I. sur les économies d'énergie (Lyon) ; une action pour relancer la vie associative et ses relations avec les élus (Angoulême) ; la *création* d'un organisme de prêt de jouets (la ludothèque de Troyes) ; la mise en place de groupements d'entreprises petites et moyennes pour batailler ensemble sur l'exportation *(Tours)* et l'*améliora*tion des rapports entre industries et administrations (Chartres).

L'an prochain, en juin, au congrès de Châlon-sur-Saône, les recherches et expériences de chacun seront prises en compte débouchant peut-être sur une proposition de loi ou des suggestions. Ce fut le cas cette année en matière d'éducation. La J.C.E. française vient de proposer une journée nationale annuelle de la famille, la création de cours d'éveil au futur, la réintroduction de l'instruction civique dans les programmes scolaires, l'instruction d'une mention civique sur les messages publicitaires adressés aux jeunes, la revalorisation de la fonction d'instructeur, etc.

M. *Pierre Tabarin, de Roanne,* a été élu nouveau président, accompagné de neuf vice-présidents.

FRANCINE MOREAU.

LE CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL PROPOSE DES MESURES DE SOUTIEN DE L'ACTIVITÉ

Dans son projet d'avis sur la *conjoncture en France*, qui devait être examiné les 24 et 25 juin par le Conseil économique et social, M. Jacques Ferry estime que, « à défaut de pouvoir éviter à la France les effets d'un ralentissement général de l'activité, qui *semble* aujourd'hui fort probable, il importe de prendre sans délai un certain nombre de mesures propres à soutenir la conjoncture intérieure de notre pays ».

M. Ferry propose d'accélérer sans délai les autorisations d'engagement de dépenses prévues dans le budget de 1980 ; de soutenir immédiatement le bâtiment et les travaux publics ; d'amplifier le programme d'économie d'énergie et de développement des énergies nouvelles, notamment dans l'industrie ; d'accentuer les efforts de développement des exportations ; de consolider la reprise des investissements *productifs*. Sur ce dernier point, M. Ferry propose de plafonner la taxe professionnelle à 4 % (contre 6 % actuellement) de la valeur ajoutée.

Autre orientation : le rapport propose de soutenir — modérément — la consommation des ménages. Le projet d'avis émet l'idée de « mesures exceptionnelles de soutien du pouvoir d'achat des familles à l'automne 1980 [...] et une atténuation de la pression fiscale directe au niveau des particuliers ».

CONJONCTURE

LES PRIX ONT AUGMENTÉ DE 0,9 % EN MAI

Les prix de détail en France ont augmenté de 0,9 % en mai, l'indice calculé par l'I.N.S.E.E. s'étant inscrit à 247,1 contre 244,9 en avril (base 100 en 1970). Les prix des produits alimentaires ont augmenté de 0,6 %, c'est-à-dire du même pourcentage qu'en avril ; la hausse des prix des produits manufacturés a atteint 1,1 % comme en avril. En revanche, les prix des services ont augmenté deux *fois* moins vite : + 0,9 % contre + 1,8 % en avril.

En un an — c'est-à-dire par rapport à mai 1979, — la hausse des prix de détail est de 13,7 %. Elle est de 13,9 % en rythme annuel calculé sur les trois derniers mois connus.

Le résultat de mai, s'il traduit une hausse du coût de la vie encore *forte, n'en marque pas moins* une sensible décélération par rapport aux mois précédents. C'est la pre*mière fois depuis décembre 1979* que la hausse mensuelle est inférieure à 1 %.

● PRECISION. — Après la publication dans *le Monde* du 21 juin des résultats de la deuxième vague 1980 des sondages C.E.S.P. (Centre d'étude des supports de publicité), Radio Monte-Carlo nous prie de préciser que, par rapport à la première vague 1980, elle gagne 1 point, passant de 9,8 % à 10,8 % en audience cumulée.

MOULINEX VA FERMER SES USINES PENDANT CINQ JOURS EN JUILLET POUR ÉCOULER SES STOCKS

Moulinex va fermer ses treize usines pendant cinq jours en juillet, mettant en chômage technique *ses 10 700 employés*. En annonçant cette mesure au comité d'entreprise, les dirigeants du premier fabricant français du petit électroménager ont indiqué qu'elle était rendue nécessaire par l'accroissement des stocks. Ces derniers représentent actuellement plus de deux mois de vente, contre un mois et demi habituellement.

De plus, les résultats des ventes pour la fête des mères, période normalement très favorable pour l'écoulement des petits appareils d'électroménager, ont été mauvais cette année : apparemment, les ménages ont effectué beaucoup moins d'achats. Dans ces conditions, Moulinex a été obligé de stocker, louant même des entrepôts à cet effet, et s'estime contraint de stopper la production pendant cinq jours, du fait du manque de place pour loger ses fabrications et du coût du financement des stocks.

PRESSE

La grève des journalistes du « Progrès »

Les journalistes du « Progrès » de Lyon ont décidé lundi 23 juin, en fin d'après-midi, la poursuite de leur grève (« le Monde » du 24 juin) « jusqu'à l'ouverture de négociations avec la direction ». Cette position modérée votée à main levée par 58 voix contre 32 favorables à un durcissement de l'action — impliquant notamment des formes d'action interdisant la sortie du journal — n'a cependant pas entraîné le déblocage de la situation. M. Jean-Charles Lignel, P.-D.G. de la société Delaroche éditrice du « Progrès », est resté sur ses positions exprimées dans la matinée par une « déclaration aux journalistes » et a refusé tout dialogue avec l'intersyndicale des journalistes (S.N.J., C.F.D.T., C.G.T., C.F.T.C.). Six mois après la formation de ses équipes rédactionnelles, le 1er janvier 1980, le « Progrès » de Lyon vit son premier conflit collectif d'envergure, dont le détonateur a été la suppression, par la direction, de trente contrats à « durée déterminée ».

Le charme est rompu

De notre correspondant régional

Lyon. — « *Lorsque nous sommes entrés au* Progrès, *c'était pour en finir avec un système qui nous avait réduits au silence. Nous avons cru à l'indépendance et à la liberté et pas seulement dans nos écrits.* » Cette opinion émise au cours de l'assemblée générale des journalistes du *Progrès*, lundi après-midi au centre de Chassieu, donne la *mesure* de tous les espoirs déçus ressentis par la base des journalistes.

Les espoirs de l'« après-rupture » avec *le Dauphiné libéré* ont fait place *progressivement à la déception.* « *Nous nous sommes battus jour après jour pour assurer la sortie du journal. Nous avons accepté de travailler plus de douze heures par jour sans moyens, sans une promotion suffisante pour mener la bagarre contre* le Dauphiné libéré. *Tout cela pour être menacés aujourd'hui dans notre emploi.* » Cette opinion traduit le *malaise* ressenti à tous les niveaux de la rédaction.

Les trente journalistes qui ont reçu, lundi matin 23 juin, une lettre les informant sèchement qu'à compter du 30 juin ils n'appartenaient plus à ce qu'ils estiment encore être « leur » journal ne sont pas les seuls à manifester leur amertume. Car la grève déclenchée à partir des zones minoritaires (c'est-à-dire là où *le Dauphiné libéré* est implanté avec des moyens supérieurs) n'aurait pas pu se développer sur un terrain déblayé de toutes les incertitudes.

Une lettre de résiliation de contrat envoyée à des journalistes recrutés à l'extérieur des anciens titres du groupe Progrès-Dauphiné pose un problème déontologique. Transformer en chômeur une personne précédemment titulaire d'un emploi n'est pas une attitude socialement très avancée. Une attitude qui va en tout cas à contre-courant de l'image répandue de M. Jean-Charles Lignel, « patron de gauche ». A moins d'admettre que les journalistes visés servent de pions sur un échiquier aux cases mouvantes...

Les représentants de l'intersyndicale vont tenter, par le biais d'une action en référé, de faire valoir qu'une procédure de résiliation de contrat — c'est-à-dire à leurs yeux une procédure de licenciement — est nulle lorsqu'elle intervient en période de grève. D'autres arbitrages sont envisagés.

M. Jean-Claude Lignel a précisé sa position dans une lettre datée du lundi 23 juin : « *Sur un effectif de trois cent trente journalistes, trente contrats à durée déterminée ont été signés depuis janvier 1980. Ces contrats, dont l'essence même est qu'ils ont un terme connu par les deux signataires, ont été conclus de bonne foi par* le Progrès *et avec l'accord des syndicats, comme en témoignent les différents procès-verbaux des réunions communes intersyndicale - direction (...). Une grève sans fondement se perpétue au* Progrès, *mettant en cause aujourd'hui son équilibre financier, demain sa pérennité, voire son intégrité. Je veux croire que les journalistes de l'entreprise attachés au* Progrès *se rendront compte, avant que les décisions imposées par leur attitude ne soient prises, des risques qu'ils font courir aux mille trois cent cinquante salariés du* Progrès. *Pour ma part, dans un souci d'apaisement, j'ai décidé, sous réserve que le travail reprenne normalement ce soir sans préalable, de proposer aux titulaires de contrats à durée déterminée une priorité d'embauche au* Progrès. »

Dans les faits, l'abandon de certains contrats temporaires entraînera d'énormes difficultés pour l'élaboration de certaines pages régionales excentrées par rapport à la capitale lyonnaise. Parmi les premières menacées : les éditions régionales de Savoie et de Haute-Savoie — dont on ne peut imaginer le maintien avec des effectifs rédactionnels diminués de moitié, — de l'Isère et de la Drôme-Ardèche, au moins, pour ces dernières, dans leur partie méridionale au-dessous de Valence.

Si, du côté de la direction, on *se refusait, lundi soir,* à tout commentaire sur les réajustements projetés, il est indéniable que les retraits de zones sont à l'ordre du jour. C'est une dure leçon financière : les journalistes engagés dans les zones traditionnelles du *Dauphiné libéré n'ont pas permis* un décollage significatif des ventes, et cela malgré une qualité rédactionnelle reconnue. *Le Progrès* cueille les premiers fruits amers d'une politique ambitieuse. Des journalistes ne font pas à eux seuls, sans soutien logistique (en matériel, en promotion et en moyens financiers), le succès d'un quotidien très marqué par son *origine lyonnaise.*

Pour leur part, dirigeants et journalistes du *Dauphiné libéré* — qui sont restés à Chassieu, très voisins, en raison d'un divorce de locaux encore non consommé — observent les événements. Pas mécontents de s'engouffrer dans la brèche ouverte par la présence d'un *Progrès* « *squelettique* » dans les kiosques. En oubliant leurs propres problèmes financiers et leurs journalistes également placés sous le régime des contrats à durée déterminée.

CLAUDE RÉGENT.

● « *Mini-journal* » *sur les long-courriers d'Air France.* — La compagnie Air France a inauguré, le mardi 24 juin, le « mini-journal » (une trentaine d'informations brèves) — transmis par télécopie et reproduit sur l'imprimante des terminaux d'ordinateurs — qu'elle distribue à ses voyageurs venant de l'étranger. Renouvelé deux fois par jour (à 11 heures et à 16 heures), ce service de presse gratuit est réalisé par la rédaction parisienne de France Inter. La formule avait été testée, depuis plusieurs semaines, au départ des courriers Air France de Mexico, Rio, Tokyo et Buenos-Aires.

LOGEMENT

LA HAUSSE DES LOYERS SOUMIS A LA LOI DE 1948 S'ÉTAGERAIT DE 11 % A 13 %

Les pourcentages de hausse maximale des loyers des logements encore soumis à la loi de 1948 devraient paraître au *Journal officiel* du 26 juin. Rappelons que chaque année à la même époque un décret fixe l'évolution de ces loyers pour des logements situés dans des immeubles construits avant 1948 ; les loyers H.L.M. pour leur part ne doivent augmenter au maximum que de deux fois 10 % dans l'année quant aux loyers libres, l'engagement de modération récemment renouvelé devrait en limiter la hausse, en cas de re*nouvellement de bail*, à celle de l'indice du coût de la construction, augmenté de 4 % en cas de travaux ou *en cas de différence* de plus de 20 % par rapport à la moyenne des loyers du même immeuble.

La progression des loyers encore réglementés devrait donc être :

● *Pour la catégorie II B* (ainsi que pour la catégorie II A dont les appartements sont occupés par des locataires de plus de soixante-cinq ans, avec un plafond de ressources annuel) : + 13 %.

● *Pour la catégorie II C* : + 12 %.

● *Pour les catégories III A et III B* : + 11 %.

● *Les logements de la catégorie IV* ne subissent, comme à l'habitude, aucune augmentation.

TRANSPORTS

LA MISE EN SERVICE DU T.G.V.

L'avion devra abandonner au train le plus gros de sa clientèle

Le train à grande vitesse (T.G.V.) que la S.N.C.F. mettra partiellement en service à partir de l'automne 1981 sur la voie nouvelle Paris-Lyon permettra de relier ces deux villes, à 260 kilomètres à l'heure, en deux heures. Ce « train de demain » va considérablement modifier l'offre de transport des voyageurs.

Sur ce thème, un débat organisé sous l'égide de l'Institut de formation universitaire et de recherches de transports aériens a opposé à Aix-en-Provence M. René Lapautre, directeur général d'Air Inter, à M. Jean Ravel, directeur commercial voyageurs de la S.N.C.F.

De notre correspondant régional

Aix-en-Provence. — *Qui a peur* du T.G.V. ? Le défi de la S.N.C.F. ne trouble apparemment pas Air Inter. « *Un train qui roule à 260 kilomètres à l'heure est fait, quoi qu'on en dise, pour concurrencer l'avion,* a affirmé avec réalisme M. Lapautre. *Mais nous affronterons le choc du T.G.V. avec une certaine sérénité.* » Globalement, la S.N.C.F. espère porter en 1982 son trafic annuel sur l'axe Paris-Sud-Est de onze millions de voyageurs à environ seize millions. Sur ces cinq millions de passagers supplémentaires, un million et demi seront gagnés sur l'avion.

Cette véritable mutation dans l'offre de transports ne concerne pas certes que la compagnie intérieure. Air France, Swissair (sur Genève) et les compagnies régionales, Europe-Aéro-Service (sur Valence) et Air Alpes (sur Chambéry) notamment, subiront également la concurrence du T.G.V. Mais les principales pertes de trafic seront sans doute infligées à Air Inter. Selon certaines estimations, celle-ci devrait abandonner au T.G.V. en 1982, sur la ligne Paris-Lyon, la moitié de ses passagers, soit environ *cinq cent* mille, et son trafic pourrait tomber à deux cent cinquante mille — sur un total de huit millions pour l'ensemble du réseau — en 1984. La diminution serait cependant plus légère sur les autres destinations de la côte méditerranéenne.

« *Que ferons-nous pour nous défendre ? Rien de très spectaculaire,* a indiqué M. Lapautre. *En réalité, la réaction du transport aérien face au T.G.V. a déjà commencé depuis plusieurs années. Elle ne peut être que le résultat d'un effort progressif, constant et persévérant, qui consiste d'abord à modérer l'évolution des tarifs. En dix ans, grâce à une amélioration de la productivité, nos tarifs de base n'ont été multipliés que par deux alors que le prix des carburants l'a été par plus de six et les salaires par un chiffre compris entre trois et quatre. En 1970, 24 % seulement de nos passagers voyageaient à tarif réduit. En 1980 nous en avons environ 40 % et nous allons poursuivre dans cette voie.* »

Le directeur général d'Air Inter a ainsi annoncé que sa compagnie augmenterait très sensiblement l'offre et les fréquences sur l'axe Paris-Sud-Est. D'ici à 1982, la ligne Paris-Nice devrait être exploitée uniquement en Airbus à raison de six vols quotidiens dès l'an prochain ; sur Marseille, un nouveau service quotidien en Airbus sera ajouté à la mi-journée, quatre jours par semaine.

S'il est admis cependant que la part de marché d'Air Inter doit notablement diminuer au cours des prochaines années, cette politique d'expansion n'est-elle pas paradoxale ? Ne conduira-t-elle pas à une surcapacité ruineuse pour la compagnie ? Et dans ce cas, qui paiera ? Ces questions sont restées sans réponse. « *Quelles que soient les solutions retenues par Air Inter, nous n'irons pas vers une dépéréquation de nos tarifs,* a précisé M. Ravel. *D'abord parce que nous ne pouvons pas déroger au principe de base du kilomètre parcouru. Ensuite parce que notre principal concurrent est l'automobile et que le prix au kilomètre d'un voyage en voiture est toujours constant, sur n'importe quel parcours.* » Il a précisé que le tarif T.G.V. ne devrait pas être différent de celui des trains classiques. Au tarif de base s'ajouteront toutefois des suppléments — de 7,5 à 15 %, — correspondant aux heures ou aux périodes de pointe.

MM. Lapautre et Ravel ont encore polémiqué, parfois avec vivacité, sur la valeur économique *de la vitesse* et sur le bilan énergétique comparé du T.G.V. et de l'avion. Au scepticisme exprimé par le directeur général d'Air Inter sur le choix d'une vitesse élevée dans une conjoncture de rareté de l'énergie, M. Ravel a répondu en se référant aux nombreuses études qui ont abouti à la solution du T.G.V. actuel. « *L'intérêt général,* a-t-il déclaré, *exigeait que l'on choisisse la vitesse la plus élevée pour assurer le maximum de voyages par le mode de transport le plus économe en énergie.* » Le T.G.V. aurait une consommation d'environ 10 % supérieure à celle des trains Corail. Mais pour un taux d'occupation de 50 % dans les deux modes de transport, la consommation unitaire de l'avion serait plus réduite que celle du T.G.V.

GUY PORTE.

EMPLOI

TRAVAILLER AUTREMENT

II. — Birmingham ou l'écologie sur la chaîne

par DANIELLE ROUARD

Face à la crise, que faire ? Après les phalanstères des jeunes Berlinois (« le Monde » du 24 juin), voici les contre-plans élaborés par des délégués d'atelier au Royaume-Uni pour défendre leur emploi.

L'an passé, dans le Royaume-Uni, un curieux candidat entrait en lice pour le prix Nobel de la paix : le Comité central des délégués d'atelier de Lucas-Aerospace (L.A.). Dans cette firme de treize mille salariés, championne européenne des équipements de haute précision pour l'aviation militaire, les délégués d'atelier s'acharnent depuis 1974 à obtenir de la direction une reconversion partielle de la production en *« produits socialement utiles »* qu'ils ont eux-mêmes conçus. Imaginerait-on une telle alternative chez Marcel-Dassault ? Les délégués de L.A. se virent selon les bords traités de *« réformistes »* ou de *« farfelus »*. Par modestie ou réflexe syndical, ils décidèrent de ne pas faire acte de candidature pour le Nobel.

Tout commence par une classique bataille pour l'emploi. Entre 1970 et 1972, cinq mille emplois sont supprimés. Grèves et occupations se multiplient. Sans succès. Cols blancs et cols bleus sont licenciés. Dans le Royaume-Uni, c'est la crise, plus forte qu'ailleurs.

« Les gens étaient désespérés. Il fallait inventer une autre stratégie, se sentir à nouveau valorisés », se souvient Danny Conway, ouvrier et délégué de L.A. à Burnley, soixante ans, l'allure de grand-père rondouillard sachant aussi remuer les foules. *« On voulait garder notre emploi »*, ajoute Brian Salisbury, quarante ans, ancien ouvrier devenu technicien, et délégué de l'usine de Birmingham.

Quant à Mike Cooley, délégué de l'usine londonienne et ingénieur dessinateur de quarante-cinq ans, il se fait l'apôtre et l'idéologue d'une autre communauté humaine : *« Notre société gaspille son bien le plus précieux, le savoir-faire, la créativité des gens ordinaires. Le progrès technologique actuellement ne libère pas l'homme, il entraîne la suppression d'emplois. Aussi les gens se méfient-ils de plus en plus de la science et de la technologie, telles qu'elles sont pratiquées... On réussit Concorde et l'on est incapable de fournir aux vieux un système de chauffage bon marché. Au cours de l'hiver 1975-1976, 980 personnes sont mortes de froid à Londres. »*

Pour ces trois chevaliers de la production alternative, l'histoire commence à partir de 1974, lorsque les délégués d'atelier se réunissent de leur propre chef. Ils décident de créer un comité central, le Combine Committee, appelé plus familièrement Coco, qui réunit toutes les usines et toutes les qualifications. Première initiative du nouveau-né : construire un contre-plan. Que produire ? Où et comment ?

Lépine à la mode anglaise

On fait tout d'abord appel à diverses personnalités, experts ou universitaires. Sur cent quatre-vingts demandes, trois réponses ! Le Coco lance un questionnaire sur l'ensemble de L.A. *« Rien à voir avec un sondage pour poudre à laver »*, précise Danny Conway. Plutôt le concours Lépine. Des milliers de réponses arrivent, usine par usine, proposant cent cinquante produits alternatifs. Des rossignols côtoient des inventions. La valeur d'usage du produit, plus que le marché, est privilégiée.

Dans le hall de Burnley, les délégués de L.A. réunissent des centaines d'habitants pour discuter de leurs propositions. On adopte ainsi l'idée de fabriquer une pompe, dite « gas fired heat-pump », qui permettrait de chauffer les bâtiments publics de façon plus économique.

Janvier 1976, le Coco publie six volumes de deux cents pages : le contre-plan. Un pavé ! La presse ne tarit pas d'éloges, du *Financial Times* à *Engineer*, de *Management* au *Guardian*.

Certains produits proposés sont du domaine des énergies douces ou de l'économie d'énergie. Ainsi le « hybrid power pack », qui adjoint au moteur des bus, voitures et trains un petit moteur électrique pour le démarrage ou le freinage. Ou l'utilisation de l'hydrogène pour stocker l'énergie. D'autres produits élargissent les subtils mécanismes de l'aéronautique à d'autres domaines. Par exemple, un aérogénérateur, ou un bus, muni d'un train rétractable qui peut passer indifféremment du rail à la route : une façon d'utiliser au fin fond des campagnes britanniques les lignes désaffectées ou de construire un réseau dans le tiers-monde à moindre coût. Et plus tard, pourquoi pas, un radar pour freins, à l'usage des conducteurs distraits. Une imagination débridée. Mais le contre-plan contient peu d'indications sur les prix, ou sur les débouchés précis.

On veut aussi améliorer la santé. On suggère que la production de reins artificiels, déjà fabriqués par L.A. soit élargie pour satisfaire la demande, évaluée par le Coco à trois mille unités pour le Royaume-Uni. On expérimente d'autres produits, tel un véhicule pour enfants handicapés...

Une tumultueuse histoire

Commence alors une tumultueuse histoire, passant des feux de la rampe à l'ombre des corridors directoriaux ou syndicaux. Les mois, les années passent sans réponse : le contre-plan n'est pas officiellement reconnu. Pourtant le Coco commence à fabriquer des prototypes. Les pièces sont usinées en douce dans les ateliers de L.A. pendant le travail, l'assemblage et les tests se font dans des laboratoires extérieurs amis. Ainsi à l'université polytechnique du Nord de Londres...

Dans un bureau encombré, Danny Conway vient d'arriver pour participer à un meeting et vérifier quelques plans préparés par le CAITS, centre pour des systèmes industriels et technologiques alternatifs. Surprenante collaboration. En 1978, le Coco et cette université ont décidé de créer ensemble ce centre pour disposer d'un lieu de recherche, d'expérimentation, de conseil et d'information. Le CAITS est pour le moment unique en son genre ; il est animé par Mike George et quatre jeunes experts. On y trouve de tout. Et même le bus à rail et route qui devrait d'ici à l'été 1980 sillonner l'Angleterre d'une usine de L.A. à l'autre. Ce sera un argument publicitaire.

Déjà, en 1978, la B.B.C. consacra deux heures d'émission à l'affaire L.A., ce qui permit à l'opinion de découvrir le Coco, la fabrication de ses prototypes et les actions plus classiques contre les fermetures. Car ces deux activités sont inséparables, assurant ainsi une mobilisation constante. A Liverpool, la décision de fermeture fut finalement ajournée, comme à Bradford et à Hell-Hamstead, etc.

Annonce-t-on des suppressions d'emplois ? Brandissant son contre-plan, le comité galvanise les énergies syndicales. A Birmingham, d'autres liens se nouent avec l'Université, des sessions de formation économique réunissent des dizaines de salariés de L.A. Le Coco tente d'obtenir l'appui des appareils syndicaux et des députés travaillistes pour se faire reconnaître par la direction. Mais le succès est mince.

Un agrément est signé en 1978 entre la direction de L.A., les responsables nationaux de la confédération syndicale C.S.E.U. et des représentants du gouvernement : désormais, chaque mois, un comité se réunit à L.A. pour étudier les possibilités de faire de nouveaux produits. Si deux délégués du Coco y siègent, c'est au nom de la C.S.E.U. dont ils sont les élus. La direction est réservée. Le nouveau comité accepte toutefois de fabriquer un propotype de pompe. Ce sera, jusqu'à maintenant, le seul produit alternatif, issu du contre-plan, pour lequel la direction de L.A. étudie le marché. Six ans après son lancement, le Coco demeure illégal.

« Mais, répond Mike George, du CAITS, *sur les six mille suppressions d'emplois envisagées depuis 1974, la direction de L.A. n'en a finalement réalisé que quelques centaines. »*

Une solution à un problème qui n'existe pas

La direction n'est pas du même avis.

« Le Coco ? Du passé, précise M. James Blyth, directeur général de L.A. depuis trois ans. *Ses membres ? Des cols blancs en fin de carrière qui ne veulent pas lâcher leur bébé. Leurs produits ? Rien d'original.*

— Mais leur plan...

— *Une solution à un problème qui n'existe pas. On ne s'improvise pas manager. Il ne s'agit pas de créer des nouveaux produits, mais d'assurer les nombreuses commandes des produits existants.*

— Mais le marché est-il aussi favorable quand on doit supprimer des emplois ?

— *La conjoncture a changé. Maintenant, les commandes d'armements ou d'autres produits ne manquent pas. Ce qui n'empêchera pas la restructuration commencée de se poursuivre. »*

En 1979, L.A. a acheté neuf usines à l'étranger, son chiffre d'affaires a augmenté de 20 %. Enfin Mme Thatcher, premier ministre, a, dès son arrivée au pouvoir, accru les subventions.

Si le marché de l'armement a repris, le problème de l'emploi reste posé. Après les suppressions d'emplois, on parle de mutations d'un site à l'autre, et de départs forcés. Ce qui semble justifier les craintes du Coco. Même si M. Blyth ne voit là qu'un calcul politique : *« Ils veulent tout détruire : le management, le gouvernement et les syndicats »*, conclut le P.-D.G. de L.A.

Au siège national, situé à Birmingham, du syndicat des ingénieurs cadres et techniciens, M. John Rowan évite de trop dénigrer le Coco. *« Les travailleurs ont été écœurés par la dispersion d'un outil de production perfectionné. C'est une réaction humaine. Mais les plans alternatifs sont davantage du domaine de la morale que de celui des réalités concrètes. Seule une stratégie nationale permettra d'en sortir. »* A la C.S.E.U. le soutien est parcimonieux. Au puissant syndicat des transports, TWEU, il est plus affirmé.

« La bataille est devenue très dure, dit Danny Conway. *La crise semble momentanément écartée, et la mobilisation se relâche. Des membres du Coco subissent des pressions. »*

Pour s'opposer à la restructuration, le Coco lance un deuxième plan, prépare un nouveau questionnaire. Il ne s'agirait plus d'inventer des produits, mais de trouver de nouvelles organisations du travail face à la modernisation des technologies entreprises par la direction. Au-delà de L.A., l'expérience fait des émules (1). Des contre-plans sont élaborés dans plusieurs firmes. Une dizaine de comités ont vu le jour pour tenter d'enrayer les vagues de fermetures. Avec parfois des ratés.

Newcastle-upon-Tyne, au nord du Royaume-Uni. Depuis 1977, la firme C.A. Parsons, spécialisée dans la production de groupes électrogènes, possède elle aussi son « corporate committee » bref son Coco. Mais les générateurs à turbines fabriqués par Parsons sont déjà *« socialement utiles »*. Le comité propose la construction de systèmes plus petits, les « combine heat and power », (C.H.P.), permettant de récupérer une partie des 60 % d'énergie-fuel perdus lors de la conversion en électricité dans les stations traditionnelles. L'idée a déjà été lancée par M. Marshall, ancien conseiller de la délégation à l'énergie sur le plan national. Selon son rapport, ces systèmes permettraient d'économiser énormément de fuel. L'expérience pourrait être faite dans quelques grandes villes.

L'Etat réticent pour intervenir

Fort de cet appui, le comité de Newcastle a obtenu l'accord de principe de la municipalité et de la direction de l'usine, ce qui permettra peut-être à Newcastle d'être *« la première ville britannique à disposer d'un complexe énergétique, économisant l'énergie, en en abaissant le coût, et en créant des emplois »*, comme annonçait en août 1979 la B.B.C.

Cela suppose que l'Etat intervienne, pour répartir les marchés publics entre les divers fabricants, et ce, pour garantir l'emploi des uns et des autres. Ni les groupes de pression industriels ni Mme Thatcher ne semblent très favorables à ce type d'intervention...

Chez Vickers, manufacture d'armes devenue une multinationale aux nombreux produits, le Coco local paraît plus conventionnel. Il demande surtout la nationalisation du géant.

Des entreprises automobiles ont aussi leur contre-plan, et même un guide à l'usage de ceux qui à British Leyland et chez Dunlop veulent créer leur comité. Ainsi. Mais là, à l'annonce des suppressions d'emplois, de nombreux salariés préfèrent partir avec leurs indemnités... Birmingham, cinq mille licenciements ici, deux mille à côté, cœur industriel du Royaume-Uni, s'installe pour la première fois de son histoire dans le chômage. C'est un choc. Les contre-plans ont aidé jusqu'à présent à faire barrage. Résisteront-ils à la tourmente ?

Prochain article :

« P.D.G. » à L'ITALIENNE

(1) Cf. *Architect or bee ? The Human/Technology Relationship*, de Mike Cooley, édité par Langley Technical Services c/o 95, Sussex Place, Slough WL 1 1 NN.

Cf. *The Right to useful Work (la Planification par les gens)*, ouvrage collectif sous la direction de Ken Coates, publié par Spokesman Books, Bertrand Russell House, Gamble Street, Nottingham NG 7 4 ET.

Cf. Publications du CAITS, N.E. London Polytechnic, Longhbridge Road, Dagenham, Essex, RM8 2 AS.

SOCIAL

LE CHOMAGE DANS LA C.E.E. : 434 900 DEMANDEURS D'EMPLOI SUPPLÉMENTAIRES EN UN AN

Le nombre de chômeurs recensés dans l'Europe des Neuf est passé de 6 223 400 en avril à 6 081 400 en mai, soit une diminution de 2,3 % (— 142 000 demandeurs d'emploi). Le taux de chômage par rapport à la population active de la C.E.E. a été ainsi légèrement abaissé : de 5,7 % à 5,6 % d'un mois à l'autre. Il s'agit là des données brutes, l'Office statistique des Communautés européennes indiquant, sans plus de précisions, que *« les données corrigées des variations saisonnières continuent à augmenter »*.

Mais, en données observées également, le chômage s'est aggravé d'une année à l'autre : + 7,7 % de mai 1979 à mai 1980 (434 900 demandeurs d'emploi supplémentaires). Seuls le Luxembourg (— 6,9 %) et la R.F.A. (— 2,1 %) ont connu une amélioration. En un an, le taux de chômage par rapport à la population active est passé, dans la C.E.E., de 5,2 % à 5,6 %.

D'avril à mai 1980, le chômage a nettement baissé en données brutes au Luxembourg (— 12,8 %), au Danemark (— 8,1 %), en R.F.A. (— 7,1%) et, à un degré moindre, en France (— 2,7 %), en Italie et en Belgique (— 1,2 %) et au Royaume-Uni (— 0,9 %). Il s'est, en revanche, aggravé aux Pays-Bas et en Irlande (+ 1,6 %).

● *Après le licenciement d'un délégué syndical*, qui est aussi prêtre-ouvrier, à l'usine de produits chimiques de Feuchy (la CECA près d'Arras), vingt-trois prêtres du doyenné ont émis une protestation. *« Parce que ce délégué est prêtre, nous ressentons plus intensément cet obstacle mis à l'action syndicale, mais nous savons que le mouvement ouvrier dénonce actuellement de nombreuses injustices de ce genre. La situation de ce prêtre est pour nous l'occasion de redire qu'à nos yeux la liberté pour les délégués élus du personnel d'exercer leur mandat doit être respectée. (...) Cette solidarité est partagée par notre évêque et par le vicaire épiscopal d'Arras, qui s'associent à cette déclaration. »* Ce licenciement a provoqué également une réaction du parti socialiste et du parti communiste. — *(Corresp.)*

LA JOURNÉE NATIONALE D'ACTION DU 25 JUIN

Des débrayages limités et des rassemblements

La journée nationale d'action du mercredi 25 juin, organisée en *commun par la C.G.T. et la* C.F.D.T., pour obtenir une revalorisation des bas salaires — à la *veille de l'augmentation du SMIC* — et une réduction des horaires — au moment de la reprise des *négociations* avec le C.N.P.F. — devrait avoir une portée limitée.

Les deux confédérations n'ont pas *donné de consignes précises*, laissant aux fédérations, aux unions régionales et surtout aux *sections d'entreprise, le soin de* décider, avec les salariés, l'importance des débrayages. Dans certains cas, la C.F.D.T. s'est prononcée pour des arrêts de travail de deux heures ; des appels communs C.G.T. et C.F.D.T. pour des arrêts de deux heures ont été lancés, notamment, dans le Puy-de-Dôme et la Seine-Maritime.

Dans la région parisienne, les deux organisations ont prévu des *débrayages dans les entreprises* privées et publiques, le matin, avec des assemblées générales.

Dans l'après-midi, des délégations se rendront au C.N.P.F. et au *secrétariat d'État à la fonction* publique, avant de se rejoindre, vers 16 h. 30, devant le ministère *du travail. De semblables rassem*blements sont annoncés, *« un peu partout »*, selon la C.G.T., devant les chambres patronales des divers secteurs de l'économie.

Face à la fermeté du gouvernement, du patronat et des caisses d'assurance-maladie, qui entendent appliquer la nouvelle convention médicale, signée par la Fédération des médecins de *France (F.M.F.)* et approuvée par les pouvoirs publics, les opposants ont décidé la constitution d'une sorte de front commun. La Confédération des syndicats médicaux français (C.S.M.F.), la C.G.T., la C.F.D.T. et la FEN, qui se sont rencontrées à deux reprises, lundi 23 juin, pour envisager des modalités d'action, devaient présenter, mardi 24 juin, au cours d'une conférence de presse commune, et leur analyse et leur décision pour s'opposer à cette convention.

LA PRÉPARATION DES ÉTATS GÉNÉRAUX DE LA C.G.C.

Quand la base parisienne prend la parole

« Nous sommes là pour vous entendre... » Les responsables parisiens de la C.G.C. ouvrent une séance des *« états généraux de l'encadrement »*, sous une banderole où s'inscrit *« Notre société, notre pays, quel avenir ? »* Et ils annoncent qu'ils ne sont pas là pour faire des discours, mais pour écouter. Ceux à qui ils s'adressent — militants de base, syndiqués de la C.G.C., et parfois sympathisants — à qui ils demandent d'exposer idées, opinions, revendications, déjà exprimées dans leurs entreprises, ou leurs syndicats, ont rédigé des *« cahiers de doléances »*.

A la Confédération générale des cadres, l'équipe mise en place à l'issue du congrès de 1979 a eu le sentiment que les revendications que la C.G.C. défendaient *« avaient peut-être vieilli, étaient mal exprimées »*. En suscitant ces états généraux, elle a voulu *« retourner aux sources »*.

« D'habitude, je prends la parole dans les assemblées générales d'actionnaires ». Le premier intervenant plaide pour les actionnaires spoliés de la sidérurgie, parmi lesquels de nombreux cadres. *Le président lui rappelle* que la C.G.C. défend des salariés, non des porteurs de parts... Mme C., cadre de la fonction publique, enchaîne : *« Le peuple, ce peuple évoqué tout à l'heure, est absent de Paris. La capitale perd sa population... Pourquoi ces loyers astronomiques ? Pourquoi des prix de vente si élevés ? »*

M. V., représentant de commerce, évoque, lui, l'école. De son poste d'observation — il siège à la caisse des écoles de son arrondissement, — il constate des *« choses aberrantes »* : un escalier pourri qui n'est pas remplacé, des installations électriques datant d'un autre âge, la limitation des places dans les colonies de vacances. Une mère de famille relève la *« situation de faiblesse, à Paris, de l'enseignement technique »* ; une autre réclame que *« les parents puissent inscrire leurs enfants dans l'école de leur choix »* : puisqu'il y a *« des bons et des mauvais établissements »*, la sectorisation est une *« prime à la médiocrité »*. Vie dans la ville, justice et police, brimades policières et contrôle d'identité sont évoqués...

Puis viennent les salaires, la baisse du pouvoir d'achat, la fermeture de l'éventail des rémunérations, la formation, la mobilité.

« Que l'on dépasse la défense des nantis que nous sommes ! Il faut refuser l'acceptation passive du chômage, prévue par le Plan, réclamer des créations d'emploi ! » La voix qui — très applaudie — prononce ces paroles avec force est celle d'un *« militant de base »* de la banque. Dépasser la défense des nantis ? L'agent de maîtrise, le technicien, sont-ils des nantis ? demande le président de l'U.D. La préoccupation première de la C.G.C. n'est-elle pas l'emploi ? On lui répond : *« Les nantis, aujourd'hui, ce sont ceux qui ont le bonheur d'avoir un emploi. »*

Les responsables départementaux et régionaux ont pris bonne note. Les plaintes seront rassemblées en catalogue — un *« cahier de doléances »* de l'encadrement à Paris — et seront présentées à *la convention nationale qui doit* se tenir le 7 novembre 1980 à Vincennes.

MARTINE GEORGES-PICOT.

UN COLLOQUE SUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE

M. Barre annonce le lancement, à l'automne d'un « premier programme d'apprentissage industriel »

A l'occasion du dixième anniversaire de l'accord paritaire interprofessionnel sur la formation, signé le 9 juillet 1970 et suivi de *la loi du 16 juillet 1971*, M. Jacques Legendre, secrétaire d'État auprès du ministre du travail et de la participation, chargé de la formation professionnelle, a organisé du 23 au 25 juin, à l'UNESCO, un colloque intitulé : *« Formation 80 : bilan et propositions »*. M. Raymond Barre a notamment indiqué que le gouvernement allait lancer à l'automne un *« premier programme d'apprentissage industriel »*.

Dans son discours d'ouverture, M. Legendre a précisé que le but de ce colloque, qui réunit quelque quinze cents participants, n'était *« ni d'être un substitut à la concertation avec les partenaires sociaux dans les instances prévues à cet effet, ni de se prévaloir d'une éventuelle approbation à telle ou telle orientation présentée au cours des travaux pour justifier une politique »*. *« Largement ouvert à tous sans souci d'équilibre entre les différents participants »*, a poursuivi le secrétaire d'État, ce colloque devait être l'*« occasion d'un dialogue entre les différents protagonistes en matière de formation professionnelle »*. S'il a été fixé à cette date, *« alors que les décisions seront prises à l'automne »*, a conclu M. Legendre, *« c'est pour ne pas sembler constituer une instance rivale des instances institutionnelles, tout en permettant d'intégrer certaines conclusions dans les mesures à arrêter dans quelques mois »*.

De fait, non seulement le C.N.P.F., la Confédération générale des P.M.E. et la F.N.S.E.A. participent à ce colloque, mais aussi toutes les organisations syndicales représentatives, à l'exception de la C.G.T. Dans une lettre adressée à M. Legendre, la centrale de la rue La Fayette a estimé que le temps de parole (dix minutes) imparti aux syndicats était *« insuffisant »* et surtout qu'elle ne voulait pas *« servir de caution et de faire-valoir à une telle opération qui représente un support de plus au consensus. »*

Au nom du C.N.P.F., M. Chotard, vice-président, a estimé que le bilan de l'accord de 1970 était *« largement positif »* et que la formation dans l'entreprise a permis de *« maintenir un grand nombre d'emplois »*. Il a souhaité *que la contribution* obligatoire de l'employeur *« conserve son caractère de liberté d'utilisation dans l'entreprise »*.

Pour sa part, M. René Bernasconi, président de la C.G.P.M.E., a souligné que la formation devait aider les petites et moyennes entreprises *« à rester compétitives et à les valoriser »*, tandis que M. Auguste Grit, secrétaire général de la F.N.S.E.A., a mis l'accent sur les difficultés de l'agriculture à s'insérer dans le dispositif de la formation professionnelle.

Après M. Bergeron, secrétaire général de F.O., qui a demandé que *« tout salarié qui le souhaite, chômeur ou en activité, ait la possibilité de bénéficier d'un stage d'orientation rémunéré et gratuit »*, M. Jean Bornard, secrétaire général de la C.F.T.C., a mis en lumière la complexité du système, *qu'il faudrait* administrativement simplifier. MM. Georges Begot (C.F.D.T.) et Jean Menu, président de la *C.G.C., ont* été les plus critiques. Le premier a estimé que la formation était *« inégalitaire »*, *« le plus souvent exclusivement tournée vers la rentabilité immédiate de l'entreprise »*, et a dénoncé *le prix « scandaleux »* des stages. Le second a condamné *« le repli de la formation dans l'entreprise »* et *« le détournement des fonds de la formation »*.

Prenant ensuite la parole, M. Barre a *rappelé que*, chaque année, près de deux millions huit cent mille stagiaires bénéficieront du système de formation professionnelle et qu'il en coûterait, en 1980, 15 milliards de francs (8 milliards dépensés *par les entreprises* et 7 milliards inscrits dans le budget de l'État).

Souhaitant *donner un « nouveau souffle »* à la formation, le premier ministre a annoncé un *« ensemble cohérent d'orientations nouvelles »* (au-delà des pactes pour l'emploi) :

— *« Donner une formation professionnelle aux deux cent mille jeunes qui sortent chaque année du système éducatif sans qualification suffisantes ;*

— *« Mettre en œuvre, dès l'automne 1980, un premier programme d'apprentissage industriel en concertation étroite avec les entreprises ;*

— *« Offrir aux professeurs de l'enseignement général de nouvelles possibilités de stages dans les entreprises ;*

— *« Préparer un programme de cinq ans pour la formation en alternance et l'éducation concertée. »*

M. Barre a affirmé que les partenaires sociaux seront *« étroitement associés »* à la mise en œuvre de ces orientations : il doit réunir à la rentrée de septembre le Conseil national de la formation professionnelle.

ÉNERGIE

UNE CENTRALE NUCLÉAIRE SERA INSTALLÉE SUR LES RIVES DE L'ALLIER

(De notre correspondant.)

Clermont-Ferrand. — En 1990, une centrale thermonucléaire sera mise en service en Auvergne. M. Claudius Brosse, préfet de région, l'annoncera au conseil régional lors de la session ordinaire de cette assemblée, qui se tiendra du 7 au 10 juillet.

La décision du gouvernement de donner mission à E.D.F. d'entreprendre une recherche de site résulte des demandes conjointes formulées par le comité économique et social, le 15 septembre 1979, et la majorité du conseil régional (parti communiste et majorité présidentielle), le 10 mars 1980.

Des études sur cartes sont actuellement en cours et des recherches sur documents et dossiers techniques sont menées en vue de répertorier les zones d'accueil possibles. Toutefois, les contraintes d'ordre hydraulique conduiront à situer la centrale sur l'Allier, en aval de Pont-du-Château. Les besoins en eau d'une unité de production du modèle projeté (refroidissement en circuit fermé) peuvent, en effet, se satisfaire des débits de l'Allier, tels qu'ils seront après régularisation par les actuels aménagements du barrage de Naussac.

La puissance installée dans l'immédiat devrait être de deux tranches successives de 1 300 mégawatts, le site devant pouvoir accueillir ultérieurement deux autres tranches.

DÉMOGRAPHIE

Comprendre et choisir

(Suite de la première page.)

Après s'être relevé au lendemain de la dernière guerre, l'indicateur conjoncturel de la fécondité a légèrement décru au cours des années 50 pour remonter en 1964 à 2,9. A partir de cette date, sa chute a connu deux phases : de 1965 à 1970, puis de 1972 à 1975. Depuis lors, nous l'avons dit, il s'est stabilisé autour de 1,85.

Mais rien ne permet d'indiquer si l'indicateur se maintiendra à cette valeur, ni, à plus forte raison, comment il évoluera. On peut simplement envisager quelques hypothèses : si l'indicateur conjoncturel s'abaissait à 1,5 et s'il se stabilisait à ce niveau, la population française serait de 20 millions de personnes en 2100 ; si, inversement, il remontait à 2,4, elle serait, à la même date, de 100 millions ; entre ces deux extrêmes, un indicateur de 2,1, permettant le simple remplacement des générations, conduirait à une stabilisation autour de 62 millions d'habitants dans une cinquantaine d'années. Enfin, le *maintien de la fécondité actuelle* aboutirait en 2100 à une population de 36 millions de Françaises et de Français. Cette fécondité est donc nettement insuffisante.

Est-ce à dire que notre pays ne veut plus avoir d'enfants ? Sans doute non, puisque la proportion de couples qui n'en ont pas est à peine supérieure au minimum qu'entraîne la stérilité physiologique. Il ne s'agit donc pas d'un refus absolu de la paternité ou de la *maternité, mais du désir de* limiter sa descendance à un petit nombre d'enfants. Car si la première naissance est aussi fréquente qu'il y a vingt ans, la seconde l'est un peu moins, et beaucoup moins la troisième. Quant aux quatrième et cinquième enfants, la massive diminution de leur nombre, tout à la fois plus ancienne et plus marquée, semble sonner le glas des familles nombreuses, — pourtant demeurées moins rares en France que dans les autres pays occidentaux. C'est donc à une réduction des dimensions de la famille que nous assistons aujourd'hui, et il est clair que c'est la troisième naissance qui constitue le seuil au-delà duquel les couples hésitent à s'engager.

Des arguments fragiles

Les raisons profondes de cette *évolution sont difficiles à comprendre*. Non pas que les explications fassent défaut, mais parce qu'aucune d'entre elles n'est vraiment convaincante. On est d'abord porté à croire que la contraception n'est pas sans influence. Mais il se trouve que les Français y recourent — avec une inégale efficacité — depuis le dix-huitième siècle. La nouveauté des vingt dernières années n'est donc pas dans l'apparition de cette pratique, *mais dans l'augmentation* de son efficacité et dans le résultat différent qu'on en attend : alors que les couples n'utilisaient autrefois des *procédés contraceptifs* que pour éviter un accroissement excessif de leur descendance, ils y ont aujourd'hui recours pour déterminer la date des naissances — et non plus seulement leur nombre. Celles-ci résultent donc désormais d'un choix délibéré. Le premier enfant naît ainsi un peu plus tard qu'autrefois, mais surtout ses frères et sœurs sont moins nombreux.

C'est à cette volonté de maîtriser précisément la fécondité que contribue aussi, dans une moindre mesure, l'avortement. Mais il ne semble pas, de ce point de vue, que la légalisation de l'interruption volontaire de grossesse ait sensiblement modifié la situation. Les avortements légaux ont, pour l'essentiel, remplacé les *avortements clandestins*. Sans la libéralisation, peut-être ceux-ci — par suite de la plus grande efficacité de nouveaux contraceptifs — eussent-ils été moins nombreux que ceux-là.

Et puisque la baisse de la fécondité résulte d'une volonté délibérée, c'est avant tout celle-ci qu'il faut essayer de comprendre. Le bon sens a suggéré quelques explications, et il est sans doute tentant d'attribuer ce phénomène à la diminution du nombre des agriculteurs, à l'augmentation du secteur tertiaire, au développement de l'urbanisation, de la scolarisation, ou à une moindre pratique religieuse. Mais, ces explications acceptées, comment rendre compte de la croissance de la fécondité des générations nées à la fin du siècle dernier, et des générations nées vers 1930, alors que la plupart de ces évolutions étaient déjà largement engagées ? De tels arguments demeurent donc fragiles, et les divorces plus nombreux, les mariages à la fois plus tardifs et moins fréquents ne constituent pas non plus de suffisantes explications.

Niveau de vie et liberté

L'activité professionnelle des femmes n'est sans doute pas sans conséquences. Plus d'un enfant sur deux naît aujourd'hui d'une mère qui exerce un métier : ce qui ne signifie pas que le développement du travail féminin entraîne nécessairement la diminution de la fécondité. Il n'est en effet pas inutile de rappeler que les Pays-Bas connaissent une des plus fortes chutes de fécondité en Europe, alors que le nombre de femmes qui exercent un métier y est, en proportion, deux fois moins élevé qu'en France. Aussi peut-on même considérer que la sécurité, l'ouverture vers l'extérieur, les ressources également, que les femmes tirent de l'exercice de leur profession peuvent favoriser l'épanouissement des familles.

Car la naissance d'un, et surtout de plusieurs enfants, entraîne une baisse du niveau de vie que de nombreux couples ne sont plus disposés à accepter. Et, comme la troisième naissance incite souvent les mères à interrompre leur activité professionnelle, la diminution du pouvoir d'achat des ménages devient alors très sensible; de plus, la mère de famille n'a, dans la plupart des cas, aucune certitude de retrouver son emploi lorsqu'elle en éprouvera le désir ou le besoin.

Mais la raison tout à la fois la plus profonde et la moins facile à saisir procède sans doute du mode de vie des pays occidentaux, dans lesquels la dénatalité est *tout* à fait générale. A supposer même que l'État fût capable de compenser matériellement le sacrifice financier que les enfants représentent pour un couple, un sacrifice d'un autre ordre persisterait inévitablement, impossible à effacer : celui d'une part de liberté et de tranquillité immédiates. L'important n'est donc pas seulement ce dont on se prive, et qui dépend de l'aisance relative des ménages ; *c'est aussi le fait même de se* priver, fût-ce pour élever les êtres auxquels on a donné la vie. C'est à chaque Français qu'il appartient de construire son existence, mais le choix de chacun aura des conséquences nationales dont il convient de prendre conscience.

En matière de *démographie, la* réflexion ne doit porter sur l'immédiat que dans la mesure où il engage l'avenir. Car le présent trouve de nombreux avantages, individuels et collectifs, à la *baisse de la natalité* : les couples peuvent affecter une plus grand part de leurs ressources à des dépenses d'importance secondaire ; les dépenses nécessaires à l'éducation et à la santé des jeunes sont moins lourdes ; les recettes fiscales et les cotisations de Sécurité sociale sont plus substantielles. Mais, à long terme, les risques sont trop graves pour que les bénéfices immédiats n'en paraissent pas dérisoires. De manière générale, il est probable qu'une fécondité insuffisante pour assurer le remplacement des *générations constituerait* un frein à la croissance économique. Elle entraînerait à long terme une pénurie de main-d'œuvre et un vieillissement de la population active — donc un alourdissement des charges supportées par les plus jeunes, notamment pour garantir la retraite des plus âgés. Or le progrès technique est rapide et l'économie française ne saurait se passer d'une main-d'œuvre jeune, productive et mobile.

Mais le processus est engagé, et les personnes demain âgées sont déjà nées. En 2035 14 millions de Français auront plus de soixante ans. Entre 2005 et 2045, l'accroissement de la charge due à ces personnes âgées sera de 9 % ou de 87 %, selon que l'indicateur conjoncturel sera d'ici là de 2,4 ou de 1,5. En 2050, si cet indicateur restait le même qu'aujourd'hui, un adulte sur trois aurait plus de soixante ans, alors que la proportion actuelle est de un sur quatre.

Or qu'une population vieillisse, et ce sont la science, la culture, qui tombent en sommeil. C'est l'intelligence *qui s'assoupit*, perd de son acuité, de sa créativité, de sa pugnacité. C'est le dynamisme de la collectivité tout entière qui s'affaiblit.

Rappelons-nous que la France est un pays presque sans ressources naturelles. L'intelligence et le savoir-faire de sa population sont sa richesse et sa source de vie : la source se tarirait si cette population venait à trop vieillir.

Selon les perspectives à long *terme des Nations unies*, le monde sera, vers 2050, peuplé de 12 milliards d'hommes : un sur deux sera asiatique ; un sur cinq africain ; un sur deux cents français. Autant dire que notre avenir dépend de l'influence que, dans tous les domaines, nous serons aptes à exercer : l'influence politique de notre pays, son influence culturelle, seront dans une très large mesure fonction de notre nombre. Or, ce rôle de la France, *l'État seul n'a pas le pouvoir de* décider de ce qu'il pourra être. Il s'agit d'un choix national et collectif, qui ne sera pas autre chose que la somme des choix individuels de tous les Français. Comprendre et choisir : c'est à travers cette double exigence que se profile désormais notre avenir démographique.

JEAN MATTÉOLI.

ÉTRANGER

Le directeur général de la F.A.O. s'inquiète de la « terrible détérioration » de la situation alimentaire en Afrique

Lomé (A.F.P.). — La situation alimentaire en Afrique est « *très préoccupante* » et les pays africains « *doivent accorder la première place à l'agriculture* », a déclaré, le 22 juin, à Lomé, le directeur général de la F.A.O., M. Saouma. Ouvrant la onzième conférence régionale pour l'Afrique de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture, il a ajouté que « *l'agriculture doit cesser d'être le parent pauvre dans la répartition des budgets de l'État* ».

M. Saouma a dressé un tableau sombre de la situation alimentaire, qui s'est « *terriblement détériorée* » en Afrique. « *L'Africain moyen doit*, a-t-il ajouté, *s'accommoder de 10 % de nourriture de moins qu'il y a dix ans. La faim et la malnutrition s'étendent. La famine menace des millions de réfugiés. Les rations alimentaires sont tombées au-dessous du minimum indispensable.* » Face à cette situation, les importations de céréales sont passées de 4,2 millions de tonnes en 1970 à 11 millions en 1978 et elles pourraient atteindre 15 millions de tonnes en 1985.

Le niveau de l'autosuffisance en Afrique, a fait remarquer M. Saouma, « *recule dangereusement* ». Il s'est déclaré « *préoccupé* » par le fait que les demandes d'aides alimentaires sont de plus en plus nombreuses et proviennent souvent de pays qui avaient pu jusqu'à présent assurer la couverture de leurs besoins alimentaires essentiels. Cette situation n'a rien de fatal, a toutefois déclaré le directeur général.

M. Saouma a demandé aux pays africains de soutenir sa proposition de transformer l'actuelle réserve alimentaire internationale d'urgence, qui ne dépend que de dons volontaires, en « *une véritable convention internationale* ». La réserve mondiale, a-t-il précisé, n'a jamais disposé de plus de 300 000 tonnes, alors qu'elle devrait avoir au moins 500 000 tonnes à sa disposition. Il a aussi attiré l'attention des pays africains sur la proposition de la F.A.O. en vue de soutenir la balance des paiements des pays obligés d'importer de grandes quantités de produits alimentaires, qui est soumise au F.M.I. et calquée sur le mécanisme adopté pour le financement de l'importation des produits pétroliers. « *Les facilités pour importer de l'essence ne peuvent-elles l'être pour le pain ?* »

Cependant, avant son départ de Rome, le directeur général de la FAO avait lancé un appel pour que « *la communauté internationale s'organise plus efficacement pour affronter une catastrophe qui prend de plus en plus d'ampleur* ». Selon M. Saouma, près de vingt-neuf pays, pour la plupart en Afrique, souffrent de disettes alimentaires aiguës, soit treize pays de plus qu'il y a un an. En revanche, l'objectif de 10 millions de tonnes de céréales par an d'aide alimentaire, fixé lors de la conférence mondiale de l'alimentation, en 1974, n'a jamais été atteint.

Les experts de l'O.C.D.E. soulignent la vitalité de l'économie ouest-allemande

L'étude sur l'Allemagne fédérale que vient de publier l'O.C.D.E. (Organisation de coopération et de développement économiques) témoigne de la vitalité d'une économie qui, en 1979, a enregistré « *des résultats très satisfaisants* ».

Contrairement aux craintes exprimées il y a un an, l'expansion de la R.F.A. ne s'est pas essoufflée, au contraire. Et l'économie a mieux réagi au deuxième « choc pétrolier » qu'à celui des années 1973-1974.

La demande des entreprises et des ménages n'a pas fléchi. Et si l'augmentation réelle du P.N.B., au taux annuel de 4,4 %, a été plus modérée qu'en 1976, la croissance s'est accélérée, dépassant largement les prévisions des experts et des autorités allemandes. Elle a eu un effet bénéfique sur le marché du travail, qui a vu diminuer de 117 000 le nombre de ses chômeurs. Ceux-ci représentent 3,3 % de la population active en 1979 (soit 876 000 personnes) contre 3,8 % (993 000 personnes) l'année précédente.

« *Cette amélioration des résultats peut être en grande partie attribuée à la politique économique* », et notamment à la volonté des pouvoirs publics, dès 1973-1974, d'assurer l'ajustement structurel à moyen terme, estiment les experts du château de la Muette. Le gouvernement de Bonn a pleinement rempli la mission que lui avaient assignée les ministres de l'organisation. Il a « *beaucoup contribué à réduire le déséquilibre des paiements à l'intérieur de la zone O.C.D.E.* » et a exercé en 1979 un « *puissant effet net de stimulation de l'expansion sur ses partenaires commerciaux* ».

Optimistes, les experts le sont moins quant à l'avenir immédiat de la République fédérale, qui, ici comme dans les autres pays importateurs de pétrole, s'annonce difficile. Certains signes annonciateurs ne trompent pas. La forte augmentation des prix à l'importation, consécutive à la majoration de la facture pétrolière (+ 16 milliards de deutchemarks en 1979), et à celle d'autres produits de base, s'est déjà traduite l'an dernier par une dégradation évaluée à 6 % des termes de l'échange. Pour la première fois depuis le milieu des années 60, l'Allemagne fédérale a connu un déficit de 10,5 milliards de deutchemarks de la balance des comptes courants. De même, on constate une forte contraction de l'excédent de la balance commerciale, qui est passé de 41 milliards de deutchemarks en 1978 à 22,5 milliards en 1979.

Le taux d'inflation s'est stabilisé à 5 % en 1979, contre 2 % en 1978. Il reste cependant l'un des plus faibles de la zone O.C.D.E., en raison notamment des gains de productivité découlant d'une plus large utilisation des capacités ; en raison aussi du « comportement responsable » des syndicats, qui ont accepté de contenir la progression salariale à 4,8 %, contre 5,7 % en 1978.

La ponction effectuée sur le P.N.B. en raison de la hausse de 125 % du prix du pétrole depuis décembre 1978 est estimée à 2 %. Les experts prévoient dès lors un ralentissement du taux de croissance ouest-allemand cette année, ralentissement jugé souhaitable pour contenir l'amorce d'une éventuelle spirale inflationniste. Dès le début de 1981, cependant, la relance devrait être encouragée.

Accepter le déficit des opérations courantes, évalué à 1,75 % du P.N.B. allemand en 1980, est provisoirement, et à court terme, inévitable. Pourtant, dans une optique aussi bien nationale qu'internationale, les experts se prononcent pour une réduction du déficit extérieur par le biais tant d'une diminution des importations de pétrole que d'une relance des exportations vers les pays de l'OPEP.

Les auteurs du rapport restent confiants dans l'avenir : le faible accroissement du déficit du secteur public ne devrait pas empêcher la mise en œuvre d'une régulation monétaire appropriée, et la politique budgétaire volontariste de l'Allemagne, déjà concrétisée par des allégements fiscaux, devrait contribuer à soutenir la demande aussi bien que l'emploi.

● ERRATA. — Dans l'article sur les difficultés financières du Sénégal, publié dans *le Monde* du 21 juin, il aurait fallu lire, à la fin du dernier paragraphe : « ... de se retirer des circuits *monétarisés* de production et d'échanges », et non « *miniaturisés* », comme il a été écrit à la suite d'une erreur de transmission.

D'autre part, deux coquilles se sont glissées dans le premier paragraphe de l'article sur la CNUCED, publié dans *le Monde* daté 22-23 juin. D'une part, il fallait lire « *un capital de 280 millions de dollars* » et non « *480 millions* ». De l'autre, en ce qui concerne la contribution du Japon, il convenait de lire « *27 millions* » et non « *37* ».

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. + ou Dép. −		DEUX MOIS Rep. + ou Dép. −		SIX MOIS Rep. + ou Dép. −	
$ E.-U.	4,1135	4,1165	+ 115	+ 135	+ 215	+ 245	+ 585	+ 643
$ can.	3,5795	3,5530	− 29	+ 10	− 5	+ 30	+ 215	+ 290
Yen (100)	1,8965	1,8995	− 20	0	− 20	+ 5	+ 160	+ 205
DM	2,3200	2,3230	+ 50	+ 75	+ 110	+ 140	+ 405	+ 455
Florin	2,1170	2,1195	+ 25	+ 40	+ 55	+ 75	+ 190	+ 235
F.B. (100)	14,4920	14,5100	− 335	− 215	− 510	− 325	−1080	− 680
F.S.	2,5100	2,5140	+ 145	+ 170	+ 270	+ 305	+ 815	+ 920
L. (1 000)	4,9065	4,9115	− 270	− 190	− 555	− 475	−1620	−1450
£	9,6095	9,6190	− 475	− 410	− 820	− 730	−1465	−1290

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	9 7/16	9 9/16	9 5/16	9 7/16	9 3/16	9 5/16	8 9/16	8 11/16
$ E.-U.	9	9 1/8	9 1/16	9 3/16	9 1/16	9 3/16	9 1/4	9 3/8
Florin	10 1/2	10 3/4	10 1/2	10 3/4	10 1/2	10 3/4	10 1/4	10 1/2
F.B. (100)	16	18	14 3/4	15	14 1/2	14 3/4	13 13/16	14 1/16
F.S.	1 1/4	1 3/4	5 11/16	5 13/16	5 9/16	5 11/16	5 7/16	5 9/16
L. (1 000)	14	16	17 7/8	18 3/8	18 3/8	18 7/8	18 7/8	19 3/8
£	18 3/4	19	17 3/4	18	17 3/8	17 5/8	15 3/8	15 5/8
Fr. franç.	12 1/4	12 3/4	12 7/16	12 11/16	12 7/16	12 11/16	12 1/2	12 3/4

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

CHAMPAGNE MUMM

Groupe champenois, diversifié dans la distribution de spiritueux de luxe, comprenant les sociétés Mumm, Perrier-Jouët et Heidsieck et C° Monopole : près de 13 millions de bouteilles de champagne vendues en 1979, dont plus de 60 % à l'exportation.

Chiffre d'affaires total consolidé 1979 (hors droits et hors taxes) : 498 052 000 F (1978 : 394 726 000 F).

L'assemblée générale ordinaire de G.-H. Mumm et Cie, réunie le 18 juin 1980, sous la présidence de M. Alain de Gunsburg, président-directeur général, a approuvé les comptes et le bilan de l'exercice clos le 31 décembre 1979.

Le bénéfice d'exploitation s'est élevé à 53 118 900 F, contre 36 277 598 F en 1978. Il a été obtenu après notamment 7 408 158 F d'amortissements et 23 045 399 F de frais financiers.

Après constitution, en particulier, d'une provision pour hausse des prix de 39 815 700 F, sans reprise de provision à ce titre, le bénéfice net de l'exercice 1979 ressort à 9 861 483 F. Le bénéfice de 1978 s'était monté à 13 795 110 F et tenait compte d'une provision nette pour hausse des prix de 11 824 800 F.

L'assemblée a approuvé la proposition du conseil d'administration de distribuer un dividende de 16,50 F par action, y compris l'impôt déjà versé au Trésor, contre 13,50 F au titre de l'exercice précédent.

De plus, l'assemblée a élu au poste d'administrateur M. Michel Budin, dont l'expérience dans la profession sera particulièrement utile à la société.

Les comptes consolidés de Mumm et de ses filiales champenoises font apparaître, pour l'exercice 1979, un bénéfice d'exploitation de 74 700 000 F, 46 050 000 F l'exercice précédent.

Au cours de son allocution, le président a indiqué que le chiffre d'affaires de G.-H. Mumm et Cie, pour les cinq premiers mois de 1980, est en augmentation de 10,12 % par rapport à celui de la période correspondante de 1979.

RÉVILLON FRÈRES

L'assemblée générale de Révillon Frères, qui s'est tenue le 19 juin 1980, a approuvé les comptes de l'exercice 1979, lequel se traduit par une nouvelle et importante progression du groupe Révillon, ainsi que l'établissent les comptes consolidés.

Le chiffre d'affaires hors taxes consolidé s'établit en effet à 1 533 970 000 francs contre 1 133 826 000 francs pour l'exercice 1978 (+ 35 %).

Le bénéfice net consolidé, hors plus-values, intérêts minoritaires exclus, s'élève à 78 585 000 francs contre 60 129 600 francs (+ 30 %), soit pour une action à 65,50 francs contre 50,19 francs. Ces chiffres incluent la part du groupe dans les deux prises de participation réalisées au cours du dernier trimestre 1979, Sonovision et Mécanorma. Le tableau ci-dessous reprend les principaux chiffres significatifs consolidés comparés :

	1978	1979
Chiffre d'affaires consolidé H.T.	1 133 826 000	1 533 970 000 + 35 %
Bénéfice net consolidé hors plus-values	60 129 600	78 565 000 + 30 %
(soit par action)	50,19	65,60
Plus-values nettes consolidées	1 159 000	36 143 000 *
Cash flow consolidé	90 880 000	152 957 000 + 68 %
(soit par action)	75,86	127,70
Situation nette consolidée réévaluée	381 123 000	509 998 000 + 34 %
(soit par action)	318,14	435,70

* Incluant à hauteur de 34 910 000 francs la plus-value provenant de la vente en janvier 1979 de l'ensemble immobilier de l'avenue George-V.

Au niveau de Révillon Frères, société mère du groupe, le bénéfice net hors plus-values s'établit à 37 897 000 francs contre 37 720 000 francs en 1978 ; plus-values incluses, il s'élève à 70 370 000 francs au lieu de 37 741 000 francs.

L'assemblée générale a décidé de fixer le dividende net à 35 938 800 francs contre 31 146 960 francs pour l'exercice 1978. Le dividende net par action sera donc de 30 francs auquel s'ajoutera un avoir fiscal de 15 francs (respectivement 16 francs et 13 francs pour l'exercice 1978 (+ 15 %). Ce dividende, correspondant au coupon numéro 78, sera mis en paiement à partir du 31 juillet 1980.

Enfin, au cours de cette assemblée générale, M. Lébard a donné des précisions concernant la démission de M. Mazerand de ses fonctions d'administrateur de Révillon Frères (comme des filiales du groupe) et de conseiller du président. L'assemblée générale a enfin ratifié la nomination faite le 11 avril 1980 par le conseil d'administration de M. Parment au poste d'administrateur ainsi laissé vacant.

COMPAGNIE NATIONALE DU RHONE

L'assemblée générale ordinaire s'est tenue le 19 juin 1980, à Lyon, sous la présidence de M. Daniel Doustin.

Elle a approuvé les comptes de l'exercice 1979 qui font ressortir un bénéfice net de 2 092 347 francs.

L'assemblée a décidé d'affecter le bénéfice comme suit : dividende : 1 488 000 francs ; réserve de plus-values à long terme : 604 347 francs.

Le dividende par action est de 0,62 franc, l'avoir fiscal s'élevant à 0,31 franc. Compte tenu du revenu des parts de production attribué aux collectivités locales actionnaires, soit 2,73 francs, le rapport des actions des catégories A et B est de 3,35 francs, contre 3,06 francs l'année précédente, soit un rendement global net de 33,50 %.

Dans son allocution, le président, après s'être félicité des bons résultats de l'exercice écoulé, a évoqué deux événements importants pour la compagnie :

— D'une part, la mise en service de Vaugris qui marque, avec la fin de l'aménagement du Rhône en aval de Lyon, l'aboutissement de trente-cinq années d'efforts ; Lyon est désormais relié à Marseille et à la Méditerranée par une voie navigable à grand gabarit ininterrompue, cependant que les centrales du Rhône apportent 15 milliards de kWh/an à l'économie nationale ;

— D'autre part, le vote de la loi du 4 janvier 1980, qui élargit la mission de la C.N.R. à la construction du canal de la Saône au Rhin et à l'exploitation de l'ensemble de la liaison fluviale de la Méditerranée jusqu'au Rhin. Avant que les travaux ne commencent, il importe que soient définis les moyens de financement, notamment la part qui sera prise en charge par les six établissements publics régionaux intéressés.

Une assemblée générale extraordinaire sera convoquée à la rentrée pour décider une augmentation du capital de la compagnie et la mise en harmonie des statuts avec la loi du 4 janvier 1980 et son décret d'application.

TAITTINGER C.C.V.C.

L'assemblée générale ordinaire annuelle, qui s'est tenue à Reims le 16 juin 1980 sous la présidence de M. Claude Taittinger, président-directeur général, a approuvé les comptes et le bilan de l'exercice 1979 qui font apparaître un bénéfice net de 8 290 462 F contre 5 653 494 F en 1978, après 26 931 587 F d'amortissements et de provisions (dont 24 159 000 F de provision pour hausse des prix, sans réintégration de provision de même nature), contre 8 795 089 F d'amortissements et de provisions en 1978.

Elle a voté la distribution d'un dividende de 10 F par action (contre 8,74 F l'an dernier), ce qui, avec l'impôt déjà versé au Trésor de 5 F (avoir fiscal), assurera un revenu global par titre de 15 F (contre 13,11 F). Il sera représenté par le coupon numéro 27 et sera mis en paiement dans les conditions habituelles à partir du 15 septembre 1980.

L'assemblée a renouvelé le mandat d'administrateur de M. Alain de Gunzburg et a nommé M. Jean Taittinger aux fonctions d'administrateur pour une durée de six années, devant prendre fin le jour de l'assemblée générale ordinaire qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 1985.

Toutes les résolutions ont été adoptées à l'unanimité.

Au cours d'une allocution, le président a informé les actionnaires de la prochaine convocation d'une assemblée générale extraordinaire pour le 11 septembre 1980 à Paris, à l'effet de renouveler au conseil l'autorisation d'augmenter le capital social jusqu'à 100 millions de francs au maximum sur ses seules délibérations et suivant les procédés qu'il choisira.

Cette décision permettra la réalisation, avant la fin de l'année, d'une augmentation de capital par incorporation de réserves et distribution d'une action gratuite pour dix actions anciennes.

En terminant, le président a indiqué que la vendange 1980 *se présentait* à ce jour sous des auspices très favorables.

G.I.A.C.

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires du G.I.A.C. s'est tenue le 19 juin 1980 au siège social, sous la présidence de M. Rodolphe Joel, président du conseil d'administration.

L'assemblée a approuvé les comptes de l'exercice 1979, lesquels se soldent par un bénéfice de 137 327,02 F.

Elle a nommé administrateur M. Gonzague Noël, directeur central à la Société Beghin-Say et elle a adopté à l'unanimité toutes les résolutions qui lui étaient soumises.

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires a ensuite autorisé le conseil d'administration à augmenter le capital du G.I.A.C. à un montant maximum de 50 millions de francs dans un délai de cinq ans.

A l'issue de ces assemblées, le conseil d'administration a nommé vice-président du G.I.A.C. M. Jean Petit, vice-président de la Compagnie française de sucrerie.

OMNIUM TECHNIQUE HOLDING - O.T.H.

L'assemblée générale ordinaire réunie au siège social le 19 juin 1980 a approuvé les comptes de l'exercice 1979 qui se soldent par un bénéfice net de 3 178 715 F provenant essentiellement des dividendes et filiales afférents à leurs résultats de l'exercice 1978.

Pour l'exercice 1979, le bénéfice net consolidé du groupe s'élève à 5 874 000 F.

L'assemblée générale a décidé le versement d'un dividende de 20 F par action de 100 F nominal donnant droit à un avoir fiscal de 10 F.

La même assemblée a nommé trois nouveaux administrateurs : M. Jacques-Bernard Dupont, administrateur directeur général de la Compagnie Internationale des Wagons-Lits et du Tourisme, M. Raymond Fauvart, Président-Directeur Général de Fives Cail Babcock et M. Jean-Pierre Germot, Vice-Président Directeur Général de Pollet.

Compagnie Française d'Assurances pour le Commerce Extérieur « COFACE »

L'assemblée générale ordinaire, qui s'est tenue le 17 juin 1980, sous la présidence de M. Jean Chapelle, a approuvé les comptes de l'exercice 1979 qui se soldent par un bénéfice net comptable de 16 617 122 F contre 12 208 451 F pour l'exercice précédent. Après la dotation de 12 232 833 F à la réserve statutaire de garantie de crise, de 1 300 000 F à la réserve libre, la distribution de dividendes aux actionnaires et les prélèvements en faveur du personnel et du comité d'entreprise, le report à nouveau atteint 693 546 F.

Ces chiffres ne se rapportent qu'à l'activité propre de la compagnie qui s'exerce sur les exportations de biens de consommation, de semi-produits ou d'équipements de série qu'elle garantit pour son propre compte au titre du risque commercial d'insolvabilité.

Dans son allocution à l'assemblée générale, le président a analysé l'aspect économique des interventions de la COFACE et souligné l'importance de son activité au regard du commerce extérieur.

L'activité du court terme a été marquée par une progression de 9 % du portefeuille de polices.

Le montant total des exportations garanties par polices court terme en 1979 s'élève à 58 milliards de francs contre 48 milliards en 1978. Leur répartition géographique fait apparaître, comme les années antérieures, la prédominance du Marché commun et de l'Europe Occidentale qui en représentent 59 %. Les plus fortes progressions des exportations assurées en court terme ont été enregistrées sur l'Amérique latine (+ 36 %) et l'Europe de l'Est (+ 32 %). L'analyse des exportations garanties par branches d'activité fait apparaître une augmentation de 38 % pour la confection, de 33 % pour les bois et papiers, de 30 % pour les matériels mécaniques et l'outillage.

Les règlements d'indemnités sur polices court terme sont restés stables, avec 402 millions de francs en 1979 contre 398 millions de francs en 1978.

Dans le domaine de l'Assurance-crédit à moyen et long terme, qui est celui des contrats de vente de biens d'équipement, de grands ensembles, des marchés de travaux publics et des exportations de services, la compagnie gère pour le compte de l'État les garanties individuelles accordées aux exportateurs.

Le montant des polices délivrées est tombé de 76 milliards de francs en 1978 à 73 milliards de francs en 1979. Il convient de noter toutefois que les polices ne sont pas toujours délivrées l'année de la conclusion des contrats, souvent notifiés à la compagnie avec retard. A cet égard, une note plus optimiste peut être dégagée du montant des contrats conclus en 1979 qui s'élève, pour ce que nous en connaissons à ce jour, car tous ne nous ont pas été notifiés, à 89 milliards de francs, en progression de 35 % par rapport à l'année précédente.

L'analyse sectorielle et géographique des contrats conclus en 1979 fait apparaître une régression des commandes de complexes industriels et d'installations énergétiques. En compensation, le montant des contrats portant sur des matériels aéronautiques et navals a quadruplé et celui portant sur l'aménagement du territoire a doublé.

On note une augmentation des contrats de matériels civils avec des pays réputés solvables, les pays pétroliers qui, avec 35 % des contrats, sont devenus notre premier marché, et les pays industrialisés (14 %) dont la progression est largement due aux ventes d'Airbus.

Le montant des encours garantis, c'est-à-dire le montant restant dû sur les contrats signés bénéficiant d'une police, ou d'une promesse de garantie, s'élève à la fin de 1979 à 259 milliards de francs, contre 246 milliards de francs à la fin de 1978.

Si l'on considère l'ensemble des activités d'Assurance-crédit, le montant des livraisons, effectuées dans l'année au titre de contrats garantis par la COFACE, s'élève à 124 milliards de francs, ce qui représente 30 % des exportations françaises de 1979, soit un taux de couverture voisin de celui des années précédentes. Cela peut sembler relativement faible, mais ce chiffre prend toute sa signification lorsque l'on sait que la moitié environ de nos exportations se dénouent au comptant. Le taux de couverture est de l'ordre de 19 % pour les biens de consommation et les biens d'équipement courants garantis en court terme, qui représentent un montant d'exportations de 56 milliards de francs. Il atteint 58 % pour les fournitures d'équipements hors série et d'ensembles industriels effectuées dans le cadre de contrats garantis en moyen terme, dont l'exécution se poursuit sur plusieurs années. Les livraisons effectuées au titre de ces contrats ont atteint en 1979 un montant de l'ordre de 68 milliards de francs, auquel il convient d'ajouter environ 8 milliards de francs de prestations non reprises en statistiques douanières et correspondant à des services ou marchés de travaux à l'étranger.

COMPAGNIE LYONNAISE IMMOBILIÈRE

L'assemblée générale ordinaire s'est tenue à Lyon, le 12 juin 1980, sous la présidence de M. Henri Sauty de Chalon. Elle a approuvé les comptes de l'exercice 1979, qui se soldent par un bénéfice de 35 178 469 F, dont 2 741 971 F de plus-values nettes à long terme, contre 20 346 340 F, dont 1 014 136 F de plus-values nettes à long terme, en 1978.

L'assemblée a décidé de porter le dividende de 9 F à 10 F, dont la somme de 2,21 F est exonérée de l'impôt sur le revenu. Il sera mis en paiement le 1er juillet 1980 sur présentation des coupons nos 38 A et 38 B.

La société a déjà largement entamé son programme de substitution d'immeubles neufs et plus rentables à ses investissements les plus anciens ; c'est ainsi qu'elle vient d'acquérir, notamment, un entrepôt important, entièrement loué, d'une rentabilité de 11 %. Parallèlement, elle poursuit l'amélioration de l'efficacité de la gestion administrative et technique dans les meilleures conditions de productivité.

L'effet des mesures déjà prises ou à l'étude se traduira en termes d'amélioration du dividende dans les prochains exercices.

D'ores et déjà, sur la base des cours actuels, l'investisseur ou l'épargnant a la possibilité d'effectuer un investissement immobilier locatif à des conditions de prix avantageuses — le cours actuel de l'action représente environ 50 % de l'actif net — offrant un rendement attrayant supérieur à 7,50 % net de charges et amortissements et bénéficiant d'une fiscalité favorable.

GROUPE VOLVO

Les ventes du groupe Volvo s'élèvent à 5 921 millions de couronnes suédoises (CS) pour le premier trimestre 1980, soit une augmentation de 11 % par rapport au premier trimestre 1979.

Les ventes ont progressé de 7 % en Suède et de 13 % sur les marchés extérieurs.

Les bénéfices du Groupe Volvo (avant impôts mais après amortissements) s'élèvent à 385 millions de couronnes suédoises pour le premier trimestre 1980, soit une augmentation de 63 % par rapport à la même période de 1979.

Les ventes de Volvo France S.A. s'élèvent à 295,6 millions de francs français pour le premier trimestre 1980, soit une augmentation de 8,4 % par rapport à la même période de 1979.

Les bénéfices de Volvo France avant impôts, s'élèvent à 4,6 millions de francs français pour le premier trimestre 1980, soit une augmentation de 127 % par rapport à la même période en 1979.

Les achats du Groupe Volvo en France ont été de 850 millions de francs français en 1979, tandis que les importations de Volvo France ont été de 800 millions de francs français, ce qui a permis à l'économie française de dégager un bénéfice de 50 millions de francs, à l'avantage de la balance commerciale nationale.

COMPAGNIE FRAISSINET

Société anonyme
au capital de 67 149 450 F
Siège social :
3, rue Beauvau - 13001 Marseille
R. C. Marseille B 056 801 293
N° Siret : 056 801 293 00012

L'assemblée générale ordinaire du 19 juin 1980 a approuvé les comptes de l'exercice 1979.

Elle a décidé de fixer le dividende à 3,50 F par action auquel s'ajoute un avoir fiscal de 1,75 F soit un revenu global de 5,25 F.

Ce dividende sera mis en paiement le 30 juin 1980.

Par ailleurs, l'assemblée a renouvelé le mandat d'administrateur de M. Robert Maurel.

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

24 JUIN

Nouvelle hausse

Le mouvement de hausse des actions françaises, amorcé lundi, première séance du nouveau mois boursier de juillet, s'est poursuivi, et même un peu accéléré ce mardi au Palais Brongniart. L'indicateur instantané a terminé la séance, par ailleurs moyennement active, en progrès de 0,7 % environ.

Tous les compartiments ont, peu ou prou, profité du mouvement, mais ce sont les pétroles qui ont incontestablement tenu la vedette, les boursiers considérant, à tort ou à raison, que les engagements de modération de la consommation pris à Venise ne signifient pas forcément une baisse corrélative des profits de ces compagnies. Elf-Aquitaine, Française des Pétroles, Esso, Pétroles B.P., Raffinages, etc., tous les titres de ce compartiment ont monté.

Ailleurs, les meilleures performances de la séance ont été réalisées par B.S.N.-G.D., Perrier, Presses de la Cité, Radiotechnique et Primagaz (+ 3 à 3,5 %).

Au chapitre des baisses, nettement moins fourni puisque l'on en a relevé une cinquantaine à terme (contre cent hausses), seules celles des Chargeurs Réunis (— 5,8 %), de S.E.B. et Générale d'Entreprise, ensuite (— 3 %) méritent d'être signalées.

L'annonce d'une hausse des prix de 0,9 % en mai (contre + 1,02 % en avril) a pu favoriser le mouvement de hausse, mais n'a pas été, selon les professionnels, « déterminant ».

Sur le marché de l'or, le lingot a suivi la tendance internationale et s'est adjugé 560 francs à 79 850 francs soit 604,3 dollars l'once (599,75 dollars à midi à Londres). En revanche, toujours en retard d'une séance, le napoléon a baissé, revenant de 694,90 francs à 690 francs.

Taux du marché monétaire

Effets privés, du 24/6 ... 12 3/8 %

LONDRES

Toujours peu d'affaires. De ce fait, le marché tend plutôt à se replier. Les industrielles perdent de 2 à 4 points. Tendance indécise aux pétroles. Tassement des fonds d'Etat. Irrégularité des mines d'or.

Or (ouverture) (dollars) 599 75 contre 596 50

VALEURS	CLOTURE 23/6	COURS 24/6
Beecham	132 ..	136 ...
British Petroleum	368 ...	362 ...
Courtaulds	73 ...	78 ...
*De Beers	8 90	9 05
Imperial Chemical	382 ..	376 ...
Rio Tinto Zinc Cor.	425 ..	428 ...
Shell	402 ...	394 ...
Vickers	128 ...	129 ...
War Loan 3 1/2 %	33 5/8	33 ...
*West Driefontein	86 ...	86 1/2
*Western Holdings	61 ...	61 3/4

(*) En dollars U.S.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

AKZO. — L'Etat néerlandais a accordé au groupe chimique un prêt différé de 75 millions de florins ainsi qu'une prime non remboursable de 15 millions de florins pour mener à bien la modernisation de sa filiale « fibres synthétiques » ENKA, dont l'achèvement est prévu pour la fin de 1983.

S.D.R. DE BRETAGNE. — Le capital sera doublé d'ici la fin de 1981 pour passer de 24 à 48 millions de francs. Pour ce faire, l'établissement fera appel à l'épargne régionale. L'opération s'effectuera en deux tranches : une première émission de 12 millions de francs aura lieu fin 1980 et une autre d'un même montant fin 1981. Le président Sabouret a indiqué que la S.D.R. avait doublé son activité en 1979 en prenant notamment des prises de participation dans le capital de quarante entreprises, ce qui a représenté un investissement de 12 millions de francs.

BAYER. — Les ventes du groupe se sont accrues de 15,9 % pour les cinq premiers mois. Celles de la maison mère ont augmenté de 12,8 %.

MONTEDISON. — Le chiffre d'affaires de la maison mère a atteint 3 870 milliards de lires (+ 28 %) au 31 mai dernier.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	23/6	24/6
1 dollar (en yens) ..	215 40	218 90

NEW-YORK

Redressement

Le marché de New-York s'est assez sensiblement redressé en début de semaine. Mais il n'a pu, néanmoins, conserver tous ses gains initiaux. D'abord hésitante à l'ouverture, la tendance s'est peu à peu raffermie et à mi-séance l'indice des industrielles enregistrait une avance de 9,91 points. Par la suite, toutefois, des ventes bénéficiaires se sont produites et, en clôture, le « Dow » s'établissait à 873,80 (+ 4,10 points).

L'activité a un peu diminué et 34,18 millions de titres ont changé de mains contre 36,7 millions vendredi.

Ce sont surtout les pétroles, les valeurs intéressées à l'informatique et celles des établissements de jeu qui ont suscité l'intérêt des opérateurs, un intérêt ravivé par la nouvelle baisse du loyer de l'argent. La Morgan Guaranty Trust a ramené son taux de base de 12 % à 11 1/2 %, tandis qu'une petite banque de Saint-Louis abaissait le sien à 11 %.

Sur 1 882 valeurs traitées, 837 ont monté, 598 ont baissé et 447 n'ont pas varié.

VALEURS	COURS 20/6	COURS 23/6
Alcoa	58 1/4	58 1/2
A.T.T.	53 ...	52 3/4
Boeing	35 1/4	35 3/4
Chase Manhattan Bank	46 ...	46 1/4
Du Pont de Nemours	41 7/8	41 7/8
Eastman Kodak	57 3/8	57 7/8
Exxon	67 5/8	68 1/8
Ford	24 ...	22 7/8
General Electric	52 1/8	50 1/2
General Foods	28 7/8	30 1/2
General Motors	47 1/2	47 7/8
Goodyear	13 1/8	13 1/4
I.B.M.	52 ...	58 7/8
I.T.T.	27 ...	27 1/8
Kennecott	26 3/4	28 3/4
Mobil Oil	72 1/4	73 1/2
Pfizer	41 ...	40 7/8
Schlumberger	113 1/4	115 3/8
Texaco	36 1/4	36 7/8
U.A.L. Inc.	14 3/4	15 1/8
Union Carbide	43 1/2	43 5/8
U.S. Steel	19 ...	19 3/8
Westinghouse	22 3/4	22 3/8
Xerox	56 3/4	55 7/8

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 29 déc. 1979)

	20 juin	23 juin
Valeurs françaises ..	105,4	106
Valeurs étrangères ..	106,2	106,3

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	107,3	107,4

BOURSE DE PARIS - 24 JUIN - COMPTANT

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

e : offert ; C : coupon détaché ; d : demande ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 24/6	COURS des BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	4 180	4 185	4 ..	4 210
Allemagne (100 DM)	232 210	232 180	226 ...	238 ...
Belgique (100 F)	14 510	14 513	14 050	14 750
Pays-Bas (100 fl.)	211 380	211 810	206	217
Danemark (100 krd)	74 550	74 900	71 500	75 500
Norvège (100 k)	84 550	84 520	82 500	87 500
Grande-Bretagne (£ 1)	9 590	9 590	9 350	9 850
Italie (1 000 lires)	4 908	4 903	4 860	5 160
Suisse (100 fr.)	251 460	251 15	246	258
Suède (100 krs)	98 550	98 510	95	101 500
Autriche (100 sch.)	32 652	32 670	31 800	33 400
Espagne (100 pes.)	5 853	5 853	5 700	6 100
Portugal (100 esc.)	8 385	8 385	8 200	9 100
Canada ($ can. 1)	3.569	3 573	3 470	3 700
Japon (100 yens)	1 903	1 894	1 800	1 900

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 24/6
Or fin (kilo en barre)	79250	79850 ..
Or fin (en lingot)	79290	79850 ..
Pièce française (20 fr.)	694 90	690 ..
Pièce française (10 fr.)	391	398 ..
Pièce suisse (20 fr.)	539 90	547 ..
Pièce latine (20 fr.)	515 10	516
Souverain	711	712 50
Pièce de 20 dollars	2784	2790 ..
Pièce de 10 dollars	1317	1337 ..
Pièce de 5 dollars	...	... ..
Pièce de 50 pesos	3399	3300 ..
Pièce de 10 florins	528 90	532 ..

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 24 juin 1980 a été tiré à 550 211 exemplaires.



A quelques jours de la reprise des négociations sur l'autonomie palestinienne

L'annonce du transfert de certains services gouvernementaux dans le secteur arabe de Jérusalem provoque l'irritation de Washington

Jérusalem. — L'annonce d'un prochain transfert d'une partie des bureaux de la présidence du conseil dans le secteur arabe de Jérusalem provoque l'embarras dans les milieux gouvernementaux israéliens car, à Washington., cette information a été accueillie avec irritation, Israël venant de demander aux Etats-Unis d'opposer leur veto à *toute* résolution condamnant la « réunification » de Jérusalem lors du débat qui devrait s'ouvrir ce mardi 24 juin au Conseil de sécurité des Nations unies.

En décembre 1978, M. Begin, pour souligner que l'annexion de la partie orientale de Jérusalem était une décision irréversible avait déclaré qu'il s'apprêtait à ordonner le transfert de plusieurs services gouvernementaux dans le secteur arabe et notamment le lieu de réunion du conseil des ministres. Mais depuis lors le projet avait été mis en sommeil, sous la pression du gouvernement américain. Après la guerre de six jours, seuls le quartier général de la police et le ministère de la justice avaient été installés à Jérusalem-Est. La semaine dernière, des articles parus dans la presse israélienne ont révélé que M. Begin était résolu à relancer le projet. Ces informations précisaient que dans un délai de trois ou quatre mois, certains bureaux du premier ministre pourraient être installés dans l'un des trois bâtiments administratifs actuellement en construction aux abords du quartier général de la police. Cette nouvelle a été interprétée dans les milieux diplomatiques américains comme une provocation de la part d'Israël au moment où les négociations sur l'autonomie doivent reprendre — les chefs des délégations israéliennes et égyptiennes sont attendus le 2 juillet à Washington. Dans l'entourage du premier ministre israélien, on essaie, sans les démentir, de réduire l'importance des récentes informations publiées sur ce projet de transfert. Un porte-parole du gouvernement a déclaré, lundi soir, qu'aucune décision « définitive » n'avait encore été prise et qu'il n'y avait « rien de nouveau » dans ces informations.

M. Begin, d'autre part, vient de connaître une nouvelle déconvenue, alors qu'il continue de faire face à une crise gouvernementale larvée, à propos du programme de restrictions budgétaires. Deux députés du Mouvement démocratique dirigé par le vice-premier ministre, M. Ygaël Yadin, ont annoncé, le 23 juin, qu'ils quittaient la coalition pour créer une nouvelle formation. La majorité se trouve ainsi réduite à soixante-trois députés sur cent vingt. Le sort du gouvernement dépend

De notre correspondant

désormais de l'attitude de quelques *« dissidents »*, tels que les anciens ministres des affaires étrangères et de la défense, MM. Moshé Dayan et Ezer Weizman qui, comme d'autres députés qui ont quitté la coalition, déclarent qu'ils peuvent voter contre certains projets gouvernementaux, ce qui risque de mettre maintenant le gouvernement en minorité.

Regain de tension en Cisjordanie

En Cisjordanie une série d'incidents au cours de ces derniers jours, ont provoqué un brusque regain de tension. Au cours d'une manifestation, cinq étudiants de l'université de Bir-Zeït, près de Ramallah, ont été blessés, le 23 juin, par des coups de feu tirés par des soldats israéliens. La manifestation a eu lieu alors que les cours venaient d'être suspendus en signe de deuil et de protestation, quelques heures après l'annonce de la mort d'une étudiante de l'université de Bethléem. Celle-ci avait été grièvement blesséeà la tête le 19 juin par une rafale de mitraillette tirée d'un véhicule militaire en patrouille dans le centre de Bethléem. Il s'agissait d'un accident, selon les autorités militaires israéliennes, qui on intdiqué que le responsable serait puni. Presque au même endroit, le 21 juin, vraisemblablement par vengeance, un inconnu avait ouvert le feu sur un soldat israélien qui a été gravement blessé à l'œil. Depuis lors, le quartier avait été placé sous le régime du couvre-feu.

Selon la version donnée par le gouvernement militaire de Cisjordanie après les incidents de Bir-Zeït, les manifestants avaient dressé des barrages sur une route non loin des bâtiments de l'université et jeté des pierres sur des voitures israéliennes. Les soldats ont tiré d'abord des coups de semonce en l'air, puis, alors que les jets de pierres continuaient, ont tiré à terre et les cinq étudiants auraient été touchés par ricochet. Quatre d'entre eux ont été blessés légèrement, l'état du cinquième est plus grave, sans être jugé inquiétant. Les étudiants et les enseignants de Bir-Zeït ont contesté la version des autorités israéliennes en déclarant que les forces de sécurité avaient aussitôt pris position autour des bâtiments de l'université et tiré en direction du campus, ce qui a été catégoriquement démenti par le porte-parole du gouvernement militaire.

FRANCIS CORNU.

M. RAYMOND BARRE DEVANT L'UNION DES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER

M. Raymond Barre a présidé, lundi 23 juin, un déjeuner de l'Union des Français de l'étranger, qui a tenu son assemblée générale dimanche et lundi, à Paris.

Après avoir affirmé que *« la France n'a d'autre choix que de poursuivre et d'intensifier avec acharnement son effort d'exportation »* afin de payer les matières premières et l'énergie dont elle a besoin, le premier ministre a estimé que cet objectif ne peut être atteint que dans la mesure où de nombreux Français, *« parmi les meilleurs »*, partent à l'étranger.

Deux catégories de Français de l'étranger restent encore défavorisées, a noté M. Barre : les personnes âgées dépourvues de ressources suffisantes et les handicapés. La parité de traitement avec les Français de métropole leur est assurée pour 1982 ou 1983.

Pour leur part, les participants à l'assemblée générale ont adopté une motion dans laquelle ils affirment qu'*« expatriation et réinsertion sont indissolublement liées et qu'il ne sert à rien de promouvoir l'une »* si l'on ne trouve pas de solution à l'autre. Ils demandent que tous les Français rentrant de l'étranger *« puissent sans exception être couverts au retour contre la perte d'emploi »* et bénéficient, s'ils le désirent, d'une formation de recyclage et d'une garantie de ressources anticipée à partir de cinquante-cinq ans s'il est *« illusoire d'escompter trouver un emploi »* en raison de leur âge.

[Notre page « Idées » est consacrée, dans ce numéro, aux Français de l'étranger.]

LA PROPOSITION SUR L'INTÉRESSEMENT DES TRAVAILLEURS EST « RECEVABLE » estime le bureau du Sénat

Le bureau du Sénat, convoqué par son président M. Alain Poher et réuni sous sa présidence mardi matin 24 juin, a décidé de ne pas donner suite à la demande de M. Raymond Bourgine, sénateur de Paris (CNIP), qui voulait opposer l' « exception d'irrecevabilité » au vote de la proposition R.P.R. sur l'intéressement des travailleurs, cette procédure eût entraîné le rejet définitif du texte.

Dans la nuit du 20 au 21 juin, un peu avant 3 heures du matin, M. Bourgine avait argué des charges non compensées et des diminutions de recettes impliquées dans ce texte pour invoquer l'article 40 de la Constitution.

L'article 45 du règlement du Sénat modifié en 1978, permet en effet à un sénateur, même s'il est seul *à le faire*, d'opposer l' « exception d'irrecevabilité », sous réserve d'approbation par la commission des finances.

M. Bourgine aura été le premier utilisateur de cette disposition réglementaire ; mais utilisateur à mauvais escient puisque sa demande n'ira même pas devant la commission des finances.

Dès samedi, M. Poher qui présidait la séance nocturne, avait dit au sénateur de Paris : « L'article 45 vise « tout amendement » (1) alors que nous débattons d'une proposition transmise par l'Assemblée nationale (...). Comme il y a doute, il revient au bureau du Sénat de trancher. »

(1) « Ou une proposition de loi déposée par un sénateur ».

Mort du général Georges Spillmann

Le général de division (cadre de réserve) Georges Spilmann est mort lundi 23 juin à Niort (Deux-Sèvres), à l'âge de quatre-vingts ans.

Né le 31 juillet 1899, à Saint-Lunaire (Ille-et-Vilaine) et ancien élève de Saint-Cyr, Georges Spillmann part, en 1920, comme volontaire pour le service des renseignements et des affaires indigènes du Maroc auquel il appartiendra pendant vingt-six ans, servant alternativement dans les goums, sur le front marocain, et à la Résidence générale à Rabat.

En 1943, il est à Alger directeur du cabinet du général Catroux, ministre d'Etat aux affaires musulmanes et gouverneur général de l'Algérie. Il prend part, en 1944, aux travaux de la conférence de Brazzaville, puis accomplit, comme colonel, une mission diplomatique en Irak avec rang de ministre plénipotentiaire. En 1945, il est à Paris auprès du général de Gaulle, en qualité de secrétaire général du comité interministériel de l'Afrique du Nord, poste qu'il conserve en 1946 durant les présidences du conseil des ministres de Félix Gouin et M. Georges Bidault.

Commandant le 1er régiment de tirailleurs marocains en 1946, il est ensuite à l'état-major du général De Lattre de Tassigny. Nommé général de brigade en 1950, il devient chef de la mission militaire française au Viet-nam. Il assume par la suite successivement le commandement du groupe de subdivision d'Oran et celui de la division de Constantine, d'octobre 1954 à mars 1955, avant de devenir conseiller militaire de M. Edgar Faure, président du conseil, comme général de division.

Il est, enfin, premier adjoint au commandement de la Ire région militaire à Paris et, ensuite, adjoint africain auprès du général chef d'état-major des armées. Le 31 juillet 1959, il passe dans la deuxième section (réserve).

Collaborateur du maréchal Lyautey, du général Noguès, du général Catroux, du général de Gaulle, du maréchal De Lattre de Tassigny, le général Spillmann est l'auteur de livres sur le Maroc, l'Afrique du Nord et l'Islam. Depuis la dernière guerre, il a publié notamment l'Afrique du Nord et la France *(1947) ;* Souvenirs d'un colonialiste *(1968) ;* Napoléon et l'Islam *(1969) ;* Napoléon III, prophète méconnu *(qui lui valut le Prix Broquette-Gonin de l'Académie française en 1973) et* Napoléon III et le royaume d'Algérie *en 1975.*

Depuis 1963, le général Spillmann, qui avait épousé Suzanne Blum, avocat, le 25 août 1967, était secrétaire général du Comité des amitiés africaines, œuvre reconnue d'utilité publique, fondée par le maréchal Franchet d'Esperey, pour venir en aide, en France et en Afrique du Nord, aux anciens militaires musulmans de l'armée française. Il était grand officier de la Légion d'honneur.

● *Une explosion nucléaire française* a eu lieu dimanche 22 juin sur l'atoll de Mururoa, selon l'observatoire néo-zélandais de géophysique. La France n'a ni confirmé ni démenti cette expérimentation souterraine, qui, selon la Nouvelle-Zélande, aurait eu une puissance de 4 kilotonnes, donc faible en comparaison avec l'explosion de 20 kilotonnes enregistrée le 16 juin dernier (*le Monde* du 19 juin). — (*Reuter.*)

En Iran

QUINZE EXÉCUTIONS EN AZERBAIDJAN-OCCIDENTAL

Téhéran (A.F.P.). — Quinze « insurgés » de la région de Quotur (ville frontalière avec la Turquie) ont été exécutés, lundi 23 juin, dans la ville proche de Khoy (Azerbaïdjan-Occidental), indique ce mardi l'agence Pars. Les quinze hommes ont été reconnus coupables de l'assassinat du commandant de la garde révolutionnaire et du gouverneur général de la ville de Khoy par le tribunal révolutionnaire de Tabriz, précise l'agence.

La seule voie ferrée reliant l'Iran à l'Europe en traversant la Turquie a été coupée par des sabotages, il y a près d'un mois, au niveau de Quotur, dernière gare avant la frontière.

A « l'Aurore »

LES TROIS DÉLÉGUÉS SONT LICENCIÉS

Le ministre du travail vient d'autoriser le licenciement des trois délégués journalistes à « l'Aurore », MM. Prunier (S.N.J.), Barbry (C.F.D.T.) et Eggmann (F.O.), en dépit de l'avis défavorable de l'inspection du travail, annoncent les syndicats de journalistes, qui notent dans un communiqué :

« Une nouvelle fois, le gouvernement apporte son soutien à l'entreprise de démolition du pluralisme de la presse menée par Hersant. Celui-ci, sans avoir mis un sou dans « l'Aurore », a réussi par l'intermédiaire de son homme de paille Janrot et avec la complicité des propriétaires du titre à en prendre le contrôle et à le transformer en « jaquette » du « Figaro ».

Les syndicats de journalistes S.N.J., C.F.D.T., C.G.T. « dénoncent cette attitude et appuient la décision des délégués concernés de porter l'affaire devant les tribunaux ».

NOUVELLES BRÈVES

● *Treize moutons* ont été lâchés, ce mardi 24 juin, devant le palais de l'Elysée, par des éleveurs de la Haute-Vienne, venus protester contre la baisse de leurs revenus et contre le règlement de Bruxelles qui, selon eux, n'apporte *« aucun espoir »*. Les portes de l'Elysée ont aussitôt été fermées. Les forces de l'ordre ont fait rentrer les moutons dans la camionnette qui avait amené les ovins, et les éleveurs dans un fourgon de police pour vérification d'identité.

● *Une manifestation en faveur de M. Marc Croissant*, employé à la mairie d'Ivry-sur-Seine, aura lieu mercredi 25 juin devant le centre culturel de cette ville à 18 heures, à l'appel notamment de la C.F.D.T., de la section du P.S. et du Comité d'urgence anti-répression homosexuelle. Les organisateurs de cette manifestation protestent contre le licenciement, le 18 juin, de M. Croissant.

● *Les députés communistes* estiment que la décision du groupe socialiste de ne pas participer à la fin du débat sur le projet *« abusivement intitulé « sécurité et liberté »* n'a pas *« contribué à donner toute l'ampleur nécessaire à la bataille parlementaire »*.

● RECTIFICATIF. — Une ligne manquante a rendu inintelligible, dans nos premières éditions du 24 juin, un passage de l'article consacré à la Fête de la liberté. Il fallait lire : « *Le projet de loi « sécurité et liberté », présenté par M. Alain Peyrefitte, a été vivement critiqué, samedi, par M. Didier Bariani, président du parti radical.* »

D'autre part, M. Bariani a indiqué, lundi 23 juin, que c'est *« par erreur »* qu'il a été porté comme ayant voté pour lors du scrutin sur le projet « sécurité et liberté » (*le Monde* du 24 juin). En réalité, M. Bariani souhaitait s'abstenir.

[N.D.L.R. : Rappelons que ce type de précision — fréquente — n'a aucune valeur quant à la légalité du vote final intervenu sur un texte. La « rectification » effectuée par son auteur au « Journal officiel » ne modifie en rien le scrutin officiel.]









A B C D E F G